هكذا من الأصل

TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE - - N° 11 029 — JEUDI 17 JUILLET 1980

La direction générale de la santé sera confiée à un inspecteur des finances

LIRE PAGE 9



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,50 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 2,30 dir.; Tunisie, 220 m.; Allemagne, 140 DM; Autriche, 14 sch.; Belgique, 17 fr.; Canada, $ 1,10; Côte-d'Ivoire, 255 F CFA; Danemark, 4,75 kr.; Espagne, 50 pes.; U.K., 35 p.; Irlande, 50 p.; Grèce, 40 dr.; Iran, 125 rls.; Italie, 700 L.; Liban, 300 p.; Luxembourg, 17 fr.; Norvège, 4 kr; Pays-Bas, 1,50 fl.; Portugal, 35 esc.; Sénégal, 225 F CFA; Suède, 3,75 kr.; Suisse, 1,20 fr; U.S.A., 95 cts; Yougoslavie, 38 din.

Tarif des abonnements page 5

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Les dirigeants de l'Iran ferment les frontières « pour empêcher la fuite des mercenaires de l'Amérique »

Le Conseil de la révolution a décrété, le mardi soir 15 juillet, la fermeture des frontières iraniennes — terrestres, maritimes et aériennes — pour quarante-huit heures. La mesure est destinée à « empêcher la fuite des mercenaires de l'Amérique » et pourrait être prolongée en cas de nécessité.

Les autorités de Téhéran ont, le même jour, demandé au gouvernement d'Ankara l'extradition de deux officiers iraniens qui viennent de solliciter l'asile politique en Turquie après avoir franchi la frontière à bord d'un hélicoptère volé.

Les arrestations de personnalités « modérées » se poursuivent. Celle de M. Abolfazl Ghassemi, secrétaire général du parti Iran et membre du Front national, a été annoncée mardi. Selon la presse, des documents appelant les militaires à la grève ont été saisis à son domicile. Le mandat parlementaire de M. Ghassemi avait été invalidé par l'assemblée pour *« collaboration avec la Savak »*.

(Lire la suite page 6.)

Un « grand chambardement »

La révolution iranienne est peut-être entrée dans une nouvelle phase, une phase qui aurait dû normalement se produire au lendemain de la chute de la monarchie, en février 1979. Les autorités islamiques procèdent actuellement à un « grand chambardement » — classique après tout changement de régime — destiné à consolider un pouvoir qu'elles n'ont toujours pas réussi à maîtriser.

Les complots éventés ces dernières semaines — notamment dans l'armée — ne sont pas, de l'avis général, le fruit de l'imagination des dirigeants. Malgré les purges, les forces armées demeurent réticentes, c'est le moins que l'on puisse dire, à l'égard du khomeinisme. Issus pour la plupart des classes moyennes ou supérieures, beaucoup d'officiers partagent les aspirations de cette bourgeoisie « libérale » que les ayatollahs du parti républicain islamique cherchent depuis des mois à éliminer de la scène politique. Le bonapartisme éclôt tout naturellement dans un climat d'anarchie persistante.

Les gouvernants islamiques manifestent une nervosité grandissante, non sans raison. Le Kurdistan est en état de rébellion. Les attentats, en particulier contre les installations pétrolières, dans la province du Khouzistan, sont quasi quotidiens. L'Irak, qui télécommande la plupart des saboteurs, harcèle les régions frontalières à l'aide de son aviation ou de son artillerie lourde. Les partisans de l'ayatollah Chariat Madari — la principale figure de proue de l'opposition « modérée » au sein du clergé — entretiennent l'agitation en Azerbaïdjan, qui risque d'entrer une fois de plus en dissidence. Les formations de gauche et d'extrême gauche consolident leurs positions dans diverses provinces, en particulier au Guilan et dans le Mazanderan. Les épurations en cours dans toutes les administrations de l'Etat, dans les entreprises publiques, à l'Université, n'ont d'autre objectif que d'éliminer les « agents de l'Est ou de l'Ouest »...

Il n'en reste pas moins que la décision de fermer les frontières pour quarante-huit heures paraît excessive. La fuite d'opposants, qu'ils soient des « comploteurs » ou non, se poursuivra malgré cette mesure : les frontières avec l'Irak et la Turquie sont singulièrement perméables, le commerce des faux passeports est florissant et les complicités dans l'administration sont trop nombreuses pour être éliminées ou même circonscrites.

Tout se passe dès lors comme si les dirigeants visaient non pas à juguler le danger mais à l'exploiter, en le dramatisant à des fins inavouables. La principale cible du parti républicain islamique semble être le président Bani Sadr, le symbole sinon le chef de l'aile « libérale » de la République islamique. Nombre de ses amis politiques, ou de ses alliés potentiels, sont dénoncés comme des contre-révolutionnaires, exclus du Parlement, arrêtés ou jugés.

Ce n'est sans doute pas l'effet du hasard si M. Bani Sadr a dû admettre publiquement le mardi 15 juillet qu'il avait autrefois appartenu au Front national avant de se rallier au mouvement islamique, ou se vanter d'avoir réussi à démasquer les officiers félons au sein de l'armée. Ses adversaires l'accusent en effet de protéger des ennemis de la République islamique, voire des comploteurs, par exemple les généraux Bagheri et Cahdmehr, mis en cause dans la « conjuration de Tabas », qui devait coïncider avec l'expédition américaine destinée à libérer les otages.

Le chef de l'Etat participe cependant à la campagne déclenchée par ses adversaires contre le « péril intérieur ». Son objectif est toutefois aux antipodes du parti républicain islamique : il croit pouvoir ainsi freiner, sinon arrêter, le « grand chambardement » qui le menace personnellement.

Le président Chadli remanie le gouvernement algérien et rétablit l'état-major de l'armée

Le président Chadli Bendjedid a formé un nouveau gouvernement. La liste du cabinet a été rendue publique, sans commentaire, mardi 15 juillet dans la soirée, à l'heure de la rupture du jeûne de ramadan. Cette nouvelle étape dans l'aménagement du pouvoir en Algérie depuis la mort de Boumediène, en décembre 1978, illustre la méthode du chef de l'Etat qui lui a succédé. Procédant à petits pas, il rend à l'armée une place que son prédécesseur avait monopolisée, tout en marquant une pause sur le plan politique.

La liste du gouvernement a surpris ceux qui s'attendaient à de profonds changements : la plupart des ministres sont maintenus à leur poste, et le remaniement, plus technique que politique, confirme une certaine continuité. Le président innove cependant sur un point : il renouvelle une partie du personnel politique en faisant appel à des ministres et des secrétaires d'Etat venant de l'Assemblée nationale. Mais il revient à la tradition en rétablissant l'état-major de l'armée, supprimé par Boumediène après le putsch manqué de Tahar-Zbiri, en 1967.

De notre correspondant

Alger. — La nouvelle équipe algérienne comprend vingt-six ministres au lieu de vingt-cinq précédemment et six secrétaires d'Etat au lieu de deux. M. Abdelghani, récemment éliminé du bureau politique, demeure premier ministre alors que l'on s'attendait généralement à son départ, et seize autres ministres conservent leur portefeuille. C'est le cas notamment de MM. Benyahia aux affaires étrangères, Abdelhamid Brahimi à la planification, M'hamed Yala aux finances et Boualem Benhamouda à l'intérieur, seul membre du gouvernement siégeant aussi au bureau politique. Les ministres de l'enseignement fondamental et de l'enseignement supérieur, MM. Kharroubi et Brerhi, en première ligne lors des troubles du printemps en Kabylie, sont maintenus. Concernant M. Brerhi, cette décision n'a pas surpris, ce ministre ayant réussi à ramener le calme sur les campus, en payant de sa personne au cours d'une campagne de meetings. En revanche, l'action de M. Kharroubi avait été vivement contestée : selon certains, il n'aurait pas été étranger à l'interdiction de la conférence de M. Mammeri, au mois de mars, mesure qui avait déclenché la contestation culturelle berbère.

Aucun changement notable non plus dans le domaine industriel, MM. Lyassine conservant l'industrie lourde, Aït Messaoudène l'industrie légère, et Belkacem Nabi l'énergie et les industries pétrochimiques.

DANIEL JUNQUA.

(Lire la suite page 6.)

La baisse de la consommation s'est accélérée en juin

Léger recul du chômage

Marqué par un léger recul du chômage et une diminution du déficit de la balance commerciale — déficit qui n'en atteint pas moins 30 milliards de francs pour les six premiers mois de l'année, — le mois de juin a été passable pour l'économie française.

Qu'en sera-t-il demain ? Après ceux de l'INSEE, les experts du Conseil national du patronat français (C.N.P.F.) et de la Banque de France se veulent prudents, qui n'excluent pas une stagnation sinon un ralentissement de l'activité dans les mois à venir, du fait de l'alourdissement de la conjoncture internationale et de la baisse de la consommation.

Amorcée dès la fin du premier trimestre, la baisse de la consommation en France s'est en effet vivement accélérée en juin (— 6 % en volume). Les secteurs de l'automobile, de l'habillement ou de l'alimentation ont été les plus touchés. Le mauvais temps qui sévit depuis le début de l'été n'a rien arrangé, même si les pluies récentes ne semblent pas encore trop inquiéter les agriculteurs.

(Lire nos informations page 25.)

Le bon choix pour le Plan ?

La phase préparatoire des travaux du VIIIe Plan étant achevée, on peut se demander quelles options seront proposées au Parlement à l'automne prochain. Les rapports des quatorze commissions ou comités, réunis rue de Martignac, ont fait apparaître le souci de définir une politique de l'emploi qui soit en mesure de conjurer la menace de deux millions de chômeurs, ou plus, à l'horizon 85.

Sur ce point, cependant, la commission du développement ne fournit pas de conclusions péremptoires dans son rapport, que l'on peut considérer comme un document de base pour l'élaboration du VIIIe Plan, et le moins que l'on puisse dire, c'est qu'elle ne va pas à l'encontre de la politique gouvernementale. Il s'agit toujours de poursuivre le redressement des entreprises afin d'assurer le développement de l'investissement productif. La compétitivité reste le maître mot de l'affaire, l'amélioration durable de l'emploi dépendant du rétablissement de notre équilibre extérieur. Toute autre mesure globale, comme la relance, n'apporterait qu'un répit momentané.

Certains membres de la commission ont proposé de renverser les tendances en faisant de l'emploi non plus un sous-produit de l'activité économique, mais la variable principale qui déterminerait les comportements d'ensemble. Ainsi les experts de la rue de Martignac ont-ils étudié les moyens de réduire le chômage grâce à un nouveau partage du revenu et du temps de travail. Ils en ont conclu que cela ne serait admissible qu'à condition que la productivité ne s'en ressente pas. Mettre, dans l'immédiat, plus de monde au travail supposerait que les machines tournent plus longtemps, que le pouvoir d'achat global soit à peine maintenu, que la part patronale des charges sociales soit allégée. De toute façon l'industrie reste privilégiée.

Peut-être est-ce là le bon choix. Cependant, l'impression qu'il donne de privilégier les uns au détriment des autres ne le rend pas populaire. Certes, comme le dit joliment le rapport de la commission du développement, « il n'y a pas de désinflation sans larmes ». Mais qui doit tirer son mouchoir ?

(Lire page 26.)

AU JOUR LE JOUR

Obscures clartés

M. Poniatowski avait déjà, à plusieurs reprises, affirmé à propos de l'affaire de Broglie qu'il n'avait rien à déclarer, au point de faire des procès à ceux qui prétendaient le contraire. Mais tout est changé. M. Poniatowski crie, tempête, réclame, bref, veut être entendu... pour déclarer qu'il n'a rien à dire. Ce qui, comme on le voit, va puissamment aider la commission parlementaire à débrouiller l'écheveau des obscures clartés qui tombent de cette affaire.

MICHEL CASTE.

L'AFFAIRE DE BROGLIE

L'homme dont on ne parle jamais

par CASAMAYOR

La commission spéciale chargée d'examiner la demande de comparution de M. Poniatowski en Haute Cour présentée par les députés socialistes, entend, ce mercredi 16 juillet, l'inspecteur Roux, auteur d'un rapport mentionnant un projet d'assassinat visant Jean de Broglie.

On a vu sur la scène des policiers, des juges, des députés. On a vu les belles consciences évoquer noblement le secret de l'instruction quand tout le monde pouvait lire, dans une demi-douzaine de journaux, les textes complets des dépositions. On a vu des juges ne pas cacher qu'ils avaient recueilli des documents, qu'ils ne les avaient pas joints à la procédure, mais qu'ils avaient eu la courtoisie de les présenter aux avocats tout en leur interdisant d'en prendre copie, toutes choses extraordinaires, mais qui ne soulèvent l'étonnement de personne.

On a vu ces magistrats « indépendants et souverains », comme le répète M. Peyrefitte, demander à leurs chefs de conseiller leur conduite... On a vu, par contre, un policier, mais de petit grade, ne demander l'autorisation de personne et dire ce qu'il avait à dire. Naturellement la fielleuse calomnie ne manque pas de chuchoter la phrase soupçonneuse et empoisonnée : *« Pour qui travaille-t-il ? »*

(Lire la suite page 8.)

Un voyage en Océanie

PARTIR

par JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD

Avouons vite... Je file, cette fois, par la porte de La Chapelle et Roissy-en-France, avec l'allégresse coupable d'un fuyard. J'irai plein ouest, très loin... C'est l'itinéraire des cavales et des grands navigateurs ; la direction des nouveaux mondes et fondateurs d'Amériques. Bien plus qu'un trajet, c'est un axe philosophique. Foin des anciens parapets, quitter les lassitudes d'Europe et chercher du nouveau... Aujourd'hui, l'azimut qu'on m'a fixé n'est pas innocent. Partir vers l'Orient sur la route des Indes (1), c'était, hier, aller vers le passé colonial, les famines bouleversantes et nos pillages continués. Enquêter sur le malheur lointain en somme, avec l'âme troublée et un peu de honte. L'Ouest, au contraire, ce premier cap dirigé vers l'Atlantique nord, rameute des souvenirs et des projets plus robustes.

Depuis Christophe Colomb — de toute éternité dirait-on, — on prend ces routes occidentales la tête remplie d'Eldorados probables et de futurs plaisirs tahitiens. Voilà mon idée justement : aller rejoindre jusqu'aux antipodes les confréries d'émigrés sans nostalgie ; tâter à tous ces « bonheurs » qu'ils ont voulu bâtir en tournant le dos à nos continents. J'irai de Montréal à Pago-Pago, de Californie aux îles australes ; je veux débarquer ensuite vers Adélaïde, toucher Port-Moresby et rêvasser, peut-être, sur les plages de Mallicolo. Qu'ont-ils fait de leurs vies depuis si longtemps ?

Je reprendrai ainsi de vieux chemins, les traces encore mal effacées de ces avant-gardes en rupture que l'Europe a crachées loin d'elle de siècle en siècle. Paysans de Saintonge ou de Lorraine fuyant les corvées seigneuriales, protestants de La Rochelle traqués par Richelieu, Irlandais affamés, Suédois chassés par les disettes, vauriens courant vers la fortune, femmes de plaisir et d'argent qu'on disait « filles du roi ». Toutes ces communautés en haillons, secouées quatre mois durant par le roulis des voiliers, ivres d'espérance et de fatigue, qui s'en allaient planter des églises, bâtir des villes et des nations. Penseront-ils une seconde, tout à l'heure, les passagers à Samsonite de mon vol AF 033 pour Montréal et Toronto, que nous allons survoler, d'Irlande à Terre-Neuve, de Nouvelle-Ecosse au Saint-Laurent, l'ancien sillage de ces caravelles, caraques ou frégates empuanties qui rompaient vigoureusement avec le Vieux Monde ?

(Lire la suite page 11.)

(1) Voir *le Monde* du 2 au 30 août 1979 : « Un voyage vers l'Asie ».

LE RAPPORT DE M. J.-M. BLOCH-LAINÉ SUR L'HABITAT

Ecouter pour construire

Il y a deux ans, le ministère de l'environnement était profondément remanié. La direction de l'architecture, à laquelle on retirait le peu de pouvoir qu'elle avait sur le patrimoine et les sites pour les confier à celle de l'urbanisme, lui était alors rattachée, tandis que la direction de la construction devenait celle de l'habitat.

L'une et l'autre étaient alors « coiffées » par un délégué à l'architecture, M. Jean-Michel Bloch-Lainé. Après environ deux années, pendant lesquelles ils se sont faits relativement discrets pour se livrer à une enquête approfondie, le délégué et sa délégation viennent de livrer leurs premières conclusions.

Deux directions : l'architecture et l'habitat. Le rapport de M. Jean-Michel Bloch-Lainé porte naturellement sur l'architecture de l'habitat, sur ce qui du patrimoine national est le plus proche de chaque Français, son logement. Le constat est ici déroutant, s'il était prévisible. Ce patrimoine « qui se fait chaque jour », est aussi celui qui, semble-t-il, échappe le plus aux Français, celui qu'ils perçoivent le plus mal.

Ils ont vu passer, depuis trente ans, bien des modes, les acceptant pour les meilleures, puisqu'on le leur disait : les cubes, les barres, les grands ensembles, puis des « boîtes » plus ou moins cassées, dispersées, puis, ou en même temps, des gadgets obligés, la couleur, le verre fumé, les arcades, sans parler du pavillonnaire. Le délégué à l'architecture propose maintenant une idée, simple dans son principe : les écouter. Mais cette technique-là ne figure pas dans les programmes d'enseignement des beaux-arts.

F. E.

(Lire, page 13, dans notre supplément « Arts et Spectacles », les articles de Michèle Champenois et de Frédéric Edelman.)



Le Monde

idées

JEUNES PROTESTANTS

Un récent sondage IFOP a révélé que plus de deux millions de Français se déclarent « proches du protestantisme » (*le Monde* du 13 juin). Trois jeunes protestants, deux sociologues et une femme pasteur, donnent ici leurs réactions. Jean Baubérot explique pourquoi, malgré les statistiques encourageantes, le protestantisme n'a qu'un faible impact sur la société française. Jean-Paul Willaime dépeint l'avenir de ce groupe « ultra-minoritaires », tandis que Claudette Marquet regrette l'absence, dans le sondage, de toute question concernant la place de la femme dans l'Église et dans la société.

Féministes, les protestants ?

par CLAUDETTE MARQUET (*)

LE récent sondage consacré aux protestants en France ne comportait pas de questions relatives aux femmes, à la place qu'on souhaiterait leur accorder et au rôle qu'on aimerait leur voir jouer dans l'Eglise et dans la société.

C'est dommage, me semble-t-il, parce qu'ainsi passe inaperçue une réalité significative du protestantisme que ne partagent pas et de loin beaucoup d'autres religions ou confessions : les femmes y ont une place reconnue, comme laïques et comme pasteurs.

En bonne doctrine réformée (issue de la Réforme), il n'existe pas de cléricature à proprement parler, de sorte que les laïques exercent, à tous les niveaux, les responsabilités liées à la vie d'une Eglise. Or les femmes sont des laïques à part entière, ce que l'Eglise romaine, par exemple, a quelque peine à admettre.

Certes, une hirondelle ne fait pas le printemps, mais il est honnête de faire savoir qu'une femme a été élue vice-présidente de la Fédération protestante de France (à ce titre, elle faisait partie de la délégation protestante qui a rencontré le pape à Paris) et que plusieurs appartiennent au conseil de cette Fédération. Il est important de rappeler que cinq des vingt membres du conseil national (organe directeur) de l'Eglise réformée de France sont des femmes et que l'une d'elles en est la vice-présidente.

Ajoutons à cela que depuis la dernière guerre, pour les luthériens, et depuis 1966, pour les réformés, les femmes peuvent exercer à part entière le ministère pastoral, et qu'on en compte une bonne cinquantaine, toutes Eglises confondues, sur un effectif d'environ mille cent pasteurs.

Un enthousiasme affaibli

Si l'on sait enfin que les protestants ont milité très tôt en faveur du contrôle des naissances et qu'ils considèrent l'avortement comme un mal, certes, mais comme un moindre mal dans certaines circonstances, on peut, sans triomphalisme excessif, reconnaître que le protestantisme français a contribué, dans la mesure de ses moyens, à favoriser la promotion des femmes, dans les Eglises comme dans la société.

Je viens d'utiliser un passé composé à dessein, car je me demande si, aujourd'hui, son enthousiasme d'antan ne s'est pas quelque peu affaibli et si tout ne se passe pas comme s'il se montrait soudain inquiet de sa propre audace.

Il y a dix ans, les autorités protestantes, du moins certaines d'entre elles, heureuses d'avoir remporté la bataille du ministère pastoral des femmes, s'évertuaient à trouver « la » femme qui pourrait participer à telle commission ou siéger à telle assemblée.

On avait alors à cœur de manifester concrètement que, devant Dieu, hommes et femmes sont ensemble appelés à témoigner de l'Evangile et qu'une discrimination sexuelle (comme tout autre discrimination d'ailleurs) mettrait en danger la crédibilité du message de l'Eglise. On n'avait pas peur, alors, de le proclamer bien haut, y compris devant les frères catholiques et orthodoxes, qui ont encore un long chemin à parcourir en ce domaine, eux qui, dans le même temps, affirment l'éminente dignité des femmes et les excluent de toute participation à l'exercice du pouvoir dans l'Eglise.

Comme si les problèmes étaient résolus

Le dialogue œcuménique aurait-il joué, ici, un rôle négatif ? Les forces sociales conservatrices qui reprennent du poil de la bête dans notre pays pèseraient-elles d'un plus grand poids que la parole évangélique ? Les hommes, en fin de compte, craindraient-ils d'avoir à partager réellement le pouvoir, alors que jusqu'à présent, ils l'octroyaient avec parcimonie à quelques femmes judicieusement choisies par eux ?

Toujours est-il que le combat féministe ne semble plus porté par le protestantisme français. On fait comme si les problèmes étaient résolus. Et, s'il m'arrive de me plaindre de l'absence de femmes dans les instances de décision des Eglises, on me répond poliment que « on n'en trouve pas » — elles qui, selon le sondage IFOP, représentent plus de la moitié du peuple ecclésial.

Pour ma part, je regrette ce coup d'arrêt. Je demeure persuadée qu'une Eglise se juge à sa pratique, tout autant et plus qu'à ses déclarations officielles. Une Eglise qui se proclame lectrice d'Evangile, et donc alliée privilégiée de tous ceux que les sociétés excluent et marginalisent, ne peut pas ne pas en donner des signes en son sein. Une Eglise qui ne sait plus acueillir comme il convient cette « moitié du ciel » que sont les femmes se voit en grand danger de pharisaïsme.

En effet, on me dit et on me répète que les combats premiers et urgents se situent ailleurs aujourd'hui, auprès des travailleurs migrants, des objecteurs de conscience, des prisonniers, des réfugiés ou même des prostituées. Sans doute. Mais il est relativement facile de dépenser énergie et argent à l'égard de catégories sociales qui ne menacent en rien l'exercice du pouvoir institutionnel : les réfugiés et les immigrés ne risquent pas de constituer le gros de la troupe des *fidèles*.

Il est beaucoup plus difficile d'accorder une vraie place aux autres, c'est-à-dire de savoir se désister soi-même en faveur de ceux et de celles qui peuvent, effectivement, prendre du pouvoir.

En somme, et comme toujours, il est plus facile de faire la charité que d'exercer la justice. Alors, les protestants, encore un effort...

(*) Pasteur de l'Eglise réformée de France.

Une minorité face à son avenir

par JEAN-PAUL WILLAIME (*)

LORSQU'ON s'occupe de sociologie du protestantisme et qu'on est invité à exprimer un point de vue sur la situation présente du protestantisme français, la première question qu'on a envie de poser est celle de l'avenir de cette petite minorité chrétienne en France. Pour un groupe ultra-minoritaire, la question de l'avenir se pose en effet avec une particulière acuité, tant les risques de dissolution sont grands. D'après le récent sondage IFOP sur le protestantisme, 57 % des personnes mariées s'étant déclarées proches du protestantisme ont un conjoint catholique. Quelles que soient la ferveur œcuménique qu'on manifeste et les positions qu'on a dans ce domaine, il faut reconnaître que si on prend en compte le rapport numérique entre catholicisme et protestantisme en France, un tel état de choses représente un risque de dissolution de la minorité protestante.

Plus généralement, il convient de remarquer que les stratégies œcuméniques, comme toute stratégie de rapprochement ou d'union, posent le problème de la préservation de l'identité de chaque groupe qui s'y engage, notamment celle du groupe minoritaire. Pour le protestantisme, cela signifie que le premier défi qu'il a à relever est le défi œcuménique : quel sens peut avoir la différence protestante à une époque où certaines oppositions du passé s'avèrent caduques et où une incontestable évolution du catholicisme s'est produite ?

Poser ainsi la question présuppose qu'on préfère une stratégie de préservation de la différence à une stratégie d'assimilation au groupe religieux dominant. Je ne vois pas en effet comment l'identité protestante pourrait se maintenir si on gomme un de ses éléments constitutifs essentiels : le rapport critique au catholicisme. Attitude anti-œcuménique ? Absolument pas. Attitude qui, simplement, voit plus dans la différence protestante une richesse et une dynamique qu'un antagonisme et un obstacle.

Pour un groupe ultra-minoritaire plus que tout autre groupe, l'avenir dépend de la capacité qu'a ce groupe d'insérer les jeunes dans sa tradition. Or, d'après le récent sondage IFOP sur les protestants français, 24 % des personnes qui se sont déclarées proches du protestantisme et qui ont des enfants ont indiqué qu'elles n'avaient pas l'intention de donner une instruction religieuse à leurs enfants. Il y a là un autre risque de dissolution du groupe : la lente érosion par carence de socialisation religieuse des jeunes générations. Cette socialisation ne se fait pas seulement par l'*instruction* religieuse, elle se fait aussi par les mouvements de jeunesse.

Dans les années 50 et 60, les mouvements de jeunesse protestants ont joué un rôle considérable dans la formation d'hommes et de femmes qui ont ensuite occupé, aussi bien dans la société que dans les églises, des postes de responsabilités. Quelles structures et quels projets offrent aujourd'hui le protestantisme aux jeunes lycéens, apprentis, étudiants... qui se débattent dans la quotidienneté morose de cette fin de siècle ? La question de la redéfinition et de la revivification des mouvements de jeunesse est à mon sens une des questions cruciales qui se pose aujourd'hui au protestantisme.

Divorce avec les intellectuels

Un autre point important est celui du *rapport avec les intellectuels*. Il y a un divorce relatif du protestantisme avec les intellectuels. Certes, pas avec tous les intellectuels qui, de près ou de loin, se situent dans le protestantisme ; il y a ce groupe d'intellectuels *organiques* (souvent des théologiens) qui jouent bien leur rôle d'élaborateurs conceptuels du discours protestant et d'intermédiaires entre la culture contemporaine et la culture protestante. Ces intellectuels participent peu ou prou à la définition du discours protestant légitime, ils exercent, même si c'est de façon modérée, une fonction *normative* ; ils sont en général très engagés dans les organismes dirigeants du protestantisme.

A côté de ces intellectuels d'église, toute une frange d'intellectuels ont un rapport plus ou moins lâche au protestantisme et participent d'assez près à la modernité culturelle et aux débats socio-politiques de l'heure. Ces intellectuels ont en général une position assez critique à l'égard des institutions ecclésiastiques et du discours protestant officiel, mais cela ne veut pas dire qu'ils se désintéressent de la tradition protestante.

Pour ces personnes manque dans le protestantisme un pôle non ecclésiastique et non théologique de vie intellectuelle (ce qui ne veut pas dire que la réflexion théologique en serait exclue) où pourrait se réanimer, loin de toute orthodoxie, le véritable débat d'idées dont le protestantisme a bien souvent été le cadre. Ce serait une des façons de répondre au défi que constitue le fait qu'environ deux millions de Français se déclarent proches du protestantisme, alors que les Eglises protestantes dénombrent moins d'un million de membres.

Le protestantisme français a souvent une vision trop homogénéisante de lui-même. Je ne pense pas ici principalement aux divers courants théologico-religieux qui traversent le protestantisme, mais à la *diversité sociale* du groupe protestant français et aux besoins socio-religieux différents qui s'y manifestent. A trop insister sur « l'homme protestant », on s'imagine que cet homme est le même aux six coins de l'Hexagone et dans les différents milieux sociaux. Or il n'est pas besoin d'être sociologue pour remarquer que les besoins socio-religieux du cadre supérieur réformé de Paris, de l'ouvrier luthérien du pays de Montbéliard, de l'instituteur réformé cévenol et du commerçant luthérien de Breuschwickersheim (Bas-Rhin), ont de très fortes chances d'être assez différents. La différenciation des attentes socio-religieuses suivant les milieux sociaux n'est pas, à mon sens, suffisamment prise en compte dans le protestantisme.

La protestation socio-religieuse dont le protestantisme est issu a engendré de nouveaux cadres de la croyance et de la pratique religieuses. Ces nouveaux cadres sont devenus orthodoxie. Le protestantisme saura-t-il retrouver sa vocation protestataire ? Si être chrétien de façon protestante peut aujourd'hui avoir un sens, c'est dans la tradition du libre examen et de la liberté qui en découle à l'égard de toute autorité, que celle-ci soit religieuse ou politique. A une époque où nous devenons de plus en plus dépendants de structures technico-bureaucratiques qui prennent en charge les différents aspects de notre existence, ce message protestant me paraît d'une singulière pertinence.

(*) Sociologue.

Déclin ou renouveau

par JEAN BAUBEROT (*)

LE sondage IFOP, dans l'ensemble, nous semble mettre en lumière la richesse des virtualités protestantes. Il reste que, par rapport à son passé, le protestantisme a, aujourd'hui, un impact assez faible dans la société française. Pourquoi une telle contradiction ?

Depuis sa reconstruction, après les persécutions de l'Ancien Régime, le protestantisme français a adopté, d'un point de vue sociologique, deux stratégies :

Une stratégie laïque a permis, au dix-neuvième siècle, une floraison d'œuvres d'éducation, de soins, d'assistance. La compétence et l'innovation ont été favorisées. Les protestants se sont montrés actifs dans des débats d'ampleur nationale (adoption de la première loi sociale ou mise en place de l'école laïque, par exemple).

Une stratégie œcuménique s'est d'abord manifestée dans le cadre de cette attitude favorable à la société laïque : ce n'est pas un hasard si les premiers groupes œcuméniques sont nés en milieu enseignant. Entre les années 30 et 60, l'« exemple protestant » a constitué un des éléments de l'évolution d'une partie des catholiques français, les aidant à découvrir qu'il était possible de rester chrétien et d'être socialiste, partisan de la contraception, défenseur d'une libre réflexion religieuse.

Après Vatican II, la stratégie laïque a été mise plus ou moins « en veilleuse » et l'œcuménisme s'est officialisé, ce qui a diminué l'originalité visible du protestantisme. De plus, depuis quelques années, l'œcuménisme lui-même marque le pas sans que les autorités protestantes en tirent grandes conséquences. Dès lors le protestantisme français apparaît un peu désorienté, hésitant, doutant parfois de sa spécificité et de son avenir.

En fait, nous estimons que le protestantisme a toujours, en France, une place qui lui appartient en propre. Il suffirait qu'il ose dire publiquement, avec sérénité et franchise, que — malgré rapprochement et nécessaire dialogue — il constitue encore aujourd'hui une manière de lire et de tenter de vivre l'Evangile autre que celle qui apparaît dominante dans l'Eglise catholique.

Trois aspects classiques du protestantisme nous semblent pouvoir actualisés.

L'affirmation de la transcendance de Dieu. Elle a conduit, au seizième siècle, à refuser les médiations religieuses entre le Dieu de Jésus-Christ et l'être humain, intercession des saints, culte marial, développement des images. Iconoclaste, le protestantisme ne doit pas admettre que la religion prenne des aspects par trop spectaculaires. Il a à rappeler l'abaissement de Jésus, face aux tentations de considérer une chef religieux comme une superstar.

La rationalisation de l'éthique. Au seizième siècle, le protestantisme, indique Max Weber, a refusé le « *va-et-vient catholique* » entre le péché, le repentir, la pénitence, l'absolution, suivi derechef du péché, pour exiger de ses fidèles une vie tout entière de « *bonnes œuvres* » érigées en un système cohérent et rationnel. Aujourd'hui la caractéristique du protestantisme reste de préconiser le choix éthique et non la sanctification de valeurs naturelles, de mettre en avant la responsabilité personnelle et non l'obéissance à des lois dictées par l'institution ecclésiastique. Semblable attitude est polémique face aux interdits émis par la hiérarchie catholique (mariage des prêtres, remariage des divorcés, contraception, etc...). Elle conteste aussi toute banalisation de l'éthique, danger qui menace gravement la société globale.

La valorisation de l'histoire. Au seizième siècle, le protestantisme a dévalorisé la vie monacale « hors du siècle » pour demander aux chrétiens d'accomplir leur vocation dans la vie professionnelle et publique. L'histoire — sans être sacralisée — est considérée comme un lieu privilégié du témoignage chrétien. Aujourd'hui, la société programmée tente de plus en plus d'imposer — religieusement — aux êtres humains une sorte de destin social : comment ne pas voir que le fichier informatique GAMIN, avec son critère d'« enfants à risques » fige, dès la naissance, l'avenir de certains humains (1) ? Le protestantisme doit rappeler avec force que Dieu a créé l'homme et la femme à son image, acteurs historiques puisque libres partenaires. Il lui faut refuser l'idolâtrie des machines, même quand elle prend des masques modernistes.

Ces affirmations sont des propositions d'un protestant. Il n'existe pas, dans cette confession, d'autorité normative. Elles devraient donc faire l'objet d'un vaste débat interne qui pourrait s'articuler autour du thème : « Obéissance et liberté ». L'obéissance au Dieu de Jésus-Christ amène la liberté face aux pouvoirs et aux contre-pouvoirs. Il faut leur résister dès qu'ils oublient leur caractère limité, faillible et révocable. Un tel débat pourrait aboutir — par exemple, en 1985, lors du troisième centenaire de la révocation de l'Edit de Nantes — à une interpellation publique de la société française et de ses fondements éthiques (2).

(*) Directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études (chaire d'histoire et de sociologie des protestantismes).

(1) Cf. A. Masson, *Mainmise sur l'enfance : genèse de la normatique*, Paris, Payot, 1980.

(2) Cf., au sujet de cette dernière proposition, notre article dans *Réforme* numéro 1772, 10 mars 1979.

BIBLIOGRAPHIE

Cinq villages luthériens dans la tempête révolutionnaire

L'HISTOIRE a raison de se méfier des vues cavalières ; les synthèses dignes de foi ne s'élaborent qu'au prix d'analyses de détail et de recherches patientes de documents significatifs enfouis dans les archives publiques et privées. C'est bien ce qu'a compris le pasteur René-Jacques Lovy, qui a consacré deux gros volumes à la destinée de cinq villages du « pays » de Montbéliard : Belverne, Clairegoutte, Etebon, Frédéric-Fontaine et Magny-Danigon pendant la Révolution française. Villages des bois, villages pauvres, peuplés de paysans-artisans, produisant peu de blé, mais jouissant avec tout le comté de Montbéliard d'une certaine liberté grâce aux franchises accordées avec une relative libéralité par les princes de Wurtemberg, qui avaient autorisé dès le seizième siècle l'implantation de la Réforme. Or ce régime prit fin en 1793 par l'annexion (officialisée en 1796) du comté à la France révolutionnaire.

De bons historiens du passé ont décrit l'adhésion enthousiaste des Montbéliardais à la France et à la Révolution. R.-J. Lovy détruit cette pieuse légende. En réalité, le changement d'appartenance nationale et de régime politique constitua pour les populations un choc. Ce n'est pas qu'avant 1793 la situation économique fût bien brillante, mais la Révolution ne l'améliora naguère, et ce n'est que sous l'Empire et la Restauration que commença l'essor industriel du pays. Nos cinq villages opposèrent une résistance passive aux nouvelles autorités — et une résistance plus active à la déchristianisation.

C'est le mérite de l'auteur d'avoir consacré ses meilleurs chapitres à la vie religieuse du pays pendant ces années difficiles. Le luthéranisme y avait profondément marqué les âmes, les coutumes et les mœurs. Ce luthéranisme n'était peut-être pas aussi typé que le laisse entendre le pasteur Lovy. Mais, en tout cas, il était hostile au déferlement du rationalisme, comme il avait été hostile au cours du dix-huitième siècle aux excès du piétisme.

Ce qui fait certainement le prix des travaux de Lovy, c'est que la vie religieuse n'est pas isolée des autres aspects de la vie quotidienne, telle qu'elle a été modelée par les transformations politiques et administratives introduites par la Révolution et par les conséquences économiques et sociales de l'annexion du comté de Montbéliard à la France. Si les autorités ecclésiastiques n'ont pas toujours compris la profondeur et le caractère irréversible des mutations qui s'opéraient, du moins beaucoup de pasteurs, par leur action personnelle aussi bien que par l'action des écoles, surent à la fois panser les plaies et adoucir la brutalité du changement.

Le lecteur regrettera peut-être que les documents souvent inédits publiés par R.-J. Lovy ne permettent pas toujours de voir vivre le « petit peuple ». Qu'ils patientent : l'auteur prépare un nouveau volume consacré à la population des quatre villages constituant la paroisse d'Etobon.

ROGER MEHL.

★ René-Jacques Lovy, *les Cinq Villages des bois et la Révolution française*, éditions Concordia, deux volumes, 925 pages. Chez l'auteur : 23, place de l'Eglise, Nanteuil-les-Meaux.



Le Monde

étranger

AMÉRIQUES

LES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES AUX ÉTATS-UNIS

M. JOHN ANDERSON A PARIS

La « différence » qui compte

M. John Anderson, candidat indépendant à la présidence des Etats-Unis, achève une tournée au Proche-Orient et en Europe. Il est arrivé à Paris mardi 15 juillet. Légèrement souffrant, il a dû annuler des rencontres avec M. Rocard et des économistes, mais il a pu s'entretenir avec MM. Barre, François-Poncet, Chaban-Delmas et Poher. Il part ce mercredi pour Londres, dernière étape de son voyage.

C'est autant pour s'instruire que pour se faire connaître que M. John Anderson, candidat indépendant à la présidence des Etats-Unis, fait la tournée européenne qui l'a conduit à Paris les 15 et 16 juillet. Tandis que, à Detroit, M. Ronald Reagan recevait la consécration unanime du parti républicain, son ancien rival aux premières « primaires » de l'année accomplit un voyage d'étude, qui parfait sur le terrain son éducation politique et lui assure une place, modeste mais digne, dans l'actualité américaine.

Qui est M. John Anderson et pourquoi veut-il « courir » en solitaire (1) ? Avant de se déclarer officiellement le 24 avril, l'idée était en l'air depuis quelques semaines. L'analyse du scrutin du Massachusetts, où il s'était classé brillant second, montrait qu'il avait le don de mobiliser la confiance d'une fraction importante de ces électeurs qui ne se reconnaissent ni dans le parti républicain ni dans le parti démocrate. Il découvrait subitement qu'il gagnait à être lui-même. Il s'en voudrait pour autant aujourd'hui de jouer le « troisième homme », celui qui se contente de gâcher les chances des candidats orthodoxes. *« Je ne serai pas le simple paratonnerre des insatisfaits »*, a-t-il répété à maintes reprises.

Il vise plus haut : se retrouver l'égal de ses concurrents. Il pense recruter son électorat dans l'énorme réservoir des abstentionnistes de tous bords. S'y joindraient naturellement les électeurs actifs que déprime la perspective d'avoir à choisir entre MM. Reagan et Carter et qui, désirant néanmoins remplir leur devoir électoral, se porteront sur une candidature plus engageante. En tout état de cause, M. Anderson pourrait bien ne pas aller jusqu'au bout de son aventure si, en septembre, il n'était pas arrivé à la conclusion que briguer la Maison Blanche n'avait rien de chimérique. Est-ce à dire que, s'il s'apercevait alors, sur la foi des sondages, qu'il ne pouvait espérer que jeter la pagaille dans le duel Reagan-Carter, il renoncerait à s'interposer ? L'hypothèse n'est pas gratuite, puisqu'elle repose sur les propos de M. Anderson et de son entourage, encore que, pour rallier les indécis, il soit préférable de faire preuve d'un esprit de décision prêt à l'obstination.

Quant au programme de M. Anderson, il n'est pas encore établi de façon définitive. Les positions personnelles du député de Rockford sont trop variées et nuancées — elles ont également évolué avec le temps — pour constituer un ensemble sur lequel coller une étiquette. Peut-être est-ce, à l'heure actuelle, un avantage. « Plates-formes » et « doctrines » relèvent d'un âge plus crédule. Avec M. Anderson, selon les propres termes de ses supporters, c'est la « différence » qui compte. S'agit-il du grain de sable qui fera sauter le mécanisme électoral américain ou d'une poussière que rejetera dans la petite histoire le courant de la force des choses ? C'est ce que nous saurons au plus tard le 4 novembre. — A. C.

(1) *Le Monde* du 25 avril a publié un portrait de M. Anderson.

● *La Communauté européenne* est prête à coopérer avec les Caraïbes en association avec le Venezuela et le Mexique, a annoncé le mardi 15 juillet à Caracas M. Claude Cheysson, membre de la commission exécutive de la C.E.E. Les modalités de cette aide, a précisé M. Cheysson, dépendent des souhaits et des conditions fixées par les Etats des Caraïbes, ainsi que de l'accord du Venezuela et du Mexique. M. Cheysson a également déclaré que l'Europe n'interviendrait pas dans les affaires de la région, *« à moins qu'on nous le demande »*.

Déjà, 250 millions de dollars ont été versés aux Etats de cette région lors des cinq premières années d'application de l'accord de Lomé, et la C.E.E. leur a acheté 450 000 tonnes de sucre à un tarif deux fois supérieur à celui du marché international, soit une aide indirecte de 400 millions de dollars. — *(A.F.P.)*

La convention républicaine a acclamé le sénateur Goldwater et accueilli avec quelque réserve M. Kissinger

De notre envoyé spécial

Detroit. — L'atmosphère s'est considérablement échauffée mardi 15 juillet, au cours de la deuxième journée de la convention républicaine. Les applaudissements ont été plus nourris, les ovations plus longues, les travées mieux remplies. Il y a eu davantage de banderoles agitées et de chapeaux jetés en l'air, et surtout les discours ont été plus mordants, frappés au coin d'une idéologie conservatrice sans cesse plus affirmée. En cette compétition qui s'est instaurée pour l'exploitation des valeurs d'extrême droite, la palme est revenue, sans conteste, au sénateur Barry Goldwater, adversaire malheureux de Lyndon Johnson à l'élection présidentielle de 1964.

Follement acclamé, plus longtemps que n'importe quel autre orateur, le sénateur de l'Arizona a apporté la preuve que l'âge (il est né en 1909) n'avait pas entamé ses convictions et que, à l'instar des ultras français du début du siècle dernier, il n'avait rien oublié ni rien appris. L'évolution de la société américaine, la modification des rapports de force dans le monde, n'existent pas pour lui. M. Goldwater ne se repent nullement d'avoir conduit, il y a seize ans, son parti à une des défaites électorales les plus cuisantes de son histoire. Il a le sentiment d'être justifié par l'actuelle convention. N'était-ce pas M. Reagan, alors peu connu, qui avait prononcé, en 1964, le plus vibrant discours en sa faveur et avait d'ailleurs acquis, à cette occasion, une notoriété nationale ?

Des huées pour l'ancien secrétaire d'Etat

Ce fut, en tout cas, un spectacle étonnant que celui de voir M. Goldwater, les cheveux blancs, appuyé sur des béquilles — à la suite d'un récent accident d'avion, — affirmer sans sourciller : *« Si nous avions eu un leader, la guerre du Vietnam n'aurait pas duré plus de quelques jours. »* D'une voix monocorde de prophète fatigué, le sénateur de l'Arizona a ajouté : *« Si notre gouvernement avait des tripes, aucun pays au monde n'oserait prendre des Américains en otages. »* Il a suggéré le rétablissement d'un organisme comparable à la commission d'enquête du Congrès sur les activités anti-américaines à l'époque de la « chasse aux sorcières » : *« Nous voulons connaître la vérité sur ceux qui vivent au milieu de nous, mais ne partagent pas nos valeurs »*, a-t-il déclaré.

Sa conclusion a fait passer un frisson sur l'assistance : *« En raison des forces qui travaillent contre nous, ceci pourrait bien être la dernière Convention républicaine... »*

M. Henry Kissinger a eu droit à un accueil plus réservé, quelques huées se mêlant aux applaudissements. Assez mal à l'aise, l'ancien secrétaire d'Etat reconnaissait que, *« en tant que parti formé d'individualistes, nous avons eu et continuerons d'avoir des divergences »*. Il a évité soigneusement d'évoquer le traité SALT 2 de limitation des armements stratégiques avec l'U.R.S.S. On sait qu'il a lui-même apporté un soutien nuancé à ce traité, que M. Reagan récuse et que M. Carter a renoncé pour le moment à faire ratifier par le Sénat. M. Kissinger n'a sans doute pas oublié, d'autre part, qu'il avait été la cible favorite des partisans de M. Reagan à la convention républicaine de Kansas-City en 1976, lesquels avaient fait adopter une résolution recommandant plus de *« moralité »* dans la conduite des affaires étrangères, ce qui constituait une condamnation transparente de sa politique jugée *« cynique »*.

Au cours d'une conférence de presse mardi matin, l'ancien secrétaire d'Etat a laissé entendre, à l'issue d'une rencontre avec l'ancien gouverneur de Californie, que tout était éclairci et que ses vues en politique étrangère étaient désormais *« compatibles »* avec celles de M. Reagan.

Certes, M. Kissinger était dans le ton de la convention en invoquant dans son discours la nécessité de *« mettre fin à la dérive, la confusion, la retraite et la faiblesse dans notre politique étrangère »*. Il ironisait sur *« l'extraordinaire résultat auquel est parvenue l'administration Carter d'avoir à la fois les pires relations avec nos alliés et nos adversaires, et les plus sérieux soulèvements dans le tiers-monde depuis la fin de la seconde guerre mondiale »*. Mais les remèdes qu'il propose et la vision qu'il offre vont plus loin que le seul rétablissement de la puissance américaine auquel se borne la plate-forme républicaine. *« Nous ne pouvons abandonner deux tiers de l'humanité à la misère, au féodalisme et au désespoir. Les Américains savent que notre propre sécurité et notre prospérité dépendent d'un monde de progrès, de coopération, de justice et de dignité humaine »*, a-t-il affirmé.

Les amis de M. Reagan ont préféré ne retenir de ce discours que ce qui leur convenait, le ralliement à la candidature de ce dernier, et la condamnation des *« errements »* de M. Carter : *« Que penser d'une politique qui propose d'abord de démilitariser l'océan Indien pour chercher ensuite à y établir partout des bases militaires ? Qui a proposé à nos alliés la bombe à neutrons, puis a retiré son offre ? Qui a promis en 1976 de réduire notre budget de défense, annulé ou reporté tous les projets hérités dans ce domaine de l'administration précédente et se berce maintenant de chiffres pour donner l'illusion d'un accroissement (...) ? Qui a oscillé entre les menaces et la renonciation à la force quand cinquante-trois Américains étaient gardés captifs par de soi-disant étudiants ? »*

Eviter la provocation

La tactique de M. Reagan semble d'ailleurs de prôner la conciliation aux délégués, tel le bouillant sénateur de Caroline du Nord, M. Jesse Helms, prêt à certains excès de langage en matière de sécurité nationale et de politique étrangère. Il s'agit, malgré les sentiments qu'on éprouve à l'égard de ce dernier, de ne pas répéter l'erreur commise en 1964 par M. Goldwater, qui était apparu comme un *« va-t-en guerre »*.

En politique intérieure également, le candidat républicain cherche plutôt l'accommodement une fois qu'il a obtenu ce qu'il voulait et évite la provocation. Il a eu des paroles conciliantes en recevant les déléguées favorables à l'adoption d'un amendement constitutionnel affirmant l'égalité entre les hommes et les femmes, il avait pourtant fait retirer la référence à cet amendement de la plate-forme électorale. Il avait refusé, en juin, de parler devant le congrès annuel de l'Association nationale pour le progrès des gens de couleur réuni à Miami ; il a invité, mardi, un des dirigeants de cette organisation, M. Benjamin Hooks à s'adresser à la Convention. Celui-ci a donc pu indiquer devant une assistance largement indifférente que le chômage des jeunes Noirs dans certaines grandes villes, telle que Detroit, atteignait 60 %.

Conformément à cette logique, M. Reagan devrait désigner un vice-président *« modéré »*. Le fait que M. George Bush, ancien directeur de la C.I.A., apparaisse comme tel en dit long sur la prédominance des conservateurs à la Convention. Le choix d'un colistier a d'autre part créé un quiproquo : M. Gerald Ford, qui avait été reçu mardi par le candidat républicain retranché dans ses appartements au soixante-neuvième étage de l'hôtel Renaissance Plaza, a affirmé à sa sortie que le poste de vice-président lui avait été proposé et qu'il l'avait refusé. M. Reagan a fait savoir peu après qu'il n'avait jamais formulé une telle offre à l'ancien président...

En attendant, la plate-forme du parti résolument à droite a été adoptée par la Convention. Elle est rigoureusement conforme au projet élaboré ces derniers jours (*le Monde* du 12 juillet). Elle propose notamment des réductions massives d'impôts, l'augmentation des dépenses militaires, la restauration de la peine de mort (d'ailleurs jamais formellement abolie), des coupes dans les dépenses gouvernementales, le relâchement des contrôles sur les armes à feu et un amendement constitutionnel interdisant l'avortement.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Chili

UN OFFICIER SUPÉRIEUR EST TUÉ DANS UN ATTENTAT

Santiago *(A.F.P., Reuter)*. — Un officier supérieur chilien, le lieutenant-colonel Roger Vergara, directeur de l'Ecole des services de renseignements militaires, a été assassiné le mardi 15 juillet dans un faubourg de Santiago alors qu'il se rendait à son travail.

L'officier circulait en voiture avec son chauffeur lorsque plusieurs inconnus armés ont tiré à la mitraillette sur son véhicule. Le chauffeur a également été tué et un passant blessé. Le commando a mené son action à partir d'un camion portant la raison sociale de la Compagnie nationale d'électricité (Endesa). Les membres du commando avaient revêtu la tenue des employés de la compagnie.

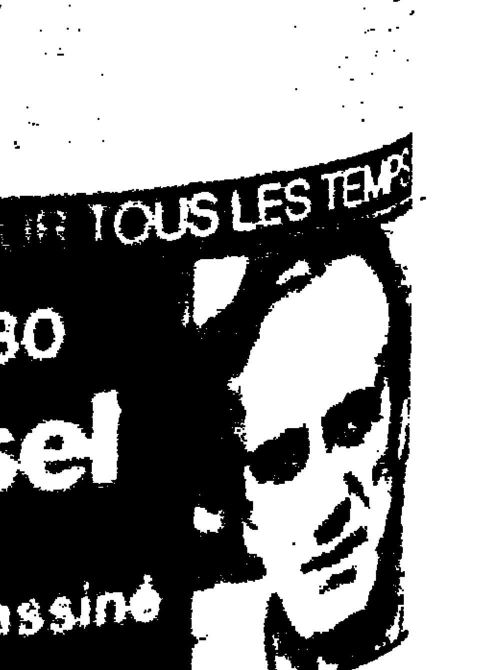
Le ministre de l'intérieur, M. Sergio Fernandez, a accusé les marxistes d'être responsables de l'assassinat, dont l'objectif, a-t-il déclaré, est de plonger à nouveau le pays dans le *« chaos »* et l'*« anarchie »* qui ont, selon lui, régné durant les trois années de gouvernement de l'Unité populaire.

Le président de la République, le général Pinochet, a pour sa part sévèrement critiqué, lors d'un rassemblement public, peu après l'attentat, *« les hommes politiques qui affirment qu'il est désormais nécessaire de rétablir le système politique traditionnel »* dans le pays. Le chef de l'Etat avait récemment décoré le lieutenant-colonel Vergara pour son rôle dans le coup d'Etat militaire du 11 septembre 1973.

Aucune organisation n'avait encore revendiqué le meurtre ce mercredi matin 16 juillet.

Guatemala

● LES COURS ONT ETE SUSPENDUS pour deux jours, le mardi 15 juillet, à l'université de San-Carlos de Guatemala à la suite d'une fusillade déclenchée par des inconnus sur le boulevard longeant le campus et au cours de laquelle cinq étudiants ont été tués et quinze autre blessés. — *(Reuter.)*



ASIE

Laos

Le blocus imposé par la Thaïlande contraint Vientiane à accroître sa dépendance à l'égard d'Hanoï

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Bangkok. — Le blocus économique imposé par la Thaïlande au Laos, à la suite d'un incident frontalier (*le Monde* du 8 juillet), se prolonge depuis trois semaines, tout au long des 1 400 kilomètres de la frontière commune aux deux pays. Bangkok continue à exiger, comme condition préalable à une réouverture des points du transit commercial, que le gouvernement de Vientiane endosse la responsabilité de l'incident naval survenu le mois dernier sur le Mékong, et qui avait coûté la vie à un officier de marine thaïlandais. Chaque partie, comme toujours en pareil cas, accuse l'autre de provocation, et l'examen des faits cède le pas aux campagnes d'invectives. Les Laotiens, qui ont fait plusieurs tentatives pour négocier la levée d'une mesure affectant gravement leur économie (l'une des plus sous-développées qui soit), accusent les Thaïlandais d'avoir agi délibérément pour pouvoir fermer la frontière. Ils précisent que Bangkok n'a pas cherché à négocier, comme le prévoient les textes réglesant les relations entre les deux pays, notamment en cas d'incidents frontaliers. Selon Vientiane et ses alliés vietnamiens, il s'agirait d'une manœuvre s'inscrivant dans la stratégie de tension et de provocations que la Thaïlande, avec le soutien de la Chine et des Etats-Unis, est accusée d'exercer sur l'ensemble de l'Indochine pour affaiblir les régimes associés à Hanoï.

A l'opposé, la Thaïlande et ses alliés chinois veulent voir dans ce nouvel incident la main de Hanoï et celle de Moscou. L'agence Chine nouvelle affirme que les forces armées laotiennes « *ont entrepris, sur les ordres de Hanoï, des manœuvres militaires combinées le long de la frontière lao-thaïlandaise avec le support de blindés et d'avions de fabrication soviétique* ».

Cependant, des voyageurs rentrés ces jours derniers du Laos indiquent que « *tout est calme* » le long du Mékong, et aucune information indépendante n'est venue pour le moment confirmer l'existence de ces manœuvres. Ce qui est clair, c'est que, dans le contexte d'un regain de tension aux frontières de l'Indochine, tension exacerbée par le conflit cambodgien, des propagandes opposées s'efforcent désormais de donner au moindre incident les proportions d'un *casus belli*. Les justifications ne manquent d'ailleurs pas, de part et d'autre : il y a des années, en fait depuis la prise du pouvoir par les communistes laotiens en 1975, que Vientiane et Hanoï accusent certains milieux militaires thaïlandais de prêter main forte à des réfugiés laotiens établis en Thaïlande et de leur fournir les moyens nécessaires à des opérations de sabotage, d'espionnage, de pillage et de contrebande en territoire laotien.

De leur côté, les Thaïlandais accusent les communistes laotiens et vietnamiens de continuer, en dépit des promesses faites en 1978 par M. Pham Van Dong aux dirigeants de Bangkok, à soutenir certains groupes communistes thaïlandais qui rejettent l'obédience chinoise du parti communiste de Thaïlande (P.C.T.). Les militaires thaïlandais estiment que les communistes indochinois n'ont pas abandonné leurs visées historiques sur les quatorze provinces du nord-est thaïlandais incorporées au royaume de Siam au début du siècle dernier.

Une opération de contrebande

Dans le cas présent, il semble bien que toute l'affaire se résume, initialement, à une opération de contrebande dans laquelle un trafiquant thaïlandais aurait été tué en territoire laotien, dans des circonstances obscures. C'est en tentant de récupérer le corps de la victime qu'une vedette de la marine fluviale thaïlandaise aurait pénétré dans les eaux territoriales laotiennes et provoqué une riposte. Le gouverneur de la province thaïlandaise de Nong-Khai avait d'ailleurs accrédité cette version.

Le blocus, imposé en contravention des conventions relatives aux enclaves (le Laos n'a pas de débouchés maritimes) n'affecte pas seulement l'économie laotienne et les relations entre Bangkok et Vientiane. Il pénalise également les diplomates et les représentants des Nations unies en poste au Laos : il paralyse les livraisons d'aide alimentaire et d'équipements fournis par divers gouvernements et agences de l'ONU et constitue, d'autre part, un manque à gagner pour tous les transitaires, transporteurs et commerçants thaïlandais des régions frontalières qui approvisionnent le marché laotien en biens de consommation.

Enfin, cette politique de représailles économiques, utilisée déjà à plusieurs reprises par les Thaïlandais, risque fort à terme d'avoir des effets contraires à ceux qui sont recherchés en réduisant l'influence politique et économique de Bangkok au Laos et, incidemment, en favorisant l'exode des réfugiés. C'est ce que l'ancien premier ministre, le général Kriangsak, avait cherché à éviter en favorisant l'établissement, l'an dernier, d'un climat de détente qui a subsisté jusqu'au mois dernier. En effet, la politique thaïlandaise contraint le Laos, sous peine d'asphyxie, à accroître dans tous les domaines sa dépendance à l'égard de Hanoï et de Moscou. Vientiane et Hanoï accélèrent d'ailleurs la construction d'une route, doublée d'un pipe-line, reliant la capitale laotienne à la province maritime vietnamienne de Nghe-Tinh.

R.-P. PARINGAUX.

Inde

L'AGITATION DANS L'ÉTAT DE L'ASSAM

Les étudiants autochtones appellent à une « révolution totale »

New-Delhi (*A.F.P.*). — Le Syndicat des étudiants de l'Assam (AASU) a lancé, le mardi 15 juillet, un appel à une « *révolution totale* » et menacé cet Etat du nord-est du pays de sécession s'il n'obtient pas gain de cause dans le conflit qui l'oppose aux immigrants « étrangers », originaires du Bangladesh, du Népal mais aussi de l'Etat indien du Bengale Occidental, formé principalement de Bengalis.

Un document en trente-six points, intitulé *Conduite pour une révolution totale en Assam*, est distribué secrètement par l'AASU, qui dirige le mouvement d'agitation depuis dix mois. Il appelle à la formation d'une « *société secrète à différents niveaux, disposant de locaux clandestins et dépendant d'une seule autorité, avec une discipline stricte* ». Les membres de la société secrète seraient chargés d'identifier les politiciens, fonctionnaires, commerçants et ouvriers « *étrangers* » pour les traduire devant des « *tribunaux locaux* » semblables à ceux qui ont été instaurés en Iran par les partisans révolutionnaires de l'ayatollah Khomeiny.

Manifestement au courant de cet appel, le ministre fédéral de l'intérieur, M. Zail Singh, a déclaré, mardi 15 juillet, au Parlement de New-Delhi, que le gouvernement était en mesure d'écraser « *non pas une ou deux, mais des centaines* » de révoltes de ce type, si elles portaient atteinte à l'intégrité et à la souveraineté du pays.

Le « *document-guide* » de l'AASU appelle également à la collecte de fonds pour la société secrète, à l'isolement des groupes de « colons » bengalis en coupant les routes et les voies ferrées et à la formation d'un front commun avec les rebelles indépendantistes des Etats voisins : Nagaland, Meghalaya, Arunachal-Pradesh et Tripura. La circulaire prend notamment pour cibles les étudiants, les organisations culturelles et religieuses ainsi que les cinémas et les commerces bengalis. Elle demande un « *boycottage des Bengalis de toutes les manières possibles* » et leur attaque jusque dans les endroits publics. Enfin le document exige que toutes les affaires de l'Etat soient aux mains des autochtones assamais.

—

● *Deux journalistes français*, Rémy Favret de *Libération* et Pierre Toutain de *Paris-Match*, ont été arrêtés, le 14 juillet, en Assam, où ils étaient entrés quatre jours auparavant sans le permis spécial requis par les autorités. Ils pourraient faire l'objet d'une mesure d'expulsion après être comparus devant un magistrat. — (*A.F.P.*)

DIPLOMATIE

LA SITUATION EN AFGHANISTAN

Selon l'agence Tass

LES INFORMATIONS SUR LES RAIDS SOVIÉTIQUES AUTOUR DE KABOUL SONT « L'ŒUVRE DE FALSIFICATEURS AMÉRICAINS ET CHINOIS »

Le département d'Etat a déclaré, mardi soir 15 juillet, que les forces soviétiques avaient intensifiée les bombardements de villages, contraignant des milliers de personnes à fuir Kaboul, où elles n'ont pu pénétrer en raison des contrôles de sécurité rigoureux autour de la capitale. *Nous ne savons pas si ces actions sont en représailles à la suite d'attaques de maquisards ou pour intimider les populations locales* », a déclaré le porte-parole du département d'Etat, M. J. Trattenr. Il a ajouté : « *Nous pensons que ces bombardements représentent une décision consciente de la part des Soviétiques, qui modifient leur tactique devant la facilité avec laquelle les résistants se meuvent à l'intérieur du pays.* » Cependant, le porte-parole n'a pas précisé si les bombardements avaient fait « plusieurs milliers » de victimes parmi la population, comme l'avaient rapporté les agences occidentales à New-Delhi, citant des déclarations de sources diplomatiques proches de celles de M. Trattner (*le Monde* du 16 juillet). Celui-ci a seulement indiqué que les réfugiés campaient au xenvirons de la capitale afghane.

Mardi, l'agence soviétique Tass avait démenti « *catégoriquement* » ces informations et les avait qualifié « *d'inventions* » faisant partie de la « *politique de désinformation à laquelle à recours l'impérialisme américain pour gêner certaines tendances à l'amélioration qui se sont manifestées dans cette région* ». Tass affirme que ces informations étaient l'œuvre de « *falsificateurs américains et chinois* » ayant apparemment l'intention de jeter « *une ombre sur la politique étrangère pacifique de l'Inde* », qui entretient de bonnes relations avec l'U.R.S.S.

● AU CAIRE, le président Sadate a déclaré dans une interview au *Reader's Digest* : « *Les Etats-Unis, face à la crise d'Afghanistan, ne devraient en aucun cas, surtout en ce moment, adopter une politique d'hésitation, politique très dangereuse car elle permet à l'U.R.S.S. d'obtenir des gains jour après jour.* »

● A NEW-DELHI, le ministre des affaires étrangères, M. Rao, a exprimé la crainte que le conflit en Afghanistan ne soit préjudiciable à la situation dans toute la région et ne conduise à un affrontement es grandes puissances « à notre seuil ». Il a fait cette déclaration au cours d'un dîner offert le 15 juillet en l'honneur du ministre pakistanais des afaires étrangères, M. Agha Sahi, en visite en Inde. Celui-ci a déclaré que l'intervention soviétique en Afghanistan constituait une menace sérieuse pour la région. Le problème afghan a dominé les entretiens indo-pakistanais, les premiers au niveau ministériel, depuis fin décembre. — (*U.P.I., A.F.P.*)

CE QUE L'AMBASSADEUR DE FRANCE N'A PU DIRE A LA TÉLÉVISION SOVIÉTIQUE

Après l'annulation de la déclaration que devait prononcer l'ambassadeur de France à Moscou à la télévision soviétique à l'occasion du 14 juillet, le Quai d'Orsay a publié, mardi 15 juillet, la communication suivante (nos dernières éditions du 16 juillet) :

« *L'usage s'est établi, depuis plusieurs années, qu'à l'occasion du 14 juillet l'ambassadeur de France à Moscou s'adresse sur les écrans de la télévision soviétique à la population de l'U.R.S.S.*

» *Le texte que se proposait de lire M. Froment-Meurice comportait un passage consacré à l'actualité internationale. Il y indiquait notamment que* « la situation internationale s'est aggravée depuis six mois » ; *que* « les points de vue des gouvernements de nos deux pays se sont éloignés sur les causes de cette aggravation, notamment en ce qui concerne l'Afghanistan » ; *et que la France était prête à* « rechercher une solution pratique à ce problème qui permette l'évacuation des forces armées soviétiques d'Afghanistan ».

» *Ce passage ayant été censuré par les autorités soviétiques, l'ambassadeur a, à juste titre, décidé de renoncer à prononcer son allocution plutôt que d'en modifier le contenu.*

» *Toute autre attitude aurait pu en effet donner à penser que le gouvernement français avait modifié le jugement qu'il porte et la position qu'il a prise sur l'intervention militaire soviétique en Afghanistan. Ce n'est pas le cas. L'intervention soviétique demeure à ses yeux inacceptable et le retrait complet des troupes soviétiques constitue un élément indispensable d'une solution conforme au droit des peuples afghans et aux exigences de la détente et de la paix internationales.* »

La France n'est pas favorable à la convocation d'une session de l'ONU sur la Palestine

L'Afghanistan et le projet de session spéciale de l'Assemblée des Nations unies sur la Palestine (à partir du 22 juillet), ont fait l'objet de l'entretien qu'ont eu, mardi 15 juillet, le président Giscard d'Estaing et M. François-Poncet, ministre des affaires étrangères avec le secrétaire général de la conférence islamique, M. Chatti. Ces mêmes sujets ont vraisemblablement été évoqués au cours de l'audience qu'a accordé le président de la République à l'ambassadeur d'Arabie Saoudite, M. Al Hujailan.

Rappelant que les « représentant du régime de Kaboul » n'étaient pas venus à la réunion souhaitée par la conférence islamique, à Genève, avec les représentant de la résistance afghane, M. Chatti a déclaré en quittant l'Elysée : « *Nous ne désespérons pas de rencontrer les représentants du régime de Kaboul. Nous continuons d'essayer d'avoir des contacts avec eux en tant que partie politique dans le conflit.* »

Au sujet de la réunion de l'assemblée de l'ONU sur la Palestine, M. Giscard d'Estaing a vraisemblablement fait part des réserves juridiques de la France sur la procédure choisie et de son scepticisme quant à son efficacité sur le fond. La réunion d'une session spéciale est demandée par le Sénégal, en tant que président du comité de l'ONU « *pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien* », à la suite du veto opposé par les Etats-Unis le 30 avril à une résolution prévoyant l' « *établissement d'un Etat palestinien indépendant* ».

Le Sénégal invoque la résolution de l'assemblée dite Unis pour la paix, adoptée le 3 novembre 1950, après le déclenchement de la guerre de Corée, et patronnée par les Etats-Unis pour « court-circuiter » le Conseil de sécurité. Cette résolution, contrairement à l'esprit de la charte de l'ONU, autorise l'assemblée, en cas de blocage du conseil par un veto, à prendre sur la question litigieuse « *les recommandations appropriées* », y compris « *l'emploi de la force* ».

La demande sénégalaise obtiendra, sans doute, la majorité requise pour convoquer l'assemblée « *dans les vingt-quatre heures* », en dépit de l'hostilité des Etats-Unis, qui voient la procédure qu'ils ont inventé se retourner contre eux.

La France, qui tient à maintenir la prépondérance du conseil de sécurité (à la fois par réalisme et par ce qu'elle y dispose du veto), n'est pas non plus favorable à cette procédure, sans être formellement opposée à la réunion spéciale. Sur le fond, elle regrette surtout que les Arabes s'apprêtent à soumettre une résolution beaucoup trop radicale, qui exigera, sous peine de sanctions, l'évacuation des territoires occupés par Israël « *avant le 1 5novembre* ». Une telle résolution n'a aucune chance d'avoir une suite. La France souhaite, en revanche, voter, avec les autres Européens, une résolution se prononçant, conformément àla déclariton du Conseil européen de Venise, pour la reconnaissance simultanée du droit des Palestiniens à l'autodétermination et de celui d'Israël à la sécurité.

MAURICE DELARUE.

—

● *M. Ceausescu*, président de la République roumaine, fera une visite officielle en France du 23 au 26 juillet prochains, a annoncé mardi 15 juillet un communiqué de l'Elysée. Le chef de l'Eat roumain sera accompagné de Mme Ceausescu.

A TRAVERS LE MONDE

Angola

● LES TROUPES SUD-AFRICAINES ont mené une attaque de « *grande envergure* », contre la ville de Calai, dans la province angolaise du Kuando-Kubango, sur la frontière namibienne, a affirmé, mardi 15 juillet, un communiqué du ministère angolais de la défense. L'attaque se serait soldée par la mort de cinq soldats sud-africains et la destruction de deux canots, que les troupes de Pretoria auraient utilisés pour tenter de traverser le fleuve Kubango. Les Sud-Africains avaient lancé, pendant trois semaines, en juin, plusieurs opérations contre les bases arrière de la SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain), situées dans le sud angolais. — (*A.F.P.*)

● DEUX RELIGIEUSES appartenant à la congrégation des Sœurs du très Saint-Sauveur de France, sœurs Thérésa Marie (de nationalité française), et Gemma (de nationalité allemande), capturées le 24 novembre 1979 par les forces de l'UNITA (Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola), sont arrivées lundi 14 juillet à Dakar. Les deux religieuses servaient à la mission catholique MUPA, au chef-lieu de la province angolaise de Cunene, à 30 kilomètres de la frontière namibienne. Elles ont passé huit mois dans les « bases » de l'UNITA et ont parcouru à pied 1 500 kilomètres, en deux mois, dans la forêt avant d'être libérées. — (*Reuter.*)

Argentine

● LE HAUT COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES POUR LES REFUGIES (H.C.R.) ne cache pas son inquiétude devant le silence opposé par les chefs d'Etats péruvien et bolivien aux télégrammes qu'ils leur avait adressés au sujet de trois réfugiés argentins, Mmes Noémie Esther Gianotti et Julia Inès Santos, et M. Julio Ramirez. Réfugiés au Pérou, ils y avaient été arrêtés le 12 juin pour des « *motifs de sécurité nationale* ». Ils auraient été, selon le gouvernement de Lima, expulsés vers la Bolivie le 17 juin. Or, non seulement personne n'a jamais eu connaissance de la présence de ces trois Argentins sur le sol bolivien, mais, selon certains témoins, les cadavres de Julia Inès Santos et d'un de ses compatriotes, également réfugié politique mais dont l'identité n'a pas été confirmée par le H.C.R., auraient été trouvés au Pérou. — (*Corresp.*)

● Le PRESIDENT VIDELA a annulé le voyage qu'il devait effectuer au Pérou pour assister, le 28 juillet, à l'installation du président Fernando Belaunde, a-t-on annoncé officiellement le mardi 15 juillet à Buenos-Aires. Selon le quotidien *Clarin*, cette annulation est due à la crainte de manifestations éventuelles contre le général Videla après la disparition de plusieurs réfugiés argentins à Lima. —

Comores

● CINQ JOURS APRES LA DISSOLUTION DU GOUVERNEMENT comorien (*le Monde* du 9 juillet), le président Ahmed Abdallah a désigné un nouveau cabinet. M. Salim Ben Ali demeure premier ministre et le gouvernement compte deux nouveaux membres : MM. Abderemane Mohamed (justice et information), et Ali Mohamed (affaires musulmanes). —

Corée du Sud

● LA CAMPAGNE DE « PURIFICATION » se poursuit en Corée du Sud. Après plusieurs centaines de membres de la haute administation, la semaine dernière, 4 760 fonctionnaires de rang inférieur ont été congédiés pour corruption mardi 15 juillet. Parmi les personnes concernées par cette nouvelle purge, il y a 1 350 officiers de police, 520 fonctionnaires des douanes et plus de 1 500 fonctionnaires de province. Le ministre chargé de

El Salvador

● LE PROJET D'ASSISTANCE MILITAIRE DES ETATS-UNIS AU SALVADOR « *pourrait aggraver la vague de meurtres et de tortures dont sont victimes les paysans et opposants présumés au gouvernement salvadorien* », estime l'organisation Amnesty International dans une lettre adressée, mercredi 16 juillet, au secrétaire d'Etat américain, M. Edmund Muskie. Rappelant que depuis janvier dernier deux mille personnes ont été tuées ou ont « *disparu* » alors qu'elles se trouvaient entre les mains des forces de l'ordre, Amnesty demande à M. Muskie de reconsidérer le projet d'aide militaire au Salvador de 5,5 millions de dollars prévu pour 1981.

Par ailleurs, dix-huit personnes, dont une femme enceinte, ont été torturées et massacrées à la machette, mardi 15 juillet, par les terroristes d'extrême droite. Vingt-sept personnes au total ont été victimes de la violence politique au Salvador durant les dernières vingt-quatre heures. — (*A.F.P., U.P.I.*)

Grande-Bretagne

LA MODERNISATION DE LA FORCE DE DISSUASION

Londres achètera aux États-Unis le missile sous-marin Trident

Le problème des armements eurostratégiques a fait l'objet, mardi 15 juillet, d'entretiens à Bruxelles entre M. Warren Christopher, secrétaire d'Etat adjoint américain, et les membres du conseil atlantique convoqués en réunion spéciale. M. Christopher a confirmé au cours d'une conférence de presse que les discussions préliminaires envisagées avec Moscou devraient porter dans une phase initiale sur les engins à longue portée basés à terre, mais que les autres systèmes américains dits « avancés » ne doivent pas y être inclus.

M. Helmut Schmidt, qui recevait mardi à Bonn M. Pierre Werner, premier ministre du Luxembourg, a réaffirmé pour sa part son désir de voir l'OTAN moderniser ses forces nucléaires et s'est dit « préoccupé par les hésitations de certains pays d'Europe occidentale à ce sujet ». Le chancelier faisait allusion aux Pays-Bas, qui n'ont pas encore pris position sur l'installation de missiles de croisière américains, et à la Belgique, qui a une nouvelle fois ajourné sa décision : une délégation de fonctionnaires belges séjourne à Moscou, où elle a eu mardi des entretiens à ce sujet.

Par ailleurs, la Grande-Bretagne a décidé d'acheter le missile américain Trident, en remplacement de l'engin Polaris qui équipait sa force de dissuasion. Dans une lettre adressée à M. Carter, Mme Thatcher écrit : « A l'exception des cas où le gouvernement britannique pourrait décider que les intérêts suprêmes du pays sont en jeu, la force qui succédera aux Polaris sera utilisée conformément aux objectifs de défense internationale de l'alliance atlantique. » Un communiqué de l'OTAN précise à ce sujet que cette force « sera affectée à l'OTAN » et que « ses objectifs seront déterminés par le commandant suprême des forces alliées en Europe (Saceur), tout comme la force actuelle des fusées Polaris ».

De notre correspondant

Londres. — La Grande-Bretagne va engager un programme de 5 milliards de livres (près de 50 milliards de francs) destiné à renouveler sa force de dissuasion d'ici au milieu des années 90. M. Pym, ministre de la défense, a annoncé, mardi 15 juillet, aux Communes que le gouvernement avait décidé de construire quatre nouveaux sous-marins et de les équiper de missiles Trident-I afin de remplacer quatre submersibles porteurs d'engins Polaris, jugés dépassés. Le gouvernement se réserve la possibilité de construire un cinquième sous-marin.

Les nouveaux submersibles seront armés, comme leurs prédécesseurs, de seize engins balistiques. Mais, contrairement aux Polaris, les Trident seront munis de huit têtes nucléaires à guidage indépendant (M.I.R.V.) capables d'atteindre autant de cibles différentes dans un rayon de 4 000 milles marins, soit plus de 7 000 kilomètres (la portée des Polaris est de 2 880 milles).

Les missiles proprement dits, d'un coût total d'environ 1 milliard de livres, seront construits aux Etats-Unis, mais les ogives nucléaires seront de fabrication britannique. Après l'achat de ces missiles aux Américains, a souligné M. Pym, le système Trident sera totalement contrôlé, sur le plan opérationnel, par la Grande-Bretagne.

Le marché entre Londres et Washington a été réalisé grâce à un échange de lettres entre Mme Thatcher et M. Carter, dans des termes qui ressemblent de très près à ceux de l'accord signé en 1962 à Nassau, dans les îles Bahamas, par MM. Kennedy et McMillan. A l'époque, les Etats-Unis avaient décidé d'abandonner la production des fusées Skybolt que leur avaient commandées les Britanniques, et avaient proposé à ceux-ci de s'équiper de missiles Polaris. Le nouveau marché contient cependant une clause absente de l'accord de Nassau : les Etats-Unis se sont engagés à acheter des missiles britanniques Rapier, d'une valeur totale de 165 millions de livres, pour assurer la défense de sept de leurs bases du Royaume-Uni.

Un tollé dans l'opposition

La déclaration de M. Pym aux Communes a été généralement bien accueillie par les députés conservateurs, mais a provoqué un tollé dans l'opposition. M. William Rodgers, porte-parole du Labour pour les questions de défense, s'est déclaré « *profondément sceptique* » sur le bien-fondé du choix des Trident, dont il a souligné le coût élevé. M. Rodgers a exprimé la crainte que le nouveau programme de dissuasion ne soit réalisé aux dépens d'autres secteurs de la défense nationale, rejoignant en cela certains députés conservateurs. Pour « désarmer » une telle critique, l'administration de M. Pym avait pourtant publié un document affirmant que le programme Trident n'absorberait que 5 % du budget de la défense nationale. Etait-ce également par souci tactique que M. Pym avait annoncé, la veille, que le gouvernement avait décidé de consacrer 1 milliard 300 millions de livres à la modernisation des forces britanniques classiques ?

D'autres voix, autrement plus sévères que celle de M. Rodgers, se sont élevées des bancs travaillistes pour qualifier d'« *insulte à l'humanité* » la décision gouvernementale. M. Donald Stewart, leader des députés nationalistes écossais, a accusé le cabinet d'agir à l'encontre des buts fondamentaux d'une société civilisée et de faire passer « *les canons avant le beurre* ». Quant aux libéraux, ils ont réaffirmé leur totale opposition au principe même de dissuasion nucléaire.

Le *Daily Telegraph* (conservateur) ajoute sa voix au chœur des députés tories pour féliciter Mme Thatcher d'avoir donné « *un autre exemple de son courage et de sa capacité à gouverner* ». *Le Guardian* (libéral) estime, au contraire, que le choix du premier ministre « *est mauvais, tant du point de vue du coût que des objectifs stratégiques* ». En outre, le journal déplore l'absence de débat public sur la question. Le *Times* évite de prendre position, estimant que la preuve reste à faire de la supériorité de telle arme sur telle autre.

Il y a une semaine, le colonel Alford, de l'Institut international des études stratégiques (I.I.S.S.) avait plaidé la cause des missiles de croisière américains devant la commission de la défense de la chambre des Communes. L'I.I.S.S. considère, certes, que le Trident-I est l'arme la plus apte à prendre la relève des Polaris, mais il craint que son coût ne mette en péril l'avenir des forces conventionnelles britanniques. — *(Intérim.)*

Chypre

LES POURPARLERS INTERCOMMUNAUTAIRES VONT REPRENDRE A TRIPOLI

Nicosie *(A.F.P., Reuter).* — MM. Spyros Kyprianou et Rauf Denktash, respectivement présidents de la République de Chypre et de l'« Etat fédéré turc » de l'île, ont accepté de se rencontrer à nouveau, à une date qui doit être précisée ultérieurement, pour tenter de trouver une solution négociée à la situation créée par le débarquement turc de juillet 1974 dans le nord de Chypre. Cette rencontre aura lieu à Tripoli, à l'invitation du colonel Kadhafi, et sous le contrôle de M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations unies.

D'autre part, un incident gréco-turc a eu lieu mardi 15 juillet dans le port de Rhodes, nous signale notre correspondant à Ankara. Le premier bateau turc qui rouvrait la ligne régulière entre le port turc de Marmaris et l'île grecque n'a pu accoster. Plusieurs milliers de manifestants entendaient protester contre la présence de l'armée d'Ankara dans tout le nord de Chypre. A la suite d'une démarche de l'ambassadeur de Turquie à Athènes, le ministre grec des affaires étrangères, M. Mitsotakis, a exprimé ses regrets, et assuré que des instructions avaient été données pour que de tels incidents, qui compromettent le rétablissement des liaisons entre les deux pays, ne se reproduisent pas.

● *Liaisons aériennes entre la Turquie et la Grèce.* — Interrompues en 1974 au moment de la crise chypriote, les liaisons aériennes entre la Grèce et la Turquie ont été rétablies le 14 juillet. La levée des interdictions de survol de la mer Egée permet de programmer désormais un vol Istanbul-Athènes aller et retour, tous les lundis, mercredis et vendredis. — *(Reuter.)*

Turquie

UN DÉPUTÉ DU PARTI RÉPUBLICAIN DU PEUPLE EST ASSASSINÉ A ISTANBUL

(De notre correspondant.)

Ankara. — M. Abdurrahman Koksaloglu, député du parti républicain du peuple d'Istanbul, a été tué mardi 15 juillet en fin d'après-midi par deux jeunes inconnus alors qu'il se trouvait au siège de son entreprise commerciale, située en plein centre de la ville. C'est la première fois qu'un parlementaire est victime de la vague de violence que connaît actuellement la Turquie.

Le ministre de l'intérieur, M. Gulcigil, a condamné l'attentat et regretté une fois de plus l'escalade de la violence, ajoutant cependant qu'il n'était pas encore établi de manière certaine s'il s'agissait d'un crime politique. Mais l'entreprise de M. Koksaloglu, personnalité relativement peu connue du grand public, avait déjà été plastiquée il y a sept mois, et son gendre, lui aussi membre actif du P.R.P., avait été blessé à la jambe lors d'un attentat en juin dernier.

Quel que soit le véritable mobile du meurtre, il est évident que l'immunité relative dont semblaient jouir jusqu'à présent les parlementaires touche à sa fin. Tandis que les forces de l'ordre déclenchaient une vaste opération à Istanbul pour tenter de retrouver les coupables, M. Ecevit, chef du P.R.P., a déclaré que le meurtre du député démontrait « *la gravité du danger auquel se trouve confrontée la démocratie parlementaire dans le pays* ».

A. U.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
282 F	331 F	461 F	590 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
367 F	661 F	956 F	1 250 F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
234 F	396 F	558 F	720 F
II. — SUISSE - TUNISIE			
259 F	506 F	723 F	940 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Suisse

Les autorités semblent désorientées devant le mouvement de mécontentement des jeunes

De notre correspondant

Berne. — Zurich n'en finit pas de s'interroger sur les raisons profondes des manifestations de jeunes qui troublent depuis déjà six semaines son opulente quiétude. Policiers et manifestants se rejettent mutuellement la responsabilité des affrontements qui les ont opposés pendant douze heures dans la nuit du 12 au 13 juillet (*le Monde* du 15 juillet). Ces heurts ont fait trois blessés parmi les protestataires, et ont donné lieu à cent trente arrestations. Plusieurs magasins et restaurants ont été mis à sac et dévalisés.

L'intransigeance de la police est généralement approuvée par la presse conservatrice, qui accuse notamment les autorités de s'être montrées trop complaisantes à l'égard des jeunes mécontents. En revanche, le quotidien indépendant *Tages Anzeiger* se demande pourquoi les autorités, qui avaient jusqu'ici laissé faire, ont soudain décidé de disperser la manifestation du samedi 12 juillet. La presse socialiste reproche au conseil municipal de jouer sur deux tableaux et d'avoir engagé des forces de police disproportionnées.

Tout avait commencé samedi après-midi quand quelque trois cents jeunes gens étaient descendus dans la rue pour réclamer une amnistie en faveur de deux cent soixante-dix de leurs camarades, et dont soixante étaient encore détenus, poursuivis à la suite des précédentes manifestations. Arrivés au centre de la ville, les manifestants se sont heurtés à un barrage d'environ trois cents policiers casqués et munis d'équipements antiémeutes. Après leur avoir donné une minute pour quitter les lieux, les forces de l'ordre ont chargé, faisant usage de lances à eau et de grenades lacrymogènes pour disperser les contestataires. La police est ensuite intervenue dans différents endroits de la ville pour démanteler des barricades.

Pour une affaire d'opéra

Ce brusque réveil d'une partie de la jeunesse zurichoise avait été déclenché par un projet de rénovation de l'opéra de la ville. Une semaine avant l'adoption, par référendum, d'un crédit de 61 millions de francs suisses, une manifestation de protestation avait provoqué de violents accrochages dans la nuit du 30 au 31 mai. Contestant le « *caractère élitiste* » de l'opéra, les manifestants réclamaient en même temps la transformation d'une usine désaffectée en centre de réunion pour les jeunes. Après plusieurs manifestations, une solution semblait s'ébaucher par l'intermédiaire du parti socialiste, qui s'était engagé envers le conseil municipal à assumer provisoirement la responsabilité des entrepôts désaffectés. Le mouvement de mécontentement est d'autant moins compréhensible pour les autorités que les jeunes ne se réclament d'aucune idéologie et qu'ils rejettent obstinément toute forme d'organisation ou de hiérarchie.

Ces jeunes gens en colère, à la différence de ceux de 68, se recrutent dans des milieux modestes, parmi les apprentis, les marginaux ou les chômeurs, plus que parmi les étudiants. En un sens, ce sont les laissés-pour-compte du bien-être helvétique, le revers de la façade d'opulence. « *Aucun pouvoir pour personne !* », c'est un de leurs slogans. « *Pour l'instant,* dit l'un d'eux, *nous voulons un centre de jeunes où nous puissions entrer et sortir, passer la nuit, fumer du « hash » et faire l'amour en toute liberté. Je sais que ça posera des problèmes pratiques. Pourvu que nous restions entre nous et que les mouvements politiques ne s'en mêlent pas.* »

S'il n'a pas encore atteint la Suisse romande, le mouvement des jeunes Zurichois a éveillé des échos ailleurs en Suisse alémanique. Des manifestations analogues ont eu lieu à Bâle, et surtout à Berne. Le 28 juin, la police bernoise a fait plusieurs blessés en dispersant, sans ménagement, une manifestation de jeunes devant le théâtre de la ville. Le 5 juillet, une « *fête des mécontents* » organisée à Berne a tourné à la bataille avec des contre-manifestants. Auparavant, la police avait appréhendé une centaine de jeunes gens venus de Zurich qui voyageaient dans un wagon de première classe sans avoir de billet. Le train avait été arrêté dans une petite gare de la banlieue de Berne puis pris d'assaut par une soixantaine de gardes mobiles.

A Berne aussi, les jeunes mécontents demandent que des locaux soient mis à leur disposition. En tout cas, le conseil municipal a jugé la situation assez sérieuse pour charger une commission de travail d'étudier, sans plus tarder, les revendications de la jeunesse. Devant ce phénomène de société qui les prend au dépourvu, les autorités semblent quelque peu dépassées, tiraillées entre une volonté de dialogue et les pressions de ceux qui estiment nécessaire de maintenir l'ordre à tout prix.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

AFRIQUE

Algérie

Le remaniement du gouvernement

(Suite de la première page.)

Aux dix-sept ministres qui gardent leurs fonctions, on peut en ajouter deux, qui étaient déjà membres du gouvernement, mais qui voient leurs attributions modifiées : M. Boualem Baki, ancien ministre des affaires religieuses, passe à la justice, et M. Ahmed Ali Ghazali, ancien ministre des travaux publics, qui se voit confier la construction, secteur particulièrementu important, puisque les autorités évaluent à deux millions le nombre de logements à construire d'ici la fin de la décennie, pour revenir à une situation qualitativement comparable à celle de 1966.

Parmi les éléments de continuité, on peut également noter le retour au gouvernement de M. Ahmed Taleb Ibrahimi : il retrouve le poste de ministre conseiller du chef de l'Etat, qu'il occupait déjà sous la présidence de Boumediène, puis sous celle de M. Chadli, et qui lui avait été retiré lors du remaniement partiel de mars 1979, en même temps qu'à M. Bouteflika. Il quitte, en revanche, la présidence de la Cour des comptes, qui est confiée à M. Mohamed Amir, ancien membre du bureau politique.

Six ministres seulement s'en vont : MM. Lahcène Soufi (justice), Abdelghani Akbi (commerce), qui est proche du premier ministre, Cherid Messaadia (anciens combattants), Mohamed Zerguini (postes et télécommunications), Abdelmadjid Aouchiche (construction) et Abdelhamid Mehri (culture et information). Exception faite pour M. Messaadia, ancien coordinateur du parti F.L.N., ces départs étaient attendus. A ces six sortants, il convient d'ajouter MM. Houhat, secrétaire d'Etat aux pêches, démissionnaire depuis déjà plusieurs mois, Smaïl Hamdani, secrétaire général du gouvernement, remplacé par un haut fonctionnaire, député de Blida, M. Mohamed Tayebi.

Les nouveaux

Six personnalités nouvelles font leur entrée au gouvernement : MM. Boualem Bessaïeh (information et culture), Bakhti Nemmiche (anciens combattants), Abdelaziz Khellef (commerce), Abdennour Bekka (P.T.T.), Mohamed Kortebi (travaux publics) et Abderrahmane Chibani (affaires religieuses). Ce dernier, âgé de soixante-deux ans, a été professeur d'arabe à l'université Ben-Badis de Constantine et a fait partie de l'équipe dirigeante des oulémas avant l'indépendance.

MM. Bessaieh et Nemmiche sont tous deux d'anciens collaborateurs de M. Bouteflika aux affaires étrangères. Le premier, âgé de cinquante, a derrière lui une longue et brillante carrière de militant d'abord, de diplomate ensuite. Professeur de lettres, originaire de Saïda, officier de l'A.L.N. et membre du Conseil national de la révolution algérienne (C.N.R.A.), il a été plusieurs fois ambassadeur après l'indépendance et a assuré le secrétariat général du ministère des affaires étrangères, de 1971 à 1974.

M. Nemmiche, cinquante-huit ans, a eu un itinéraire plus particulier : c'est lui qui avait fourni les renseignements qui avaient permis l'attaque de la poste d'Oran, par un commando de l'O.S. (organisation spéciale) le 5 avril 1949. Après la étrangères, où il avait été conseiller de M. Bouteflika, puis à la santé, dont il a été, de 1970 à 1977, le secrétaire général. Député d'Oran, il a été nommé ambassadeur à Nouakchott en 1979, au moment où se nouait un difficile dialogue après quatre années de tension avec Alger.

Si la structure du gouvernement reste pratiquement inchangée en ce qui concerne les ministères, il n'en va pas de même, s'agissant des secrétariats d'Etat. Les forêts et la mise en valeur des terres restent confiées à M. Mohamed Rouighi, docteur en agronomie entré au gouvernement lors du remaniement de janvier 1980. Les pêches vont à un haut fonctionnaire du ministère de l'agriculture et de la réforme agraire, M. Ahmed Benfreha, quarante ans, originaire de Mascara, dont il a été député en 1977. La création des autres secrétariats d'Etat répond manifestement au souci du chef de l'Etat de renforcer l'action du gouvernement dans des secteurs jugés prioritaires à la lumière des débats du comité central et du récent congrès extraordinaire du F.L.N. : formation professionnelle, enseignement secondaire et technique, culture et arts populaires, commerce extérieur. Les titulaires des deux premiers de ces secteurs devront s'attaquer au problème des « exclus de l'enseignement », qui, au nombre de plusieurs centaines de milliers, restent inactifs de quatorze à dix-huit ans, en attendant le service national.

La création du secrétariat à la culture populaire, confié à un membre suppléant du comité central, M. Mohamed Larbi Ould Khelifa, répond, de toute évidence, aux préoccupations qui se sont exprimées à l'occasion des événements de Kabylie et vise à combler les lacunes d'une politique culturelle particulièrement indigente. La mise en place, enfin, d'un secrétariat au commerce extérieur, confié à M. O'Bouzar, ancien secrétaire général du ministère de la planification et proche collaborateur de M. Brahimi, vise à réorganiser un secteur stratégique entre tous et à redéfinir les modalités d'application du monopole du commerce extérieur jusqu'ici confié aux seules grandes sociétés nationales.

La plupart des nouveaux arrivants, qu'ils soient ministres ou secrétaires d'Etat, sont de hauts fonctionnaires parfaitement rodés aux tâches de gestion et spécialistes des secteurs qui leur sont confiés. Parmi eux, on note la présence de trois anciens secrétaires généraux de ministères, MM. Khellef (industrie légère), Hadj Slimane Cherif (enseignement supérieur) et O'Bouzar (planification). Par ailleurs, alors qu'en mars 1979 M. Chadli Bendjedid avait largement puisé dans le corps des walis (préfets), il a eu recours, cette fois, à l'Assemblée nationale. Quatre des nouveaux membres du gouvernement, MM. Nemmiche, Benfreha, Mohamed Nabi et Mohamed Tayebi sont députés. En revanche, on ne compte sur les douze nouveaux venus qu'un seul officier supérieur, M. Abdennour Bekka, ancien directeur du sport militaire.

Les militaires, il est vrai, ont d'autres sujets de satisfaction puisque le chef de l'Etat a annoncé également, mardi soir, une vaste réorganisation du commandement supérieur de l'armée. Le chef de l'Etat, qui demeure ministre de la défense, a nommé deux vice-ministres, le colonel Abdallah Belhouchet, membre du bureau politique, qui reste chargé de l'inspection générale de l'armée, et le colonel Kasdi Merbah, ancien chef de la sécurité militaire, qui trouve dans cette promotion une belle compensation à son éviction du bureau politique. Le colonel Merbah se voit remplacé au poste de secrétaire général du ministère de la défense qu'il détenait précédemment par le colonel Mustapha Belloucif, quarante et un ans, originaire comme le chef de l'Etat de la région d'Annaba, et qui a été longtemps responsable de la direction du personnel au ministère. De surcroît, M. Chadli Bendjedid a annoncé qu'il avait signé un décret recréant un état-major de l'A.N.P. Celui-ci avait été supprimé par Boumediène en 1969 après la tentative de coup d'Etat du colonel Zbiri. En le rétablissant, le chef de l'Etat satisfait une revendication essentielle des officiers supérieurs. L'armée sort ainsi au grand jour de la tutelle dans laquelle l'avait maintenue Boumediène et récupère tous les attributs de sa puissance.

DANIEL JUNQUA.

LA COMPOSITION DU CABINET

Premier ministre : M. Mohamed Ben Ahmed Abdelghani (*).

Ministre conseiller de la présidence : docteur Ahmed Taleb Ibrahimi (*).

Intérieur : M. Boualem Benhamouda (*).

Affaires étrangères : M. Mohamed Seddik Benyahia (*).

Finances : M. M'hamed Hadj Yala (*).

Planification : M. Abdelhamid Brahimi (*).

Energie et industries pétrochimiques : M. Belkacem Nabi (*).

Industrie lourde : M. Mohamed Lyassine (*).

Industrie légère : M. Saïd Aït Messaoudène (*).

Agriculture : M. Selim Saadi (*).

Construction : M. Ahmed Ali Ghazali (**).

Hydraulique : M. Brahim Brahmia (*).

Tourisme : M. Abdelmadjid Allahoum (*).

Jeunesse et sports : M. Djemal Houhou (*).

Santé : M. Abderrazak Bouhara (*).

Transports : M. Salah Goudgil (*).

Justice : M. Boualem Baki (**).

Travail : M. Mouloud Oumeziane (*).

Enseignement fondamental : M. Mohamed Cherif Kharroubi (*).

Enseignement supérieur : M. Abdelhak Brerhi (*).

Moudjahidine : M. Bakhti Nemmiche.

Information et culture : M. Boualem Bessaïeh.

Commerce : M. Abdelaziz Khellef.

Postes et télécommunications : M. Abdennour Bekka.

Travaux publics : M. Mohamed Kortebi.

Affaires religieuses : M. Abderrahmane Chibane.

Secrétaires d'Etat

Forêts et mise en valeur des terres : M. Mohamed Rouighi (*).

Pêches : M. Ahmed Benfreha.

Culture et arts populaires : M. Mohamed Larbi Ould Khelifa.

Enseignement secondaire et technique : M. Hadj Slimane Cherif.

Formation professionnelle : M. Mohamed Nabi.

Commerce extérieur : M. Ali O'Bouzar.

Secrétaire général du gouvernement : M. Mohamed Tayebi.

(*) Occupaient le même poste dans le précédent gouvernement.

(**) Membres du précédent gouvernement changeant de fonctions.

République Sud-Africaine

M. Oppenheimer se prononce pour l'élimination rapide de la discrimination raciale

Alors que les mouvements de protestation contre l'apartheid se durcissent en République Sud-Africaine (*le Monde* du 16 juillet), M. Harry Oppenheimer, président de la multinationale Anglo-American, considéré comme l'un des plus puissants hommes d'affaires sud-africains, s'est prononcé, mardi 15 juillet, pour l'élimination rapide de la discrimination raciale dans son pays. « *La discrimination raciale et la libre entreprise sont fondamentalement incompatibles ; si la première n'est pas éliminée, elle entraînera la disparition de la seconde* », écrit-il notamment dans le rapport annuel de l'Anglo-American Corporation.

Entretemps, à l'usine Sasol-3, de Secunda, dix-huit mille employés ont repris le travail après vingt-quatre heures d'interruption à la demande de la direction, à la suite des incidents qui se sont produits lundi (*le Monde* du 16 juillet). A l'université noire de Fort-Hare, qui a rouvert ses portes mardi après sept semaines d'une fermeture ordonnée par le gouvernement, les étudiants ont repris la grève des cours. En revanche, des milliers de lycéens métis ont repris leurs cours à leur retour de vacances, suivant ainsi les consignes provisoires du Comité des quatre-vingt-un, qui avait coordonné leur mouvement de grève en mai. — (*A.F.P., Reuter.*)

∴

Depuis plusieurs années, M. Oppenheimer fait campagne en faveur d'une élimination progressive de l'apartheid, afin de favoriser la formation d'une main-d'œuvre qualifiée noire, dont la pénurie constitue, selon son dernier rapport, « un élément inflationniste qui menace de prendre des proportions alarmantes par ses répercussions sur les coûts ». *Le président de l'Anglo-American Corporation s'en alarme d'autant plus aujourd'hui que, selon son analyse,* « la population blanche, même si on lui ajoute les métis et les Indiens », *ne peut pas faire face à la vacance de* « plus de cent mille emplois qualifiés ». « La pénurie de travailleurs qualifiés, *ajoute-t-il*, entraîne le chômage des non-qualifiés » *et* « il faut donc d'urgence former des Noirs ».

Mais, dans les circonstances actuelles, l'appel de M. Oppenheimer prend d'autant plus de relief que l'influent magnat semblait, depuis un an, appuyer les efforts du gouvernement de M. Botha en faveur d'un aménagement de l'apartheid. M. Oppenheimer a-t-il jugé opportun, au moment où la protestation contre le « développement séparé » crée de nouveaux troubles en Afrique du Sud — les plus graves depuis la flambée de Soweto, en 1976 — de prendre ses distances à l'égard de Pretoria en lui adressant un avertissement ?

J.-C. P.

Le premier ministre sénégalais fait une « visite de travail » à Paris

De notre correspondant

Dakar. — Le premier ministre sénégalais, M. Abdou Diouf, arrive ce mercredi 16 juillet à Paris « *en visite de travail* ». Il rencontrera notamment M. Raymond Barre, ainsi que MM. François-Poncet, Galley et Monory. Il sera reçu vendredi par M. Giscard d'Estaing.

L'objet principal de cette visite est la mise au point des modalités de l'octroi de l'aide financière exceptionnelle que le Sénégal a sollicitée de la France pour l'aider à faire face aux difficultés qu'il connaît depuis quelques mois (*le Monde* du 16 avril et du 21 juin). Acquise dans son principe, cette aide, comme celles également promises par le Fonds monétaire international, la Banque mondiale et la Communauté économique européenne (au titre du STABEX) tarde en effet quelque peu à se concrétiser, pour diverses raisons administratives et techniques, alors que les besoins des entreprises, des banques et des pouvoirs publics sénégalais sont de plus en plus pressants.

Au-delà de la recherche de solutions rapides à ces graves problèmes immédiats, la visite du premier ministre sénégalais à Paris, comme celle qu'il avait déjà rendue en France en mars 1979, ne peut que consolider sa position de successeur implicitement désigné du président Senghor.

PIERRE BIARNÈS.

PROCHE-ORIENT

Liban

L'État pourrait opposer l'armée aux milices phalangistes

De notre correspondant

Beyrouth. — Le prochain adversaire des milices phalangistes de M. Bachir Gemayel risque, de plus en plus, d'être l'armée libanaise. Cette confrontation pourrait se produire assez rapidement. M. Gemayel nous ayant déclaré être déterminé à ne plus « perdre » de territoires au bénéfice de l'armée. Il considère, en effet, que les secteurs où celle-ci a imposé son autorité, sont des « territoires perdus », et qu'il en a été ainsi, estime-t-il, par la faute du P.N.L. (Parti national libéral), qui a créé des incidents qui ont entraîné le recours à l'armée.

A priori, l'Etat n'a pas l'intention d'étendre le déploiement des militaires, dans les conditions actuelles, ni en secteur chrétien ni ailleurs. Ce dont, au demeurant, le patriarche morohite lui a fait grief avec véhémence. Mais les données de la situation pourraient changer radicalement. M. Gemayel n'est pas le seul adversaire d'une entrée en scène effective de l'armée. Les Palestiniens le sont tout autant, et la Syrie n'y est pas non plus favorable. Ces deux oppositions devraient donc être neutralisées simultanément pour que l'opération devienne possible.

En attendant que la situation se décante, le chef du P.N.L., M. Camille Chamoun, négocie avec les phalanges la structure des rapports entre les deux parties, donnant l'impression de louvoyer et de chercher à gagner du temps. Tantôt il paraît aller dans le sens souhaité par les phalanges, soulignant la nécessité d'effacer les séquelles des affrontements du 7 juillet et acceptant de ramener le P.N.L. aux dimensions d'un parti politique sans force paramilitaire — ce qui a conduit M. Bachir Gemayel à lui rendre un vibrant hommage, tantôt il dénonce les « *massacres* » et réclame le retour du *statu quo ante*, y compris le droit pour son parti de disposer d'une milice. Pour M. Gemayel, cela est hors de question.

Le chef des milices phalangistes — ossature des forces libanaises, dont il est également le commandant et qui, théoriquement, comprenaient la milice du P.N.L. — nous a expliqué que l'opération d'assainissement, dont les combattants du P.N.L. ont fait les frais, était devenue inévitable. Il a rappelé que, en un an, les divers affrontements entre phalangistes et P.N.L. avaient fait de cent trente à cent quarante morts, et a estimé qu'il aurait pu y en avoir trois fois plus au cours des douze prochains mois au rythme croissant des incidents, s'il n'avait tranché dans le vif. Au prix, il est vrai, a-t-il affirmé, de soixante-dix morts environ, dont onze phalangistes, six ou sept civils et une cinquantaine de P.N.L.

Les chiffres cités par M. Chamoun, plus ou moins corroborés officiellement, sont de plus de deux cents morts ; son fils, M. Dany Chamoun, parle, quant à lui, de cinq cent cinquante morts. De multiples rumeurs circulent sur des atrocités et des mutilations, et la famille de M. Chamoun affirme avoir assisté à quelques-unes d'entre elles. M. Béchir Gemayel reconnaît que trois miliciens ont commis des excès au village d'amchit, mais il souligne qu'il les a traduits devant un conseil militaire.

C'est au nom de l'ordre public et de l'unité des rangs du camp chrétien que le chef des milices phalangistes a agi : « *Il n'y avait plus à hésiter : ou nous tombions dans l'anarchie et c'en était fait de notre cause, ou nous éliminions les repaires de contrebandiers, de voleurs et de racketteurs qui terrorisaient la population et la tenaient à leur merci en s'abritant derrière le P.N.L.* » Etant donc passé à l'action, M. Béchir Gémayel est décidé à aller jusqu'au bout dans l'unification des forces armées chrétiennes : « *Pluralité des partis, bien sûr, et c'est notre doctrine, mais unicité militaire* », nous a-t-il déclaré. L'intention qu'on lui prête de créer une garde nationale de quarante mille hommes (actuellement, les milices phalangistes sont de l'ordre de quinze mille hommes, incluant les professionnels, les semi-professionnels et les occasionnels entraînés et encadrés) ne lui paraît pas hors de propos. Pour financer ses forces et les autres services publics, dont son parti s'est instauré le pourvoyeur, il a besoin de fonds qu'il entend tirer d'une taxation des ressources du secteur chrétien « *qui sera établie, souligne-t-il, en accord avec les organismes économiques, aussi bien pour les ports que pour les autres activités* ». Il ajoute : « *Je n'ai pas les centaines de millions de dollars que reçoit l'O.L.P., sinon, j'éviterais, bien entendu, de tels procédés.* »

M. Dany Chamoun ne l'entend pas, cependant, ainsi. Naguère frère d'arme de M. Béchir Gemayel contre des ennemis communs — les Palestiniens, les progressistes, les Syriens — il est, aujourd'hui, à couteaux tirés avec ce dernier. Après avoir rencontré le pire ennemi des phalanges — M. Soleiman Frangié, qui a un compte à régler avec eux depuis l'assassinat de son fils, le 13 juin 1978, — ainsi que le chef du gouvernement, M. Hoss, qui symbolise l'aile musulmane d'une structure étatique considérée aujourd'hui par les phalanges comme périmée, M. Dany Chamon a mis sa famille à l'abri chez son vieil ami, le roi Hussein de Jordanie, et se propose de mener la lutte contre la prétention qu'il prête à M. Béchir Gemayel de vouloir créer un « parti unique » en secteur chrétien.

En revanche, il a ostensiblement rendu visite au frère de ce dernier, M. Amine Gemayel, et a pris contact, dans le camp adverse, avec M. Walid Joumblatt, qui se montrerait ces jours-ci coopératif pour restaurer l'autorité de l'Etat, y compris dans le secteur islamo-progressiste, même si cela ne devait pas plaire aux Palestiniens.

Le chef de l'O.L.P., M. Arafat, a commis la maladresse de proclamer qu'il est déterminé à barrer la voie à M. Gemayel, ce qui a été mal accueilli — bien que la population ait été choquée par l'ampleur de la tragédie du 7 juillet, — car l'opinion publique, musulmane encore plusq ue chrétienne, estime que ce n'était pas au chef palestinien de prendre position sur une affaire libanaise.

LUCIEN GEORGE.

Iran

LA FERMETURE DES FRONTIÈRES

(Suite de la première page.)

L'un des otages américains, M. Thomas Ahern, qui aurait avoué son appartenance à la C.I.A., a mis en cause pour sa part quatre personnalités iraniennes qui, à ses dires, lui fournissaient régulièrement des renseignements sur divers sujets, notamment sur la situation au Kurdistan. L'une de ces personnalités est déjà détenue : M. Amir Entezam, ancien ambassadeur dans les pays scandinaves ; une autre, M. Khosrow Qachgaï, chef de la tribu portant le même nom, est en fuite depuis qu'il a été accusé de collaboration avec la Savak ; l'amiral Ahmed Madani, lui aussi impliqué par M. Ahern, a récemment annoncé qu'il ne siégerait plus au Parlement. Au cours d'une conférence de presse tenue mardi, il a indiqué qu'il avait « *abandonné l'idée de créer un parti avec l'autorisation de l'imam Khomeiny* », et qu'il consacrerait désormais ses efforts à fonder « *un front de toutes les tendances qui croient en l'Iran et en la révolution islamique* ».

Saisie des groupes pharmaceutiques étrangers

Par ailleurs, les autorités ont pris des mesures d'« iranisation » à l'encontre de toutes les firmes étrangères pharmaceutiques installées dans le pays qui n'avaient pas encore été saisies, comme l'avaient été il y a plusieurs mois les sociétés américaines.

Les groupes concernés sont principalement allemands : Bayer, Hoechst, Schering, Boehringer, Gruenenthal et Merck (1). Mais le groupe français Rhône-Poulenc est lui aussi touché, dont le capital de la filiale Tehran Chemie (33 % Specia) est détenu à parts égales par Boehringer et Gruenenthal. La seule société à avoir échappé à ces mesures est Tehran Pharma, filiale de distribution contrôlée à 100 % par Tehran Chemie.

Ces mesures d'« iranisation » se sont traduites au début du mois de juillet par le remplacement de tous les dirigeants étrangers de ces filiales par des membres des comités révolutionnaires. Un porte-parole du ministère de l'économie d'Allemagne fédérale a précisé que le gouvernement de Bonn avait ouvert une enquête sur cette affaire.

De son côté, Rhône-Poulenc a effectué une démarche auprès des ministères français des affaires étrangères et de l'industrie. On ignore toutefois si le gouvernement français envisage de protester auprès des autorités de Téhéran.

(1) La firme allemande Marck n'a aucun lien juridique avec le groupe américain Marck.

LES NÉGOCIATIONS SUR L'AUTONOMIE PALESTINIENNE

Egyptiens et Israéliens se sont séparés sans avoir obtenu de résultats

Le Caire. — Les travaux du comité juridique marquant la reprise des négociations sur l'autonomie palestinienne ont pris fin, mardi 15 juillet, au Caire, sans que le moindre rapprochement entre Egyptiens et Israéliens ait été enregistré.

La question de Jérusalem a failli transformer la conférence de presse commune donnée à l'issue des travaux en joute oratoire entre MM. Tamir et Boutros-Ghali, respectivement ministre israélien de la justice et ministre d'Etat égyptien aux affaires étrangères. Le premier affirmait que la Ville sainte était la « *capitale réunifiée et éternelle de l'Etat hébreu ne pouvant en aucun cas faire l'objet de négociations* », tandis que le second demandait le retrait israélien de Jérusalem-est, « *partie intégrante de la Cisjordanie* », conformément à la résolution 242 du Conseil de sécurité des Nations unies.

Les positions demeurent inchangées en ce qui concerne le concept de sécurité en Cisjordanie et à Gaza. Pour l'Egypte, la définition de la sécurité sur la table des négociations est essentielle pour l'avenir de l'autonomie, afin que l'Etat hébreu n'en use pas pour limiter les pouvoirs de l'autorité élue. M. Tamir a réaffirmé, à ce sujet, que « *cette question ne concernait qu'Israël, qui avait déjà fait une concession majeure en acceptant qu'elle soit abordée lors de la session plénière, le 4 août prochain, à Alexandrie* ».

Toutefois, un ordre du jour a été établi au niveau des experts qui se réuniront, le 27 juillet, à Alexandrie pour discuter au niveau technique des pouvoirs de l'autorité élue et de la promulgation des législations et règlements de l'autonomie. MM. Tamir et Boutros- Ghali se réuniront le 30 juillet en Israël, afin de tenter de mettre au point un ordre du jour pour les questions litigieuses.

Résumant l'esprit avec lequel Egyptiens, Américains et Israéliens ont repris les négociations suspendues durant deux mois, M. Boutros-Ghali a déclaré : « *L'important est que le processus continue, même si les progrès réalisés sont minimes.* »

● *Grève de la faim de détenus palestiniens.* — Soixante-quatorze des cent soixante détenus palestiniens de la prison de Napha dans le désert du Néguev, condamnés pour « *terrorisme* » à la prison à vie ont entamé une grève de la faim, vendredi dernier, a-t-on appris le mardi 15 juillet. Ils réclament une amélioration de leurs conditions, notamment que les portes en béton des cellules soient remplacées par des barres de fer, que les prisonniers puissent s'occuper de la cuisine, que les portes des cellules soient ouvertes pendant la journée, que l'on autorise les prières pour les musulmans le vendredi, et que la surveillance médicale soit améliorée. Selon le directeur de l'établissement inauguré il y a deux mois, « *les conditions de vie sont bien meilleures que dans les autres prisons israéliennes* ». — (*Reuter.*)

Israël

UN PHYSICIEN RELANCE LA POLÉMIQUE SUR LA LIVRAISON PAR LA FRANCE D'URANIUM A L'IRAK

(De notre correspondant.)

Jérusalem. — Alors que la presse israélienne continue de dénoncer avec force la fourniture par la France d'équipements nucléaires à l'Irak, la commission des affaires étrangères et de la défense à la Knesset devait avoir, ce mercredi 16 juillet, un débat à ce sujet. Pour sa part, le professeur Yuval Neeman, physicien et dirigeant du parti d'extrême droite Renaissance, a affirmé que l'uranium enrichi livré à Bagdad pour le réacteur de recherche Osirak ne pouvait servir qu'à la fabrication de bombes atomiques. Il a fait part de cette conviction le 15 juillet, au cours d'un entretien avec un représentant de l'ambassade de France en Israël M. Jacques Simon, attaché scientifique.

Le professeur Neeman a déclaré que si officiellement un réacteur nucléaire français est fourni à Bagdad à des fins de recherche, « *la seule véritable signification de cette affaire est d'ordre militaire, car l'Irak n'a aucun moyen de faire de la recherche dans le domaine nucléaire* ». Il a précisé que, à sa connaissance, il n'y a qu'un seul physicien nucléaire en Irak et que celui-ci, qui n'est pas un chercheur, est actuellement en prison après avoir fait l'objet d'une condamnation à mort. Il a indiqué qu'en moins d'un an l'Irak pourra fabriquer huit bombes avec l'uranium enrichi reçu de France et que, pour cela, il n'y avait pas besoin d'employer le réacteur, car la commande de ce dernier n'avait pour but que d'obtenir la livraison de combustible. — F. C.

Le Monde

politique

LES REMOUS AU R.P.R.

M. Maurice Papon, ministre du budget réaffirme sa solidarité avec le gouvernement

M. Maurice Papon, ministre du budget, ancien député R.P.R. du Cher, a réaffirmé mardi 15 juillet dans un communiqué remis à l'agence France-Presse *« sa totale solidarité à l'égard de la politique gouvernementale qu'il aide avec ardeur à concevoir et à appliquer ».*

Le ministre poursuit : *« En tant que gaulliste, je ne peux accepter que soit mis systématiquement en procès l'effort et la rigueur nécessaires pour assurer la puissance économique de la France. En tant que gaulliste, je ne peux davantage accepter un retour sous quelque prétexte que ce soit au régime des partis qui menacerait l'unité de la majorité seule à même d'affronter les difficultés et d'assumer notre avenir. »*

Cette déclaration a entraîné, mercredi 16 juillet, le commentaire suivant de *la Lettre de la Nation*, organe du R.P.R. :

« Que M. Papon affirme sa totale solidarité gouvernementale est le moins qu'on puisse attendre d'un ministre du budget. Il est même étrange qu'il éprouve le besoin de l'affirmer, car, à son poste, on ne peut être que solidaire ou démissionnaire. En revanche, il n'est pas possible de lui donner raison quand il dit : « En » tant que gaulliste, je ne peux » accepter que soit systématique- » ment mis en procès l'effort et la » rigueur nécessaire pour assurer » la puissance économique de la il n'est pas possible de lui donner raison quand il dit : « En tant » que gaulliste, je ne peux accep- » ter que soit systématiquement » mis en procès l'effort et la ri- » gueur nécessaire pour assurer la » puissance économique de la » France. » Le ministre du budget n'a peut-être pas eu le temps de lire les pages du Figaro *reproduisant celles du* Figaro *de 1940. Il y aurait trouvé les mêmes arguments que ceux qu'il utilise aujourd'hui. Il fallait se rassembler sur Pétain, comme aujourd'hui sur Giscard d'Estaing. Et si le gaullisme était de refuser l'échec, même si le président de la République et son premier ministre veulent nous convaincre de sa fatalité ? »*

M. Maurice Papon en réaffirmant la solidarité des membres du gouvernement avec l'action qui conduit celui-ci ne fait que rappeler un principe constant. Mais en refusant d'accepter les critiques adressées à la politique économique, il répond à M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., qui affirmait qu'il existait un « *divorce* » entre le gouvernement et le mouvement gaulliste et qui assurait : « *Il faut changer la politique* » (*le Monde* du 12 juillet).

Il confirme ainsi la constatation faite par M. Pons et officialise ses divergences avec son parti d'origine. Toutefois, à la différence de M. Robert Galley, ministre de la coopération, M. Papon n'annonce pas qu'il soutiendra la candidature de M. Giscard d'Estaing à l'élection présidentielle.

Si l'exemple de M. Galley n'a pas été suivi immédiatement par les quatre autres ministres et par les six secrétaires d'Etat appartenant au R.P.R., c'est que les membres du gouvernement veulent éviter de donner l'impression de se lancer prématurément dans une campagne électorale dont le chef de l'Etat souhaite qu'elle s'ouvre le plus tard possible et où il n'est pas présentement engagé.

Enfin les membres du gouvernement qui se montraient en privé favorables à une candidature de M. Michel Debré avant que celui-ci ne révélât ses intentions, préfèrent maintenant attendre que se clarifie une situation que l'initiative du maire d'Amboise a quelque peu troublée.

LES COMITÉS DE SOUTIEN AU SEIN DU R.P.R.

Divers comités d'appel à la candidature de M. Jacques Chirac à l'élection présidentielle continuent de se constituer.

En Loire-Atlantique, MM. Benoît Maquet, ancien député, président du comité départemental R.P.R., et Jean-Pierre Bazin, secrétaire départemental, ont constitué un comité, 79, quai de la Fosse, à Nantes.

Dans l'Aisne, M. Jacques Braconnier, sénateur R.P.R., a lancé un appel en faveur de M. Chirac, comme l'ont fait dans l'Aveyron M. Jacques Godfrain, député, et dans le Var, MM. Laurin et Bayle, anciens députés. Dans les Hauts-de-Seine, M. Lamberlinat a constitué un comité à Sèvres. Le comité de Défense des défavorisés, que préside M. Daniel Combey (1, rue Duvergier, 75019 Paris), a lancé à un appel à M. Chirac pour qu'il se présente.

Dans la région Languedoc-Roussillon, Mme Jacqueline Caille, élue sur la liste DIFE à l'Assemblée des Communautés européennes, maître-assistant à l'université Paul-Valéry de Montpellier, regrette la « précipitation » avec laquelle a été constitué un comité en faveur de M. Chirac par des responsables R.P.R. de cette région. Elle apporte son soutien à la candidature de M. Michel Debré.

● *L'Association nationale pour la fidélité au général de Gaulle*, que préside M. Pierre Lefranc, indique dans son bulletin de juin qu'elle n'interviendra dans la campagne électroale que *« lorsque les candidats auront fait clairement connaître leurs intentions ».*

● *A Colombey-les-Deux-Eglises* la Boisserie, ancienne résidence du général de Gaulle, sera fermée au public du lundi 18 août au soir au dimanche 24 août inclus.

● *Une proposition de loi* visant à assurer *« la transparence de l'activité des hommes politiques durant la seconde guerre mondiale et les guerres coloniales »* a été déposée par le groupe communiste de l'Assemblée nationale.



La crise des Nouvelles-Hébrides

Les deux émissaires vont rendre compte de leur mission

Les deux membres de la mission franco-britannique chargés de négocier un compromis politique qui puisse permettre de dénouer la crise des Nouvelles-Hébrides, MM. Jean Aribaud et Alan Donald, ont quitté Port-Vila le mardi 15 juillet. Ils vont rendre compte des conclusions de leur tentative de médiation à leur ministre de tutelle respectif, MM. Paul Dijoud et Peter Blaker, qui doivent se rencontrer prochainement à Paris. Ce nouvel échange de vues entre le secrétaire d'Etat aux DOM-TOM et son homologue britannique, qui était prévu pour le jeudi 17 juillet, pourrait être « *reporté de deux ou trois jours pour des raisons de calendrier* », indiquait-on mercredi matin dans l'entourage de M. Dijoud.

Au terme des travaux du Forum des Etats du Pacifique sud (1), M. Walter Lini, premier ministre du gouvernement néo-hébridais, a indiqué qu'il demandera à la Grande-Bretagne le maintien aux Nouvelles-Hébrides de ses deux cents fusiliers marins *« au moins jusqu'à la fin de l'année et peut-être plus. Il serait imprudent de les renvoyer aussitôt après la proclamation de l'indépendance, le 30 juillet »*, a-t-il ajouté. M. Lini a précisé que les marines de Grande-Bretagne, France, Australie et Nouvelle-Zélande seront représentées par plusieurs bâtiments de guerre à l'occasion de la fête de l'indépendance, à Port-Vila. La Papouasie-Nouvelle-Guinée et les îles Fidji y délégueront des détachements militaires.

A Nouméa, un caboteur qui s'apprêtait à appareiller pour regagner l'île d'Espiritu-Santo, contrôlée par les séparatistes de M. Jimmy Stevens, n'a pas reçu, mercredi 16 juillet, l'autorisation de quitter le port. Ce bateau, chargé de marchandises, devait ramener à Luganville certains dirigeants du mouvement sécessionniste qui étaient venus plaider leur cause en Nouvelle-Calédonie. Il a été placé sous la surveillance des douaniers et d'une vedette de la gendarmerie maritime, à la demande de Paris, afin, indique-t-on de source officielle, de ne pas entraver les négociations en cours entre Paris, Londres et Port-Vila.

(1) Le Forum du Pacifique du Sud est une organisme destiné à favoriser le développement de la coopération économique et sociale entre les pays indépendants de la région. En font partie : l'Australie, La Nouvelle-Zélande, les Fidji, les Samoa-Occidentales, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, les îles Salomon, Tonga, Cook, Kiribati (anciennement îles Gilbert), Nauru, Niue, Tuvalu et, désormais, les Nouvelles-Hébrides.

Après le 14 Juillet

FÉLICITATIONS DE M. GISCARD D'ESTAING AU MINISTRE DE LA DÉFENSE

M. Valéry Giscard d'Estaing a, selon la tradition, adressé à M. Yvon Bourges, ministre de la défense, une lettre pour le féliciter de « *l'excellente présentation des troupes lors de la revue et du défilé du 14 Juillet, centenaire de notre fête nationale* ». Le chef de l'Etat ajoute : « *Malgré le mauvais temps, les différentes formations de nos trois armées et de la gendarmerie ont fait une présentation brillante, témoignant de leur niveau d'entraînement et de leur cohésion.* »

En conclusion, M. Giscard d'Estaing estime que les troupes qui ont participé aux cérémonies ont « *montré une image digne des traditions militaires de la France et démontré que la France pouvait avoir confiance en tous ceux qui veillent sur sa sécurité* ».

CORRESPONDANCE

M. Elleinstein et les Éditions sociales

*La rupture par les Editions sociales du contrat qui les liait à M Jean Elleinstein pour la coordination et la rédaction partielle de l'*Histoire de la France contemporaine (le Monde *des 17 et 21 juin) a amené l'un de nos lecteurs, M. Bernard Michonneau, de Paris-19e, souscripteur de cette collection, à nous communiquer la lettre qu'il a adressée au diffuseur, le Livre-Club Diderot. Nous en extrayons les passages suivants :*

Comme ces milliers de personnes, j'ai commandé l'*Histoire de la France contemporaine*, et, chaque mois, je verse ce que je dois au Livre-Club Diderot, conformément à mon contrat. Lorsque j'ai décidé d'acheter la collection, je connaissais, grâce à un démarcheur du Livre-Club Diderot, le plan de la collection et les noms des auteurs. Connaissant bien Jean Elleinstein pour avoir été son étudiant pendant trois ans, j'avais pu apprécier ses qualités d'historien et la valeur scientifique de ses travaux. Professeur d'histoire moi-même, je lui dois beaucoup en ce qui concerne ma formation. (...)

On m'a incité à acheter une œuvre en se servant d'Elleinstein comme argument publicitaire, et je ne pourrais même pas le lire, alors que c'est pour lui que j'avais fait la commande. Que dirait un automobiliste commandant une 504 si on lui livrait une 305 ? Que penserait un mélomane commandant une symphonie par Karajan s'il recevait cette œuvre par un autre chef ?

Cette affaire est scandaleuse. J'en arrive à me demander s'il n'y a pas purement et simplement rupture de contrat. (...) Mais déjà, ce qui me semble évident, c'est la malhonnêteté intellectuelle de ceux qui sont responsables de cette scandaleuse affaire (E.S. et L.C.D.). Quel mépris pour le lecteur ! Quelle tromperie inadmissible ! Quel abus de confiance ! (...)

*M. Marc Martin, maître-assistant d'histoire à l'université Paris-X (Nanterre), juge « affligeante » l'argumentation par laquelle M. Lucien Sève, directeur des Editions sociales, avait répondu aux propos de M. Elleinstein (*le Monde *du 21 juin). Il nous écrit notamment :*

Si nous suivons M. Sève, la maison d'édition du parti communiste détermine désormais ses rapports avec les auteurs suivant le principe unique de l'efficacité commerciale. Peu importe la personnalité des collaborateurs, leurs qualités d'écrivain, d'historien, leurs thèses ou leur réputation. Le meilleur est celui qui livre son manuscrit à la date. Les Editions sociales n'ont pas de lecteurs, elles n'ont que des souscripteurs. Satisfaction de la clientèle, efficacité gestionnaire, et, pourquoi pas ? rentabilité et compétitivité, jointes à la fiabilité du produit, voilà une façon de parler qui, dans la France giscardienne, n'est pas le propre d'un dirigeant communiste. Aurait-on trouvé enfin une base idéologique à ce « consensus » dont on nous parle tant ? A moins que les arguments de Lucien Sève ne soient qu'un rideau de fumée et que la fin (l'éviction d'Elleinstein) ne justifie les moyens.

Mais ce n'est pas tout, il y a quelque chose d'autre dans cette insistance à citer des montants de droits d'auteur, dont on voit bien qu'elle n'est pas inspirée du seul souci démocratique de faire connaître le bilan des Editions sociales. C'est peut-être un biais pour déconsidérer un collaborateur qui est aussi « *un communiste critique* » (*le Monde* du 17 juin), mais l'arme est à double tranchant, car ce que l'on dit de celui qu'on élimine, on peut le penser de ceux qui restent ou qui le remplacent : tous douteux. L'attaque portée par Lucien Sève est bien dans la ligne ouvriériste tracée par Georges Marchais quand, pour attaquer Louis Althusser, il s'en prit aux traitements des universitaires. (...)

On peut trouver un fondement à cette opinion dans la « Lettre ouverte à Jean Elleinstein » *que nous adresse une militante communiste de Paris (10e), Mme Mireille Gérard. Mme Gérard écrit notamment :*

(...) Avez-vous manifesté pour la défense de la Sécurité sociale, pour le droit au travail, contre l'implantation des fusées américaines en Europe ? Non ! Vous n'êtes pas communiste, vous n'avez rien à voir avec les travailleurs.

Que faites-vous donc de tout l'argent que vous tirez de vos péroraisons dans *le Monde*, *V.S.D.*, etc ? Combien vous ont rapporté toutes vos diffamations ?

J'ai le droit de vous demander des comptes, monsieur, et avec moi tous les militants qui le soir grimpent les étages pour essayer d'apporter quelques moyens supplémentaires au parti, et avec nous tous les travailleurs dont les plus pauvres sont souvent les plus généreux. Trouvez-vous juste de recevoir de l'argent de nos éditions sans contrepartie ? Quels sont les ouvriers qui sont payés avant d'avoir accompli leur travail ? Je n'en connais aucun (...)

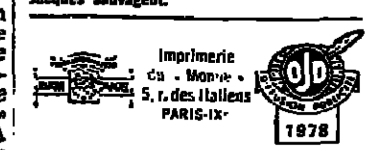
Oui, nous approuvons la direction de notre parti, oui nous plébiscitons Georges Marchais. Avec lui, avec eux, nous sommes le parti des travailleurs. Nous luttons pour la justice et la liberté, mais partout et pour tous ; pour les Palestiniens, les Sud-Coréens, les Noirs de Soweto et ceux de Floride, pour les athlètes américains que Carter séquestre.

Quand défilerez-vous pour tous ceux-là, monsieur Elleinstein ?

J'appelle tous les communistes parisiens à vous écrire leur indignation. Vous êtes déjà tout seul, monsieur. Ne vous faites pas d'illusions. Economisez ! Quand ils n'auront plus besoin de vous, vous serez « largué » par le camp que vous avez choisi !

Je ne vous salue pas !

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57437.

En Guadeloupe

Le G.L.A. revendique un nouvel attentat

De notre correspondant

Fort-de-France. — Le Groupe de libération armée (G.L.A.) a revendiqué, mardi 15 juillet, un attentat dont a été victime, le jeudi 10 juillet, en Guadeloupe, le directeur d'un grand magasin situé sur le territoire de la commune des Abymes, M. Yves Jouhandon, d'origine métropolitaine, qui a été blessé par une balle alors qu'il dînait en famille sur la terrasse de son appartement. M. Jouhandon a été atteint à la mâchoire et sa vie n'a pas été mise en danger, mais il a été placé « au secret » par la police, qui s'efforce de déterminer si le projectile qui a frappé le directeur des Nouvelles Galeries provient de la même arme que celle qui avait été utilisée lors de l'attentat perpétré, le 6 mars dernier, à Pointe-à-Pitre, contre M. Raymond Viviès (mod. maj.), conseiller général. Cette tâche se révèle difficile dans la mesure où la balle qui a atteint M. Jouhandon s'est aplatie contre un barreau en fer forgé.

La victime avait été confrontée, ces derniers jours, à une grève de ses employés qui s'est terminée sans que ceux-ci aient obtenu satisfaction sur l'essentiel de leurs revendications.

Outre l'attentat contre M. Viviès, le G.L.A. avait également revendiqué l'incendie d'origine criminelle qui avait détruit, dans la nuit du 13 au 14 avril, le studio radio de la station FR 3 de Pointe-à-Pitre (*le Monde* du 16 avril). Il avait également diffusé, en mars dernier, un tract invitant les métropolitains à quitter le département de la Guadeloupe avant le 31 décembre 1980, sous peine d'être considérés comme « *ennemis du peuple guadeloupéen* ».

Certains services officiels font état de la création récente d'une Organisation de défense des Guadeloupéens contre les menées indépendantistes », qui se serait manifestée en écrivant à Paris qu' « *il n'y a pas à la Guadeloupe de policiers dignes de ce nom* » et qu' « *il est urgent d'en faire venir de métropole* ».

FIRMIN RENÉVILLE.

● *M. François Mitterrand* se rendra au début d'octobre dans l'île de la Réunion, indique-t-on dans l'entourage du premier secrétaire du parti socialiste. D'autres déplacements dans les DOM-TOM sont envisagés par M. Mitterrand, mais les dates n'en sont pas encore fixées.

Accusés de vols d'explosifs et d'attentats

QUATRE MILITANTS INDÉPENDANTISTES GUYANAIS SONT TRANSFÉRÉS ET INCARCÉRÉS A PARIS

Quatre militants indépendantistes guyanais ont été arrêtés à la suite des interpellations auxquelles la police avait procédé, la semaine dernière à Cayenne, au cours de l'enquête ouverte après des vols d'explosifs et deux attentats (*le Monde* du 12 juillet). Il s'agit de MM. Raymond Charlotte, Antoine Aouegui, dit « Lamoraille », Eddy Ho-A-Chuck et Eric Blanchard, qui ont été transférés, mardi 15 juillet, à Paris, où ils pourraient être déférés devant la Cour de sûreté de l'Etat (1).

A la suite de ces interpellations un incident a eu lieu, le 14 juillet, à Cayenne, à l'occasion de la d'armes précédant le défilé milida'rmes précédant le défilé militaire une dizaine de manifestants ont scandé des slogans demandant la libération des inculpés. Les forces de police ont utilisé des grenades lacrymogènes pour rétablir l'ordre.

(1) M. Raymond Charlotte, journaliste, avait déjà été incarcéré, en décembre 1974, en compagnie de sept autres personnes accusées, comme lui, d'avoir préparé différents attentats pour la nuit de Noël. Les huit personnes écrouées avaient été libérées après un mois de détention à la prison de la Santé.

Le Monde

société

JUSTICE

L'AFFAIRE DE BROGLIE

Les socialistes invitent M. Poniatowski à faire preuve de « sérénité »

MM. Pierre Guidoni et Pierre Joxe (P.S.) et M. François Massot (M.R.G.), membres de la commission spéciale chargée d'examiner la proposition socialiste visant à traduire M. Michel Poniatowski en Haute Cour, ont publié mardi 15 juillet un communiqué répondant aux initiatives prises le même jour par l'ancien ministre de l'intérieur. Les trois députés relèvent, « *sans s'[y] arrêter* », que « *certaines allégations de M. Poniatowski* », dans la lettre qu'il a adressée à M. Gaston Defferre, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale (*le Monde* du 16 juillet), « *frisent la diffamation* ».

« *Il n'appartient pas à M. Poniatowski de s'ingérer dans les travaux de la commission d'enquête* », déclarent MM. Guidoni, Joxe et Massot à propos de la demande de l'ancien ministre d'être entendu par la commission. Ils rappellent que, le 10 juillet, M. Gérard Longuet (U.D.F.), rapporteur de la commission, avait demandé l'audition de M. Poniatowski. « *La commission*, indiquent-ils, *a estimé que, en l'état actuel des choses, cette demande était prématurée, mais qu'elle pourrait être envisagée lorsque toutes les auditions nécessaires auraient eu lieu.* »

Les trois commissaires ajoutent : « *Nous n'avons pas, pour le moment, à entrer dans le détail des charges qui pèsent à l'encontre de M. Poniatowski, mais il est bien évident que l'enquête à laquelle se livre la commission a permis de démontrer que M. Ducret, derrière lequel s'abrite M. Poniatowski, a menti à de multiples reprises. Ses mensonges font apparaître le peu de crédit que l'on peut accorder à son témoignage, ainsi qu'à celui de la haute hiérarchie policière. Il est donc indispensable, dans le seul souci de tenter de parvenir à la vérité, de procéder à de nouvelles auditions, qui permettront de savoir qui était informé, et comment ces informations ont ou n'ont pas circulé jusqu'au ministre.* »

MM. Guidoni, Joxe et Massot concluent : « *En fait, M. Poniatowski serait mieux avisé s'il n'a rien à se reprocher dans cette affaire, d'attendre avec sérénité la fin du déroulement normal des travaux de la commission d'enquête, qui ne manquera pas, dans ce cas, de l'innocenter pleinement.* »

L'INSPECTEUR ROUX AURAIT ÉTÉ MENACÉ

Selon l'hebdomadaire *Minute*, daté du 16 au 22 juillet, l'inspecteur Michel Roux de la dixième brigade territoriale, auteur en 1976 des deux rapports qui ont prévenu l'état-major de la police judiciaire qu'un trafic de faux bons du Trésor se préparait, et que la vie de Jean de Broglie était menacée, a été lui-même menacé de mort, samedi 12 juillet. L'inspecteur Roux dînait alors avec M. Nguyen Van Dom et M. Cois, inspecteur à la dixième brigade territoriale. Dans un entretien accordé à l'hebdomadaire, M. Roux déclare, notamment, à propos de M. Van Dom : « *C'est lui qui m'a invité et m'a transmis cette menace de mort, présentée comme un « conseil d'ami ».(...) Il ne m'a fourni aucune explication.* »

Aussitôt après ce dîner, l'inspecteur Roux a téléphoné et signalé cette menace à l'état-major de la police judiciaire. A la police judiciaire, on ne précise pas si M. Roux bénéficie dorénavant d'une protection. Il apparaît, en fait, que la menace dont fait état *Minute* s'apparente plus à une « mise en garde » qu'à une menace de mort. M. Van Dom, dit « Robert le Viet », a été entendu, en 1977, à titre de témoin par la police dans l'affaire de Broglie.

La forfaiture

La commission spéciale chargée d'examiner la demande de comparution de M. Michel Poniatowski devant la Haute Cour de justice devait se réunir, mercredi après-midi, au Palais-Bourbon pour entendre l'inspecteur Roux, mais aussi pour évoquer la lettre que l'ancien ministre de l'intérieur a adressée, mardi 15 juillet, à M. Defferre, qui préside à l'Assemblée nationale le groupe des socialistes et des radicaux de gauche (le Monde *du 16 juillet 1980*).

Dans cette lettre, M. Poniatowski écrivait : « En refusant de reconnaître ma totale innocence, en traitant de questions qui n'ont plus rien à voir avec l'objet précis de la commission, votre parti prétend se substituer à l'autorité judiciaire et, par là même, piétine le principe fondamental de la séparation des pouvoirs. La forfaiture, dès lors, n'est pas loin. »

L'auteur de la lettre entend par forfaiture *la violation de la Constitution qui résulte du non-respect de la séparation des trois pouvoirs : le législatif, l'exécutif et le judiciaire. La Constitution du 4 octobre 1958 fait, en effet, référence, dans son préambule, non seulement au préambule de la Constitution de 1946, mais aussi à la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789, dans laquelle on lit :* « Toute société dans laquelle la garantie des droits n'est pas assurée ni la séparation des pouvoirs déterminée n'a point de Constitution. »

L'emploi du terme de forfaiture a remémoré à certains l'usage qu'en avait fait M. Gaston Monnerville en 1962, lorsqu'il s'agissait de réviser la Constitution, selon le souhait de Charles de Gaulle, en vue de l'élection du président de la République au suffrage universel. Le président du Sénat de l'époque avait reproché à Georges Pompidou, alors premier ministre, de cautionner une révision soumise au référendum et non au vote des deux assemblées prévu par l'article 89 du texte de 1958. Il s'était écrié, le 29 septembre 1962, devant le congrès du parti radical réuni à Vichy : « Laissez-moi vous dire que la motion de censure m'apparaît comme la réplique directe, légale, constitutionnelle à ce que j'appelle une forfaiture. »

Il n'y a rien de commun entre la « forfaiture 1962 » de M. Monnerville et la « forfaiture 1980 » de M. Poniatowski. — R. B.

L'HOMME DONT ON NE PARLE JAMAIS

Suite de la première page.)

Peu importe. Simplement pourquoi, diable, un personnage capital, dont l'importance domine toute la procédure, à qui la loi fait un devoir de la suivre jusqu'au bout, ne paraît-il pas ? Pourquoi personne ne parle des procureurs ? Tout est présenté comme s'il n'y avait, dans l'histoire, que les policiers et les juges d'instruction. Il est inadmissible qu'un seul versant de la procédure, le versant juge-policier, soit éclairé, et que l'autre versant, juge-procureur, reste dans l'ombre. Ce procureur est important non pas par lui-même, il est qualifié quelquefois de « fongible », c'est-à-dire qu'il ne compte pas personnellement et que seule sa fonction est prise en considération, mais cette fonction, c'est représenter le ministre.

Donc les rapports juges-procureur, ce sont les rapports juge-gouvernement, lequel gouvernement n'a pas manqué d'être tenu au courant tout au long des années depuis l'assassinat et a estimé, il y a quelques mois, que l'enquête était complète puisqu'il a requis la fin de cette information et le renvoi des coupables devant la juridiction. Il a bien fallu qu'il fasse machine arrière ensuite et qu'il propose le supplément d'information.

Lorsque l'on a appris l'assassinat au procureur (quel qu'il ait été et il y en a eu plusieurs), il a dû se dire : *« Bon Dieu de bon Dieu, qu'est-ce que c'est que cette affaire ! »* Et quand MM. Poniatowski, Ottavioli et Ducret ont annoncé que tout était clair, le pauvre procureur, qui est un homme du métier, n'a pas dû être rassuré une seconde. Il a dû se dire : *« Comment cela va-t-il tourner et comment vais-je m'en tirer ? »*

On le voit très bien utilisant sa ligne directe avec prudence, faisant des visites, convoquant le juge pour s'entretenir avec lui, et les conversations sont faciles à imaginer : elles devaient nécessairement contenir plus de silences dubitatifs que d'affirmations catégoriques. Il est tout à fait évident qu'on a parlé de l'enquête, de la police, que le juge n'a pris aucune initiative sans être assuré de l'accord du procureur, ce qui explique certaines singularités. On pourrait demander au procureur, non pas la date de ces entretiens qu'il n'a pas forcément marquée sur son agenda tant la chose est courante, mais ce qui s'y est dit. Il ne peut pas manquer de parler si son ministre le lui ordonne. C'est le ministre seul qui peut juger le silence nécessaire.

Quand le procureur a déclaré l'instruction complète, sans en être d'ailleurs totalement convaincu — il pouvait seulement être convaincu qu'elle n'irait pas plus loin, — il ne s'est certainement pas senti rassuré pour autant. Il a dû se demander comment les choses allaient tourner à l'audience. Les sentiments ont toujours un rôle considérable dans un domaine où il n'y a jamais de certitudes mathématiques et où la conviction n'est quelquefois pas tout à fait solide. Pour cacher ces incertitudes on se réfugie dans les abstractions moralistes alors que, au contraire, ces scrupules que j'appelle « la pathétique de procureur » méritent d'être connus. Ce pourrait-être le sujet proposé à l'examen de l'Ecole nationale de la magistrature.

CASAMAYOR.

Trois animateurs de radios libres condamnés à Lyon

Grands moyens pour un procès modeste

De notre correspondant régional

Lyon. — Interpellés, le 19 juin dernier pendant une émission des radios libres lyonnaises, Mlles Catherine Ferran, Mary-vonne Marcoux et M. Jean-Marie Keunebrock, animateurs du collectif qui regroupe Radio-Canuts, Radio-Pipelettes et Radio-Lézard, ont comparu, le mardi 15 juillet, devant la cinquième chambre du tribunal de grande instance de Lyon, qui les a condamnés à 600 francs d'amende chacun, 1 franc de dommages et intérêts à la société Télédiffusion de France (T.D.F.), partie civile, et ordonné en outre la confiscation du matériel saisi.

Pour un petit procès, ce fut un déploiement de grands moyens. Déjà, à Lyon, le 2 avril dernier lors d'une audience où comparaissaient neuf motards, il y avait eu mobilisation d'un service d'ordre considérable, chargé de contrôler les entrées dans la salle d'audience (*le Monde* du 4 avril). Ce sont des forces de police tout aussi importantes qui ont été mises en place le 15 juillet autour du palais de justice pour ce procès des animateurs de bien modestes radios-pirates, interdisant de nouveau le libre accès au prétoire.

Aussi bien, les trois prévenus déclaraient que dans ces conditions ils refuseraient de s'expliquer. Finalement, au bout d'un quart d'heure, le public était admis dans la salle, et l'on s'aperçut alors que les amis des trois inculpés poursuivis pour infraction à la loi sur les monopoles étaient bien plus des rieurs que des casseurs. Au reste, ils ne troublèrent en rien un débat qui resta calme.

Les prévenus se sont présentés comme des *« otages politiques »*, situation qu'explique M. Keunebrock : *« Les policiers qui sont intervenus le 19 juin,* dit-il, *voulaient trois responsables. C'est nous qui nous sommes désignés comme tels. »*

Pour le reste, l'interrogatoire comme les dépositions des témoins, sous la présidence de M. Gaston Minodier, ont mis l'accent sur la façon dont se déroula l'intervention policière : « *Sept ou huit hommes en civil sont entrés dans le local, pistolet à la main*, ont dit les inculpés. *De plus, toutes les personnes présentes ont été contrôlées et fichées, même celles qui ne participaient pas à l'émission.* »

Après le jugement, les responsables du collectif des radios libres lyonnaises ont affirmé qu'ils allaient réaliser *« dans les prochains jours »* d'autres émissions.

CLAUDE RÉGENT.

● *Trois Français condamnés en Grèce.* — Le tribunal des flagrants délits de Corfou (Grèce) a condamné, mardi 15 juillet, trois Français résidant à Valbonne (Alpes-Maritimes), MM. Gérard Garcia, dix-neuf ans, Philippe Monet, vingt et un ans, sans profession, et Pierre Laniqle, vingt et un ans, étudiant, pour détention d'armes, usage de stupéfiants et vols, notamment, d'antiquités. MM. Garcia et Monet ont été condamnés à trois ans et un mois d'emprisonnement, et Laniqle à deux ans et dix mois. Ils avaient été arrêtés, dimanche 13 juillet, à bord d'un yacht, le *Myconos*, par les autorités portuaires, en possession de quatorze vases et plats antiques, ainsi que d'une carte spéciale mentionnant toutes les épaves de la mer Ionienne. Les trois jeunes gens ont fait appel, mais ils restent détenus. — *(A.F.P.)*

POLICE

Des syndicats parisiens jugent « bancale » la réforme horaire imposée à la majorité des gardiens de la paix

Le malaise continue chez certains policiers parisiens au sujet de la réforme des horaires que l'administration a progressivement mise en place entre les 3 mars et 14 avril (« le Monde » des 24 mai et 5 juillet). Cette dernière est appliquée maintenant sur un territoire comprenant Paris, les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne, géré par le Secrétariat général pour l'administration de la police de Paris (SGAP). La réforme ne concerne q les gardiens de la paix, qui dépendent des co missariats (« service général »). Les autres pe sonnels ont des horaires spécifiques, qui o donné lieu à des accords dans un passé réce

Il en est parmi eux qui ne sont pas méco tents de leur sort et avouent leur fierté d'êt au service du public.

Quatre organisations syndicales, la C.G.T., la C.F.T.C., le S.I.P.N. (Syndicat indépendant de la police nationale) et la F.P.I.P. (Fédération professionnelle et indépendante de la police), ont rencontré à plusieurs reprises MM. Pierre Somveille, préfet de police, et Paul Blanc, préfet du S.G.A.P. de Paris, pour exprimer leur désaccord et proposer un contre-projet tardif, une grille horaire établie sur un cycle de huit jours (deux soirées, deux après-midi, deux matinées et deux jours de repos), mais sans succès.

La réforme administrative a pour but avoué de supprimer la « grande tournée », une journée très longue qui commençait à 6 h. 30 pour s'interrompre à midi, et reprenait à 19 heures pour ne s'achever qu'à 23 h. 30. Dans l'ancien système, les effectifs (environ vingt-trois mille hommes) étaient répartis en quatre brigades. Ainsi, la « grande tournée » revenait tous les quatre jours, pénible et souvent néfaste sur le plan familial : en grande majorité, les gardiens sont logés en banlieue, parfois à 50 kilomètres de Paris, et beaucoup ne pouvaient rentrer chez eux pendant le temps mort.

Depuis la réforme, les effectifs sont organisés en trois brigades, le roulement s'effectue selon un rythme hebdomadaire, et non plus quotidien, et les services ont lieu désormais de manière continue. Si aucun policier ne semble regretter l'ancien système, beaucoup (80 %, selon ces syndicats) ne sont pas satisfaits du nouveau, qui leur a été *« imposé sans concertation »*.

Certes, la durée des services s'est allongée, la disparition d'une journée longue ayant entraîné la prolongation des journées plus courtes. Mais là n'est pas le principal sujet de mécontentement. Les policiers seraient prêts à faire des journées plus longues pourvu qu'ils bénéficient de deux jours de congé consécutifs par semaine. Selon un sondage opéré par le Syndicat général de la police (S.G.P.), qui rassemble le plus de policiers syndiqués, 87,30 % des policiers parisiens y seraient favorables.

Ils contestent en outre la suppression des pauses de vingt minutes auxquelles ils avaient droit naguère, qu'ils pouvaient prendre au cours de leur service, et qui sont désormais reportées en fin de service. Enfin, ils estiment que les personnels ne sont pas utilisés au mieux, et que la nouvelle grille horaire, à leurs yeux « bancale », est faite pour pallier un manque d'effectifs.

Les policiers visés par cette réforme appartiennent au « service général », qui se répartit de nombreuses « servitudes », dont les plus importantes sont : police-secours (cars noir et blanc), rondes (cars gris marqués seulement « police »), ilotage, gardes statiques devant les ambassades, les consulats, certaines compagnies aériennes, etc., gardes de détenus dans les hôpitaux, service dans les gares, permanence dans les commissariats de quartier.

Services spécifiques

Outre le service général, la préfecture de police dispose de personnels affectés à des services spécifiques et dont les horaires de travail ne sont pas remis en cause par la présente réforme. D'ailleurs, chacun de ces services a un horaire qui dépend de la nature du travail.

En premier lieu, le service de la circulation, renseigné en permanence par soixante-quatorze caméras téléguidées réparties dans Paris et par la ronde incessante des « voitures-pie » ont charg de faciliter le trafic. La compa gnie centrale de sécurité d métropolitain (C.C.S.M.) veil sur les voyageurs, les compagnie d'intervention — une par distric — mènent les opérations de ronde anti-criminalité (RAC) dans le secteurs les plus menacés, le unités mobiles de sécurité (U.M.S. sont chargées à peu près de l même tâche, et les motard escortent.

Et puis, ultime perfectionnement, six exemplaires de voiture d'un nouveau modèle ont ét mises en service fin juin. Equipé d'un puissant haut-parleur e d'une rampe de toit lumineus dotée de quatre girophares cli gnotants, ces véhicules se signa lent à l'attention du public pa un tonitruant hululement, comm dans les films américains. Fini l « pin-pon » de papa. Ces véhi cules sont reliés avec l'ordinateu central de la préfecture qui gèr le fichier des cartes grises et de avis de recherche. — Ch. Ct.

NEUF ORGANISATIONS

La moitié environ des policie parisiens adhère à l'une des neu organisations syndicales dont l plus importante est le Syndica général de la police (S.G.P.) qu avec le Syndicat national d policiers en tenue (S.N.P.T.) et Syndicat national et indépendar de la police (SNIP) — deux syr dicats de policiers de province - forment la Fédération autonor des syndicats de police (F.A.S.P.

Le Syndicat des commandan et officiers (S.C.O.), le Syndic des gradés de la police nationa (S.G.P.N.) — tous deux d'ob dience C.G.C. — et le Syndic indépendant de la police natic nale (S.I.P.N. gardiens) former l'Union des syndicats catégorie (U.S.C.).

En outre, on compte la Fédéra tion professionnelle et indéper dante de la police (F.P.I.P.) e les grandes centrales : C.G.T C.F.D.T., C.F.T.C. et F.O.

La fierté sous le képi

Les gardiens de la paix, ceux qu'on appelait autrefois les sergents de ville, contribuent à « assurer le maintien de l'ordre, faciliter la circulation et garantir la sécurité des personnes et des biens ». *Tel est le rôle des quelque quinze mille policiers répartis dans les vingt arrondissements de la capitale, groupés en six districts, et des huit mille hommes environ chargés des trois départements de la petite couronne, comprenant chacun quatre districts. C'est la police « en tenue », celle qui circule par deux, qui s'agite aux carrefours ou qui accourt quand on téléphone au 17.*

Alain G... est affecté au service de la circulation, qui dépend directement de la préfecture de police. Képi blanc vissé sur le crâne, la moustache drue — le port de la barbe est proscrit, — depuis 7 h. 30 ce matin, il fait des moulinets place Saint-Michel. Expert, il arrête le flot des voitures d'une main autoritaire, lâche du lest d'un bref coup de sifflet, fait les gros yeux de temps en temps et, miracle de patience et mine de renseignements, indique que le meilleur autobus pour telle petite rue insoupçonnée du vingtième arrondissement n'est pas celui qu'on croit.

Comme tous ses collègues de ce service, il est volontaire. Un critère de « pénibilité » lui octroie un bonus de quatre heures hebdomadaires par rapport à ses collègues des commissariats. « Je préfère. Malgré la pluie, le froid... et les gaz d'échappement. Rester planté pendant sept heures de rang devant une ambassade du seizième arrondissement, très peu pour moi », *dit-il en relevant, frileusement quand même, le col de son imperméable.* « Ce qui me plaît à ce poste, c'est que je peux bouger, j'ai des contacts avec le public... J'ai même eu le plaisir d'interpeller Miou-Miou alors qu'elle avait laissé sa voiture en stationnement interdit. »

Des « bévues »

« Pas étonnant qu'il y ait un embouteillage, il y a un flic au carrefour. » *Cette réflexion que tout le monde fait, le matin, pressé, ou le soir, fatigué, Alain G... ne veut plus l'entendre. Cela sape son moral. Il est là pour* « rendre service », *et non pour se faire injurier. D'ailleurs, si on est aimable avec lui et qu'on lui dit* « bonjour », *la plupart du temps son carnet de contraventions restera rangé, avec le plan de Paris, dans sa poche gauche.*

Certes, Alain G... admet que partout il y a des brebis galeuses. Les « bévues » — les journalistes disent « bavures », — ça représente quoi, combien? Bien sûr, tout le tapage qu'on fait à ce sujet le rend un peu chagrin, « mettez-vous à ma place... ».

Les gardiens de la paix sont tous armés, mais ce ne sont pas des fanas du carton pour autant. Alain G... ne va s'entraîner au tir qu'une fois l'an. Son collègue du Châtelet, Fer*nand B..., vingt ans de carrière, avoue :* « Mon arme, j'ai dû la sortir une fois, une seule. C'était pendant la guerre d'Algérie, alors vous pensez ! » *Mais il n'a pas tiré et prie pour n'avoir jamais à le faire.*

Fernand B... habite dans le dix-huitième arrondissement. Sa femme est auxiliaire de police — elle fait traverser les enfants à la sortie des écoles, — et il rêve pour son fils d'une belle carrière de commissaire. Il rentre chez lui en uniforme. Dans son quartier, tout le monde le connaît et sait où il habite.

Alain G... rentre en train dans sa banlieue. Mais lui, au contraire, se change. « Je lis beaucoup. Si j'étais en tenue, je n'aurais pas le droit de lire, même après la fin de mon service. » *Mais c'est bien la seule raison car, comme son collègue, Alain G... est* « fier d'être policier ».

Avant, il était charpentier. Et puis, l'entreprise où il travaillait a fait faillite. Mais la police, n'est-ce pas, c'est la fonction publique. « Vous savez ce que c'est... », *dit-il avec l'air entendu de celui pour qui le chômage est désormais quelque chose d'oublié. Ah ! non, ce n'est pas par idéal qu'il est entré dans la police.*

CHRISTIAN COLCOMBET.

Faits et jugements

Attentat antiraciste contre le « Polly-Magoo ».

Un attentat, commis le mer credi 16 juillet à 6 heures d matin, contre un café de la ru Saint-Jacques, le Polly Magoo qui a été revendiqué, dans un communication téléphonique à l'Agence France-Presse, par un inconnu se réclamant d'« un *groupe autonome antiraciste* », a détruit la porte d'entrée de l'établissement. « *Nous venons de frapper le Polly Magoo, établissement pratiquant la ségrégation en sélectionnant arbitrairement sa clientèle sur des critères racistes* », a déclaré le correspondant anonyme. « *Cet acte ne constitue pas une vengeance personnelle, mais une action de solidarité contre toutes les formes de racisme.* »

Selon les témoignages recueillis sur place, nombreux sont les étrangers qui, discrètement, sont refoulés à l'entrée de cet établissement confortable par les serveurs. Seules les étrangères, surtout jolies, ne sont pas écartées avec le même zèle.

Un consommateur antillais, en juin dernier, avait porté plainte contre cet établissement après avoir été refoulé à l'entrée. Le patron du Polly Magoo, que nous avions interrogé alors, avait simplement affirmé qu'il n'écartait que « *les éléments agressifs et violents* », car plusieurs bagarres, auxquelles des étrangers étaient souvent associés, avaient éclaté ces dernières années dans cet établissement.

● *Des croix celtiques et des initiales* ont été tracées à la suie par des inconnus, dans la nuit du 14 au 15 juillet, sur les murs de la crypte de l'église Saint-Voluzien, à Foix (Ariège). Une tête de poupée et des ornements d'autel ont été brûlés. L'archiprêtre de Foix a porté plainte pour profanation. Ce geste n'a pas été revendiqué.

ÉDUCATION

LES INSCRIPTIONS DANS LES UNIVERSITÉS

Comme une lettre à la poste ?

Les filles replient leur parapluie. Les garçons s'ébrouent dans les couloirs. Tous se présentent au comptoir humblement, timidement, comme des vieux à la Sécurité sociale. *« Je voudrais m'inscrire en DEUG A* (1), explique une petite boulotte encombrée de dossiers. *« Quand est-ce que tu as passé ton bac ? »*, coupe aussitôt la préposée, étudiante employée par l'université de Paris-VII (Jussieu) au service des inscriptions. Le tutoiement rassure un peu les candidats. Et chacun d'expliquer son cas.

L'étudiant chinois arrivé l'an dernier de Hongkong est dirigé sur le service des équivalences. La candidate de province « montée à Paris » doit justifier d'un domicile dans la capitale. L'étudiant qui n'est pas bachelier de la cuvée 80 est orienté vers le service des transferts. Le candidat à une double inscription est prévenu : un seul dossier sera conservé. Celui-ci veut s'inscrire a la fois en math-physique et en biologie. *« Tu dois choisir »*, explique l'employée. *« Mais pour choisir il faut savoir ce que ça recouvre ! »* Lui ne sait pas très bien. Et il éprouve le besoin de se rassurer en multipliant ses chances — croit-il.

La tante d'un bachelier de Tours, toute bijouterie dehors, vient plaider pour son neveu. N'appartenant pas aux académies de Paris, Créteil, Versailles, celui-ci ne peut en principe s'inscrire à Jussieu. *« Mais il habite chez moi et est inscrit en math sup à Jeanson-de-Sailly ! »* Dans ce cas, par de problème : Paris-VII accepte sans rechigner les « cumulatifs », c'est-à-dire les étudiants inscrits dans une classe préparatoire.

Un homme d'âge est venu inscrire son fils déjà parti en vacances. *« Vous remplissez les formulaires de cette pochette et vous les renvoyez par la poste avant le 25 juillet »*, lui dit-on. Il hésite, puis va s'installer au bout du comptoir pour remplir sur place le dossier d'inscription. Il sait qu'il devra de toute manière l'envoyer par la poste, mais il préfère rester près des employés pour un éventuel complément d'information. Il restera plus d'une heure à tenter de démêler les codes et les sigles des formulaires.

Même chez les étudiants les plus insouciants subsiste un fond d'inquiétude. *« Je suis sûre d'être inscrite ? »* demande une étudiante tout heureuse de toucher sa pochette et de ne pas avoir à revenir. *« Tant qu'on ne nous dit rien, c'est qu'il y a encore de la place »*, répond l'étudiante employée au guichet. Ah ! bon. Beaucoup de candidats à qui l'on a dit de se hâter pour avoir une place s'étonnent de la facilité de la procédure. N'est-ce pas suspect ? L'an dernier ces inscriptions étaient closes dès le 12 ou 13 juillet. Une employée explique : *« Il y a davantage de places parce que les candidats étrangers sont soumis à la préinscription. Ils ne peuvent donc pas s'inscrire eux-mêmes. »* C'est la commission nationale qui fera les affectations, dans la mesure des places disponibles, c'est-à-dire une fois que les candidats français auront été inscrits...

ROGER CANS.

(1) Diplôme d'études universitaires générales.

ADMISSIONS AUX GRANDES ÉCOLES

● **Institut national agronomique Paris-Grignon, écoles nationales supérieures agronomiques de Montpellier, Rennes et Toulouse, école nationale supérieure d'agronomie et industries agricoles de Nancy, école nationale supérieure des industries agricoles et alimentaires.**

(Par ordre de mérite.)

Mmes et MM. Rabilloud, Le Moal, Catherine David, Lafleuriel, Choquet, Hirschler, Gasnier, Ricard, Sauvard, Horber, Snrech, Virlogeux, Despretz, Chabry, Hervé Bonin, Piketty, Veillon, Damerval, Julier, Birman, Jaunay, Raiff, Servranckx, Huin, Claude Gonzales, Debrus, Montpied, Eltchaninoff, Lefoulon, Hermeline, Baflast, Huttner, Chanut, Bazin, Cabannes, Serrière, Dominique Bonnet, Le Guet, Mintz, Eric Tesson, Billon, Pierson, Frédérique Fournier, Marquier, Guérin, Alain Marty, Patrick Moulin, Froment, Glaichenhaus.

Mmes et MM. Hélène Rousset (50e), Brigitte Rémy, François Marty, François Lucas, Berroir, Bourgine, Grisoni, Drejza, Jean-Marc Blaise, Yvon Duché, Verzier, Catherine Buisson, Corrèze, Michel Blondeau, Otmesguine, Réau, Jean-Michel Doublet, Almousni, Letourmy, Pastoureau, Charlet, Poitoux, Petithuguenin, Sommier, Jean-Pierre Levesque, Desselas, Bastie, Hélène Dauphin, Laurent Bernier, Debry, Robbez-Masson, Hamelin, Vilotte, Louvel, Decoud, Boury, Bourgade, Guibert, Broudiscou, Bouzat, Peyrichou, Le Marois, Paillier, Hartmann, Ballouhey, Aizieu, Didier Desbois, Chautru, Bisch, Piepie.

Mmes et MM. Della Valle (100e), Chandesris, Collinet, Batteux, Hetier, Jacques Rousseau, Soubieux, Savini, Vogel, Jamet, Jean-Michel François, Druihe, Vatin, Di Florio, Gilles Dreyfus, Mattioda, Brumter, Yves Clavel, Chetboul, Amen, Marie-Thérèse Grau, Ferrandon, Lacharme, Pilley, Branger, Patrick Bonhomme, Jean-Paul Galland, Scoarnec, Le Touze, Bosc, Lanusse, Campion, Lebahy, Phan, Baillet, Noëlle Blanc, Jean-François Perrin, Sandre, Françoise Fauchet, Benezech, Coutand, Champion, Pascal Petit, Schmidely, Chevret, Torre, Le Douarin, Chabert, Zeller, Bellas

Mmes et MM. Beckel (150e), Souvestre, Lapras, Duraud, Ferre, Guyomard, François Fort, Bidanel, Guillemot, Fortier, Zambaux, Masselin, Sophie Bertrand, Latta, Armelle Charpentier, Conchy, Malpaux, Sarlin, Lennoz-Gratin, Laulan, Fender, Salessy, Piroche, Stéphanie Delaporte, De Bonadona, Speth, Jagerschmidt, Poirel, Dejager, Romieu, Goalabre, Loyau, Geneviève Marty, Goldas, Geneviève Rey, Cécile Dumaine, Mazuet, Kryszke, Maroille, Rauch, Bruno Guérin, Martine Rémy, Coll, Sarda, Triomphe, Bourgeat, De La Motte, Guillonneau, Dangin, Philippe Boullet.

Mmes et MM. Vaissière (200e), Kremer, Bennett, Debroux, Guilluy, Pascal Arnold, Michel Mallet, Becquet, Deperrois, Christian Richard, Gallot, Benoit Mercier, Bayart, Robin Bourgeois, Du Hamel de Milly, de Briançon, Lauriot dit Prévost, Giboin, Gérard Vidal, Baudesson de Chanville, Lacourte, Boivin, Piloquet, Grousson, Poinsot, Amoureux, Theillaud, Catherine Rameau, Dessez, Moing, Pajaud, Arnaud Delattre Thierry Leroy, Isart, Dore, Amice, Thieffry, Vaugon, Corcuff, Gouin-Chevillon, Jacques Gautier, Hutin, Connan, Demurger, Bouvet, Ducros, Guillermin, Fay, Libeau, Labarre

Mmes et MM. Jacques Bonnefoy (250e), Larreya, Jean-Luc Vernier, Pruvot, Everling, Danvy, Vasquez, Marlier, Vergnet, Huyghe, Olivier Planchon, Ansart, Lebouteux, Orlach, Lenée, Baumy, Laurent Pottier, Mangeon, Clavreul, Duvant, Manfroni, Nasi, Vin, Vertes, Moschetto, Van Branteghem, Didelot, Nivière, Bach, Anne Beaumond, Toquet, Eric Lafargue, Losson, Buysse, Guellec, Lacombe, Bouhlal, Lilienbaum, Algret, Marc Neveu, Duboys de Labarre, Grouin, Seniuk, Patrice Laurens, Despres, Duret, Thérond, Journet, Le Roux, Rawski.

Mmes et MM. Philippe Dreyfus (300e), Fleurisson, Leriche, Payras, Sabran, Tremel, Delzant, Planas, Bocquel, Frédéric Moine, Sénéchal, Pinchon, Peruccio, Caradec, Crabos, Jaubert, Marc Leclerc, Yves Fleury, Gourdon, Landon, Jardot, Capelle, Sergent, Wuchner, Stoop, Affret, Grubert, Vaksmann, Verges, Sindou, Pascal Chevallier, Véronique Porte, Merchez, Husson, Sigogne, Durand-Delacre, Depoutot, Odile Lambert, Mariet, Degoulet, Crestey, Ghiglia, Hertault, Pierre Buisson, Barbaroux, Lascols, Vermersch, Janny Robin, Pierre Arnaud, Sasia.

Mmes et MM. Miguet (350e), Sechier, Mazuel, Maudet, Melin, Pinget, Bourlon, de Rouvre, Lomi, Astier, Bachellier, Leleu, Follezou, Hermelin, Touret Jean-Marc Perrier, Dartnell, Grelier, Pierre Chevaillier, Kempf, Lepine, Brasier ed Thuy, Sobottka, Michel Duclos, Guesdon-Vennerie, Catinaud, Jicquel, Patrick Durand, Laurent Adam, Stuckens, Flamion, Peyrieras, Rozan, Dureau, Chenot, Bernit, Kapusta, Lavigne, Jouve, Mezzarobba, Diab, Leguevaque, Baranne, Maître, Carvallo, Jouve, Peron, Ronsin, Dhaussy, Schatt, Chappe.

Mmes et MM. Engler (400e), Saby-Maubesy, Minier, François Bonnot, Manuel Silva, Chavent, Groussin, Romand-Heuyer, Gilles Richard, Bordeaux-Montrieux, Jean-Luc Thomas, Philippe Roche, Perret, Le Millin, Deverchère, Bertocchio, Marie-Laure Charrier, Brivet, Suiveng, de Champeaux, De Giudici, Richert, Marceron, Augier de Moussac, Olivier Marin, Roucache, Le Hingrat, Mazue, Laurent Michot, Vetier, Haffreingue, Didier Jacquet, Chabanne, Henin, Philippe Gaultier, Convert, Loiseau, Deguine, Tinel-Segret, Coutellier, Debourdoncle de Saint-Salvy, Calu, Schwaab, Gilles Duc, Plaze, Dominique Michaud, Vergniolle de Chantal, Alain Perrot

ADMISSIONS AUX CONCOURS D'AGRÉGATION

● **Economie et Gestion Option A et B**

(par ordre alphabétique)

Mmes et MM. Allonneau (64e), Amadieu (57e), Amalbert (76e), Aouni (86e), Baduel (49e), Banse (71e), Odile Barbier (21e), Barelier (18e), Bartolucci (28e), Bersillon (74e), Billiet (51e), Michèle Blin (12e), Michel Bloch (4e), Borghèse (3e), Bouard (36e), Bernard Boyer (59e), Monique Boyer (19e), Hélène Bret (4e), Françoise Brette (37e), Budillon (84e), Bussenault (24e), Edouard Coche (80e), Régis Cordier (19e), Daubigney (62e), Jean-Louis David (64e), Desserpry (74e), Pierre Devaux (1er), Duc (59e), Jean-Paul Duparc (34e), Claude Dupuy (52e), Monique Faure (45e), Fournery (56e), Marie-Claire Fournier (28e), Renée Fournier (16e), Gérard Gaillard (76e), Michel Garcia (64e), Garing (25e), Yvette Giraud (45e), Jean-Bernard Giroux (40e), Gonjet (37e), Serge Grandvaux (76e), Roger Granier (86e), Grellier (64e), Griffiths (21e), Grivel (52e), Guéry (27e), Jaussaud (14e), Jorand (11e), Kervella (8e), Korboulewsky Braustein (80e), Lacroux (28e), Lanteri-Minet (6e), Daniel Larue (52e), Laufs (59e), Lauze (80e), Le Bozec (57e), Le Brethon (85e), Le Fiblec (2e), Le Magne (9e), Leurion (42e), Marie-Paule Lopes (80e), Loppion (76e)

Mmes et MM Madon (34e), Merjany (45e), Mireau (31e), Monchal (64e), Moricet (16e), Myotte-Duquet (45e), Didier Nicolle (14e), Gérald Orange (41e), Oule (7e), Papon (49e), Marie-Chantal Paris (62e), Jean-Marie Parmantier (86e), Pellieu (42e), Poncin (31e), Puech (37e), Raisky (86e), Remillon (71e), Rochette (42e), Claude Royer (23e), Rozières (71e), Ruchon (12e), Saraf (9e), Sarhan (70e), Solle (86e), Tremoureux (26e), Touzet (64e), Vallagens (33e), Wallart (55e).

● **Sciences sociales**

Mmes et MM. Bitard (4e), Deshayes (5e ex.), Jean Etienne (8e), Jacquin de Margerie (1er), Le Merrer (7e), Xavière Moreau (9e ex.), Moulier-Boutang (2e ex.), Jean-François Renaud (9e ex.), Rigal la section F 3 (électrotechnique).

SCIENCES

Jusqu'au 25 juillet

CINQ CENTS SPÉCIALISTES ÉTUDIERONT A CLERMONT-FERRAND LES MÉCANISMES DU TEMPS

(De notre correspondant.)

Clermont-Ferrand. — Pendant deux semaines, à Clermont-Ferrand, cinq cents spécialistes vont parler très sérieusement de la pluie et du beau temps. Venus de quarante-cinq pays, ils participent depuis le 15 juillet et jusqu'au 19 à la faculté de médecine, à la huitième conférence internationale sur la physique des nuages, qui sera suivie du 21 au 25 juillet de la troisième conférence scientifique de l'Organisation météorologique mondiale (O.M.M.) sur la modification du temps.

Qu'on ne s'y trompe pas, malgré ce rassemblement exceptionnel des plus éminents spécialistes de l'étude de l'atmosphère, ces deux conférences au sommet ne pourront rien contre l'été pourri, pas plus qu'elles ne nous laisseront espérer des jours meilleurs. *« Modifier le temps, c'est une potentialité pour demain, mais pas une réalité pour aujourd'hui »*, a prévenu le professeur R.-G. Soulage, organisateur de ces rencontres, professeur de physique de l'atmosphère à l'université de Clermont-I et directeur du laboratoire de recherches du C.N.R.S. sur la physique des nuages.

Dans les deux cents communications prévues seront confrontées les observations et expériences permettant de mieux connaître les mécanismes des changements de temps, et par là de mieux prévoir ceux-ci.

L'étude de la physique des nuages constituera le thème principal de ces rencontres. A partir de là, les scientifiques pourront s'intéresser à trois aspects du problème : les possibilités de modifier les systèmes nuageux, les principaux projets nationaux et internationaux de modification du temps, la prévention contre la grêle.

Le choix de la capitale auvergnate pour cet important rassemblement vient du fait qu'on s'y intéresse à la physique de l'atmosphère depuis plus de trente ans. C'est actuellement, en importance, le deuxième centre de France après Paris.

Le laboratoire clermontois étudie ce qui, en jargon scientifique, s'appelle *« phénomènes convectifs atmosphériques »*, en fait, tous les mouvements et les transferts verticaux et horizontaux de vapeur, de chaleur, d'énergie, au sein de l'atmosphère, à proximité du sol au moyen de pylônes munis de capteurs et jusqu'à 12 000 mètres d'altitude grâce aux avions et radar. En Auvergne, comme aux quatre coins du monde.

(Intérim.)

● *Un séisme s'est produit,* le 15 juillet, à 14 h. 30, près de Mulhouse. L'épicenrte était situé à une dizaine de kilomètres de cette ville et la magniture était voisine de 5. Entre Mulhouse et Belfort, des cheminées et des tuiles son ttombées ,mais on ne signale pas de dégâts plus importants. O nne déplore aucun blessé.

La secousse a été ressentie en Allemagne fédérale et en Suisse.

Le tremblement de terre du 15 juillet s'est produit dans une des cinq régions de France (Massif Armoricain, Massif Central, Pyrénées, Alpes, Fossé Rhénan), où se manifeste, de temps à autre, une certaine activité sismique qui est, en général, modérée. On compte que la terre tremble en moyenne six cents fois par an en France, mais seuls une dizaine ou une quinzaine de séismes sont ressentis par la population.

MÉDECINE

CONFIÉE JUSQU'A PRÉSENT A DES MÉDECINS

La direction générale de la santé sera assurée par un inspecteur des finances

Le conseil des ministres de ce mercredi 16 juillet devait approuver la nomination, sur proposition de M. Jacques Barrot, ministre de la santé et de la sécurité sociale, de M. Jean Choussat comme directeur général de la santé et des hôpitaux, et du docteur Jean-François Lacronique comme directeur adjoint.

Ces nominations devraient s'accompagner d'une réorganisation du ministère de la santé et de la sécurité sociale puisque M. Jean Choussat devrait désormais avoir sous son autorité deux directions qui, jusqu'à présent, sont distinctes :

● La direction générale de la santé dont le responsable, depuis le 27 septembre 1978, était M. Jean-Charles Sournia, qui a été nommé récemment conseiller d'Etat en service extraordinaire, et qui sera professeur de santé publique au C.H.U. de Bicêtre et collaborera vraisemblablement à la direction du plan de l'Assistance publique de Paris ;

● La direction générale des hôpitaux dont le responsable, depuis le 16 juin 1976, était M. Jacques Guillot, qui sera appelé à d'autres fonctions.

Le ministère comporte trois autres grandes directions qui ne sont pas modifiées : la direction de la pharmacie et du médicament, celle de la sécurité sociale et celle de l'action sociale. Au total, l'ensemble des directions emploie mille soixante-trois personnes, dont deux cent vingt à l'actuelle direction générale de la santé et deux cent huit à celle des hôpitaux.

M. Jean Choussat est inspecteur des finances. Ce sera la première fois depuis la fin de la guerre que la direction générale de la santé sera assurée par un financier. Jusqu'à présent, ce poste était confié à des médecins. C'est le cas de M. Jean-Charles Sournia qui, avant d'être directeur de la santé, était médecin-conseil national du régime général de la Sécurité sociale. Les prédécesseurs de M. Sournia étaient eux aussi médecins, notamment le professeur Pierre Denoix (1975) et les docteurs Pierre Charbonneau (1970), P. Boulenger (1966) et P. Robin.

L'écueil de la technocratie

M. Jean Choussat est inspecteur des finances et vient du ministère du budget, où il est chef de service. En faisant appel à lui, le gouvernement innove doublement. D'une part, ce sera un financier et non un médecin qui, pour la première fois, assurera de très hautes fonctions au ministère de la santé ; d'autre part, M. Choussat disposera de très larges attributions, puisqu'elles engloberont la direction générale de la santé et celle des hôpitaux, jusqu'à présent distinctes.

Il n'est pas douteux que les inquiétudes que suscite, en France, comme dans tout le monde occidental, la croissance exponentielle des dépenses de santé ont inspiré le choix d'un économiste, par ailleurs très au fait des problèmes de santé, et dont on attend, au ministère, qu'il puisse résister mieux que ses prédécesseurs — tous médecins — aux pressions les plus variées exercées par le corps médical pour arracher des décisions plus souvent inspirées par des soucis carriéristes que par l'intérêt public.

La présence, au côté de M. Choussat, du docteur Jean-François Lacronique, qui, lui, est médecin, a pour objet de prévenir les critiques que pourraient soulever les décisions soumises au conseil des ministres. Car la mission de M. Choussat serait bien de *« proposer les mesures permettant de développer la politique de santé, en permettant de satisfaire les besoins au niveau de la prévention, de la détection, des soins et de la rééducation »*, notamment par l'organisation de la protection collective (l'environnement) et individuelle et par l'organisation d'un service de santé, duquel relèvent les équipements et les personnels médicaux et paramédicaux.

L'élaboration d'une politique de santé sera, certes, guidée, et de plus en plus souvent dans l'avenir, par des contraintes, voire des choix politiques. Mais il n'est pas douteux qu'elle obéit, avant tout, aux conséquences d'une évolution scientifique dont la portée, pourtant prévisible, n'a pas été toujours suffisamment comprise dans le passé.

Ainsi, la dislocation du système coûteux d'accueil aux tuberculeux par les dispensaires et les sanatoriums, élevés à grands frais jusqu'à l'après-guerre, a été motivée non par une quelconque conception politique ou financière, mais par la découverte d'une chimiothérapie enfin efficace et applicable à domicile.

L'avènement de la contraception orale supposait à l'évidence un développement considérable de la « gynécologie médicale », de son enseignement et de ses implantations nationales. Même la prévention n'échappe pas à cette règle, dont les découvertes récentes sur l'identification des terrains à risque vont radicalement modifier les données.

Ce constat explique que tous les pays européens et, plus largement, ceux du monde occidental, ont choisi un médecin pour diriger leur politique de santé. M. Choussat sera donc unique en son genre, et la tâche qui l'attend sera d'autant plus rude que l'administration de la santé est l'une des plus défavorisées de France.

Le budget du ministère de la santé est, en outre, dérisoire, comparé à celui de l'assurance-maladie, laquelle, par sa richesse et sa puissance, règne depuis trente-cinq ans sur une politique de santé et son financement qui échappent en fin de compte tant au Parlement qu'au gouvernement.

L'anarchie des installations médicales ou paramédicales, le suréquipement hospitalier, la primauté absolue donnée à la cure sur la prévention, l'absence d'éducation sanitaire sont autant de conséquences et d'exemples de cette situation dans laquelle les richissimes mutuelles ont également une part de responsabilité.

Mettre de l'ordre dans une organisation qui engloutit, chaque année, une somme équivalant au tiers du budget total de l'Etat, et de laquelle dépend la santé de tous les Français, telle sera sans doute la mission première et difficile d'un inspecteur des finances brillant et compétent, mais qui devra sans cesse se souvenir que la technocratie n'est pas le moindre des écueils innombrables qui guettent les systèmes de santé modernes.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

M. JEAN CHOUSSAT

Né le 9 septembre 1934 à Alger, M. Jean Choussat est fils d'un professeur de la faculté de médecine de Bordeaux ; sa mère était aussi médecin, et son épouse est pédiatre.

Licencié en droit, il est diplômé d'études supérieures d'économie politique et des sciences économiques, et de l'Institut d'études politiques de Paris. Ancien élève de l'ENA (promotion Saint-Just), il est inspecteur des finances depuis 1964, et, depuis 1973, inspecteur des finances de première classe.

M. Choussat a été chargé de mission à la direction du budget (1967-1974), sous-directeur à cette même direction (1974) puis, en 1979, chef de service, adjoint au directeur du budget.

Membre du groupe de travail chargé d'établir un programme d'action contre l'alcoolisme, membre du Comité central d'enquêtes sur le coût et le rendement des services publics, administrateur de l'Institut Pasteur, du Musée d'Orsay et du Musée des sciences de la Villette, de la Sonacotra du Syndicat des transports parisiens, du Bureau de recherches géologiques et minières (B.R.G.M.), M. Choussat est membre de la commission de la protection sociale et de la famille pour le VIIIe Plan.

M. JEAN-FRANÇOIS LACRONIQUE

Né le 18 janvier 1943, le docteur Jean-François Lacronique est conseiller technique au cabinet de M. Jacques Barrot, ministre de la santé et de la Sécurité sociale. Il vient d'être nommé sur la liste d'aptitude aux fonctions d'agrégé de l'Université et est bien connu des lecteurs du Monde, où il a remplacé le docteur Escoffier-Lambiotte en 1977-1978.

Assistant des hôpitaux de Paris, M. Lacronique est titulaire d'un « Master of sciences » du Massachusetts Institute of Technology (Boston). Attaché scientifique à l'ambassade de France aux Etats-Unis, de 1973 à 1976, il fut nommé, après son passage au Monde, *chef du service des études et de l'économie médicale à la direction du Plan de l'Assistance publique de Paris.*

Assistant à l'hôpital Henri-Mondor, il y était chargé de l'enseignement de la santé publique, de la médecine préventive et de l'économie de la santé.

Les J.O. de Moscou

Une « vitrine » contestée

II. — La politique oui, mais la bonne

Interdite aux Soviétiques, étrangers à la capitale occupée par des milliers de policiers qui redoutent un acte de terrorisme, Moscou présentera pendant les Jeux olympiques un visage inhabituel aux visiteurs sans que tous les aspects de la vie quotidienne en Union soviétique soient gommés pour autant. Même si en raison du boycottage tout ne se passe pas comme prévu, ces Jeux restent pour les dirigeants soviétiques l'occasion de montrer la justesse de leur politique. (« Le Monde » du 16 juillet.)

De notre correspondant DANIEL VERNET

Moscou. — *« Le mot d'ordre : le sport en dehors de la politique, à l'honneur en Occident, n'est pas soutenu en U.R.S.S. Ce mot d'ordre est inacceptable pour nous (...). Il n'est pas sérieux d'affirmer que le sport n'a rien à voir avec la sphère des relations politiques. »* Publiée avant que le président Carter ne lance sa campagne de boycottage des Jeux olympiques de Moscou, la brochure de l'agence Novosti, *le Sport soviétique, questions et réponses*, n'hésitait pas à étaler la doctrine officielle. Après le boycottage américain, pour amadouer les gouvernements et les comités olympiques nationaux hésitants, les Soviétiques ont mis une sourdine à leur profession de foi. Il n'en est pas moins vrai que les Jeux olympiques sont d'abord une affaire politique. Si tout s'était passé comme prévu, ils auraient été présentés comme une reconnaissance par le monde entier de la supériorité de la société socialiste, de la justesse de la politique étrangère soviétique, de la conformité parfaite des idéaux olympiques et du socialisme Sur ce thème, la littérature est abondante. Après le choix de Moscou, les champions olympiques soviétiques ont remercié le C.I.O. *« parce que les Jeux olympiques sont une inoubliable fête de l'amitié des peuples, de la beauté et de la santé de l'homme, le triomphe des idéaux de la paix et parce que tout cela correspond aux aspirations des Soviétiques »*

Un membre du comité d'organisation des Jeux de Moscou déclare : *« La politique extérieure de l'U.R.S.S. visant à la consolidation de la paix et à la réalisation de la détente est entièrement conforme aux idéaux sur lesquels se fonde le mouvement olympique contemporain. En organisant les Jeux olympiques à Moscou, l'U.R.S.S. manifeste son aspiration sincère aux contacts entre les hommes, à l'échange des idées et des informations, sa fidélité à l'esprit d'Helsinki. »* La logomachie soviétique s'ajoute à la mythologie du mouvement sportif et olympique pour donner ce morceau de bravoure que ne reprennent certainement pas à leur compte tous les sportifs présents à Moscou et qui n'en imprégneront pas moins toutes les images des XIX[es] Jeux olympiques.

« L'Etat soviétique est toujours intervenu en faveur des forces et des mouvements sociaux dont l'activité consolide la compréhension mutuelle et la paix entre les peuples », dit encore la brochure de Novosti. Et que l'on n'évoque pas l'Afghanistan comme une objection imparable, parce que c'est justement au nom de ces idéaux *« de compréhension mutuelle et de paix entre les peuples »* que l'U.R.S.S. a accepté d'envoyer, à la demande du gouvernement afghan, un contingent limité de ses troupes.

Car les Soviétiques ne reprochent pas tant au président Carter d'avoir mêlé le sport à la politique en général que d'avoir mis le sport au service d'une mauvaise politique visant à l'exacerbation des *tensions* et au retour à la guerre froide. La politique dans le sport, oui, mais la bonne *politique*, celle de l'U.R.S.S. et du camp socialiste.

Bilan

Nul doute que cette idée force sera rebattue au cours des prochaines semaines. Toutefois, un des effets du boycottage à demi raté, à demi réussi, est d'empêcher les autorités soviétiques de tirer tout le bénéfice politique qu'elles attendaient des Jeux olympiques. Il leur faut ménager les susceptibilités des comités olympiques, qui ont décidé de faire le voyage de Moscou après bien des hésitations et qui, tels les comités d'Europe occidentale, *ont décidé de « dépolitiser » leur* participation. Même les gigantesques portraits de M. Leonid Brejnev, qui, d'ordinaire, ornent les avenues de Moscou, ont disparu pour laisser la place à des affiches plus anodines de la flamme olympique.

Finalement, pour les Soviétiques, le bilan n'est pas mauvais. Le nombre des Etats participants est presque le même qu'aux Jeux précédents. Sur les dix pays qui, à Montréal, ont remporté le plus de médailles, trois seulement boycottent : les Etats-Unis, la R.F.A. et le Japon. Mais les Soviétiques reviennent de loin. Début mai, ils étaient très inquiets. Ils craignaient que le mouvement d'abstention ne fasse boule de neige.

Il n'y a guère de doute que la décision française a arrêté le mouvement et sauvé les Jeux de Moscou. Sans l'attitude pusillanime du gouvernement français, qui, tout bien pesé, souhaitait plutôt une « non-participation », et sans la position ferme du C.N.O.S.F., trop heureux de profiter de l'indépendance qu'on lui reconnaissait bruyamment, tous les pays d'Europe occidentale auraient été vraisemblablement absents des Jeux, entraînant derrière eux d'autres défections.

Les Jeux olympiques de Moscou n'auraient été que des Spartakiades (simples confrontations entre athlètes des pays de l'Est), et il aurait même été difficile au C.I.O. de leur maintenir son haut patronage. Toujours est-il que nombre d'ambassadeurs occidentaux, même ceux des pays ne boycottant pas les Jeux olympiques (dont l'ambassadeur de France), auront quitté Moscou avant la *cérémonie* d'ouverture et que ceux qui seront présents en U.R.S.S. n'assisteront pas aux réceptions officielles.

« La vie continue »

Un boycottage plus ample aurait-il eu l'effet politique recherché ? Aurait-il amené les citoyens soviétiques à réfléchir sur les causes profondes de la tension internationale, voire à demander des comptes à leurs *dirigeants ?* Aurait-il *détourné* l'attention de la *« mauvaise politique du méchant Carter »* ? Ce *n'est pas certain. Mais, comme le pense* l'académicien Sakharov, exilé à Gorki, le boycottage aurait poussé à *la réflexion, sinon les* Soviétiques, du moins les Occidentaux.

Toutefois, il ne faut pas surestimer la signification politique des Jeux olympiques pour les dirigeants du Kremlin. Certes, ils attendaient une consécration et ils ont soigné, dans ce but, la « vitrine » du socialisme. Mais M. Gromyko l'a dit : *« Les Jeux olympiques passent, la vie continue. »* Dans la situation internationale tendue de ces derniers mois, les J.O. ne sont pas leur principale préoccupation. La meilleure preuve en est leur attitude à l'égard de la R.F.A., qui n'a nullement été « punie » pour sa position en faveur du boycottage *et dont le chancelier vient* même d'être reçu à Moscou avec les honneurs dus à un interlocu*teur apprécié.*

A contrario, il était illusoire de penser que la *proximité des Jeux* olympiques pouvait entraîner une modération de la politique *extérieure soviétique* ou que le souci d'un déroulement sûr des Jeux olympiques pouvait pousser le Kremlin à renoncer à ses objectifs stratégiques en Afghanistan en particulier. Pour importants que soient les Jeux dans la vie de l'U.R.S.S., ils ne sont pas déterminants.

Moscou n'a pas hésité à risquer une annulation pure et simple *quand l'armée rouge* est intervenue à Kaboul. Maintenant que les Jeux sont sauvés, il s'agit pour les organisateurs de s'en tirer au meilleur compte et de montrer l'image la plus favorable de leur pays. Aussi ont-ils pris des mesures draconiennes pour éliminer les impondérables et les éléments perturbateurs susceptibles de déranger le bel ordonnancement des *cérémonies.* Le mythe de la rencontre entre les peuples et la jeunesse du *monde en prend* un coup, mais la réussite est à ce prix. Non seulement les dissidents ont été éloignés de la capitale par diverses mesures coercitives, mais tous les indésirables ont été priés de quitter la ville (1). Mme Malva Landa, animatrice du Mouvement pour les droits de l'homme, qui purge une peine de relégation de cinq ans dans le Kazakhstan, à 3 000 kilomètres de Moscou, a reçu un avertissement du K.G.B. local : elle sera tenue pour responsable de tous les actes terroristes qui pourraient être commis pendant les Jeux.

La célébration de la grande amitié entre les peuples ne va *pas sans une chasse impitoyable* aux espions. Une émission de télévision intitulée : Le mensonge et la haie, vient de mettre en garde les Soviétiques contre les Occidentaux qui viendront aux Jeux olympiques déguisés en paisibles touristes mais qui seront en fait de dangereux agents subversifs *(le Monde* du 15 *juillet).* La méfiance doit être la règle. Au cours d'une réunion du personnel d'un *magasin*, les vendeuses ont été prévenues qu'elles ne doivent accepter aucun cadeau, aucun souvenir des clients étrangers.

Malgré tout, si ceux-ci insistent et abandonnent quelques menus présents, le personnel est invité à les prendre délicatement, si possible avec un papier ou un mouchoir, et à les porter au poste de police le plus proche. Les responsables de la douane ont annoncé à plusieurs reprises que les touristes ne devaient pas s'attendre à un relâchement *des* contrôles à la frontière : les douaniers traqueront, comme d'habitude, outre les *blue-jeans qui* peuvent être une appréciable source de revenu, la littérature antisoviétique *dissimulée dans le* double fond des valises.

Préparation idéologique

De nombreuses réunions de la *direction* du P.C. de Moscou ont été consacrées à la préparation idéologique des Moscovites qui seront en contact avec les étrangers. Les risques de contamination sont minimes dans la mesure où les Occidentaux auront peu de relations avec des citoyens soviétiques qui ne soient pas en service commandé. Mais il ne faut rien négliger. Aussi les jeunes du Komsomol qui vendraient le Pepsi-Cola dans les kiosques bleu, blanc, rouge, les glaces dans les stades et les saucisses dans les cafétéria ont appris à répondre aux questions-pièges des étrangers dans une brochure qu'il leur est interdit de sortir du local des Jeunesses communistes. Sur les queues devant les magasins, l'exil de Sakharov, l' « aide » à l'Afghanistan, les jeunes doivent éviter des réponses stéréotypées *qui donneraient* une image monolithique de la société socialiste. Ils doivent émettre des doutes, *faire état de* discussions, voire de désaccords, sans se laisser pour autant entraîner daans une remise en *cause* du régime que recherchent les questionneurs mal intentionnés.

Toutes les précautions *ont été* prises (les journalistes ont été également chapitrés par lord Killanin : *ils doivent* rendre compte objectivement des compétitions sportives). Un point c'est *tout. Il ne devrait* pas se trouver beaucoup de visiteurs nourrissant des doutes sur les réalisations du *socialisme* développé, l'unité de la société soviétique, l'alliance indéfectible du peuple et du parti. L'U.R.S.S. doit présenter une image libérale, sans être permissive, une façade lisse où les *lézardes* auraient été, sinon bouchées, du moins masquées. *Si, en outre,* l'équipe soviétique collectionne les médailles d'or — et elle s'y est bien *préparée,* — *toutes* les conditions seront réunies pour *faire* des Jeux de la vingt-deuxième olym*piade une réussite* brillante. Les sportifs, les accompagnateurs et les touristes n'auront eu accès *qu'à un* univers artificiel. Le rideau tombé, la représentation terminée, il restera aux citoyens *soviétiques* à se colleter avec une réalité qu'ils n'auront, eux, jamais quittée.

(1) Les arrestations qui ont été très nombreuses ces derniers mois se sont poursuivies à la veille encore de l'ouverture des J. O. Le pasteur Rostislav Galetzky, trente-deux ans, porte-parole de l'Eglise des fidèles et libres adventistes du septième jour, a été arrêté récemment dans une gare de *Leningrad. Il était* recherché depuis plus de cinq ans par la police car les adventistes du septième jour refusant de *se faire* enregistrer auprès des autorités.

Prochain article :

LE MYTHE BRISÉ

QUATRE-VINGTS NATIONS PARTICIPENT

Quatre-vingt-cinq comités nationaux olympiques avaient accepté, le 24 mai, date officielle de la clôture des inscriptions l'invitation du comité d'organisation des Jeux de Moscou. Cinq d'entre eux se sont ravisés : le Gabon, la Haute-Volta, l'île Maurice, le Niger et le Suriname. Dix-huit seront représentés sans hymne et sans drapeau nationaux : Andorre, Australie, Autriche, Belgique, Danemark, Saint-Domingue, Equateur, Espagne, France, Grande-Bretagne, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Porto-Rico, Saint-Marin, Suède et Suisse.

AUTOMOBILISME

JODY SCHECKTER PRENDRA SA RETRAITE A LA FIN DE LA SAISON

Le pilote sud-africain Jody Scheckter a annoncé mardi 15 juillet, à Rome, sa décision de renoncer à la compétition à la fin de la saison 1980. Champion du monde en 1979, vainqueur de dix Grand Prix, Scheckter, qui est âgé de trente ans, avait fait ses débuts en Formule *1 en 1972. Il a* successivement conduit pour Mac Laren, Tyrrell, Wolf et enfin Ferrari, *constructeur* avec lequel il a remporté le titre mondial en 1979. Jody Scheckter a déclaré *« qu'il n'était plus assez motivé pour continuer »*. Le jeune Français Alain Prost pourrait le remplacer chez Ferrari.

● *Le conseil du Fonds national pour le développement du sport* a accordé, mardi 15 juillet, une subvention de 42 500 000 *francs* aux associations sportives et aux communes. En 1980, le montant des subventions *pour le sport de* masse, compte tenu des aides précédentes, débloquées depuis le début *de l'année*, est de 150 millions de francs.

Un voyage en Océanie

(Suite de la première page).

Rompre, lâcher les amarres... Dans la cohue du périphérique-nord, avec le secours fortuit d'un taxi qui peste contre les grévistes de l'E.D.F., l'idée m'est venue que ce départ en service commandé avait un sens imprévu. Jamais depuis longtemps la France n'avait paru aussi lasse, étouffante, assiégée par l'ennui. Assez lugubre depuis des mois, pour qu'on retrouve, en fonçant vers l'aéroport, la joie un peu traîtresse de ceux qui décampaient hier sans tourner la tête. Certains jours, l'Europe sue la fatigue, « sauve qui peut »... Me voilà en dissidence et en mal d'Amérique. C'est un sentiment que je crois désormais très partagé.

L'important est de fixer bien net l'instant du démarrage, ce moment-repère que vont brouiller trop vite les horizons changeants, les trottoirs lointains, les foules différentes. On oublie d'ordinaire à la première escale d'où l'on vient et pour qui l'on écrit. Pour y voir clair, il faudra tout mesurer bientôt à l'aune de cette journée primitive en se ressouvenant sans cesse des colères, dégoûts ou mélancolies qui vous habitaient à l'embarquement. J'ai l'impression que ces lâches sentiments, presque toujours inavoués, font encore écho à ceux qui présidaient jadis aux exodes vers l'ouest; qu'ils animent toujours en profondeur les rapports entre le Nouveau Monde et l'ancien. Comme si un malentendu originel demeurait entre ceux qui partirent dangereusement aux heures noires, et nous, Français de France, Européens d'Europe, dont les ancêtres restèrent, décidément, sur les quai de Saint-Malo, Marseille ou Hambourg quand appareillaient les voiliers. Nous sommes les héritiers lointains de la prudence sédentaire ou du privilège. Ils ont tout fondé, eux, sur le refus e tla rupture. Comment aller vers eux, tenter de les rejoindre sans confesser d'abord cette différence ?

∴

Hier, donc, j'ai marché dans Paris. Longtemps. C'est juré, les rues sentaient la débâcle: on y flairait des relents de molle capitulation et d'hédonisme peureux. Sur les boulevards, aux portes des grands magasins, on avait installé les braderies de tissus imprimés, maillots de bain et caoutchouc divers qui sont la logistique des grandes vacances. Celles-là, à l'été 1980, s'annonçaient presque comme une dernière aubaine, une « surboum » panique à la veille de gros désastres pressentis. J'ai flâné derrière l'Opéra. En plus de cette hâte démissionnaire, on respirait sur les trottoirs je ne sais quelle frénésie un peu raide ; une vie quotidienne toute remplie de crispations menues. Tensions sur les visages, sourcils froncés et méfiance du voisin ; l'Europe, après tant de siècles et de violence, n'a toujours pas conquis ce bonheur minimum qui est celui de la distance circonspecte. Nous demeurons, je crois, prisonniers d'une sorte de tragique quotidien, nous inclinons sans arrêt vers le solennel et la métaphysique. Pire encore : la fin des empires et des colonies nous a ramenés de force vers un périmètre rétréci qu'aucun projet nouveau n'a su venir dilater, mais que, pensons-nous, le reste du monde assiège. Et menace. Comment s'étonner alors si transpire de nos rues une impression d'enfermement râleur. On y étouffe parfois...

J'ai croisé vers la Madeleine des cortèges et des banderoles syndicales. A quelque chose d'indéfinissable, ces défilés et ces slogans martelés m'ont semblé moins habituels qu'on ne pourrait croire. Ils exprimaient, involontairement peut-être, une inquiétude nouvelle plongeant plus profond ses racines. La stupeur d'un pays déshabitué brusquement de la croissance et des progrès arithmétiques, pris de vertige devant son abondance menacée, tout nu, soudain, face aux raretés prévisibles et si mal réparties. De vagues colères hantent ainsi les villes, mais empoisonnées par l'inespoir, ravalées au fond des gorges. Ces craintes sourdes, ces cris bloqués au bord des lèvres, répandent dans les rues comme des nappes de gaz explosif. Divisée par les injustices, mais réunie par la peur de manquer, la France, plus bloquée que jamais, ne sent pas très bon en ce début d'été 1980. Quel dessein ? Quel ressort ? Quelle parole vraie ?

J'ai lu une dernière fois les magazines et flairé un peu de politique. J'y ai trouvé ce que chacun sait mais que peu confessent crûment : un gouffre vide, une empoignade d'ambitions i n s u f f i s a n t e s; un concours de petites impostures bavardes. A-t-on connu, au fait, depuis longtemps pareil ensablement ? Nous voilà coincés sur ce terrain-là entre le pouvoir mondain bientôt réélu, les déraisons archéo-staliniennes et le flou radical-socialiste. Nous sommes voués depuis trop de mois aux discours redondants, mal divertis chaque semaine par les pichenettes de tendances et les stratégies de congrès. A l'extérieur, notre nouvelle vocation paraît être celle des agenouillements flagorneurs, des temporisations à tout prix et des quêtes de matières premières. Tout cela ne fait même plus — et depuis longtemps — une vraie communauté rassemblée. Oh ! partir...

Le cynisme goguenard qui flotte sur l'Europe et qu'on fait mine — quotidiennement — de partager vous assaille certains matins. C'est celui des peuples à qui on ne la fait plus. Ils ont derrière eux trop de rois morts, empires déchus, républiques renversées, révolutions transmuées en tyrannies, pour s'abandonner encore ouvertement à je ne sais quel besoin d'espérance. Il leur reste l'humour méchant et cette pratique de la dérision finaude qui nous fait dépositaires universels de l'intelligence politique. Cette planète froide, on le sait bien en secret, est un exil qui peut vous faire rêver brusquement aux puérilités californiennes ou à la conquête du Manitoba. Courons clandestinement aux antipodes pour y être naïfs... C'est un privilège qu'on nous a confisqué.

∴

En revenant vers le carrefour des Gobelins, au bas de la rue Monge, j'ai buté sur une « manif » et la haie compacte, brune et casquée des défenseurs de l'ordre. Sur les trottoirs au pied des stores cadenassés, les Parisiens observaient en silence le cérémonial convenu qui prélude aux bagarres. Résurrection mal imitée d'un printemps fameux — douze ans déjà — mais spectaculairement vide de sens. Autonomes et gardes mobiles prenaient cette fois la pose pour des tableautins symboliques. Voyez, ici, ce qui ne pourra durer toujours : ces magmas de désespoirs inarticulés ; mais voyez aussi que cette révolte est vaine quand nul projet, nulle idée, ne l'organisent. Une colère primaire en somme qui fuse ce jour-là du côté de Jussieu, juste assez fort pour témoigner de la gravité des pressions souterraines et réveiller à point nommé les trouilles bien-pensantes. Nous étions nombreux, badauds tristounets, à deviner le sens du spectacle. Il n'y a pour l'instant dans l'Hexagone — provisoirement peut-être mais assurément — aucun futur acceptable. L'histoire a connu déjà de ces vilaines parenthèses. Justement. Elles justifiaient pour certains de mettre le cap à l'ouest et d'avancer sur l'Atlantique. Partons...

Il restait à choisir quelques livres : la route est longue vers Nouméa. Difficile... Sur ce terrain aussi une manière de lassitude exténuée a marqué l'année 1980. Comme si des voix s'étaient tues sans être remplacées ; comme si aux grands effondrements des années 70 succédait encore le flou d'une attente. Quelle voix écouter ? Le gros des efforts dans ma petite république des lettres demeure consacré aux funérailles du passé, à des liquidations longuettes. De Clavel à Barthes, à Sartre... L'heure n'est plus à ces paroles un peu fortes qu'on voit se taire une à une. Il nous reste pour l'instant les habiles et les grandiloquents. Les premiers savent gérer leurs reniements et font durer, de livre en livre, le bruit envahissant de leurs contritions. Combien sont-ils encore, tout occupés à ressasser devant les micros la ruine des philosophies mêmes qui les faisaient vivre ? Gagnants pensent-ils sur les deux tableaux ; aussi péremptoires dans leurs aveux qu'ils l'étaient, hier, dans leurs condescendantes certitudes. Les autres, mieux renseignés, ont sauté juste à temps dans une chaloupe qu'ils voudraient vaisseau amiral. Au porte-voix et à la télévision, ils articulent leur nouvelle foi avec une vigueur suspecte et battent surtout le rappel de la clientèle. Mais peut-on suivre sérieusement, quand l'heure est sombre, ces monothéistes de la dernière heure, ces nouveaux commissaires de la repentance, affairés autour de l'Afghanistan. Filons...

∴

Le tableau est-il trop sombre, les ombres un peu forcées ? Je ne sais pas. J'ai seulement retenu, pour m'en souvenir demain, un petit morceau de l'« esprit du temps ». J'ai voulu cueillir dans mon quartier et avant d'embarquer ces impressions diffuses d'un *moment* de l'Europe dont je fais partie. Les cueillir et les poser bien à plat sur ma valise. Elles commanderont demain, que je le veuille ou non, le regard que je poserai sur les *highways* de Los Angeles ou les villages canaques de l'île des Pins. Aucun regard n'est innocent. Et puis quand le départ est si gai dans son urgence, il n'est pas mauvais de savoir au juste ce qui nourrit votre jubilation. C'est avoué. Je quitte aujourd'hui une très vieille péninsule envahie par le doute, gagnée par de fades langueurs. Comme n'importe qui à ma place, je m'abandonne pour une fois sans regret à la joie de l'espace qui, tout d'un coup, va s'ouvrir en grand sous le nez du Boeing.

Jugeaient-ils ainsi autrefois ? Partageaient-ils la même allégresse des voiles qu'on hisse, ces découvreurs et ces colons dont je suivrai bientôt les empreintes sur la mer ? J'ai relu, des semaines durant, leurs anciens carnets de route, épluché les récits oubliés d'Heman Cortès ou de La Pérouse, du capitaine Wallis, de James Cook ou de Bougainville. J'y ai trouvé, certes, le même désir de fuir l'ennui d'une époque, la même fringale conquérante. Mais une assurance au moins les animait que nous avons perdues : celle d'emporter dans les cales de leurs goélettes une civilisation indiscutable. La conviction — souvent funeste — qu'ils incarnaient la vérité et l'avenir du monde. C'est en son nom qu'ils ont massacré les Aztèques et converti les Maoris, percé des routes au Canada, installé des prêtres en Terre de Feu ou, plus tard, des instituteurs républicains aux îles Marquises.

Or c'est de cette occidentale certitude que peu à peu nous nous affranchissons. Avec difficulté. C'est encore elle qui, remaquillée de léninisme, hérissée de chars d'assaut, est à l'œuvre à Kaboul. C'est elle qui, imprimé sur les dollars yankees, régna si durement sur Téhéran. C'est elle, enfin, qui vacille un peu partout dans le tiers-monde où mûrissent contre nous des révoltes inattendues. L'impavide dédain de la modernité en marche... En naviguant vers l'Ouest, je pars — première escale — vers un Nouveau Monde que l'Europe fonda quand elle ne doutant pas d'elle-même. Et je sais déjà que ce malentendu perpétué m'attend à chaque arrivée. Plus loin, l'Océanie est aussi grande que notre nostalgie. Voilà deux siècles — depuis Diderot et le *Supplément au voyage de Bougainville* — que nous lui avons hypocritement assigné le rôle ingrat de paradis perdu. Paradis trop embrassé et mal étreint, pollué toujours par nos entreprises. Qu'en reste-t-il aujourd'hui, maintenant que s'effrite tout ce qui les justifiait ?

∴

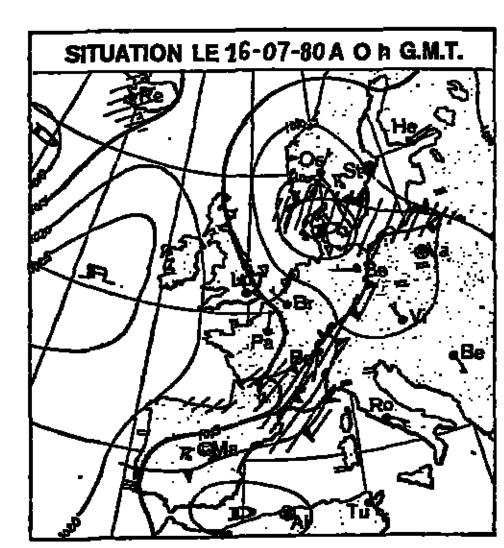
L'esprit un peu plus net, je donne mon bagage au comptoir de Roissy, grimpe vers mon siège en ne prenant qu'une seule — mais grosse — résolution. Tâcher de ne pas céder à la routine voyageuse ou à l'« esprit de sérieux ». Ne jamais oublier de s'étonner, en somme, de la couleur du ciel ou des regards. Voilà d'ailleurs sous les ailes — déjà — ces incroyables « friselis » de terre et de glace à l'approche de Terre-Neuve...

JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD.

Demain :

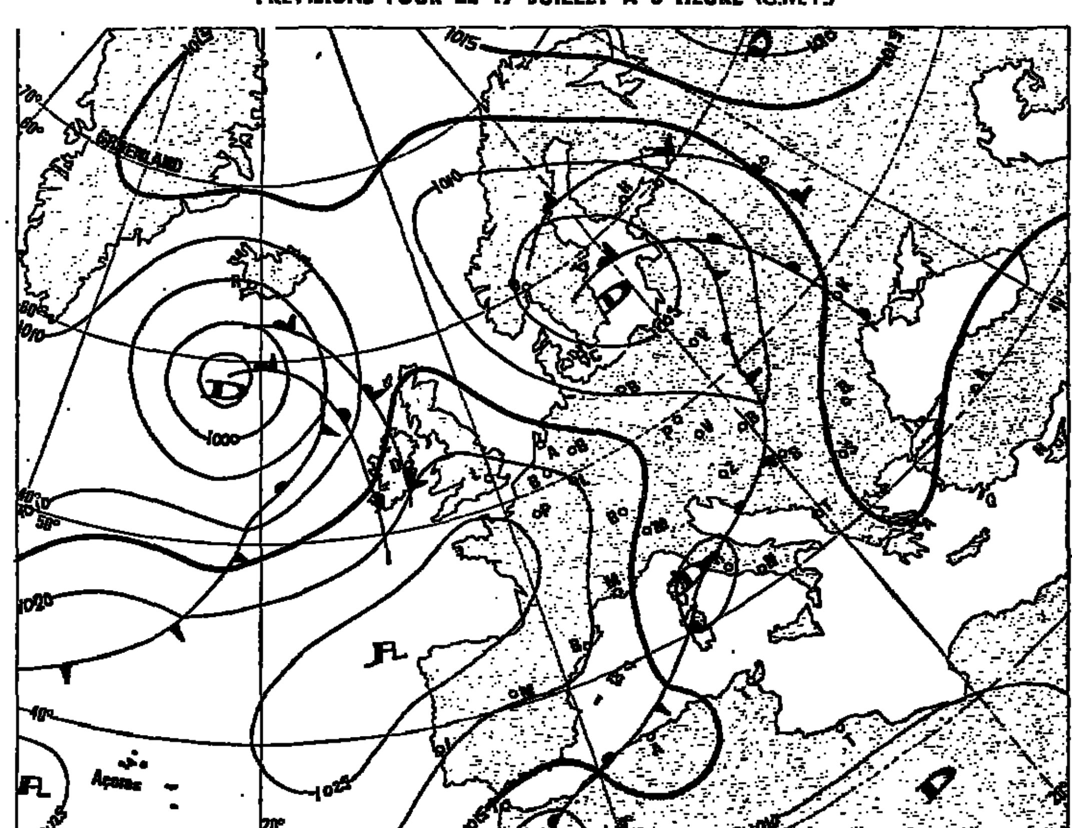
MONTRÉAL : SALUT LA PARENTÉ !

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 17-VII-80 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard ∼ Verglas dans la région



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 16 juillet à 0 heure et le jeudi 17 juillet à 24 heures :

La vigoureuse perturbation qui nous a affectés s'éloigne vers l'Europe centrale et la Méditerranée. Les hautes pressions qui se sont reconstituées sur le proche océan se déplaceront vers le sud-est et apporteront une amélioration sur une grande partie de la France en rejetant le courant perturbé plus au nord. Cependant, la bordure méridionale de ce dernier affectera progressivement nos régions les plus septentrionales.

Jeudi, après des éclaircies matinales et quelques formations brumeuses, le ciel deviendra très nuageux par l'ouest sur les régions s'étendant de la Bretagne aux Flandres avec quelques faibles pluies surtout localisées près des côtes de la Manche. Sur ces régions, les vents tourneront au secteur ouest et deviendront modérés. Les températures seront en légère hausse.

Sur le reste de la France, le temps sera souvent brumeux au lever du jour, soit avec des brouillards, soit avec des nuages à aspect brumeux. Après leur dissipation dans le courant de la matinée, le temps sera ensoleillé avec quelques nuages passagers. Les vents faibliront sauf près de la Méditerranée où les vents de nord resteront assez forts. Le début de matinée sera un peu frais mais les températures maximales marqueront une hausse parfois assez sensible.

Le mercredi 16 juillet, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 018,7 millibars, soit 764,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 15 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 15 au 16) : Ajaccio, 27 et 14 degrés ; Biarritz, 22 et 12 ; Bordeaux, 20 et 12 ; Bourges, 22 et 12 ; Brest, 17 et 9 ; Caen, 14 et 10 ; Cherbourg, 15 et 11 ; Clermont-Ferrand, 24 et 12 ; Dijon, 18 et 13 ; Grenoble, 19 et 15 ; Lille, 17 et 8 ; Lyon, 21 et 13 ; Marseille, 26 et 18 ; Nancy, 16 et 11 ; Nantes, 17 et 8 ; Nice, 22 et 18 ; Paris-Le Bourget, 17 et 10 ; Pau, 22 et 13 ; Perpignan, 28 et 17 ; Rennes, 17 et 8 ; Strasbourg, 19 et 13 ; Tours, 19 et 12 ; Toulouse, 23 et 11 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 33 et 18 degrés ; Amsterdam, 18 et 12 ; Athènes, 35 et 25 ; Berlin, 22 et 13 ; Bonn, 17 et 11 ; Bruxelles, 17 et 10 ; Le Caire, 32 et 21 ; îles Canaries, 26 et 20 ; Copenhague, 20 et 13 ; Genève, 16 et 13 ; Lisbonne, 26 et 15 ; Londres, 17 et 10 ; Madrid, 23 et 10 ; New-York, 32 et 24 ; Palma-de-Majorque, 26 et 19 ; Rome, 26 et 33 et 19 ; Moscou, 18 et 12 ; Nairobi, 16 ; Stockholm, 21 et 10 ; Téhéran, 32 et 24.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale)

INFORMATIONS « SERVICES »

VIE QUOTIDIENNE

La copie ou l'original ?

Le droit français ne reconnait qu'une valeur subsidiaire aux copies d'actes sous seing privé. Le principe est en effet posé par l'article 1334 du code civil : « Les copies, lorsque le titre original subsiste, ne font foi que de ce qui est contenu au titre, dont la représentation peut toujours être exigé. » Ce n'est que dans le cas exceptionnel prévu au quatrième paragraphe de l'article 1348 du code civil, « au cas où le créancier a perdu le titre qui lui servait de preuve littérale, par suite d'un cas fortuit, imprévu et résultant d'une force majeure », que les tribunaux admettent la validité de la production de copie.

Il en résulte que la production d'une copie ne peut actuellement être retenue comme élément de preuve d'un acte contesté et que, en principe, l'original doit être conservé.

Ces dispositions sont, de toute évidence, mal adaptées à la situation actuelle marquée par : l'apparition de nouveaux procédés de reproduction (photocopie, microfilm, microfiche, vidéodisque, etc.) ; les problèmes d'archivage rencontrés par de nombreuses entreprises, en raison de la prolifération des documents « papier » ; le problème se pose notamment pour les banques qui doivent archiver pendant dix ans les chèques émis par leur clientèle et dont le nombre augmente au minimum de 10 % par an.

Une modification du code civil

Une proposition de loi tendant à actualiser les dispositions du code civil sur la preuve testimoniale, présentée par M. Jacques Thyraud (sénateur R.I. du Loir-et-Cher), a été récemment adoptée par le Sénat. Le texte voté par le Sénat prévoyait notamment d'insérer dans le code civil un article 1334 - 1 aux termes duquel « les copies d'actes sous seing privé font foi, comme le titre original, lorsqu'elles sont une reproduction fidèle et durable du titre original ».

Lors de l'examen de ce texte par l'Assemblée nationale, le 24 juin 1980, celle-ci a accepté de donner la force probante à certaines copies. Toutefois, les députés ont préféré réaliser cette modification des règles actuelles en aménageant l'article 1348 précité du code civil plutôt qu'en insérant dans ce code une nouvelle disposition.

Le texte voté par l'Assemblée nationale complète donc l'article 1348 du code civil d'un paragraphe aux termes duquel les règles relatives à la preuve par écrit reçoivent exception. « Lorsqu'une partie ou le dépositaire n'a pas conservé le titre original et présente une copie qui en est la reproduction non seulement fidèle mais aussi durable — est réputée durable toute reproduction indélébile de l'original qui entraîne une modification irréversible du support. »

Au cours du débat à l'Assemblée nationale, il a été indiqué que les microfilms dits « de sécurité » répondent dès maintenant aux critères de fidélité et de durabilité, et que d'autres procédés pourront, dans l'avenir, donner des garanties de sécurité comparables.

(Source : bulletin d'information de l'Association française des banques, 18, rue La Fayette, 75009 Paris.)

LE GUIDE PRATIQUE DES AÉROPORTS FRANÇAIS. — Les Editions Publirep viennent d'éditer la version 1980 du « Guide pratique des aéroports et de l'aviation commerciale ». Celui-ci rassemble tous les renseignements pratiques sur les aérodromes français : services divers, liaisons avec la ville, etc.

★ Publirep, 38, rue de Trévise, 75009 Paris. Tél. : 523-12-89. Prix de l'exemplaire : 58,80 F.

JEUX

« Merveille vermeille : l'anagramme »

Solution du problème n° 7

1 A) Milouins (le milouin est un canard qui, en hiver, se trouve sur les cours d'eau lents de l'Europe occidentale et sur les lacs) ; 1 B) Limousin (on nommait autrefois « limousin » [avec une minuscule à l'initiale, c'est un nom commun] un ouvrier maçon — sans doute parce que nombre de travailleurs exerçant ce métier étaient originaires du Limousin). — 2 A) Poliste (genre de guêpe construisant en plein air des nids à alvéoles ; du grec *polistês*, (bâtisseur de villes) ; 2 B) Pistole. — 3 A) Marsouin (surnom donné aux soldats de l'infanterie de marine ; actuellement membres des R.I.Ma. (ou R.P.I.Ma.), naguère appelés « régiments d'infanterie coloniale (R.I.C.) » ; Roumains. — 4 A) Forint ; 4 F) Fortin. — 5 A) Goménol (essence extraite des feuilles de niaouli et utilisée dans les affections des voies respiratoires) ; 5 B) Mongole (les bergers mongols vivent encore dans les yourtes — ou iourtes, — tentes à armature de bois sur laquelle sont tendues des plaques de feutre). — 6 A) Alderman (la traduction de ce vieux mot anglais donne « vieil homme ») ; 6 B) Malandre (défectuosité — nœud pourri, gerce, etc. — que l'on rencontre parfois dans le bois). — 7 A) Monitor ; 7 B) Montoir (aide à monter à cheval, et donc à avoir une bonne assiette). — 8 A) Songeur ; Surgeon. — 9 A) Tigion (on dit aussi « tigron » ; hybride d'un tigre et d'une lionne, ou d'une tigresse et d'un lion : alors, si son papa « rauque », cela veut dire que c'est un tigre — donc sa mère est une lionne... et elle « rugit ») ; 9 B) Lingot (le lingot d'or fin vaut actuellement 80 000 francs, soit huit « briques » [entre guillemets : terme d'argot ; une « brique » vaut un million de centimes] ; on donnerait bien huit briques au sens propre — sans guillemets — pour avoir un vrai lingot !). — 10 A) Vessigeon (Rossinante : avec une majuscule, nom du cheval de don Quichotte ; avec minuscule initiale, nom donné, par antonomase, à un mauvais cheval ; 10 B) Vosgiens (donc familiers du ballon de Guebwiller et du ballon d'Alsace ! — un dégustateur très porté sur le sylvaner, le traminer ou le riesling sera, lui, familier du « ballon d'alsace » [un « ballon », ou « verre ballon », est un verre à boire aux formes arrondies ; le mot « alsace » pris au sens de « vin d'Alsace » doit s'écrire avec une minuscule initiale, par antonomase]). — 11 A) Guérison ; 11 B) Ougriens (parlent donc une langue finno-ougrienne, comme les Hongrois, les Finlandais...). — 12 A) Isotrope (qualifie des corps qui ont des propriétés physiques identiques dans toutes les directions ; attention à la paronymie avec « isotope ») ; 12 B) Porosité (l'épiderme, ayant des pores, présente donc un cas de porosité...).

JEAN-PIERRE COLIGNON.

[Les dieux nous étant hostiles, il nous faut encore faire un double rectificatif : dans la solution du jeu n° 5 (« le Monde » daté samedi 12 juillet, 1re édition), il fallait lire, à la dernière ligne : Chi lo sa (et non « qui »). Dans la solution du jeu n° 6 (« le Monde » daté mardi 15 juillet, 1re édition), l'absence d'une ligne rendait incompréhensible la réponse n° 4. On aurait dû lire : « On écrit : Bohême (avec une majuscule et un accent circonflexe) la région de Tchécoslovaquie et bohème (avec une [...]). » — J.-P. C.]

PARIS EN VISITES

JEUDI 17 JUILLET

« Abjuration d'Henri IV à Saint-Denis », 15 h., devant la basilique, Mme Boquet des Chaux.

« Saint-Germain-l'Auxerrois et la Cour Carrée du Louvre », 15 h., devant l'église Saint-Germain, Mme Colin.

« Exposition, tricentenaire de la Comédie-Française », 15 h., 58, rue de Richelieu, Mme Legrégeois.

« Rénovation du quartier des jardins Saint-Paul », 15 h., métro Saint-Paul, Mme Oswald (caisse nationale des monuments historiques).

« La maison de Lénine », 15 h., 4, rue Marie-Rose (l'art pour tous).

« Montmartre », 15 h., métro Abbesses, Mme Ragueneau (connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtel de Soubise. Archives nationales », 15 h., 60, rue des Francs-Bourgeois, Mme Haulier.

« Hôtel de Lauzun », 15 h., 17, quai d'Anjou, M. de la Roche.

« Hôtels du Marais », 21 h., métro Saint-Paul (Lutèce visites).

« Hôtels, églises, ruelles du Marais », 15 h., métro Saint-Paul, (résurrection du passé).

« Le Marais, la place des Vosges », 15 h., 2, rue de Sévigné, M. Teurnier.

« Hôtels illuminés du Marais », 21 h., place de l'Hôtel-de-Ville, M. Teurnier.

« Saint-Philippe du Roule et le parc Monceau », 15 h., 154, faubourg Saint-Honoré, M. Boulo (histoire et archéologie).

CONFÉRENCES

JEUDI 17 JUILLET

20 h. 30, 41, rue de La Tour-d'Auvergne (scientologie) : « Si vous vous sentez plus capable que vous ne l'êtes réellement : introduction à la scientologie ».

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 16 juillet 1980 :

DES LOIS

● Relative aux économies d'énergie et à l'utilisation de la chaleur ;

● Relative à la protection des collections publiques contre les actes de malveillance.

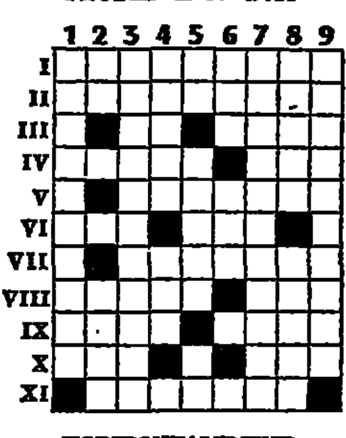
DES DECRETS

● Portant publication des accords bilatéraux entre la France et divers pays européens portant dérogation à l'accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (A.D.R.) ;

● Relatif au régime administratif et financier de l'Ecole nationale de voile.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 714



HORIZONTALEMENT

I. Feuillette souvent des ouvrages légers. — II. Canoé dans l'océan. — III. Sur le calendrier ; Inventeur français. — IV. L'arrivée d'un cheval inattendu lui fit tout perdre ; Menace des mauviettes avec un bâton. — V. Est en quelque sorte moins sobre qu'une mule. — VI. A éteindre ; Noble qui changea souvent de titre. — VII. Fait perdre la tête. — VIII. Criminels qui se mettaient à table ; Donnera une tannée. — IX. On y serrait les miches ; Support de canons. — X. A plusieurs étages ; Déplacé. — XI. La mouche et le mouton.

VERTICALEMENT

1. Le sac à sel, par exemple. — 2. Mesure à quatre temps ; N'est jamais loin de son hôtel. — 3. Leurs fleurs se fanent très lentement sur les murs. — 4. Maison blanche ; Petite base de lancement. — 5. Symbole chimique ; Armées et légions ; Quotient. — 6. Petit, il se bourre souvent de bonbons ; Est échangé contre une jolie combinaison. — 7. Sa richesse peut se traduire par un grand nombre de livres. — 8. Essaie de dépasser quelqu'un ; Sacs à main. — 9. Compense des pertes en liquide.

Solution du problème n° 2 713

Horizontalement

I. Dentelles ; Tarir. — II. Emie ; Ailes ; Coni. — III. Sparadrap ; Chues. — IV. Se ; Rire ; Théâtre. — V. Irrité ; Estime. — VI. Né ; Râler ; Ne. — VII. Aux ; Aisé ; Igné. — VIII. Tresse ; But ; Ge. — IX. Nés ; Attirer. — X. Urologue ; Eu ; Est. — XI. Rip ; Mab ; Ir ; Anes. — XII. Champagne ; Sol. — XIII. Phono ; Danse ; Ile. — XIV. Reboiser ; Arrêt. — XV. Erre ; Ennuie ; Se.

Verticalement

1. Dessinateur ; Pré. — 2. Empereur ; Riche. — 3. Nia ; Xénophobe. — 4. Terril ; Sel ; Anor. — 5. Ait ; Assommoir. — 6. Ladrerie ; Gap ; Se. — 7. Lire ; As ; Aubade. — 8. Ela ; Alerte ; Gare. — 9. Sept ; Ut ; Inn. — 10. Héritières. — 11. Ces ; Ru ; Eau. — 12. Achat ; Née ; As ; Ri. — 13. Routine ; Renoir. — 14. Inerme ; Selles. — 15. Risée ; Dents ; Eté.

GUY BROUTY.

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Stuc et strass

Soirée très agitée mardi à la télé : complots, insurrections, vengeance et magie, le Versailles de la Révolution, un château en Transylvanie... A un siècle de distance, Jules Verne et Dumas ont fait souffler en rafales sur nos chaînes le vent impétueux de l'aventure et de la folie.

En 1867, au lendemain du compromis instituant l'Empire austro-hongrois, les Magyars, inquiets, se tournent vers Mathias Sandorf, le comte Sandorf, un fort bel homme, un homme entouré de mystère, un homme de science et un homme de guerre doté d'étranges pouvoirs. A la chasse, d'un regard, il terrasse un loup furieux, un long regard pesant, enfoui dans ses grosses joues d'enfant. Le même, en moins globuleux, que celui d'Orson Welles, rejoint au galop à la fin de ce premier épisode dans le rôle de Cagliostro sur Antenne 2.

Du grand kitch ce vieux film américain en noir et blanc, horriblement mal doublé, ce n'était pas pour nous dépayser d'ailleurs, le feuilleton français qu'on venait de quitter semblait l'être aussi. Une coproduction sans doute. Marie-Antoinette et Louis XVI, perruque poudrée, petit doigt levé, prenant le chocolat dans un studio de Hollywood recouvert de stuc et de strass : Faites entrer Mme Dubarry... La mort de Cagliostro, tué d'un coup d'épée en haut d'une tour par l'amant de sa femme... c'était vraiment super.

Et très peu conforme à la vérité historique, nous ont expliqué ensuite les experts réunis sur le plateau des « Dossiers de l'écran ». Joseph Balsamo, c'était son vrai nom, a fini ses jours en exil. Il a fondé, à Lyon, une loge maçonnique dédiée au rituel égyptien. Ses dons de guérisseur et de devin, il les tenait des Rose-Croix. Et des Rose-Croix il y en a encore aujourd'hui un million et demi rien qu'en France, et six millions de par le monde, nous a révélé leur délégué suprême pour l'Europe, visage jeune, cheveux d'argent, complet blanc, au doigt un énorme diamant. Ce qui donne à rêver.

A côté de ça le scepticisme, d'ailleurs bien tempéré, des empêcheurs de s'ébahir en rond ne faisait pas le poids. Un vulgaire aventurier, un charlatan, un bateleur, ce médecin des pauvres, ce contemporain de Mesmer capable de prévoir deux fois de suite à un mois d'intervalle le numéro gagnant de la Loterie nationale anglaise, ce qui l'a fait chasser de la cour de Londres ? Peut-être bien, mais hier soir on ne voulait pas le savoir.

CLAUDE SARRAUTE.

Mercredi 16 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

19 h Caméra au poing.
Les oiseaux de Trinidad.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Tour de France.
20 h Journal.
20 h 30 Série : Les Incorrigibles.
Réalisation A. Isker, avec F. Tirmont, G. Segal, E. Marconi, A. Medina...
21 h 30 Série : Cela s'appelait l'Empire.
Emission de Michel Droit.
Jusqu'aux mers du Sud.
22 h 25 Court métrage : « Terre sans pain ».
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Variétés.
20 h Journal.
20 h 30 Théâtre : « George Dandin ».
Enregistré à la Comédie des Champs-Elysées. Réal. Y.-A. Hubert. Mise en scène J.-P. Darras. Avec H. Virlojeux, A. Deleuze, G. Aslan, C. Gensac...
Un classique pour mettre en valeur les numéros de comédiens dans la convention des emplois
21 h 55 Ballet : Casta Diva.
De M. Béjart.
23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 55 Tribune libre.
Fondation Raoul-Follereau.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
L'île au trésor, d'après Stevenson ; Carroyage.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma : « les Sorcières de Salem ».
Film français de R. Rouleau (1957), avec Y. Montand, S. Signoret, M. Demongeot, J. Debucourt, R. Rouleau, A. Adam, P. Larquey, Y. Brainville, Miss Darling, P. Lugagne (N.).
En 1692, à Salem, dans le Massachusetts, une jeune servante qui se livre à des pratiques de sorcellerie accuse la fermière qui l'avait chassée — parce qu'elle était la maîtresse de son mari — de l'avoir envoûtée. Une cour de justice installe la répression.
D'après la pièce d'Arthur Miller qui, à travers cette affaire historique, visait la « chasse aux sorcières » du temps de McCarthy. Réalisation académique et théâtrale. A voir pour le réquisitoire contre l'intolérance et l'interprétation du couple Montand-Signoret.
22 h 50 Journal.

FRANCE - CULTURE

18 h. 30, Martin Eden, d'après J. London.
19 h. 30, La science en marche : L'étude scientifique des images mentales.
20 h., La musique et les hommes : Barthes ou le chant romantique. (Redif.)
22 h. 30, Nuits magnétiques : Avignon ultra-son.

FRANCE - MUSIQUE

19 h. 5, Kiosque-soir.
20 h. 30, Concert (Printemps de Prague 1980) : « De l'éternel désir » (Novak) ; « Symphonie n° 5 en ut dièse mineur » (Mahler), par l'Orchestre philharmonique tchèque, direction Vaclav Neumann.
23 h., Les nuits d'été : Helsinki.

Jeudi 17 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Jeune pratique.
Le patin à roulettes, aujourd'hui.
12 h 30 Jeu : Avis de recherche.
13 h Journal.
13 h 30 Série : Les héritiers.
14 h 25 Objectif santé.
La mère après la naissance de son enfant.
16 h 55 Vickie le Viking.
17 h 25 Croque vacances.
Dessin animé ; 17 h. 30 Isidore, le lapin ; 17 h. 35 Infos-Nature ; 17 h. 40 Variétés ; 17 h. 45 Momo et Ursula.
18 h Documentaire : La merveilleuse histoire des Jeux olympiques.
Les Jeux du bout du monde (1964-1968).
19 h Caméra au poing.
Entre mer et ciel.
19 h 15 Tirage du Loto.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Les formations politiques.
Le parti républicain et les radicaux.
20 h Journal.
20 h 30 Comédiens de notre temps : « l'Arc de triomphe ».
De M. Mithois, mise en scène J. Charon, réalisation J. Samyn, avec J. Jehanneuf, A. Savarin, A. Miranda...
Une grande maison pleine de monde. Il y a l'amant, bien sûr, volage, qui en fait voir de toutes les couleurs à Madame, qui devient directeur de la maison de Madame, mais épouse une autre jeune femme.
22 h 10 Pleins feux.
Magazine culturel de J. Arthur.
22 h 15 Tour de France.
23 h 25 Sports : Athlétisme, Tournoi de Paris.
0 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 10 Spécial Tour de France.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Ah ! quelle famille !
L'intermédiaire.
14 h Aujourd'hui madame.
Tout sur l'œil.
15 h 5 Feuilleton : Septième avenue.
15 h 50 Sports - été.
Tennis : coupe Galéa. Cyclisme : Tour de France.
18 h Récré A 2.
Le fantôme de l'espace ; Mlle Rose et Charlemagne ; Satanas et Diabolo ; Dino boy.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Variétés.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « le Diable au corps ».
Film français de C. Autant-Lara (1946). Avec M. Presle, G. Philipe, J. Debucourt, G. Ledoyen, D. Grey, Palau, J. Perez, M. François, J. Varas. (N. - Rediffusion.)
En 1917-1918, la liaison amoureuse d'un lycéen et d'une jeune femme mariée à un combattant du front. Liaison qui fait scandale et se termine tragiquement
Excellente adaptation d'un roman autobiographique de Raymond Radiguet. Critique sociale corrosive et troubles de l'adolescence. Un des grands films d'Autant-Lara, qui révéla Gérard Philipe.
22 h 30 Fenêtre sur...
Portrait d'un chevalier : Gérard Philipe.
23 h 50 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 55 Tribune libre.
Action - catholique féminine.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
L'île au trésor, d'après Stevenson ; Enfants de France : deux enfants des Landes.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma (cycle C. Deneuve) : « la Femme aux bottes rouges ».
Film français de J. Bunuel (1974), avec C. Deneuve, F. Rey, A. M. Meril, J. Weber, J. Sacristan, S. Cohen, L. Betti (rediff.).
Un milliardaire collectionneur de tableaux s'introduit dans la vie d'une romancière au comportement mystérieux et engage avec elle un combat où se manifestent des forces irrationnelles.
Conte surréaliste et fantastique dans lequel le réalisateur montre des goûts communs avec son père Luis Bunuel. Une mise en scène originale et la présence fascinante de Catherine Deneuve.
22 h Journal.

FRANCE - CULTURE

14 h., Sons : Allant faucher.
14 h. 45, Un livre, des voix : « Cent ans de solitude », de G. Garcia Marquez.
14 h. 47, Départementale.
16 h. 50, Actualité : Le fard et le maquillage.
18 h. 30, Du côté de O'Henry : l'Agence matrimoniale. (Redif.)
19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : Soleil et peau.
20 h., Robinson ou l'amour vient de loin, de J. Supervielle. (Redif.)
22 h. 30, Nuits magnétiques : Avignon ultra-son.

FRANCE - MUSIQUE

14 h., Un grand soleil chargé d'amour (suite) : « Sixième Symphonie » (Brückner), dir. E. Jochum ; « Princesse de Navarre » (Rameau), dir. Mac Gegan ; « Herminé » (Berlioz), avec J. Baker ; « Images » (Debussy), avec W. Giesking, piano.
17 h. 30, Concert : œuvres de Couperin, Rameau, Forqueray, Buxtehude, Pachelbel, Muffat, J.-S. Bach et Soler avec Yannick Le Gaillard, clavecin ; 19 h 5, Kiosque-soir.
20 h. 30, Festival estival de Paris (en direct de l'église Saint-Merri) : « De profundis » (Delalande), « Miserere des Jésuites » (M.-A. Charpentier), par le Nouvel Orchestre Philharmonique et les Chœurs de Radio-France, dir. Michel Corboz, avec J. Chamonin, P. Esswood, T. Raffalli, M. Piquemal et F. Loup.
23 h., Les nuits d'été : Oslo.

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

LE RAPPORT DE M. J.-M. BLOCH-LAINÉ SUR L'HABITAT EN FRANCE

Écouter pour construire

« La maison s'ornait de quatre bévues avec une devinette pour entrée. »

PAUL ELUARD.

« *L'IDÉE qu'il est possible et souhaitable de façonner des individus nouveaux par le moyen de projets urbains nouveaux est à ranger au musée des conceptions mortes.* » Voici venu le temps du doute, de la modestie, le temps des hommes de bonne volonté. Jean-Michel Bloch-Lainé est de ceux-là. Après deux ans de consultation des Français sur leur habitat, il recense dans son rapport (1) les erreurs commises, la prétention des administrateurs, des architectes à régenter les modes de vie, à changer l'homme, le mépris des goûts profonds des habitants qui ont dominé la construction depuis trente ans.

Menée dans neuf villes de France(une nouvelle fournée de candidates est prête), la consultation a été une tentative de dialogue entre ceux qui font la ville et ceux qui la vivent. Il n'est pas certain que les habitants aient tous pu s'exprimer : la vanité des réunions de quartier, des débats sans queue ni tête, où ne viennent que les professionnels de la concertation, les militants de la participation, est soulignée dans le rapport Bloch-Lainé. Tout en affirmant qu'il faut maintenant donner la parole aux habitants, si l'on veut éviter une « révolution », l'auteur fait lucidement le constat de la difficulté d'entendre le discours profond, sincère, de personnes qui manient moins bien la parole que ceux d'en face.

∴

Jean-Michel Bloch-Lainé pose un regard triste sur ce qui a été fait depuis la guerre, par ses pères, les administrateurs qui pensaient faire le bien des gens, enfermer une part de bonheur dans les règlements. Il analyse l'arrivée brutale et massive des architectes dans le secteur de l'habitat (ignoré par les Beaux-Arts jusqu'en 1965), occasion de changements d'échelle, d'erreurs à grande échelle.

Préparés à construire une œuvre visible, différente, « nouvelle », ils ont voulu donner au logement, cet alvéole modeste, aux caractères constants sinon conservateurs dans la rêverie des hommes, une ampleur qui ne lui convenait pas. Ils ont étudié des villes comme des palais, et dessiné les plans d'ensemble de ces nouvelles ruches, divisées en cellules (l'horrible mot, si misérablement juste parfois). Ils ont souvent oublié les détails qui font la vie douce. La monotonie, la répétition, l'ennui, sont nés de l'emphase, de l'enflure.

∴

La pénurie — faire vite beaucoup de logements — n'excuse pas tout. A d'autres époques, pas plus calmes, pas plus riches, on a mieux construit, pour des catégories tout aussi déshéritées. La recherche menée par une équipe d'architectes et d'urbanistes (Michel Cantal-Dupart, Roland Castro, Antoine Stinco) à l'occasion de la consultation, envers du travail, matière de la réflexion offerte aux Français, architectes ou habitants, le montre bien.

Pas de formule-miracle. Pas de choix manichéen entre l'individuel et le collectif comme on a voulu nous l'imposer ensuite. A Nantes, à Suresnes, à la Butte-Rouge de Châtenay-Malabry, dans les « villas » parisiennes, on trouve, en y regardant de près, une encyclopédie des petits secrets qui aident la ville à vieillir.

Pas de ce « *fonctionnalisme poussé jusqu'à l'extrême qui interdit toute remise en cause, même marginale, toute évolution imprimée par les habitants* », comme le note J.-M. Bloch-Lainé. « *La référence des architectes français contemporains au passé est une marque de réalisme : il n'y a pas d'imagination sans mémoire... L'habitat n'est pas libre de son passé... L'espace n'est plus à défricher ; il est à déchiffrer.* »

Par les excès de la réglementation, par la volonté de faire à tout prix entrer la construction dans l'âge industriel, on a tenté d'enfermer l'habitat dans des impasses financières. Les modes ont été immédiatement transcrites en modèles. Sous toutes ses formes, selon l'auteur, le mépris des habitants. Car ce que voulait l'habitant était simple comme bonjour.

Il suffit de regarder, explique l'auteur, les maisons, les appartements des privilégiés. Les autres voudraient la même chose. Un lieu assez grand pour qu'on puisse à la fois y réunir une famille ou des amis, et s'y isoler ; des pièces assez calmes, mais un contact avec la vie de la cité ; un contact avec l'extérieur, avec la nature ; une cave, un grenier. Si l'habitat de tous les jours ressemblait plus à la maison décrite par Bachelard, si l'on pouvait s'y cacher et s'y montrer, s'isoler et recevoir, s'enraciner un peu, il y aurait moins de monde sur les routes le vendredi soir.

Depuis que le marché du logement tend vers la « liberté », la maison individuelle connaît un succès sans entrave. Pourtant bien des « maisons » vantées, vendues par la publicité ne sont qu'un médiocre appartement étriqué, posé sur une butte, sur une pauvre pelouse. Tricherie, supercherie.

∴

Du côté de l'habitat qui pense, du côté de l'innovation architecturale, on a recensé, depuis dix ans, les rêves contradictoires, la satisfaction des habitants dans ces logements nouveaux que les constructeurs sociaux ont promus mieux que d'autres et plus courageusement. Les enquêtes et les bilans ne manquent pas (2).

Alors, un rapport de plus ? Pour étudier, proposer, quand on aurait pu, depuis longtemps, commencer. Le grain de sel du délégué à l'architecture changera-t-il quoi que ce soit ? Il propose deux nouvelles pistes, deux clés : la parole des habitants, qu'il put solliciter, entendre et écouter.

Et sa propre écoute : ce que disent les gens tourne autour de l'idée de durée. Le dur désir de durer, disait Eluard. Les faux retours au passé, le goût des signes de l'ancien, poutres, cheminées, chaudrons, ne sont pas des caprices. Nos contemporains veulent prendre racine quelque part, voir passer le temps, la couleur du ciel et le rythme des saisons. Vivre, mais aussi mourir chez eux. Ils veulent un logement qui se bonifie avec le temps, comme ces vêtements qui épousent la forme du corps qui les habite.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

(1) « Un espace pour la vie ». Jean-Michel Bloch-Lainé, *Documentation française*, juin 1980.

(2) « L'innovation architecturale dans la production du logement social », Christian Moley, *Plan-Construction*, mai 1979.

Un bruit sur la planète du silence

DANS les faits, rien vraiment ne change. Les systèmes, les structures humaines, d'ordre public ou d'ordre privé, les hommes eux-mêmes qui se sont installés, consolidés, solidifiés, fossilisés, pour régenter la construction française, et pour faire, de l'architecture, le malheur, sont toujours là, puissamment actifs.

L'immobilier a été et reste la plus formidable source de scandales du pays, prévus parfois mais plus souvent oubliés par les lois et règlements, connus par exception, mais plus fréquemment ignorés du public. L'immobilier, formidable source de profits, lieu d'admirables amitiés entre élus, fonctionnaires, banquiers, promoteurs et architectes; l'immobilier, planète du silence, poursuit ses jongleries médiocres. On serait tenté d'ajouter, comme cela se fait beaucoup, *« dans le cadre de l'Année du patrimoine »*, et le seul regard qu'avait le ministère de la culture sur la construction contemporaine, la direction de l'architecture, la toute petite direction de l'architecture, ne lui avait été retiré voici maintenant deux ans, pour être confié au très solide ministère de l'environnement et du cadre de vie, fief, comme on sait, des ingénieurs, gens pragmatiques, gens de chiffre et de méthode, infaillibles assurément. (Quel environnement, grands dieux, et quel cadre de vie !) L'architecture, se conformant ainsi à la réalité, avait donc quitté la culture.

Si, dans les faits, rien n'a changé, les projets les plus exempts de qualité, les plus destructeurs, les plus brutaux ou les plus ternes restant à l'honneur, une voix vient de s'élever, une voix paradoxalement investie de la confiance du gouvernement, une voix directement liée au ministère de l'environnement, discrète, mais nette et précise, pour dire, mieux : pour tenter d'expliquer pourquoi l'architecture en France est si pauvre, les architectes généralement si médiocres. C'est celle du délégué à l'architecture, Jean-Michel Bloch-Lainé. L'une de ses conclusions : réinjecter la culture dans l'architecture. Et cette autre, sur la nécessité d'un échange réel entre habitants et bâtisseurs, mais qui vaudrait en bien d'autres domaines : *« C'est grâce à un tel échange que disparaîtra la pratique d'un trop fréquent double langage : celui de la démagogie et du paternalisme côté salle ; celui du cynisme et de la suffisance côté coulisse. »*

Un tel rapport, venu seul, n'aurait eu que le poids des mots, ce qui est peu à côté des faits précédemment évoqués. Des mots, il y en a déjà eu. En même temps que le rapport de Jean-Michel Bloch-Lainé, la Documentation française, a donc publié le travail de l'équipe du délégué à l'architecture, *la Ville à livre ouvert*. Roland Castro, Michel Cantal, Dupart et Antoine Stinco, aidés de quelques autres y présentent *par l'image* et par un texte, toujours simple et didactique qui, contrairement à beaucoup d'ouvrages, ne présuppose pas une culture architecturale du lecteur, vingt-neuf exemples d'ensembles résidentiels, construits entre 1900 et 1971 en France. Du pavillon à la « barre ». De la ville nouvelle au plus modeste immeuble.

Vingt-neuf exemples et un langage clair, critique, enfin critique et non pas allusif comme l'avait été celui, par exemple, de l'exposition « Construire en quartiers anciens ».

La critique, ici, s'est voulue relative, soulignant des qualités, relevant des défauts, et ne proposant jamais de modèles. Et sur ce plan, elle s'est faite absolue, condamnant, exemples à l'appui, les modèles théoriques, les résultats d'un urbanisme effectivement « cynique » ou « suffisant ». *La Ville à livre ouvert* est bien un livre, un manuel, précieux, quand il montre et explique les erreurs commises. Il l'est plus encore de proposer, *a contrario*, des exemples de réussites, exemples qui se raréfient, hélas ! au fur et à mesure qu'on s'approche des années 70. Réussites là encore relatives : les architectes n'y trouveront ni l'inspiration sacrée ni le génie qui restent bizarrement les moteurs mythiques de leur profession, au moins de bonnes et simples règles dont ils ne se sont pas encombrés à l'école. Les habitants n'y trouveront pas un catalogue, mais les moyens, si tant est qu'on leur laisse, de se défendre. Après cinquante années d'inévitable, d'intolérable, ce livre, et le rapport de Jean-Michel Bloch-Lainé, sont peut-être les « actes » de l'évitable et de la tolérance.

FREDERIC EDELMANN.

★ « La question du logement », *Techniques et Architecture*, numéros 311 et 312, octobre-novembre et décembre 1976.

UNE SELECTION

cinéma

LE TROUPEAU D'YILMAZ GUNEY ET ZEKI OKTEN

Un grand voyage, en train, d'une famille et d'un troupeau de moutons à travers la Turquie. L'espace devient le temps, deux mondes s'affrontent, l'un se perd dans l'autre. Sans misérabilisme, Zeki Okten filme le malheur.

REPRISES. — **Chinatown**, de Roman Polanski : comment un film récent peut procurer les mêmes délices qu'un retour à un chef-d'œuvre ancien et classique. **Jules et Jim**, de François Truffaut : un trio universel, la grâce des interprètes et la musique de Georges Delerue. **La Comtesse aux pieds nus**, de Joseph Mankiewicz : tout un flash-back dans la vie d'une femme, intelligence et beauté saluées par Truffaut en 1955.

All that jazz, de Bob Fosse : prodiges de la comédie musicale nourrie par la réflexion, les désirs et les malheurs d'un homme. **The Rose**, de Mark Rydell : le destin d'une chanteuse, avec Bette Midler qui emporte tout.

théâtre

CAEN, LE QUEBEC, JEAN-PIERRE MIQUEL AU FESTIVAL D'AVIGNON

C'est le 17 juillet que Jean-Pierre Miquel crée, à la cour d'honneur, **la Malédiction** — celle des Atrides, — qui se joue ensuite en alternance avec **le Conte d'hiver**, dans la mise en scène de Jorge Lavelli. La Comédie de Caen vient, avec plusieurs aspects de son travail, ce mercredi 16 juillet, au théâtre municipal, avec **le Nouveau Menoza**, de Lenz, et des « Pratiques d'acteurs », jusqu'au 20. Le Théâtre-école de Montreuil continue à jouer **Henri VI**, plus, à partir du 18, à 17 heures, **la Noce chez les petits bourgeois**, tandis que Michel Garneau et ses comédiens — qui avaient découvert le public du festival au temps du Théâtre Ouvert — disent, salle Benoît XII, **les Sept Paroles du Québec**, jusqu'au 20. A la cour de l'Oratoire, Philippe Faure présente **la Muette**, en alternance avec du théâtre musical André Benedetto arrive de Carcassonne avec **la Bataille de Montredon**, et Gérard Gelas poursuit, au Chêne noir, les représentations de son **Orestie**.

LE MAGIC CIRCUS ET JACQUES VILLERET AU FESTIVAL DE LA COTE D'OPALE

Sur la Côte d'Opale, le théâtre tient moins de place que le cinéma, les concerts, la danse, le jazz. Mais le 18 juillet est faste puisque Jacques Villeret installe le comique de sa rondeur timide à Etaples et que, le même soir, à Calais, vient le Magic Circus avec son superbe spectacle **la Mélodie du malheur**, poésie, tendresse, joie bruyante garanties.

musique

ORANGE A CARPENTRAS

Nouvelles fusées dans le ciel des festivals de Provence : à Orange, miraculeusement sauvées, les Chorégies proposent la « 3e Symphonie » de Mahler, cette apothéose panthéiste de la nature, avec l'Orchestre national et Mira Zakaï, sous la direction du « nouveau Bernstein », M. Tilson Thomas (le 18, à 22 h.), et un superbe « Rigoletto » avec Barbara Hendrickx, Renato Bruson et surtout le fameux Alfredo Kraus, sous la direction de L. Gardelli (le 19, à 22 h.). Lyrique aussi à Carpentras, où Pierre Dervaux dirige « la Périchole » d'Offenbach (les 23, 28 juillet, 2 et 5 août), en attendant « l'Infedelta delusa », un Haydn qu'il ne faudra pas manquer (du 4 au 7 août). A noter aussi « le Messie » de Haendel par l'université d'Heidelberg (le 20).

FESTIVAL D'ALBI

Pour la septième fois, J.-P. Wallez organise à Albi un festival parallèlement à une académie d'été de haute valeur. On notera la présence de l'Ensemble orchestral de Paris, de l'Ensemble instrumental de Grenoble, de M. André (le 22), G. Tacchino, J.-P. Rampal, A. Lagoya, B. Rigutto, etc. (du 22 juillet au 10 août).

SAISON BRITANNIQUE A GENEVE

On évite le nom de festival à Genève, mais les concerts dans la cour du vieil hôtel de ville le mériteraient bien ; donnés avec l'Orchestre de la Suisse romande (huit fois), le Quatuor Gabrieli, le London Sinfonietta, J. Bowman, H. Lester, etc., ils feront en particulier un panorama très complet de la musique d'hier et d'aujourd'hui en Grande-Bretagne (jusqu'au 27 août).

Nouvelle compagnie de chant populaire de Naples (Villeneuve-lès-Avignon, le 17) ; Clemencic Consort (Royaumont, le 17) ; Golden Gate Quartet (Narbonne, le 17) ; Delalande et Charpentier, dir. : M. Corboz (Saint-Merri, le 17) ; J.-V. Thibaudet (Le Castellet, Var, le 17) ; Intégrale des sonates de Bach, par J.-P. Brosse, J.-P. Wallez et F. Lodéon (Saint-Bertrand-de-Comminges, les 18 et 19) ; Ch. Ferras et P. Barbizet (la Grande-Motte, le 18) ; Symposium Musicum de Prague (station Auber du R.E.R., le 18, à 16 h. 30) ; Trio de Trieste (Grand-Hôtel, Paris, le 18, à 18 h. 30) ; Brahms, par le Chœur des instituteurs moraves et l'Orchestre de Lorraine, dir. : M. Tabachnik (Faculté de droit, Paris, le 18) ; le Jeu de l'étoile, par la Schola de Cambridge (Senanque, le 18 et Villeneuve-lès-Avignon, le 19) ; « Attitudes », spectacle d'Elise Ross, musique de Ph. Boesmans (Avignon, les 19, 21, 23 et 25) : Beethoven, Ravel, Schubert, par le Trio Delta (Sceaux, le 19, à 17 h. 30) ; The Star of Faith of Black Nativity (Saintes-Maries-de-la-Mer, le 20 ; Saint-Cyprien, le 21 ; Cap-d'Agde, le 23 ; Port-Barcarès, le 23) ; Messe en si mineur de Bach, dir. : Ch. Mackerras (Aix-en-Provence, le 20, à 17 h. et le 21, à 21 h.) ; Berlioz, par l'Orchestre de Lille, dir. : J.-C. Casadesus, avec J. Rhodes (Vaison-la-Romaine, le 20) ; Hopkinson Smith, luth (Saint-Julien-le Pauvre, Paris, les 20, à 20 h. 30 ; 21, à 18 h. 30 et 20 h. 30) ; Chapelle royale Saint-George de Windsor (Saint-Séverin, le 21) ; Chants liturgiques juifs (Senanque, le 22, et Villeneuve, le 23) ; Ensemble Tudor de Montréal (Saint-Etienne-du-Mont, le 22, à 18 h. 30 et 20 h. 30) ; Œuvres religieuses de Lully et Haendel, par le NOP et le Monteverdi Choir, dir. : J.-E. Gardiner (Saint-Germain-des-Prés, le 23).

expositions

GROMAIRE AU MUSEE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS

La première rétrospective, avec près de cinq cents numéros, tableaux, dessins, projets de travaux décoratifs, d'un peintre de la tradition française. Le musée, qui possède une importante collection d'œuvres de Gromaire, due à un legs Girardin, évoque, avec beaucoup d'attention, l'art de ce peintre doublement lié au cubisme et au réalisme, qui avait connu ses plus hauts moments dans les années 30.

NIKI DE SAINT-PHALLE AU CENTRE GEORGES-POMPIDOU

Lorsque, à vingt ans, elle avait commencé à peindre, Niki de Saint-Phalle n'imaginait pas avoir un jour une rétrospective dans un musée. Voilà qui est fait grâce à Beaubourg. La naïveté des premières toiles, l'agressivité des suivantes, tirées au fusil, façon « néo-réaliste », le cérémonial magico-surréaliste des « Nanas » peinturlurées, les sculptures de jardins monumentées... C'est la trajectoire illogique d'apparence, mais cohérente, d'une femme qui a pris le parti de peindre sa vie.

GEORGES BRAQUE A FONDATION MAEGHT

Un hommage à Georges Braque, l'autre inventeur du cubisme, avec cent cinquante œuvres prêtées par des musées et collectionneurs du monde entier.

ESPRITS ET DIEUX D'AFRIQUE AU MUSEE CHAGALL DE NICE

Après Rembrandt et la sculpture romane, des statues d'Afrique provenant des collections nationales et de prêteurs étrangers. Quatre-vingt-dix objets choisis pour leur pouvoir à figurer et à évoquer les esprits, les génies et les dieux, mais aussi pour les qualités plastiques d'un art qui, aux premières années du siècle, avait, par son influence, permis le renouvellement de la peinture moderne.

CHEFS-D'ŒUVRE IMPRESSIONNISTES DE CHICAGO A ALBI

On s'étonnera de voir à Albi, alors que les prêts entre musées deviennent de plus en plus difficiles, un tel ensemble de chefs-d'œuvre impressionnistes appartenant à la fameuse collection de l'Art Institute de Chicago. Politesse en retour : auparavant le Musée d'Albi avait envoyé ses Toulouse-Lautrec à Chicago ! Exposition à voir, surtout si on ne prévoit pas d'aller du côté du Michigan...

variétés

RICHARD GOTAINER ET COLUCHE AU CAFÉ DE LA GARE

Un drôle d'énergumène qui chante pour la première fois en public, et puis Coluche, son éternelle salopette, et ce qu'il continue à dire, qui fait rire, mais il n'y a pas de quoi, en fait. L'image qu'il renvoie des Français (toujours la même) n'est pas exactement flatteuse. Un spectacle un peu paresseux, mais une soirée hors du commun.



Rétrospective Apel.les Fenosa au musée Rodin

UN SCULPTEUR CATALAN

par JEAN THIBAUDEAU (*)

NAISSANCE d'Apel.les Fenosa à Barcelone en 1899. Les parents, d'origine paysanne, sont des anarchistes « verts » : ils ne mangent pas de viande. D'ailleurs, après avoir tenu une ferblanterie, ils ouvrent un restaurant végétarien. Et le père fabrique des jouets pour ses enfants, deux garçons et une fille.

A quatorze ans, Fenosa entre dans l'atelier du sculpteur Casanovas. Une vocation ? Ce serait beaucoup dire. Chez Casanovas, l'enfant exécute de menus travaux, et il a beaucoup de temps libre, c'est ce qui compte le plus. Il apprend le métier, mais surtout il garde la nostalgie de l'école où il était entré à dix ans, une petite école comme il en existait alors beaucoup, à Barcelone. Nous parlerions aujourd'hui de « pédagogie nouvelle », mais Fenosa voit son instituteur, qui vit toujours, plus que centenaire, comme un disciple d'Horace. On apprenait en s'amusant. Filles et garçons étaient ensemble, dans la même classe. Et il y avait, dans cette école, des tanagras, des plâtres d'antiques.

Ce premier maître aura été plus important que Casanova. Et de même, plutôt que le fer blanc ou les jouets paternels, c'est l'ascétisme végétarien qui l'aura marqué. Adolescent, il ne songe pas à vivre de sa sculpture. Et il oublie de manger. Il marche dans Barcelone, portant sous son bras *Ainsi parlait Zarathoustra*, tout habité d'une sorte de sentiment de supériorité, et le ventre vide. C'est un mauvais souvenir.

Il vient en France en 1920. Pourquoi ? Eh bien, pour une histoire stupide, pour échapper à l'armée espagnole. Il était « insoumis ». Avant lui, son frère avait réussi à se faire réformer en avalant une quantité énorme de cachets de caféine. Lui-même n'avait en principe rien à craindre. Depuis l'âge de cinq ans, ses mains tremblaient. Ce qu'on appelle un « *tremblement de latitude* », pour cause d' « *encéphalite léthargique* ». Mais on ne sait jamais. Il ne s'était pas présenté au conseil de révision. Enfin, un jour, un ami, le sculpteur Granyer, l'entraîne dans la caserne où il pourra régulaiser sa situation. Malheureusement, on ne prend pas au sérieux ce tremblement des mains, venant après les palpitations de cœur du frère. Fenosa est incorporé. Il s'enfuit aussi vite, parce qu'il ne peut pas supporter l'odeur des cuisines.

Il se retrouve d'abord à Toulouse, dans une petite usine de figurines religieuses, puis il est à Paris, où il confectionne des portraits en bronze de la bonne société. Mais Cocteau l'encourage à poursuivre sa chimère. Un jour de grande déprime, pour le consoler, il compare tour à tour, à son intention, tous les arts et la littérature à des femmes, et conclut à la gloire absolue de la sculpture : « *Il faut tourner autour, c'est la fiancée.* » Et surtout, Picasso l'oblige à travailler, sans qu'il s'en rende compte.

Un sentiment musical

Vie de bohème à Paris et en banlieue. Les charmants patrons de l'Hôtel de l'Alsace, rue des Canettes, ne sont autres que Céleste et Odilon Albaret, qui avait servi Marcel Proust, mais notre Catalan ne l'apprendra que plus tard, après avoir une fois de plus déménagé.

En 1929, Fenosa va exposer à Barcelone. Il restera dix ans en Espagne. Pourquoi ? Eh bien, c'est la stupide histoire de 1920 qui recommence. L' « insoumis » est devenu « déserteur ». Chaque passage de la frontière, absolument clandestin, est une aventure.

Et puis, en 1932, en Espagne, on proclame la République. Amnistie. Cependant, Fenosa demeure au sud des Pyrénées. Trop de choses se passent en Espagne qui le concernent.

La guerre civile. A Barcelone, Fenosa s'emploie à dissuader les anarchistes « rouges » de détruire les édifices chrétiens. Après quoi, la Généralité de Catalogne l'envoie au front, chargé de préserver de toute destruction églises et monastères. Il dispose d'une automobile, d'un chauffeur et de gardes du corps. Une révélation désagréable : les volontaires républicains, entre eux bien fraternels, aiment aussi la guerre pour la guerre.

Retour en France en 1939. L'occupation. Chez Picasso en 1942, quai des Grands-Augustins ; Picasso modèle une tête de Fenosa, et Fenosa une tête de Picasso. Toutes deux sont perdues. Spectateur d'une de ces séances, Eluard s'efforce de convaincre Picasso d'adhérer au parti communiste. Fenosa suggère que la révolution soviétique est la première des révolutions à s'affirmer « contre la liberté ». A la séance du lendemain, Picasso : « *Eluard a dit que tu avais raison.* »

1944. Fenosa entreprend un monument à la mémoire des martyrs d'Oradour. Achevée, la sculpture, une femme nue, de plus de 3 mètres de haut, entourée de flammes, et qui aurait dû être placée sur une colonne de pierre, commande du Comité de la Résistance de Limoges, est dénoncée par l'évêque.

Fenosa à travers le temps poursuit sa chimère, ou plutôt l'accompagne. Il est seul, à l'écart. Entouré de cubistes ou de surréalistes, il n'est pas surréaliste ou cubiste, comme, dit-il, Cocteau étant son ami, il n'est pas pédéraste.

Il n'imite pas non plus Picasso. « *Picasso aimait la beauté. Il n'était pas le diable.* » Ainsi existe-t-il un Picasso fenosien, celui qui chaque matin offrait à son fils Paul un nouveau jouet, qu'il avait fabriqué dans la nuit. Fenosa évoque encore des pigeons de terre cuite, « *d'une tendresse merveilleuse* ». Ou cette anecdote : comment Picasso danse de joie, Picasso qui n'est plus un jeune homme, quand ces jeunes gens venus de Barcelone, le peintre Pedro Pruna et Fenosa, lui donnent à penser qu'ils aiment vraiment la très grande toile, qui était retournée contre un mur, qu'il leur montre, des femmes au trait blanc, sur fond noir. Et par exemple Fenosa aime de Picasso, en sculpture, *la Tête de taureau* (1943), qui est faite d'une selle et d'un guidon de vélo, « *c'est de la poésie* ». Et n'aime pas *la Guenon et son petit* (1952), avec sa tête constituée d'une auto miniature : « c'est du mot d'esprit, du calembour » (1).

Portrait de Fenosa, par Eluard :

Fenosa cet ami
Que j'appelle mon fils
Tremblant comme une balance
Calme comme une statue

Ceci, de Francis Ponge :

Il est certain que la lumière est aveugle : une sorte de cyclope aveugle ; et qu'il faut donc la [guider.
C'est ce que fait le sculpteur, [avec sa spatule.
Mais la sculpture, aussi, pourrait [être un art d'aveugle.
Elle n'a pas absolument besoin de la lumière pour être sensible.
On peut en faire l'expérience avec certaines statuettes de Fenosa, parcourues de la main, [en fermant les yeux.
Une sorte d'écriture Braille.

Ou bien, dès 1924, Max Jacob : « *Un sentiment musical... et beaucoup de dignité.* »

Des preuves d'immortalité

Le chemin étroit de Fenosa, ignorant des avant-gardes, trace une voie royale de la poésie. Et rien de plus juste. A dix-sept ans, l'adolescent allait voir Gaudí pour s'entendre dire qu'il avait raison de quitter une maison familiale qui avait raison de le retenir, mais c'est à sa propre idée qu'il doit de confondre l'homme et l'animal, le végétal et le minéral, dans son image de la femme. Il est moins intéressé par ce qu'il peut voir de sculpture, de peinture ou d'architecture, que par ce qu'il peut lire de poésie. Dante, où il apprend l'italien, et par-dessus tout, la *Vita nuova*, dont il possède à présent, comme un trésor, un exemplaire de l'édition originale, qu'il n'a pas besoin d'ouvrir, pour en réciter par cœur :

Donne ch'avete intelletto d'amore
i' vo' con voi de la mia donna dire,
non perch'io creda sua laude finire,
ma ragionar per isfogar la mente.

Depuis le milieu des années 50, Fenosa partage ses jours entre son atelier de Montparnasse et sa belle maison en Catalogne, à Vendrell, la patrie de Pablo Casals.

Il est très persuadé que la Catalogne est en train de revivre. Il faudra, dit-il, une génération. Déjà, les enfants des « immigrés » espagnols sont de vrais Catalans.

Quant à Fenosa, il aura obstinément affirmé le génie méditerranéen de son pays, par son amour de la musique, de la danse, et de la poésie, et son opiniâtreté à transmuter la matière en esprit. Ses grandes œuvres, après la femme d'Oradour, en témoignent : un *Polyphème* (1949), un *Roland furieux* (1971), *le Monument à Pablo Casals* (1975), qu'il a offert à Vendrell. Comme aussi la moindre de ses statuettes féminines. Et s'il lui fallait nommer un sculpteur, entre tous, ce serait Phidias, comme il met Dante au premier rang des poètes.

Combien de sculptures sont sorties de ses mains ? Cinq mille, peut-être davantage. Beaucoup se sont perdues. Mais il y a des miracles. Ainsi du portrait de sa jeune femme, Nicole, de 1948, retrouvé par hasard, vingt ans plus tard, par une amie, dans l'atelier du fondeur.

Ses préférées parmi ses œuvres ? Toujours la prochaine. Telle est la seule raison de l'art, de rechercher ce qui n'existe pas encore, ce qu'on ignore. Mettre au point des recettes et les utiliser cela reviendrait à tendre des embuscades. Non. Le travail humain est tout autre. Il s'agit d'ouvrir l'homme. Et l'on n'ouvre jamais que soi-même. Ce qu'on gagne pour soi-même est gagné pour tous.

L'œuvre, enfin, est seulement faite pour fixer le moment de la création. C'est une élévation du cœur. Il y a l'amour, l'enthousiasme, l'héroïsme, le courage. L'art est le plus sacré des sentiments humains. Il apporte des preuves d'immortalité... Fenosa se rappelle à la villa Giulia, à Rome, un vase étrusque où sont peintes trois figures. Un homme est assis dans une sorte de fauteuil. Une femme apporte une assiette de gâteaux. Une jeune fille gravit quelques marches, portant une lyre. Ainsi, voilà trois mille ans, avant le petit concert qu'allait donner la jeune fille de la maison, on offrait des gâteaux aux invités, exactement comme on faisait toujours, à Barcelone, dans les années 20.

... Paris, après Madrid l'année dernière, rend cet été hommage à Fenosa. Comment prend-il la chose ? Eh bien, c'est un risque. Il se met à la merci des regards. Et des compliments. « *On peut me berner parce que je crois toujours qu'on m'aime.* »

Heureux présage : le premier jour de l'exposition, il y avait dans le ciel, au-dessus des jardins du musée Rodin, alors qu'on n'en voit plus dans les villes, à Paris ou à Barcelone, des hirondelles.

(1) Numéros 302 et 330 dans le catalogue Picasso, Œuvres reçues en paiement des droits de succession, Grand-Palais, 1979-80.

(*) Musée Rodin, 77, rue de Varenne, tous les jours sauf le mardi, jusqu'au 29 septembre. Cent cinq pièces, de 1923 à 1979. Les œuvres monumentales sont sur la terrasse du bâtiment principal, côté jardins. Catalogue introduit par Monique Laurent, conservateur du musée Rodin, et préfacé par Alexandre Cirici-Pellicer et Michel Cournot.



COLETTE, par FENOSA (1948).

Les métamorphoses d'Apel.

C'EST une revue à grand spectacle, avec ses bouquets neigeux de palmes et de plumes, qui vous attend dans la vaste salle d'exposition du musée Rodin, avant même de chercher à identifier les sculptures qui la peuplent. Pourquoi insister sur la féerie de ce premier contact, sur cette mise en scène réglée par Mme Monique Laurent, et d'autant plus séduisante qu'elle se déploie dans un décor nu et inondé de lumière? Parce qu'elle s'accorde à merveille avec la luxuriance néo-baroque d'Apel.les Fenosa, que le groupe Le beau temps *(follement empenné)* pourchassant la tempête *domine et symbolise.*

La plupart des autres pièces monumentales sont à l'extérieur. Mais la centaine de figurines rassemblées par la plus importante rétrospective de Fenosa qui ait été présentée en France n'ont nul besoin d'agrandissements pour emporter notre adhésion. Au contraire.

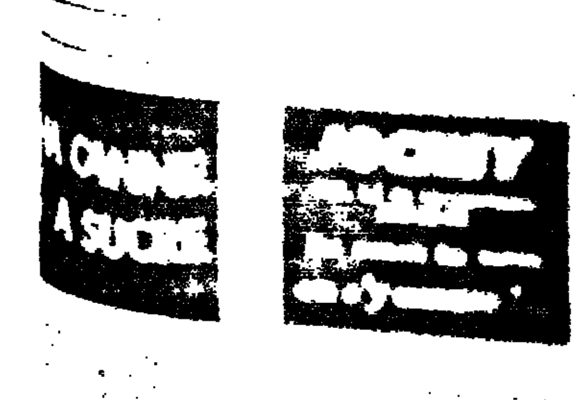
Elles retracent le processus morphologique à double sens qui préside à l'évolution du sculpteur, et dans son déroulement, et dans ses motivations profondes. Comme si l'aventure humaine, au lieu d'aboutir au type achevé de notre orgueilleuse espèce, partait des formes « classiques » des premières années parisiennes — une Tête *de 1923, un* Guitariste *anecdotique de 1925, le buste en marbre de Pilar Supervielle de 1927 — pour se fondre dans le règne végétal. Ce transformisme à rebours a passé par beaucoup d'avatars avant la série des années 60 où peu à peu le corps féminin, dont la vénusté hante la quasi-totalité de l'œuvre fenosienne, se mue en* Madrépore *(1962), puis en femme-feuille* (Métamorphose *1962,* Métamorphose, *1963, où la tête a disparu), enfin en élégantes palmes de dattier* (Métamorphose *1964). Le mythe de Daphné est éternel.*

Les autres mythes méditerranéens aussi. La fabuleuse antiquité, bouclée, annelée, née de la volute et de la coquille, resurgit dans ces petits bronzes : Ulysse apparaissant à Nausicaa et à ses servantes, Pénélope, Polyphème aveugle... Car Fenosa est nourri de poésie, homérique ou moderne. C'est Rimbaud qui a fait émerger Ophélie *de l'« onde calme et noire » d'un très beau bas-relief. Et nombreux sont les poètes que notre sculpteur a fréquentés et dont il a modelé et respecté les traits. Voici donc une galerie de portraits-documents précieux à plus d'un titre. Au-delà des apparences, ils traquent une vérité qui sort de la bouche et de la plume de leurs « modèles ». Il fallait les écouter ou les lire.*

Toute une carrière « mouvementée » — on fait seulement allusion au dynamisme de cette statuaire — est ainsi condensée au musée Rodin.

JEAN-MARIE DUNOYER.







هكذا من الأصل



Lester James Périès et Pierre Perrault à La Rochelle

Troisième dimension du cinéma

LE cinéma, à La Rochelle, comme à Avignon, n'est qu'une des composantes de festivals centrés sur d'autres disciplines, la musique, le théâtre. Un peu le « supplément d'âme », qui attire un large public et fournit parfois les meilleures recettes. Jean-Loup Passek, à La Rochelle, maître de cérémonie pour tout ce qui touche au septième art, excelle avec des moyens réduits — quelque 350 000 francs, à peu près le budget des Rencontres d'Hyères — à offrir aux spectateurs curieux de la région rochelaise la plus riche brochette de films qui se puisse concevoir.

Conseiller du cinéma au Centre Georges-Pompidou, Jean-Loup Passek a naturellement reconduit deux hommages très remarqués, la saison écoulée à Beaubourg, au graphiste polonais Jan Lenica et à la cinéaste hongroise Judit Elek. Il a invité d'Amérique Richard Brooks, l'auteur de *Graine de violence* et *Elmer Gantry*, Wojciech Has, que rendit célèbre *le Manuscrit trouvé à Saragosse*. René Allio est venu en lointain voisin, de Marseille, commenter une rétrospective complète de son œuvre. Le cinéma féminin allemand, le nouveau cinéma indien, des films français vus à Cannes, entre autres, complétaient une sélection presque trop abondante.

Deux premières absolues, en France du moins, ont pourtant donné, cette année, une originalité indiscutable : la présentation de cinq films du cinéaste cinghalais Lester James Périès, révélé à Cannes, en 1957, avec *Rekava (la Ligne du destin)* ; la projection des derniers films de Pierre Perrault, millésimés de 1980, mais en chantier depuis plusieurs années.

La tradition anglo-saxonne

Lentement, avec un quart de siècle de retard, la France découvre les derniers « grands » du cinéma mondial, les Ozu, les Satyajit Ray, nés tous deux au sein d'une industrie florissante que tantôt ils contestent radicalement pour tenter plus tard de la rejoindre (Ray) ou qu'au contraire ils acceptent d'emblée et portent à son plus haut degré de perfection (Ozu, depuis longtemps décédé, dans un cinéma japonais aujourd'hui moribond). Lester James Périès, que La Rochelle va peut-être imposer dans notre pays, comme elle le fit pour Ozu et Ray il y a deux ans, œuvre, lui, dans une jeune cinématographie, d'un peu plus de trente ans d'âge colonisée à ses débuts par le cinéma de l'Inde du Sud.

Formé en Grande-Bretagne, à Londres, où il a tourné des courts métrages en 16 millimètres et en 8 millimètres, Lester James Périès rejoint vers 1952 son pays natal, Ceylan, aujourd'hui Sri-Lanka. Il travaille d'abord avec le Britannique Ralph Keen à la Ceylon Film Unit, pour laquelle il réalise plusieurs films documentaires. En 1955, avec deux collègues, un opérateur et un monteur, il abandonne la sécurité du travail à la commande pour l'aventure de *Rekava*. Le sujet, original, inspiré de la vie véritable d'un village, doit beaucoup à l'observation attentive des mœurs et superstitions indigènes, mais il est servi par une habile construction romanesque : un enfant de douze ans se voit attribuer des pouvoirs de guérisseur, il est exploité par des adultes, puis dénoncé par le village, enfin sauvé de la vindicte publique. La mousson éclate sur une terre brûlée, la paix revient.

Lester Périès va désormais centrer ses efforts sur des sujets en général adaptés d'auteurs cinghalais, tout en nuances infinitésimales : refus de la psychologie, de la dramatisation à gros traits, recours à un temps du récit très ample, proche de celui du roman anglais. Les peines du cœur, les souffrances secrètes, le poids des contraintes sociales, piègent des individus dont la force de caractère reste la qualité maîtresse.

Ces films rares s'appellent, tout bonnement, *les Silences du cœur* (1968), *Des fleurs blanches pour les morts* (1976). Par-delà Ozu et Ray, le modèle reste le Jean Renoir du *Fleuve*.

Où classer des œuvres comme *le Lac de la terre sans arbre* et *les Gens d'Abitibi* de Pierre Perrault ? Peut-on les appeler, pour simplifier, et comme c'est la mode aujourd'hui pour tout ce qui s'imprime sur pellicule, de la fiction ? Doit-on les brader, encore plus schématiquement, dans la catégorie ingrate du prétendu documentaire, étiquette que ne veut pas connaître l'auteur ? Peut-être ni l'un ni l'autre : une troisième dimension, entièrement subjective, poétique, mais une poésie à ce jour inconnue, taillée à même la parole de l'homme vivant.

Le goût de la parole

Le Lac de la terre sans arbre, ou « Mouchouânipi » en langue montagnaise, convie, au cours de trois expéditions, espacées sur quatre ans, des Indiens et des Blancs, à la redécouverte de l'ancien territoire de chasse indien, à l'extrême nord du Québec. L'Indien, autrefois, vécut en symbiose, selon des rites sacrés, avec le caribou, animal somptueux, maître de céans. Aujourd'hui, des chasseurs tuent l'animal pour la performance, en quête de trophées. Un ordre du monde est détruit. Ni nostalgique, ni revendicatif, Pierre Perrault reconstruit dans l'imaginaire de la parole, illustrée par des images très précises, le plus bouleversant témoignage sur la fragilité et la permanence des mythes fondateurs.

Plus terre à terre, *les Gens d'Abitibi* révèle dans sa nudité, sans le prestige d'un grand sujet, le génie, au sens étymologique, de la méthode de Perrault. Un paysan de l'Abitibi, lancé dans une campagne électorale, croit dur comme fer que tout peut changer, l'injustice historique commise en son temps envers les siens être réparée. Plus que dans *le Lac de la terre sans arbre*, la connotation politique semble s'imposer. Mais derrière le mirage, ici comme là, s'affirme une même exigence du cinéaste que la parole de l'homme vise tout l'homme, ses espoirs les plus secrets, sa peine profonde comme ses rêves incoercibles. L'homme, c'est l'avenir de l'homme.

LOUIS MARCORELLES.

Les archives du film

VISITE A BOIS-D'ARCY

LE Service des archives du film fut créé, en 1968, par l'Etat, sur les cinq hectares de terrain d'une ancienne batterie militaire de Bois-d'Arcy (Yvelines). Il était destiné à recevoir des films en dépôts libres pour les répertorier, les vérifier et en assurer la conservation. Les premiers locaux modernes furent achevés le 30 octobre. Ils auraient pu recevoir les archives filmiques de la Cinémathèque française, mais le conflit traumatisant qui venait d'opposer Henri Langlois à l'Etat fit que celui-ci, craignant une mainmise sur ses collections, refusa de les y entreposer.

Cette attitude (alors compréhensible) de Langlois devait, par la suite, engendrer un malentendu. L'organisme officiel, confié au Centre national de la cinématographie (C.N.C.), par décret du 19 juin 1969, « *pour assurer la conservation des films cinématographiques qui lui sont confiés en dépôt ou dont il acquiert la propriété* », apparaissait comme l'ennemi aux yeux des amis et inconditionnels du secrétaire général de la Cinémathèque française. Pour l'opinion publique en général, en admettant qu'elle e't été informée ou qu'elle s'en préoccupât vraiment, Bois-d'Arcy, là-bas, en banlieue, était simplement une autre forme de cinémathèque.

Henri Langlois est mort le 13 janvier 1977, laissant une succession compliquée et préjudiciable à l'avenir de son œuvre de fou du cinéma qui, pourtant, a été sauvée. Les passions se sont apaisées. La Cinémathèque française a maintenant quelques dépôts à Bois-d'Arcy, mais l'histoire de ces rapports antagonistes ne saurait résumer celle du Service des archives du film, réalisation indispensable et exemplaire dont la « mission » a été confirmée par un décret du 23 mai 1977 relatif au dépôt légal des œuvres audiovisuelles.

Dans les manifestations de l'Année du patrimoine, le C.N.C. a présenté à la fin du mois de juin, rue de Lubeck, dans ses locaux, un programme, organisé par le conservateur, M. Franz Schmitt, de films courts, antérieurs à 1914 et qui ont été restaurés à Bois-d'Arcy. Programme qui fit grande impression. On n'avait jamais vu, par exemple, dans un état aussi parfait et projeté à la bonne cadence, un incunable du dessin animé, *Pauvre Pierrot*, peint à la main en couleurs, par Emile Reynaud, en 1891, ou *l'Assassinat du duc de Guise*, « film d'art » de 1908 (vilipendé, plus tard, par les historiens) en copie teintée, accompagnée de la musique originale de Saint-Saens. Au cours de cette soirée furent présentés également les nouveaux tomes de la *Filmographie universelle* de l'historien Jean Mitry (Etats-Unis 1920-1945 ; Russie U.R.S.S. 1910-1925), entreprise depuis des années et dont la publication, d'abord assurée par l'I.D.H.E.C., a été reprise par le Service des archives du film.

Puis, le C.N.C. a patronné une visite des locaux de Bois-d'Arcy, au cours de laquelle M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication (les Archives reçoivent d'importantes subventions de l'Etat), prit la parole. Manifestation officielle, visite de prestige, mais le prestige est bien réel et les visiteurs, journalistes (en petit nombre) et autres, qui venaient là pour la première fois, ont pu, reçus par M. Franz Schmitt et son épouse, guidés, en groupes, par le personnel, aller de surprise en surprise.

Sauver la vie d'une pellicule

En douze ans d'existence, le service a recueilli près de 410 000 bobines représentant plus de 53 000 titres, et 70 000 bobines de documents d'actualités déposés par S.N. Pathé Cinéma, Gaumont et l'INA selon des conventions particulières. Les bâtiments, remarquablement conçus pour les normes de conservation préconisées par la Fédération internationale des archives du film (température et humidité variables pour le noir et blanc et la couleur, les films-flammes sur support nitrate de cellulose, les films de sécurité — seuls autorisés depuis 1954 — sur support tri-acétate de cellulose), sont impressionnants, tout comme les laboratoires et installations diverses. Et l'on peut suivre, du dépôt jusqu'au stockage, les opérations à travers les différents services. Des films qui arrivent dans un état lamentable renaissent, au terme d'un sauvetage minutieux, et peuvent de nouveau être projetés, par transfert en 35 mm et 16 mm, et remis à la cadence de projection des appareils actuels.

Tous ces travaux techniques, qui demanderaient une longue description, sont la raison d'être de Bois-d'Arcy, son travail permanent. Mais la visite du Service des archives du film est aussi et surtout un contact humain extraordinaire, avec des gens passionnés, qui se dévouent aux films malades ou moribonds comme des médecins à des êtres auxquels il faut rendre la vie. Et par cela, l'idée du patrimoine est une réalité qui vous prend au cœur.

La chimiste, qui vous explique la manière dont elle arrive à récupérer, morceau par morceau, un rouleau de pellicule collée qui semblait bon pour la poubelle, les employés de laboratoire, qui vous montrent comment a été restauré *Pauvre Pierrot*, ont été restituées des images à demi effacées, ont été reconstituées des perforations cassées, endommagées ; la préposée à la documentation, qui vous explique la constitution des dossiers de dépôts, des fichiers, du catalogue, de l'identification ; le technicien, qui vous a attendu plus d'une heure pour vous présenter la tireuse optique spéciale Samopra, qui est, pour lui, plus qu'une machine perfectionnée, sont heureux et fiers de votre intérêt, de votre surprise admirative. On ne peut certes pas tout voir à Bois-d'Arcy en un après-midi. Mais on peut comprendre et aimer tout ce qui s'y fait, avec foi, pour la préservation du patrimoine cinématographique. Car là résident la sauvegarde et l'espoir de toutes les cinémathèques de France.

JACQUES SICLIER.



Métiers anonymes

Les travaux pratiques de l'expression orale

En pleine lumière, ils savent se comporter comme s'ils étaient seuls, devant des centaines de regards exigeants fondus dans l'ombre. Ils ont appris à faire suivre des histoires, à faire comprendre des phrases inhabituelles, à rythmer de longues tirades, à écouter leur partenaire comme s'ils l'entendaient pour la première fois. C'est le b a, ba du métier de comédien.

On envie leur aisance et leur éloquence, leur manière de capter l'attention, de convaincre, de séduire. La question qui leur est le plus souvent posée — à part : « Comment pouvez-vous retenir tout ça ? » — est : « Vous n'avez pas le trac ? ». Si, ils ont le trac, mais ils ont dû apprendre à le dépasser. Alors, en secret, on leur demande de montrer comment, et ils deviennent professeurs, ils enseignent l'expression orale.

TOUT le monde sait parler, mais qui sait se faire entendre ? Le mal du siècle demeure l'incommunicabilité : drame des familles déchirées par le silence, drame de l'enseignant isolé derrière le mur d'ennui qu'il édifie jour après jour, de l'étudiant paralysé à l'oral, drame du bafouilleur à la recherche d'un emploi, du vendeur qui vante mal son produit...

« Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement », apprend tout écolier. Boileau s'était trompé. Connaître son texte, être persuadé de sa vérité ne suffit pas, encore faut-il transmettre sa conviction, laisser venir les mots et les regards qui vont avec, un rien tendres — mais pas trop, attention au style dragueur. Respirer avec calme afin d'enchaîner harmonieusement les phrases — pas trop de volubilité, attention au style camelot. Moduler des inflexions vibrantes — mais retenues, attention à la familiarité. Ne pas se montrer trop enveloppant, ni timide. Ne pas crisper les poings dans les poches, ne pas nouer nerveusement les doigts ni agiter les mains, ne pas tenir le dos raide... Parler est aussi une question de comportement : aisance, souplesse, sourire des yeux, chaleur, franchise, compétence à fleur de visage, le corps se porte en même temps que la voix vers l'auditoire convaincu, séduit. Cela s'appelle l'expression orale.

Cent vingt jours d'un comédien

L'enseignement de l'expression orale se pratique dans le cadre de la formation continue, d'une manière officielle donc, cependant anonyme. Contrairement à ce qui se passe dans les pays anglo-saxons, sous nos cieux latins on se sent humilié de devoir apprendre à énoncer clairement ce que l'on conçoit bien, humilié d'avouer que l'on n'est pas à l'aise en public.

On fait alors appel à des spécialistes du comportement, les « mécanistes », à des « psy », à des comédiens qui ont appris, par expérience, à se débarrasser du trac. Ils sont encore minoritaires, d'abord, parce que dans les fins fonds — ou même à la surface — de l'inconscient collectif français, le comédien reste un bouffon, un bohème qu'il n'est pas bien raisonnable de mêler aux choses sérieuses de la vie.

D'autre part, si l'enseignement de l'expression orale utilise des techniques d'acteur, il ne peut pas se confondre avec la mise en scène, exige des qualités particulières, pédagogiques, bien entendu, et une maîtrise de la subjectivité qui n'empêche pas la disponibilité. Se trouver face à un groupe, gêné d'être là, donc agressif, est éprouvant pour les nerfs. Il faut éviter de se montrer autoritaire, de se projeter, de se laisser aller à des interprétations hasardeuses, à de la psychanalyse sauvage. Les stagiaires viennent pour s'exercer à maîtriser leur parole — et aussi leur pensée, ce qui est moins évident. Le comédien n'est pas professeur ou metteur en scène, mais formateur. Seulement, la formation des formateurs n'existe pas. *« Il ne faudrait pas croire que le métier puisse devenir un palliatif du chômage »*, dit Hugues Liesse.

∴

Hugues Liesse a débuté à la radio à Strasbourg, puis est entré dans la troupe de Guy Rétoré avant que le TEP devienne théâtre national. Il y est resté dix ans et a participé à des animations. De plus en plus, il s'est intéressé à un type de contact qui n'est pas celui de maître à disciple, qui n'est pas non plus le désir de plaire aux spectateurs, qui ressemble à la transmission d'une expérience plus qu'à celle d'un savoir. Quelque chose de paternel. Il connaissait Robert Marcy, comédien, homme de radio, qui a constitué une sorte de bureau spécialisé, et il l'a rejoint. Il fait partie de son équipe. Cent vingt jours par an, il anime des groupes à la demande des entreprises, pour qui il s'agit de compenser les cloisonnements, de faciliter les relations humaines, la circulation entre les différents échelons hiérarchiques, de faire représenter dignement la maison dans les séminaires, les congrès, les interviews.

La clientèle est faite de *« vendeurs au sens large »*, cadres commerciaux surtout, mais aussi avocats, présentateurs de télévision. Le monde agricole s'y met quand il est question, par exemple, de préparer un « face à face ». Les leaders politiques y ont également recours, mais en privé et top secret. Avec des gens de spectacle.

Le personnage attendu

Entre les mécanistes qui enseignent les techniques de comportement, qui partent de l'extérieur pour arriver à une maîtrise intérieure et les « psy » qui expliquent les processus de blocage pour arriver à les surmonter et à se conduire « naturellement », les comédiens organisent des travaux pratiques. Ils montrent comment se jouer soi-même dans une situation déterminée et — c'est l'essentiel — en étant regardé. Cela s'appelle l'entraînement à la parole, au dialogue, à la discussion, à la présence. Cela consiste à se déguiser en ce qu'on veut montrer de soi, à mettre en avant le personnage que les autres attendent.

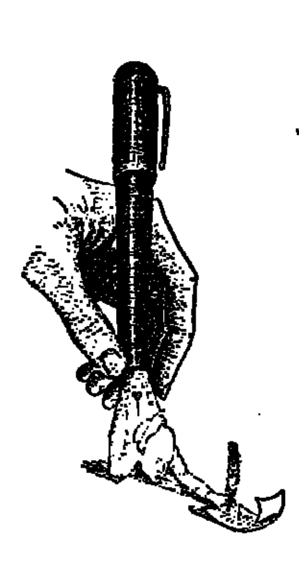
Il faut correspondre à des schémas précis, reconnaissables et amener les nuances, le suspense, faire voir la clef du problème comme si on la connaissait... Il faut que les spectateurs puissent identifier le personnage, s'identifier à lui, suivent son discours sans rêvasser et saisissent dans l'harmonie des mots la phrase importante, afin de savoir quoi penser et à quel moment répondre, si besoin est.

« J'y ai pris goût et c'est devenu mon occupation principale, dit Hugues Liesse. *Je fais encore des télés de temps en temps, mais comme je n'ai pas besoin de cachetonner pour vivre... De toute façon, on ne peut pas exercer ce métier par simple nécessité financière, on y est trop impliqué. Parallèlement, je suis en psychanalyse. Ce n'est pas obligatoire, pour moi c'est le* « connais-toi toi-même » *indispensable. C'est dur à supporter les cent vingt jours... »*

Cent vingt pièces différentes à jouer, auxquelles manque le plaisir de la poésie.

COLETTE GODARD.

COURRIER



UNE LETTRE DE M. J.-P. LECAT

Après la publication d'un article de Frédéric Edelmann, « l'Archéologie réverbérisée » (le Monde *daté 5-6 juin) dans lequel étaient évoquées deux informations de la « Lettre d'information bimensuelle » du ministère, M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, nous écrit :*

Il aurait été sans doute utile de préciser que cette lettre n'est pas destinée au grand public et est diffusée essentiellement auprès des moyens de communication pour les alerter sur des sujets susceptibles de retenir leur intérêt.

La pratique courante suivie par les journalistes est alors de demander communication du dossier complet de chaque affaire qui les intéresse.

1) Dans le dossier complet de l'aménagement du jardin des Tuileries, votre collaborateur aurait noté que les 10 millions de francs de travaux qui sont progressivement engagés vont conduire à une remise en état totale du jardin et de sa statuaire.

Il a été commencé par le plus urgent : les plantations. Les travaux des grilles et de certaines pièces essentielles de la statuaire sont en cours. Les lampadaires réalisés par la ville de Paris, sur un programme antérieur n'ayant aucun rapport avec le programme spécial, seront intégrés dans le dispositif d'éclairage général du jardin que, pour des raisons évidentes, on ne peut installer qu'à la fin des travaux.

2) En ce qui concerne le *chantier de Rouen*, il s'est agi d'un petit chantier de sauvetage dont la clôture a été prononcée au moment où les études indispensables sur des éléments susceptibles d'être détruits par les travaux avaient été faites. Les objets mobiliers découverts ont été préservés. Ils seront, après étude, exposés dans un dépôt ouvert au public.

[Réverbères des Tuileries et sous-sol rouennais, associés contre nature dans cet article, n'ont, en effet, pas fait l'objet d'une demande de communication de dossier complet. Mais une telle demande était-elle utile ? Nous aurions appris que les lampadaires mis en cause (c'est donc la Ville la coupable) seront « intégrés », ce qui laisse supposer qu'ils seront conservés comme tels. Leur mise en cause reste donc, à notre sens, bienvenue. Nous y aurions encore appris que le sous-sol du parvis, à Rouen, ne méritait qu'un « petit chantier » : l'intérêt de l'archéologie est chose bien relative. Il y a pourtant des pays, et même des villes françaises (Tours par exemple), où ce genre de travaux donne lieu à des dossiers plus « complets ». Cela dit, et pour revenir aux Tuileries, l'initiative du ministère est heureuse, qui consiste à redonner aux jardins leur fraîcheur (réverbères, semble-t-il, exceptés), après que, en 1975 et 1976, des fêtes officiellement acceptées les auront si spectaculairement défraîchies. — F. E.]

LA MORT DE JORGE CEDRON

Le 1er juin, le cinéaste argentin Jorge Cedron a été trouvé mort dans les locaux de la police judiciaire, Quai des Orfèvres, à la suite de quatre coups de couteau qu'il semble s'être donné lui-même dans la région du cœur. Jorge Cedron était interrogé comme témoin libre ainsi que son épouse Maria Montero au sujet de l'enlèvement de M. Saturnino Montero Ruiz, père de la jeune femme, ancien maire de Buenos-Aires, importante personnalité du pays. De passage à Paris, M. Montero avait été enlevé le 25 mai. Les ravisseurs exigeaient pour le libérer une rançon de 1 200 000 dollars. M. Montero a été relâché le 3 juin, après la mort du cinéaste sans que la rançon exigée ait été versée (le Monde, *daté 5-6 juin).*

Jorge Cedron aurait-il subi des pressions ? Il était connu en tout cas pour son engagement contre le régime militaire. Il avait réalisé en particulier un film interdit en Argentine, Opération massacre, *dont l'auteur, Rodolfo Walsh, et deux des participants, Julio Troxler et Armando Imaz, ont disparu.*

Julio Cortazar, Jean-Paul Carrière, Anatole Dauman, Paco Ibanez, Jacqueline Lenoir, Antonio Segui, nous ont fait parvenir la lettre suivante.

Jorge Cedron est mort. Sa mort est voilée d'un rideau de silence. Mais, comme le cinéma de Cedron s'est précisément attaché à percer les murs du silence, nous avons voulu apporter ici le témoignage de notre solidarité à sa vie comme à sa mort.

Il avait trente-huit ans, un passé de pauvreté et de combat politique, de popularité et de peur. Et aussi, un présent d'exilé.

Il avait réalisé deux courts métrages, *La Vereda de enfrente* et *El otro oficio*, et quatre longs métrages : *El Habilitado, Por los senderos del Libertador, Opération Massacre, Tango* ; forcé de quitter l'Argentine en 1977, il laissa derrière lui un film inachevé, dispersé et probablement détruit ; il préparait le tournage d'*Asile*, un long métrage sur l'exil.

Avec *El Habilitado*, Cedron obtint, outre plusieurs invitations pour des festivals européens, le Prix de la critique argentine ; mais ce film lui valut aussi la méfiance du monopole de distribution cinématographique de ce pays. Sans concessions pour les normes officielles, Cedron crée une maison de production et de distribution marginale.

Et il tourne, en 1971, *Opération Massacre*, reconstitution et analyse d'un massacre ordonné en 1956 par le général Aramburu. Film dont la réalisation, de par sa complexité, son coût, ses conditions de quasi-clandestinité, a représenté un véritable tour de force et dont la signification de résistance politique, humaine, populaire, défie, au-delà de ses représentants conjoncturels, la notion même de gouvernement militaire.

Pour Rodolfo Walsh, auteur du livre et du scénario, écrivain et journaliste, aujourd'hui porté « disparu », pour Julio Troxler, protagoniste et survivant du massacre, qui tint dans le film son propre rôle, assassiné en octobre 1974 par l'Alliance anticommuniste argentine (les trois « A »), pour Armando Imaz, l'un des assistants-réalisateurs, assassiné par la junte en 1977, pour Jorge Cedron, surnommé « le Tigre », mort à Paris parce que les barreaux des cages de l'exil se sont, pour lui, confondus avec ceux des prisons qui ont tué ses milliers de frères argentins, *Opération Massacre*, ce n'était pas seulement du cinéma. C'était le sang et la vérité de leur histoire et de leurs vies.

LES FRANÇAIS A LA BIENNALE DE VENISE

A la suite de l'article de Geneviève Breerette consacré à la Biennale de Venise (le Monde *daté 15-16 juin), nous avons reçu de M. Gilles Plazy, commissaire chargé de la sélection des artistes pour le pavillon français, une lettre dans laquelle il juge le paragraphe que notre collaboratrice consacre à cette sélection comme une manifestation d'humeur qui* « paraît lui avoir fermé les yeux autant que l'esprit » ; *et il explique son choix. En voici quelques extraits :*

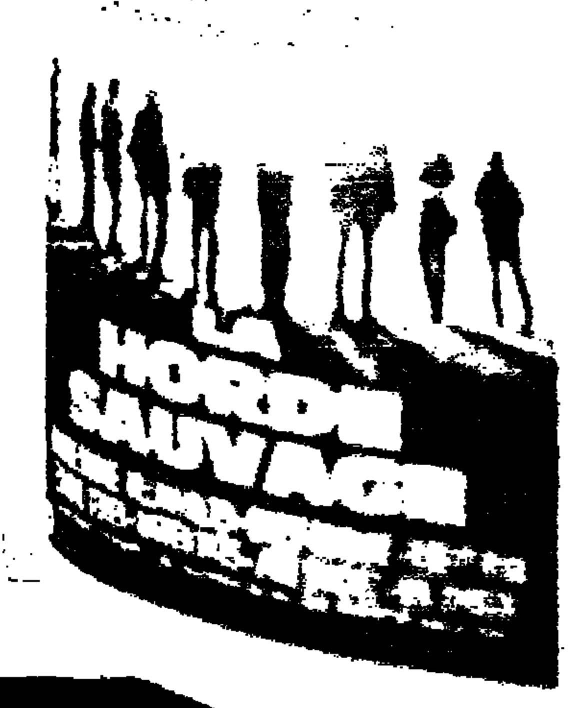
(Geneviève Breerette) ne semble pas avoir vu ce qui est présenté dans ce pavillon : quatre expositions particulières des quatre artistes : Kijno, Margerie, Monyris et Yeru, travaillant chacun dans une voie différente de la peinture, mettant chacun en œuvre une problématique originale. [...]

Elle s'interroge sur l'idée que j'ai eue de choisir ces quatre là : [...] pour montrer la persistance et la bonne santé de la peinture dans le maelstrom des nouveaux moyens d'expression artistiques ; inviter des peintres qui n'appartiennent à aucune chapelle, ne sont soutenus par aucune grande galerie, échappent à tout effet de mode ; choisir des œuvres qui témoignent d'une personnalité et d'un travail dans une cohérence plastique qui se fondent plus sur une expérience sensible que sur des principes théoriques. [...] Mon choix, bien sûr, n'était qu'une possibilité parmi d'autres, mais j'en assume l'entière responsabilité.

[Trouvant fort regrettable le parti de la sélection française, j'avais préféré ne pas développer un propos qui, selon moi, pouvait faire du tort aux quatre artistes présentés, dont ni l'honnêteté ni la sincérité du travail ne sont en cause. Mais, puisque Gilles Plazy m'y force, je dirai simplement :

— que son choix ne me semble pas représentatif de ce qui s'est passé en France dans les années 70. C'était, tout de même le thème général de la Biennale, et les commissaires nationaux étaient invités à le traiter.

— qu'il a rendu un très mauvais service aux artistes en question en les montrant dans une manifestation internationale dont on est en droit d'attendre sinon la révélation de personnalités hors pair, au moins d'honnêtes bilans susceptibles de situer au mieux la création dans un pays à un moment donné. Gilles Plazy n'est pas le seul à avoir commis cette erreur. Ce n'est pas une excuse. — G. B.]





Expositions

Centre Georges-Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h. ; sam. et dim., de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.

Animations gratuites : sauf mardi et dimanche, à 16 h. et à 19 h. ; le samedi, à 11 h. : entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, à 17 h. : galeries contemporaines (rez-de-chaussée).

LE FUTURISME DANS LES COLLECTIONS DU MUSEUM OF MODERN ART DE NEW-YORK. — Jusqu'au 7 septembre.

MATISSE : « les Marocains » et « la Danse ». — Jusqu'au 15 septembre.

DONATION IOLAS. — Jusqu'au 22 septembre.

MARTIROS SARIAN. — Salle d'art graphique. Jusqu'au 1er septembre.

NIKI DE SAINT-PHALLE. Rétrospective. — Jusqu'au 1er septembre.

DIX PHOTOGRAPHES POUR LE PATRIMOINE. — Jusqu'au 29 septembre.

CARTES ET FIGURES DE LA TERRE. — Jusqu'au 17 novembre.

DES FONTAINES POUR PARIS. — Jusqu'au 8 septembre.

C.C.I.

LES DEUX GLOBES DE CORONELLI. — Jusqu'au 15 septembre.

CARTO-GRAPHISME OU LES DETOURS DE LA CARTE. — Entrée libre. Jusqu'au 29 septembre.

ERRANTS, NOMADES, VOYAGEURS. — Entrée libre. Jusqu'au 8 septembre.

B.P.I.

LA REPUBLIQUE EN FETE : les 14 juillet. — Jusqu'au 6 octobre.

LIVRES-GUIDES DE VOYAGE. — Jusqu'au 1er septembre.

LIRE UNE CARTE. — Jusqu'au 8 septembre.

Les musées

MAITRES DE L'EAU-FORTE DES XVIe ET XVIIe SIECLES. Douzième exposition de la collection E. de Rothschild. — Jusqu'au 25 août.

RESTAURATION DES PEINTURES. Dossier no 21 du département des peintures. — Jusqu'au 1er décembre. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 heures. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche).

FAIENCES FRANÇAISES DU XVIe AU XVIIIe SIECLE. — Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; le mercredi, jusqu'à 22 heures. Entrée : 12 F ; le samedi, 9 F (gratuite le 25 juillet). Jusqu'au 25 août.

HIER POUR DEMAIN. Arts, tradition et patrimoine. — Grand Palais (voir ci-dessus). Entrée : 12 F ; le samedi, 9 F (gratuite le 4 août). Jusqu'au 1er septembre.

L'exposition est complétée par des projections de films sur le thème : « Cinéma et monde rural », à 16 h., salle 404.

LA BULGARIE MEDIEVALE. Art et civilisation. — Galeries nationales du Grand Palais, entrée avenue Georges-Clemenceau (voir ci-dessus). Jusqu'au 18 août.

GRAZIANI. « Sahara ». Œuvres de 1977 à 1980. — Grand Palais (voir ci-dessus). Jusqu'au 8 septembre.

ARCHITECTURE RURALE ET MOBILIER AU CAP SIZUN. — Exposition de l'Inventaire général. Grand Palais. Entrée avenue Franklin-Roosevelt (225-03-20). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 5 octobre.

LES FRERES LUMIERE ET LA COULEUR. — Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-99-21). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 30. Jusqu'au 17 août.

PRESENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES DU MUSEE DU LOUVRE ET DES MUSEES NATIONAUX. Céramique de l'Orient musulman : techniques et évolution, stèles funéraires provinciales : Grèce du Nord et Asie mineure. L'archéologie du Yémen ; sculptures médiévales en Champagne ; la Grisaille. — Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13 avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 45. Entrée : 6 F. Le dimanche, 3 F.

PRESENTATION DES COLLECTIONS PERMANENTES. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 6 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 15 août.

HARTUNG. Œuvres de 1922 à 1939. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 21 septembre.

GROMAIRE. Rétrospective 1892-1971. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 28 septembre.

ECOUTER PAR LES YEUX. Objets et environnements sonores. — ARC au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 24 août.

BROULBROULYAN. Un labyrinthe indien. — Musée des enfants, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 12, avenue de New-York (voir ci-dessus). Jusqu'au 29 mars 1981.

L'AFFICHE EN BELGIQUE (1880-1980). — Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf lundi et mardi, de 12 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 17 novembre.

PROJETS DU CONCOURS D'ARCHITECTURE, pour le Musée du dix-neuvième siècle. — Gare d'Orsay, 9, quai Anatole-France. Sauf dim., de 10 h. à 17 h.

LA CAMPAGNE ROMAINE A PROPOS D'UN TABLEAU D'HEBERT : LA MAL'ARIA. — Musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi (222-23-82). Sauf mardi, de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 15 septembre.

CHAPEAU ! — Musée Bourdelle, 18, rue Antoine-Bourdelle (548-67-27). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h 40. Jusqu'à fin septembre.

BENN A LA MONNAIE DE PARIS. — 11, quai de Conti (329-12-48). Sauf dim et jours fériés, de 11 h. à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 11 octobre.

HOMMAGE AUX DONATEURS. Modes françaises du XVIIIe siècle à nos jours. — Musée de la mode et du costume. Galliera, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-23). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 9 F Jusqu'au 31 décembre.

TROISIEME CENTENAIRE DE LA COMEDIE-FRANÇAISE. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). De 12 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 23 juillet.

PANORAMA DE LA GRAVURE SUEDOISE. — Bibliothèque Nationale (voir ci-dessus). Jusqu'au 31 juillet.

APELLES FENOSA. — Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 29 septembre.

ARCHITECTURE DE MANUFACTURES, tabacs et allumettes (1726-1939). — Galerie du Seita, 12, rue Surcouf (555-91-50). De 11 h. à 18 h., sauf dimanches et jours fériés. Jusqu'au 30 septembre.

LES CENT ANS DU MUSEE CARNAVALET. — Jusqu'au 26 octobre. — **IL Y A CINQUANTE ANS... JUILLET 1830.** — Jusqu'au 2 novembre. — Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi (et jours fériés), de 10 h. à 17 h. 40.

VISIBLE-INVISIBLE. Aspects de la photographie scientifique. — Palais de la découverte, avenue Franklin-Roosevelt (359-16-65). Sauf le lundi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 7 septembre.

Centres culturels

KARSKAYA. — Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (563-90-55). Jusqu'au 14 août.

CIRES ANATOMIQUES DU DIX-NEUVIEME SIECLE. Collection du docteur Spitzner. — Centre culturel de la communauté française de Belgique, 127-129, rue Saint-Martin (271-26-16). Sauf lundi, de 11 h. à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 7 septembre.

LOUIS ARCHAMBAULT. Essai de renouvellement de quelques symboles mystiques. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). De 9 h. à 19 h. Jusqu'au 14 septembre.

LE CHIEN ET LE CHAT DANS L'ART. — Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-10). Sauf lundi, de 11 h. à 19 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 6 septembre.

TRESORS DES MUSEES DE LA VILLE DE PARIS. — Hôtel de Ville, salle Saint-Jean, entrée rue Lobau (742-94-71). Tous les jours (sauf 15 août), de 10 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 17 septembre.

L'ART DU COSTUME DANS LES FILMS DE VISCONTI. — Trianon de Bagatelle, Bois de Boulogne. Sauf lundi, de 11 h. à 17 h. 30. Jusqu'au 2 septembre.

CONSTITUTION D'UN PATRIMOINE. La Bibliothèque historique depuis l'incendie de 1871. — Hôtel de Lamoignon, 24, rue Pavée (272-10-18). Sauf dim., de 14 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 31 juillet.

ANTHOLOGIE D'UN PATRIMOINE PHOTOGRAPHIQUE. 1847 - 1926. — Caisse nationale des monuments historiques, 62, rue Saint-Antoine (274-22-22). Sauf mardi, de 12 h. 30 à 18 h. 30. Jusqu'au 7 septembre.

IMAGES DU PAYS FRANC, par H. Cartier-Bresson. — Maison du Nord-Pas-de-Calais, 18, boulevard Haussmann (770-59-62). Sauf dim., de 9 h. 30 à 19 h. ; sam., de 10 h. à 14 h. Jusqu'au 24 juillet.

AU PAYS D'ALAIN-FOURNIER. — Institut national de recherche pédagogique, 29, rue d'Ulm (galerie Condorcet) (345-37-21, poste 49). Sauf sam., dim. et jours fériés, de 9 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 novembre.

IMAGES DU XXIe SIECLE : N. Phillips, holographe. — Musée français de l'holographie, 8, rue Brantôme (271-02-67). De 12 h. à 19 h. Entrée : 12 F. En permanence.

HUICHOLES, peintures - ARTISANAT MEXICAIN. — Centre culturel du Mexique, 47 bis, avenue Bosquet (555-79-15). Sauf dim., de 10 h. à 18 h. ; sam., de 12 h. à 18 h. Jusqu'au 31 juillet.

SAMIR MEGALLY. Pastels et papyrus. — Centre culturel égyptien, 111, boulevard Saint-Michel (633-75-67). Sauf sam. et dim., de 16 h. à 21 h. Jusqu'au 25 juillet.

Galeries

LES OLYMPIADES DE L'ART : Larguier, peintures - Bakker, Bottagisio-Decoux, Dimas, Disa, Lasserre, sculptures. — Galerie G. Laubie, 2, rue Brisemiche (887-45-81). Jusqu'au 15 septembre.

COURTIN. Œuvres sur papier : **ALECHINSKY, MEURICE, POLIAKOFF, PERICAUD, PINCEMIN, SOULAGES.** — Galerie de France, 3, rue du Faubourg-St-Honoré (265-69-37). Jusqu'au 27 juillet.

PETITS FORMATS. Bigo, Cupsa, Morteyrol, Naccache, Picart, Rival, Schnee, Tisserand, Tremeau, Turlot. — Peintures et dessins. — **KO-LIN.** Œuvres sur papier (espace 3). — Galerie P.-Lescot, 28, rue Pierre-Lescot (233-85-39). Jusque fin juillet.

MOHLITZ, DOARE, SOSOLIC, BEAUDET, etc. : Gravures fantastiques. — Librairie de l'Oxus, 35, rue de la Gaîté (322-68-50). Jusqu'au 31 juillet.

TELE/GRAPHISME. — Mecanorma Graphic Center, 49, rue des Mathurins (483-90-90). Jusqu'au 25 juillet.

LIBRE EXPRESSION 1980 : de Poliakoff à Luc Peire... — Galerie de Bellechasse, 10, rue de Bellechasse (555-83-69). Jusqu'au 10 août.

PARTIR... Affiches originales. — Galerie de l'Imagerie, 9, rue Dante (325-18-66). Jusqu'au 11 septembre.

EN EGYPTE AU TEMPS DE FLAUBERT. Les premiers photographes, 1839-1860. — Centre Kodak information, 38, avenue George-V (347-90-00). Jusqu'au 19 septembre.

SALON D'ETE : Baroni, Chabildon, Gasiorowski, Oblin, etc. — Galerie Breteuil, 11, rue Oudinot (734-70-04). Jusqu'au 23 juillet.

DECORS DE THEATRE ET D'OPERA, à partir de 1870 : Aquarelles, huiles, dessins, maquettes. — Galerie R. Lussan, 7, rue de l'Odéon (633-37-50). Jusqu'au 26 juillet.

CREATEURS ARGENTINS : Gomez Andreu, Rodriguez, Cattolica, Zampaglione. — Les Baladins du crépuscule, 169, rue de Rennes (544-68-81). Jusqu'au 30 septembre.

BIBONNE, GUTHERZ, ISCAN, J.-M. QUENEAU, SALZMANN, SZE TO, WOLF. — L'Œil Sévigné, 14, rue de Sévigné (277-74-59). Jusqu'au 13 septembre. (Fermé en août.)

ARIKHA. — Galerie Berggruen, 70, rue de l'Université (222-55-22). Jusqu'au 12 septembre.

UNA BELL. Sculptures. — Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-10). Jusqu'au 6 août.

CHAVAL. Dessins humoristiques et gravures. — Le Jardin de la paresse, 20, rue Gazan (588-38-52). Jusqu'au 1er septembre.

DAVID COBBOLD. Dessins. — Club 31, résidence Antoine-et-Cléopâtre, 17, avenue d'Italie. Jusqu'au 31 juillet.

PASCIN (1885-1930). — Galerie K. Pissarro, 59, rue de Rivoli (233-45-17). — Jusqu'au 2 août.

EUGENE SMITH. — Galerie Nouvel Observateur Delpire, 13, rue de l'Abbaye (326-51-10). Jusqu'au 26 juillet.

STEFANIA UNWIN. — Espace Normandie Maine, 58, rue Rambuteau (887-74-96). — Jusqu'au 31 juillet.

Dans la région parisienne

BRETIGNY. Anne Brown. — Centre culturel communal, rue H.-Douard (084-38-68). Sauf dim. et lundi, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 1er septembre.

MAGNY-LES-HAMEAUX. Port-Royal. — Musée national des Granges de Port-Royal (043-73-05). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 11 h. 30 et de 14 h. 30 à 17 h. 30. Entrée : 4 F ; dim. : 2 F. Jusqu'au 26 octobre.

MARLY-LE-ROI. Les artistes de la chapelle de la Villedieu : sculptures, dessins, gravures. — Institut national d'éducation populaire, 11, rue Willy - Blumethal (958 - 49 - 11). De 10 h. à 19 h. Jusqu'au 24 juillet.

PONTOISE. Ferdinand Desnos. — Musée Tavet - Delacourt, 4, rue Lemercier (031-93-00). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 28 septembre.

VAUX-LE-PENIL. — Musée du surréalisme. — Château. En permanence.

VERSAILLES. Les musiques du roi à Versailles, XVIIe et XVIIIe siècles. — Bibliothèque municipale (950-33-20). Jusqu'à fin juillet.

En province

« Le Monde » daté 19 juin a publié une liste d'expositions en province. En voici d'autres :

AIX-EN-PROVENCE. La corderie et le chanvre et son dernier témoin à Aix. — Musée du Vieil Aix, 17, rue Gaston-de-Saporta. Jusqu'au 30 septembre. — Art et énergie. Fondation Vasarely. Jusqu'à fin septembre. — Jacques Gantier. Œuvres-bijoux. Galerie A.-Raynaud. Jusqu'au 31 juillet.

AIRAINES. Georges Rouault : « Miserere » - Manessier : tapisseries - Friboulet : « la Bible », peintures et sculptures. — Centre d'art et de culture le Prieuré (26-05-05). Jusqu'au 28 septembre.

ANGERS. Cinquième centenaire de la mort du roi René. — Chapelle du château. Jusqu'au 15 novembre.

ANTIBES. Sonia Delaunay. Tapisseries, lithographies. — Musée du Bastion Saint-André. Sauf mardi et mercredi. Jusqu'au 30 août. — Peintres contemporains du Mexique. — Musée Picasso (33-67-67). Jusqu'au 21 septembre.

ARLES. Charles Nègre (1820-1880). Photographe. — Musée Réattu (96-37-68). Jusqu'au 17 août.

ARRAS. Rétrospective Jean Dubreuil. — Musée, ancienne abbaye Saint-Vaast (21 - 26 - 43). Jusqu'au 8 septembre.

BERCK. Femmes de pêcheurs. — Maison de la culture. Jusqu'au 5 octobre.

BORDEAUX. Les arts du théâtre, de Watteau à Fragonard. — Musée des Beaux-Arts (44-40-88). Jusqu'au 1er septembre. — Frank Stella, peintures. — Entrepôts Lainé, rue Foy (44-16-35). Jusqu'au 26 juillet.

CAGNES-SUR-MER. Douzième Festival international de la peinture. — Château-musée (20-85-57). Eté.

CALLIAN (Var). Jeu : peintures, reliefs, objets de Bolze, Clarini, Taillandier. — Galerie La Taupinière. Jusqu'au 7 septembre.

CARPENTRAS. Alexandre Galperine. — Chapelle des Pénitents-Blancs, place du Docteur-Cavaillon. Jusqu'au 12 août.

CASES-DE-PENE. Olivier Debré. — Château de Jau. Jusqu'au 15 septembre.

CAVAILLON. Cathelin. — Chapelle du Grand Couvent. Sauf mardi, de 10 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures. Jusqu'au 4 septembre.

LA CELLE-SOUS-GOUZON (Creuse). Paul Gavarni, lithographe, illustrateur et caricaturiste. — Centre culturel Laforge (62-20-61). Juillet-août.

CHARTRES. Premier salon du vitrail : le vitrail au XXe siècle. — Grenier de Loëns. Jusqu'au 15 septembre.

CLUNY. Gilioli. — Ecuries Saint-Hughes (face à l'abbaye). Jusqu'au 14 septembre.

COMPIEGNE. Voyager sur des maquettes de rêve comme hier, aujourd'hui et demain. — Musée national du château de Compiègne (440-02-02). — Les peintres des forêts de Compiègne et de Laigue. Divinités et cultes de la forêt. Musée Vivenel (440-26-00). Jusqu'au 27 juillet.

EVIAN. Les enfants de ce monde. — Exposition mondiale de la photographie. Théâtre du Casino (75-10-69). Jusqu'au 15 septembre.

EVREUX. Photographie américaine. — Photographies de la farm security administration, 1935-1942. Musée (39-34-35). Juillet-août.

FLAINE. Des habitants d'Arâches, Châtillon, Magland, Saint-Sigismond (Haute-Savoie) nous ouvrent leurs portes. Photographies. — Centre d'art contemporain. Jusqu'au 10 septembre.

FONTENOY-EN-PUISAYE (Yonne). Paris, les années 50. — Centre régional d'art contemporain. Château du Tremblay. Jusqu'au 15 septembre.

GRENOBLE. Actualités du dessin. — Maison de la culture, 4, rue Paul-Claudel (25-05-45) Jusqu'au 25 juillet.

GIOVANNI ANSELMO, rétrospective - **VALERIO ADAMI,** vingt peintures - **DESSINS HOLLANDAIS DES XVIIe ET XVIIIe SIECLES,** collections du musée. — Musée, place de Verdun (54-09-83). Jusqu'au 6 octobre.

HONFLEUR. Honfleur 1750 - 1950. Aspects de la ville. — Musée E. Boudin, place E.-Satie (89-16-47). Jusqu'au 30 septembre.

LA CAVALERIE (Aveyron). Mostra del Larzac. — Les Infruts (R.N. 9, entre Millau et Lodève) (60-70-93). Eté.

LA CLAYETTE. Jacques Gantier. Œuvre-bijoux. — Château de Chevannes, Saint-Racho. Jusqu'au 31 août.

LA VERNE (Var). Ornements liturgiques anciens - La Chartreuse de La Verne vue par B. Leprince-Ringuet, photographe. — Chartreuse de La Verne, à Collobrière. Eté.

LAVILLEDIEU (Ardèche). Fernand Duplan, tailleur de pierre ardéchois, 1899-1976. Sculptures. — Petit Musée du bizarre (37-83-28). Eté.

LE HAVRE. Des bateaux et des hommes. — Musée des beaux-arts, André-Malraux, J.-F. Kennedy. Jusqu'au 15 septembre.

LE TOUQUET. Hilaire. Aquarelles et dessins. — Galerie du Verger, 5, avenue du Verger (05-19-70). Jusqu'au 30 juillet.

LILLE. La peinture française des XVIIe ET XVIIIe SIECLES. Trésors des musées du Nord. — Musée des beaux-arts, place de la République (54-17-64). Jusqu'au 29 septembre.

LIMOGES. Francis Chigot, maître verrier (1879-1960). — Hôtel Meloden. Jusqu'au 4 octobre.

LISIEUX. Lisieux, deux mille ans de vie urbaine. — Eglise Saint-Jacques, rue Saint-Jacques (62-07-70). Sauf mardi, de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 15 octobre.

LOUVIERS. Paysages normands, collection du musée et de la bibliothèque de la ville. — Musée (40-22-80). Eté.

MACON. Eglises, statuaires et peintures murales du Moyen Age en Saône-et-Loire. — Centre d'action culturelle (38-79-11). Jusqu'au dimanche 31 août.

MAILLOT (Yonne). Le dos, l'envers et l'endroit : Œuvres d'Adami, Arroyo, Cremonini, Dodeigne, etc. — Galerie le Temps de voir (65-13-14). Jusqu'au 25 août.

MARSEILLE. Cantini 1980, acquisitions récentes des musées de Marseille. — Musée Cantini (54-77-75) et galerie de la Charité. Jusqu'au 26 octobre. — Pierre de Maria, peintures. — Centre méditerranéen d'art contemporain, 293, rue de Paradis (37-83-23). Jusqu'au 9 août.

MAULEON. Salon international d'Aquitaine : peintures, sculptures, tapisseries. — Collège « Argia ». Jusqu'au 31 août.

METZ. Sébastien Le Clerc (1637-1714). — Bibliothèque municipale (31-33-05). Jusqu'au 28 juillet.

MEYRARGUES. Jean Megard. Bronzes, dessins. — Château (57-50-32). Jusqu'au 28 juillet.

NARBONNE. Visages narbonnais. Du pastel à la photo et du seizième siècle à nos jours. — Musée des beaux-arts (32 - 31 - 60). Jusqu'au 30 septembre.

NICE. Costumes populaires des Alpes-Maritimes en 1860. — Musée Masséna, 65, rue de France (88-11-34). Eté-automne. — Pattern : Kushner, Mac Connel, Ripps, Zakanitch (Nouvelle peinture américaine). — Galerie d'art contemporain, 59, quai des Etats-Unis (85-82-34). Eté. — Jean-Baptiste Carpeaux (1827-1875). Sculptures, peintures, dessins. — Galerie des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis (85-[illegible]-23). Jusqu'au 5 octobre. — Objets d'art et d'architecture dans les Alpes-Maritimes. — Palais Lascaris, 15, rue Droite (80-38-16). Eté.

PONT-AVEN. Graveurs en Bretagne, 1850-1950. — Musée. Eté.

QUIMPER. L'habitation romaine dans le Finistère. — Musée des beaux-arts (95-45-20). Du 18 juillet au 31 octobre.

RAMATUELLE. Masques perlés du Cameroun - Art précolombien du Pérou. — Galerie Bernard, quartier de la Planète (79-21-59). Jusqu'au 30 septembre.

SAINT-AMAND-LES-EAUX. Céramiques amandinoises du dix-huitième siècle. — Musée municipal Grand-Place (48-67-09). Jusqu'au 30 septembre.

SAINT-ETIENNE. Jean-Paul Riopelle. — Musée d'art et d'industrie (33-04-85) Jusqu'au 15 septembre.

SAINT-GENGOUX (Saône-et-Loire). Et si l'on parlait du pays... aspect de la création en Bourgogne. — Foyer rural. Sauf mardi, de 15 h. à 19 h. Jusqu'au 10 août.

ST-REMY-DE-PROVENCE. Mario Prassinos, œuvres récentes. — Galerie N. Gest, 5, rue de la Commune (92-00-73). Jusqu'au 17 août.

SAINT-SAVIN-SUR-GARTEMPE (Vienne). Encres à deux pinceaux : Alechinsky et Appel - Boomerang : quarante artistes contemporains. — Abbaye romane (734 - 75 - 07, à Paris). Jusqu'au 17 août.

STRASBOURG. Gand, trésors d'une ville flamande. — Musée historique, pont du Corbeau (35-47-27). Jusqu'au 31 août. — Images détourées, images détournées. — Musée d'art moderne, ancienne douane (35-39-06). Jusqu'au 31 août.

THANN (Haut-Rhin). Ergon. — Musée (42-65-29). Jusqu'au 30 juillet.

TOURNEMIRE. Les Neuf Preux au Moyen Age et à la Renaissance. — Château d'Anjony (47-61-67). Jusqu'au 31 juillet.

VALENCE. Collectionneurs d'art. — Musée, 4, place des Ormeaux. Jusqu'au 30 juillet.

VALREAS (Vaucluse). Charles Lapicque. — Château de Simiane. Jusqu'au 7 septembre.

VANNES. Le golfe et la mer. — La Cohue. Jusqu'au 30 septembre - Mathurin Meheut, peintre de la mer. — Palais des Arts. Jusqu'au 37 septembre.

VARENNES-EN-ARGONNE. Louis XVI, esquisse d'un portrait. — Musée d'Argonne. Jusqu'à fin octobre.

VENCE. Raoul Dufy à Vence. — Fondation E. Hugues, château des Villeneuve, place du Frêne. Jusqu'au 24 août.

VENDOME. Louis Leygue, sculptures et dessins. — Musée de la Trinité (77-26-13). Jusqu'au 31 août

VEZELAY. Vézelay, mémoire d'un bourg, 1750-1950. — Porte Neuve. De 10 h à 12 h. et de 15 h. à 18 h. Du 12 juillet au 23 août.

VILLANDRY. Les peintres russes à Villandry. — Château. Jusqu'à mi-octobre.

Festivals

AQUITAINE

EN ALBRET
Vianne, le 16 : Kapacuna Benn Pott (musique des Andes).
Nérac, le 18 : Tréteaux d'Angoulême « Picro, Picro, Picrochole ».
Mézin, le 20 : Ricercare de Paris (musique baroque).
Aiguillon, le 23 : Les Musiciens du prince de Conti.

DURAS
Eglise de Courbiac, le 18 : Ricercare de Paris.

AUVERGNE

GANNAT
Sixième Festival du folklore mondial. A partir du 19 : Troupes de Taïwan, Canada, France, Pologne, Zambie, Mexique, Hollande, Colombie, Sardaigne, Roumanie et Allemagne.

BRETAGNE

LANNION
Eglise de Brélévenez, le 18, à 21 h. 15 : F. Hardy, Bernadette Carreau (programme non communiqué).

CHAMPAGNE - ARDENNE

Château de Braux-Sainte-Cohière, le 20, à 16 h. : Ensemble et Quatuor de trombones de Reims (Gabrielli, Charpentier, Tomasi, Palestrina, Tisne, J. Murgier).

CHARENTES

AUBETERRE
Place du Château, le 18, à 22 h. : Studio de musique ancienne de Montréal, dir. Ch. Jackson (Lully, Charpentier, Mareau).

Le 19, à 22 h. : Ensemble vocal et instrumental W. Christie, centre de recherche chorégraphique F.-Lancelot (Arlequin poli par l'amour) ; 24 h. : Concert de jazz.
Le 20, 15 h. à 17 h. : Jazz dans la rue ; 17 h. : Concert dans l'œuf (musique ancienne) ; 22 h., Théâtre de la Source : Ce n'est pas l'heure de rire.
Le 21, à 18 h. : Rencontre avec M. Lonsdale (Théâtre, expression, sonore de la littérature) ; 22 h. : M. Lonsdale (Miroirs, création) ; 24 h. : Concert de jazz.
LE 22, à 18 h. : Rencontre avec G. Montassier (l'Avenir pour le théâtre) ; 22 h. : Compagnie L. Terzieff (le Pic du Bossu) ; 24 h. : Sexture Quartet, I. Oki, D. Saimon.
Le 23, à 18 h. : H. Laborit (le Psychodrame et le Théâtre ; 22 h. : les Oubliettes ; 24 h. : Mimi Lorca.

CENTRE

BLOIS
Château, le 19, à 21 h. : Golden Gate Quartet.

LE NOYER (Cher)
XIV Festival de Boucard
Grande Grange de Boucard, le 19, à 21 h. 15 : Ensemble Couperin-le-Grand, J. Belliard, O. Jutten, F. Bloch (Couperin).

CORSE

Xe Festival international des Milelli
AJACCIO
Maison de la Culture, le 16 : Orchestre de Cannes - Provence - Côte d'Azur, dir. P. Bender, M.-Th. Ghirardi, guitare (musique espagnole).
Le 17 : Orchestre Cannes-Provence-Côte d'Azur, dir. P. Bender (« le Barbier de Séville », de Rossini). Le 19 : A. Ciccolini. Le 22 : Nuova Compagnia di canto popolare.

LANGUEDOC - ROUSSILLON

BAGNOLS-SUR-CEZE
Place Mallet, le 18, à 22 h. : P. Valerian, chorale du club Détente et Loisirs (chansons populaires) ; le 20, à 22 h. : Nuova Compagnia di canto popolare ; le 21, à 22 h. : C. Gebel (One Man pas Show).
Place du Château, le 19, à 21 h. : Chichomela (bal occitan).
Eglise Saint-Jean-Baptiste, le 22, à 21 h. : The Athenaeum Quartet de Bucarest.

LA GRANDE-MOTTE
Festival de jazz
Théâtre de Verdure, le 20, à 21 h. : Randy Weston Trio, Bill Evans Trio, Dollard Brand Quintet ; le 23, à 21 h. : Monty Alexander Quintet ; G. Adams Don Pullen Quartet ; Dizzy Gillespie Quartet.
Cour de l'Eglise, le 21, à 21 h. : Elios et Boulou Ferré, Couturier-Deléa Duo, Pandemonium.
Le 22, à 21 h. : Steve Lacy, Kent Carter, Quintet M. Petrucciani.
Eglise, le 18, à 21 h. : C. Ferras, P. Barbizet (Beethoven).

NARBONNE
Cour de la Mairie, le 17, à 21 h. : Golden Gate Quartet.

SAINT-CYPRIEN
Le 20, à 21 h. : The Stars of faith.

COLLIOURE
Château, le 18, à 21 h. : Cuarteto Cedron.

OCTON
Foyer rural, le 18, à 21 h. : Ah Dieu que la guerre est jolie ; le 21, à 21 h. : le Miroir des jours ; le 24, à 21 h. : Pampérigouste.

LIMOUSIN

GOURDON-EN-QUERCY
Eglise des Cordeliers, le 18, à 21 h. : Les Solistes de Zagreb (Telemann, Mozart, Papandopulo, Tchaïkovsky).
Place Saint-Pierre, le 22 : Fête de la moisson (Mont Jois, Peiraguda).

MIDI - PYRÉNÉES

Festival du Comminges
SAINT-BERTRAND-DE-COMMINGES
Les 18, 19, à 21 heures : J.-P. Wallez, F. Lodéon, J.-P. Brosse (Bach).

CASTRES
Huitièmes Rencontres internationales de guitare
Grande cour de l'hôtel de ville, le 16, à 21 h. 30 : Paco Pena (flamenco) ; le 17, à 21 h. 30 : Saci Perere (Brésil) ; le 19, à 21 h. 30 : M. Carrasco et son Cuadro, M. Limon, J. Cala « El Poeta »...
Salle Drouot, le 18, à 21 h. 30 : E. Falu (Argentine) ; le 20, à 21 h. 30 : Rencontre avec les meilleurs stagiaires.

FESTIVAL D'ALBI
Palais de la Berbie, le 23, à 21 h. 30 : Claude Bolling et le Show Biz Band.

NORD - PAS-DE-CALAIS

Festival de la Côte d'Opale
CALAIS
Théâtre, le 24 à 21 h. : Don Cherry ; le 18 à 21 h. : Grand Magic Circus.

SANGATTE
Blériot, le 23 à 21 h. : Jacky Goethals ; le 17 à 21 h. : Marc et Michaële.

LE PORTEL
Le 20 à 21 h. : Nino Ferrer.

ETAPLES
Cinéma Pax, le 18 à 21 h. : J. Villeret.

BOULOGNE
Cathédrale, le 17 à 21 h. : R. Delmotte, P. Lefebvre (Gabrielli, Bach, Boehm...).

HARDELOT
Country Club, le 20 à 21 h. : les Solistes de Zagreb.

MONTREUIL
Le 22 à 21 h. : A. Isoir, orgue (Bach et ses précurseurs).

HAUTE-NORMANDIE

LE HAVRE
Cathédrale, le 16 à 21 h. : orchestre de chambre de Normandie. Dir. : P. Duvauchelle (Leduc, Rameau, Leclair, Corrette).

BASSE-NORMANDIE

CARROUGES
Château, le 19, à 21 h. : J.-M. Bouche (Brahms, Debussy, Chopin).

HONFLEUR
Grenier à Sel, le 19, à 21 h. : F.-J. Thiollier (Rameau, Chopin, Brahms)

NOREY-EN-BESSIN
Le 20 : C. Coin, G. Murray (Marais, Couperin).

OUISTREHAM
Eglise, le 16, à 21 h. : Orchestre de chambre B. Thomas.

SAINTE-HONORINE-DES-PERTRES
Le 22, à 21 h. : Trio Euterpe (Haydn, Bréval, Beethoven, Boccherini).

MONT SAINT-MICHEL
Heures musicales
Avranches, le 19, à 21 h. : Claude Bolling Show Biz Band.
Château de Monthorin, le 20, à 21 h. : la Grande Ecurie et la Chambre du Roy, dir. J.-C. Malgoire (Corelli, Rameau, Bach).

PROVENCE - ALPES COTE D'AZUR

AIX-EN-PROVENCE
Festival international d'art lyrique et de musique
Théâtre de l'Archevêché, les 15, 19, 23, à 21 heures : Semiramis (Rossini).
Cour de l'hôtel de Valbelle, les 17, 22, à 21 h. 30 : les Liaisons dangereuses.
Cour de l'Hôtel de Ville, le 18, à 21 h. 30 : J.-P. Lafont, L. Skrobacs (Fauré, Duparc, Rimsky-Korsakov...).
Cathédrale Saint-Sauveur, le 17, à 18 heures : Chorale d'Uppsala, dir. A. Eby ; le 20, à 17 heures ; le 21, à 21 heures : Scottish Chamber Orchestra, Chorale d'Uppsala, dir. Sir C. Mackerras (Bach).
Cloître Saint-Sauveur, le 21, à 18 heures : C. Jean ; le 22, à 18 heures : Y. Kenny ; le 23, à 18 heures : Les lauréats du concours de Paris.

ARLES
Théâtre Antique, les 18, 19, 21, à 21 h. 45 : M. Command, A. Filistad (Mireille de Gounod) ; les 22, 23, à 21 h. 45 : Mario Maya, ballet gitan.
Arènes, le 20, à 21 h. 45 : Corrida.

AVIGNON
Cour d'honneur du Palais des Papes, les 18, 20, 22, à 22 h. : Le Conte d'Hiver ; les 17, 19, 21, 23, à 22 h. : La Malédiction.
Théâtre municipal, les 16, 17, 18, 19, 20, à 21 h. 30 : Le nouveau Menoza ; les 18, 19, 20, 21, à 18 h. : Pratiques d'acteurs ; le 23, à 21 h. 30 : Flowers.
Cloître des Carmes, les 16, 17, 18, 19, à 22 h. : Pourquoi Benerdji s'est-il suicidé ?
Cloître des Célestins, les 16, 17, 18, 19, à 22 h. : Peines d'amour perdues.
Salle Benoît XII, les 16, 17, 18, 19, 20, à 21 h. 30 : Sept paroles du Québec ; les 22, 23, à 21 h. 30 : Comedia dell'arte.
Chapelle des Pénitents Blancs, les 16, 17, 19, 20, à 21 h. 30 : Va et vient, pas moi ; le 23, à 21 h. 30 : Ella ; à 23 h. 30 : Concert à la carte.
Cour de l'Oratoire, les 16, 20, 22, à 22 h. : La Muette ; les 19, 21, 23, à 22 h. : Attitudes.
Condition des Soies, du 16 au 23, à 21 h. 30 : Henri VI ; les 18, 19, 20, 21, 22, 23, à 17 h. : Noce chez les petits-bourgeois.
Quai de la Ligne, les 16, 17, 18, 19, à 21 h. 30 : Utopopolis.
Métropole des Doms, les 18, 23, à 18 h. : L. Antonini, orgue ; le 20, à 10 h. : Messe de J.-C. Pennetier.
Caromb, le 20, à 21 h. : Cycle d'orgue : U. Herrmann.
Théâtre du Chêne Noir, les 16, 17, 18, 19, 21, 22, 23, à 20 h. 30 : l'Orestie.
Festival du film d'opéra, cinéma « le Renoir », cours Mirabeau.
Le 16, à 15 h., hommage à Beniamino et Jigli : I Pagliacci. Le 17, à 18 h. 30 : la Bohème. Le 18, à 18 h. 30 : Lucia di Lammermoor. Le 19, à 15 h. : La Traviata. Le 20, à 15 h. : La Flûte enchantée ; à 18 h. 30 : les Noces de Figaro. Le 21, à 15 h. : la Bohème ; à 18 h. 30 : I Pagliacci. Le 22, à 18 h. 30 : Orfeo. Le 23, à 15 h. : Luccia di Lammermoor.

CANNES
Nuits du Lérins
Le 19, à 21 h. : le Bossu.

CARRY-LE-ROUET
Eglise, le 17, à 21 h. : Quatuor Chevallier (Mozart, Beethoven, Vivaldi, Bach, J. Wiener).

LES AMIS DU CASTELLET
Eglise du Castellet, le 17, à 21 h. : J. Y. Thibaudet, piano (Bach, Schumann, Ravel, Chopin). Le 22, à 21 h. : M De La Paû, piano, Y. P. Tortelier, violon (Brahms, Debussy, Beethoven).

CHATEAUVALLON
Théâtre de plein air, 22 h. Les 16, 17 : Ballet théâtre J. Russillo (« Edgar Poe »). Les 18, 19 : Ballet national du Portugal. Les 21, 22 : Eric Hawkins Dance Company.
Théâtre d'Hiver, 20 h. Les 16, 17 : Ballets Georges et Catherine Golovine (« la Danse des Morts). Les 18, 19 : Groupe Ma (« Hana 2 »). Le 20 : Jeunes chorégraphes américains : K. Armitage Group, C. Erickson, R. Kelly Dance Company. Le 21 : E. Wolliaston, M. Depont (percussions). Les 22, 23 : D. Agesilas, E. Senen.

FREJUS
Forum des arts et de la musique.
Cathédrale, le 23, à 21 h. 30 : Chœur et orchestre de la Session d'été, dir. : J.-C. Harteman (Schubert).
Cour Evêché, le 16, à 21 h. 30 : les Solistes de Marseille. Dir. : E. Erlih (Haydn) ; le 18, à 21 h. 30 : Ensemble Perceval (le Jeu de Robin et de Marion).
Théâtre Romain, le 19, à 21 h. 30 : les Percussions de Strasbourg (Varèse, Cage, Xenakis).
Cloître, le 20, à 21 h. 30 : M. Debost, M Nordmann (Bach, Mendelssohn, Mozart, Damase, Debussy, Saint-Saëns).

LUBERON
Mas de Simiane, à Roussillon, le 23, à 21 h. : N. Lee (Schubert, Beethoven, Lee, Debussy, Gershwin).

NICE
Jardins et arènes de Cimiez, jusqu'au 22 : Grande Parade du Jazz, avec Carry Smith, Larry Coryel, Pree Hair, Gato Barbieri...

ORANGE
Chorégies. — Théâtre Antique, national, le 18, à 22 h. : Orchestre national de France, direct. : M. Tilson Thomas, London Choral Society, Chœurs d'enfants de la chapelle de Windsor (Mahler : Symphonie n° 3 en ré mineur).
Le 19, à 22 h. : même orchestre, direct. : Lamberto Gardelli, London Choral Society (Rigoletto, de Verdi).

VAISON-LA-ROMAINE
Théâtre Antique, le 20, à 21 h. : Orchestre philharmonique de Lille, direct. : J.-C. Casadesus (Berlioz) ; le 23, à 21 h. : Ch. Aznavour.
Théâtre des Fouilles, le 16, à 21 h. : Cuarteto Cedron ; le 17, à 19 h. : Volpone ; le 21, à 21 h. : Paco Ibanez.

CARPENTRAS
Théâtre de plein air, le 21, à 21 h. : la Périchole.
Cour de la Charité, les 22, 24, à 21 h. : le Songe d'un nuit d'été ; le 19, à 21 h. : Ballet Golovine.

VILLENEUVE-LES-AVIGNON
Eglise, le 18, à 19 h. : Nuova Compagnia Di Canto Populare ; le 19 : la Schola grégorienne de Cambridge ; le 23 : Musique liturgique des communautés religieuses de Jérusalem.
Tinel, les 17, 18, 19, à 17 h. 30 : Concerts-promenades Ircam ; les 18, 19, à 22 h. : Compagnie D. Houdart ; le 22, Théâtre du Mouvement (danse).
Cloître du Cimetière, les 21, 22, à 22 h. : Le Bread and Puppet Theatre.
Collégiale, les 17, 18, 19, à 22 h. : Sheela Raj.
Tinel, le 23, à 22 h. : Apollinaire, le mal-aimé.

RHONE-ALPES

DIJON
Estivade 80
Place François-Rude, le 18, 21 h. : Les Compagnons du Barenzai (danses traditionnelles bourguignonnes).
Delta-Phi, 1, rue Racine, les 16, 17, 21 h. : Ballet Optique (Et tout recommencer) ; les 22, 23 : Ballet Optique (Rendez-vous avec Marey, Xy Narcisse).
Salle Devosge, le 16, 21 h. : Bookert Laury ; le 17 : Chris Mac Gregor ; le 18 : Bobby few Trio ; le 19 : Dollar Brand Quintet.
Saint-Bénigne, le 18, 21 h. : Y. Cuenot, orgue (Bach, Couperin, Alain) ; le 21 : Orchestre de chambre de Dijon, dir. R. Toulet, sol., A.-M. Miranda, soprano, D Herlloo, mezzo, J.-C. Orliac, ténor, Ch. Treguier, basse (Charpentier, Rameau).

BELLEY
VIe Semaine musicale
Cathédrale, le 21, à 20 h. 45 : R. Falcinelli (Bach, Liszt, Dupré, Guillou).

XXIIe Festival des Nuits de Bourgogne
Château de Vantoux (Messigny), le 23, à 21 h. : Quatuor bulgare, M. Portal, clarinette (Mozart, Schubert, Beethoven).

CHIRENS
XVIe Festival de musique de chambre
Le 18, à 21 h. 15 : R. Terral (Mozart, Chopin, Fauré, Franck, Debussy).
Eglise Saint-Bruno-de-Voiron, le 19, à 21 h. 15 : P. Cochereau, R. Delmotte.

VIENNE
Cathédrale, le 19, à 21 h. 15 : J.-C. Mara, flûte de pan.
Cloître Roman Saint-André-le-Bas, le 22, à 21 h. 30 : Les Ménestriers.
Théâtre Antique, le 18, à 21 h. 30 : J. Hallyday.

XVe FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS

(329-37-57)

Hôtel Intercontinental, le 16 à 20 h. 30 : Chœurs des instituteurs moraves, dir. L. Matl (Foerster, Smetana, Petrzelka, Suchon, Janacek, Martinu, Dvorak, Krizkovsky). Le 19, à 18 h. 30 : M.-C. Girod, piano (Albeniz, Rachmaninov).
Conciergerie, le 17, à 18 h. 30 : M. Nordmann, harpe (Bach, Mendelssohn, Fauré, Debussy).
Hôtel Saint-Merri, le 17, à 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique et Chœurs de Radio-France, dir. M. Corboz, sol. J. Chamonin, soprano, P. Esswood, contre-ténor, T. Raffalli, ténor, M. Piquemal, baryton, F. Loup, basse (Delalande, Charpentier).
Station R.E.R. Auber, le 18 à 16 h. 30 : Symposium Musicum de Prague (Josquin des Prés, Henry VIII, F. Sale, Pouerl, Banchieri, Possi, L. Da Viadana, Gabrielli).
Grand Hôtel, le 18 à 18 h. 30 : Trio de Trieste (Beethoven, Schubert).
Faculté de droit, le 18, à 20 h. 30 : Orchestre philharmonique de Lorraine-Metz et Chœurs des instituteurs Moraves, dir. M. Tabachnik, sol. R. Bollen, alto (Brahms).
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, le 20, à 20 h. 30, et le 21, à 18 h. 30 et 20 h. 30 : H. Smith, luth (Weiss, Bach, Dufaut).
Mairie annexe du 3e arr., salle des fêtes, les 21 et 22, à 14 h. : cours d'interprétation de luth par H. Smith.
Eglise Saint-Séverin, le 21 à 21 h. 30 : Saint- George's Royal Chapel Windsor, dir. Ch. Robinson (Byrd, Buxtehude, Schütz, Stanford, Franck, Tippett).
Eglise Saint-Etienne-du-Mont, le 22, à 18 h. 30 et 20 h. 30 : Ensemble vocal Tudor de Montréal, dir. W. Riddell (Mouton, De La Rue, Willan, Tallis, Gibbons, Phillips, Byrd, Lassus, Schütz).

ABONNEMENTS DE VACANCES

Des dispositions ont été prises pour que nos lecteurs en villégiature en France ou à l'étranger puissent trouver leur journal chez les dépositaires.

Mais, pour permettre à ceux d'entre eux, trop éloignés d'une agglomération, d'être assurés de lire le Monde, nous acceptons des abonnements de vacances d'une durée minimum de deux semaines, aux conditions suivantes :

FRANCE :	
Quinze jours	46 F
Trois semaines	65 F
Un mois	77 F
Un mois et demi	106 F
Deux mois	140 F
Deux mois et demi	171 F
Trois mois	202 F
ETRANGER (voie normale) :	
Quinze jours	73 F
Trois semaines	108 F
Un mois	132 F
Un mois et demi	191 F
Deux mois	259 F
Deux mois et demi	309 F
Trois mois	367 F
EUROPE (avion) :	
Quinze jours	90 F
Trois semaines	125 F
Un mois	165 F
Un mois et demi	241 F
Deux mois	316 F
Deux mois et demi	362 F
Trois mois	487 F

Dans ces tarifs sont compris les frais fixes d'installation d'un abonnement, le montant des numéros demandés et l'affranchissement. Pour faciliter l'inscription des abonnements, nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous les transmettre accompagnés du règlement correspondant dix jours au moins avant leur départ, en rédigeant les nom et adresse en lettres majuscules.

هكذا من الأصل

Théâtres

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

Les salles subventionnées

OPERA (742-57-50) : Relâche.
COMEDIE - FRANÇAISE (296-10-20), les 16, 17, 18 et 19, à 20 h. 30 : la Nuit des rois ; les 22 et 23, à 20 h. 30 : Ruy Blas.
CHAILLOT (727-81-15) : Relâche.
ODEON (325-75-32) : Relâche.
TEP (797-96-06) : Relâche.
CENTRE G. POMPIDOU (277-12-23) (Mar.), les 17, 18, 19 et 20, à 15 h. : Painters painting ; les 16, 17, 18, 19 et 20, à 19 h. : The queen of Sheba meets the atom man.
CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), les 16 et 23, à 15 h. 30 ; les 19 et 20, à 14 h. et 16 h. 30 : Cirque Grüss à l'ancienne.
THEATRE DE LA VILLE (274-11-24) : Relâche.

Les autres salles

AIRE LIBRE (322-70-78) (D., L.), 20 h. 30 : Délire à deux ; 22 h. : Prospectus ; 23 h. : le Concile des fous.
ARTS-HEBERTOT (387-23-23), le 16, 20 h. 30 : le Pic du bossu (dern.).
CARREAU DU TEMPLE (624-53-25) (Mar.), 21 h. : le Cirque de Molière.
COMEDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (723-37-21) (D., L.), 20 h. 45 : J'suis bien.
COMEDIE ITALIENNE (321-22-22) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : la Locandiera.
ESSAION (278-46-42) (D., L.), 20 h. 30 : Histoires vraies ; 22 h. : les Bonnes.
FONTAINE (874-74-40) (D.), 20 h. 45 : Tupac-Tosco, la Raison de la mémoire.
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D., L.), 20 h. 15 : Rufus ; 22 h. : Le Père Noël est une ordure.
GALERIE 55 (326-63-51) (D., L.), 22 h. 15 : Tu causes, tu causes.
HOTEL DE FOURCY (341-41-45) (D.), 21 h. : les Exploits d'Arlequin.
HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve.
LA BRUYERE (874-76-99) (D., L.), 21 h. : Un roi qu'a des malheurs (à partir du 17).
LUCERNAIRE (544-57-34) (D). I, 18 h. 30 : En compagnie d'Apollinaire ; 20 h. 30 : Haute Surveillance ; 22 h. 15 : le Journal de Nijinsky. — II, 18 h. 15 : Idée fixe ; 20 h. 30 : les Quatre Jumelles ; 22 h. 15 : After Liverpool. — III, 19 h. 15 : Parlons français ; 22 h. 30 : Notre-Dame de l'informatique.
MARIGNY (225-20-74) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : Kean, Désordre et Génie. — Salle Gabriel, 21 h., mat., dim., 15 h. et 18 h. 30 : Rosine Favey (dern. le 20) ; à partir du 22 : Albert ; 22 h. 30 : le Délire amoureux.
MICHEL (265-35-02) (L.), 21 h. 15 : Duos sur canapé.
MONTPARNASSE (320-89-90) (L.). I, 20 h. 30, mat., dim., 15 h. et 18 h. 30 : la Cage aux folles. — II, V., S., 22 h. 30 : Jugement ; (D., L.), 20 h. 30 : Rosencrantz et Guildenstein sont morts.
PALAIS DES GLACES (607-49-93) (D.), 20 h. 30 : le Farré sifflera trois fois.
PRESENT (203-02-55) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat., dim., 17 h. : la Maison de Bernarda Alba.
SAINT-GEORGES (878-63-47) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat., dim. 15 h. : l'Aide-Mémoire.
TAI THEATRE D'ESSAI (274-11-51), 20 h. 30 : les Bonnes (dern. le 22).
THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h. 45 : En plein dans le mille.
THEATRE DE PARIS (280-09-30), à partir du 21, 21 h. : les Brigands.
THEATRE EN ROND (387-88-14) (D., L.), 20 h. 30 : Huis Clos.
THEATRE 18 (226-47-47) (D. soir, L.), 21 h., mat., dim., 16 h. : la Mère coupable, 1792.
VARIETES (233-09-92) (D. soir, L.), mat., dim., 15 h. 15 : Je veux voir Mioussov.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 21 h. 15 : la Collection de Pinter ; 22 h. 30 : la Revanche de Nana ; 23 h. 45 : A. Rivage.
BISTROT BEAUBOURG (271-33-17) (Mar.), 20 h. 15 : Deux pour le prix d'un ; 21 h. 30 : Naphtaline.
BLANCS - MANTEAUX (887 - 16 - 70) (D.), 20 h. 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h. 30 : l'Homme à la coque ; (D., L.), 22 h. 30 : les Belges.
CAFE D'EDGAR (322-11-02) (D.). I, 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 22 h. : Couple-moi le souffle. — II, 22 h. 30 : Popeck.
CAFESSAION (278-46-42) ; 22 h. : Jacques Charby.
CAFE DE LA GARE (278-52-51) (D., L.), 20 h. 30 : Gotainer Coluche ; 22 h. : Charlelie Couture.
LE CLOWN (555-04-44), 22 h. 30 : Caf'conc'.
LE CONNETABLE (277-41-40) (D.), 21 h. : Aristide Bruant ; 22 h. 30 : Carnival Jazz Quartet.
COUPE - CHOU (272-01-73) (D.), 20 h. 30 : le Petit Prince ; J., V., S. : 21 h. 30 : J.-P. Rambal.
COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.), 20 h. 30 : N. Pereira ; 21 h. 30 : la Matiouette ; (D., L.), 22 h. 45 : Essayez donc nos pédalos.
L'ECHAUDOIR (240-58-27), 21 h. 30 : Monsieur Boubin, A. Cuniot et G. Verghère.
L'ECUME (542-71-16) (D., L.), 20 h. 30 : A. Nizet.
LE FANAL (233-91-17) (D.), 19 h. 45 : L'une mange, l'autre boit ; 21 h. 15 : le Président.
FER PLAY (707-96-99) (Mar.), 21 h. : Lesser Family.
LE PETIT CASINO (278-36-50) (D.), I : 21 h. : Racontez-moi votre enfance ; 22 h. 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd. — II, 20 h. 45 : Si la concierge savait ; 22 h. : Ça s'attrape par les pieds ; 22 h. 45 : Suzanne, ouvre-moi.
POINT-VIRGULE (278-67-03) (D., L.), 20 h. 30 : Tranches de vie ; 21 h. 30 : Cherche homme pour faucher terrain en pente ; 22 h. 45 : Raymond.
SPLENDID (887-33-82) (D., L.), 21 h. 30, S., 20 h. 30 et 22 h. 30 : Elle voit des nains partout.
THEATRE DE DIX-HEURES (606-07-48) (D.), 20 h. 30 : les Jumelles ; 21 h. 30 : Cocagne et Delaunay ; 22 h. 30 : Otto Wessely.
THEATRE DES 400 COUPS (329-39-69) (D.), 20 h. 30 : Patpapa ; 21 h. 30 : La baleine blanche rit jaune ; 22 h. 30 : D. Kaminka.

Concerts

MERCREDI 16 JUILLET

LUCERNAIRE, 19 h. 30 : F. Lieutaud, L. Poulain (Bach, Debussy, Spohr, Damase) ; 21 h. : V. Pattie, R. Haroutunian (chansons des troubadours de traditions arméniennes).
HOTEL HEROUET, 20 h. 15 : S. Escure (Bach).
SAINTE-CHAPELLE, 21 h. : Ensemble J.-F. Gonzalès, sol. : Odile Pietti (Mozart).

JEUDI 17 JUILLET

HOTEL HEROUET, 20 h. 15 : voir le 16.
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 16. 21 h. : voir le 16.

VENDREDI 18 JUILLET

LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 16 ; 21 h. : voir le 16.
HOTEL HEROUET, 20 h. 15 : voir le 16.
SAINTE-CHAPELLE, 21 h. : voir le 16.

SAMEDI 19 JUILLET

SAINTE-CHAPELLE, 21 h. : voir le 16.
HOTEL HEROUET, 20 h. 15 : voir le 16.
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 16 ; 21 h. : voir le 16.
EGLISE SAINT - MICHEL, 21 h. : S. Chiaparin, D. Hoyland.

DIMANCHE 20 JUILLET

SAINTE-CHAPELLE, 21 h. : voir le 16.
EGLISE SAINT-MERRI, 16 h. : Bloomsburg State College Madrigal Singers.
CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPETRIERE, 16 h. 30 : M. Pinte (Vierne, Loeillet, Bach, Widor).
HOTEL DE FOURCY, 21 h. : Quatuor Margand (Cherubini, Gossec, Arriaga, Ravel).
NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h. 45 : B. Eicher (Roberts, Sowerby, Piston, Willian).

LUNDI 21 JUILLET

EGLISE RÉFORMÉE du XI[e], 18 h. : E. Baranowska, N. Nozawa, T. Mathias (Bach).
POINT-VIRGULE, 21 h. : Universal Music Ensemble.
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : P. Albeerts (Chopin) ; 21 h. : voir le 16.

MARDI 22 JUILLET

EGLISE SAINT-SEVERIN, 21 h. : Orchestre P. Kuentz (Bach).
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 21 ; 21 h. : voir le 16.
HOTEL HEROUET, 20 h. 15 : voir le 16.

Dans la région parisienne

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, salle M.-Denis (973-18-26), le 22, à 20 h. 30 : I. Polya, J. Takacs (Mozart, Debussy, Brahms).

SCEAUX, XII[e] Festival, Orangerie du château (660-07-79), le 18, à 21 h. : Musiciens du Prince de Conti (Duphly, Schubert, Rameau, Telemann, Bach, Leclair). Le 19, à 17 h. 30 : Trio Delta (Beethoven, Schubert). Le 20, à 17 h. 30 : Orchestre de chambre de Saint-Denis, dir. : P. Menet (Haendel, Mozart, Rameau, Merlet, Rossini).

Variétés

Les music-halls

DAUNOU (261-69-14) (Mer., D. soir), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : Pépé Cordoba et sa fiesta flamenca.
FONTAINE (874-74-40) (D.), 22 h. 45 : Luc Berthommier.
FORUM DES HALLES, Théâtre (297-53-47) (D., L.), 20 h. 30 : Le P.G.D., procédé Guimard-Delaunay.
GALERIE 55 (326-63-51), mer., jeu., ven., sam., 21 h. : La Galcante.
PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53) (D., L.), 21 h. : Le grand orchestre du Splendid.

Les comédies musicales

ANTOINE (208-77-71), du mar. au sam., 20 h. 30, dim., 15 h. : Ta Bouche.
BOUFFES PARISIENS (296-60-24), du mar. au sam., 21 h., dim., 15 h. : Phi-Phi.
MOGADOR (285-28-80), jeu., ven., 20 h. 30 ; sam. et dim., 14 h. 30 et 20 h. 30 : 100 ans d'opérettes.
RENAISSANCE (208 - 18 - 50), ven., sam., 20 h. 45 ; sam. et dim., 14 h. 30 ; dim., 18 h. 30 : Un de la Canebière.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : Sans le mot « con », monsieur, le dialogue n'est plus possible.

La danse

HOTEL CARNAVALET (278-60-56), jeu., ven., sam., dim., 21 h. : Les ballets historiques du Marais.

Jazz, pop, rock, folk

BAINS DOUCHES (887-34-40), le 16, 20 h. 30 : Ub 40.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h. 30 : G. Colliers London Allstars (dern. le 21). A partir du 22 : X. Chambon Quartet, M. Silva.
CHAPELLE DES LOMBARDS (236-65-11) (D.), 20 h. 30 : S. Lacy, S. Potts, O. Johnson et K. Carter (jusqu'au 21) ; 22 h. 45 : Los Salseros.
CLUB SAINT-GERMAIN (222-51-09), 22 h. : Quartet R. Urtreger (jusqu'au 19). A partir du 21 : C. Guilhot, R. Urtreger, A. Cullaz, P. Combelle.
DREHER (233-48-44), 22 h. : Kim Parker Ibeko Quintet (jusqu'au 18). A partir du 19 : Chico Hamilton Sextet.
DUNOIS (584-72-00), le 15, 21 h. : Newtone Experience. Les 17, 18, 19, 21 h. : Rova Saxophone Quartet. Le 20, 21 h. : Groupe Dou. Les 21, 22, 21 h. : Fusion Jazz Quartet.
OLYMPIA (742-25-49), le 18, 22 h. : Dizzy Gillespie Quartet, Joe Williams ; le 19, 21 h. : Dave Brubeck Quartet, The Brecker Brothers Group ; le 20, 21 h. : Stanley Clark ; le 21, 21 h. : BB King Orchestra ; le 22, 21 h. : Mercer Ellington, Carmen Mac Rae.
PALACE (246-10-87), le 19, 20 h. 30 : Defunkt featuring Joseph Bowie.
PETIT JOURNAL (326-28-59), le 16, 21 h. 30 : New Orleans Wanderers ; le 17 : Royal Tencopators ; le 18 : Soul's Quartet ; le 19 : P. de Preissac Swing Orchestra ; le 22 : Trio D. Huck.
SLOW CLUB (233-84-30), 21 h. 30 : O. Franc Quintet (jusqu'au 19). A partir du 22 : G. Collier Jazz Band.
THEATRE NOIR (797-85-14), les 16, 17, 20 h. 30 : France Lise Colletin ; les 18, 19, 20 h. 30 : Philippe D'Huy.

Cinémas

La cinémathèque

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 16 JUILLET

15 h. et 19 h. : Le patrimoine cinématographique français (Judex, de L. Feuillade) ; 21 h. : Nos plus belles années, de S. Pollack.

JEUDI 17 JUILLET

15 h. : Oliver, de C. Reed ; 19 h. : Le patrimoine cinématographique français (Château mystérieux ; Mater dolorosa, de A. Gance) ; 21 h. : Le cavalier électrique, de S. Pollack.

VENDREDI 18 JUILLET

15 h. : La grande course autour du monde, de B. Edwards ; 19 h. : Le patrimoine cinématographique français (la dixième symphonie, de A. Gance) ; 21 h. : Hello Dolly, de G. Kelly.

SAMEDI 19 JUILLET

15 h. : Buster Keaton ; 17 h. et 19 h. : Le patrimoine cinématographique français (Les Vampires, de L. Feuillade) ; 21 h. : Le grand embouteillage, de L. Comencini.

DIMANCHE 20 JUILLET

15 h. : Steamboat Bill Junior, de C.-F. Reisner, B. Keaton ; 17 h. et 19 h. : Le patrimoine cinématographique français (Les Vampires, de L. Feuillade) ; 21 h. : Tess, de R. Polanski.

LUNDI 21 JUILLET

Relâche.

MARDI 22 JUILLET

15 h. : Will Penny le solitaire, de T. Gries ; 19 h. : Le patrimoine cinématographique français (Travail, de H. Pouctal) ; 21 h : Chapter two, de R. Moore.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 16 JUILLET

15 h. : Le patrimoine cinématographique français (le Comte de Monte Cristo, de H. Pouctal) ; 19 h. : Paris nous appartient, de J. Rivette.

JEUDI 17 JUILLET

15 h. : Le patrimoine cinématographique français (le Droit à la vie, d'A. Gance ; Rose-France, de M. L'Herbier) ; 17 h. : le Soleil et l'ombre, de R. Valtchanov ; 19 h. : la Symphonie nuptiale, de E. von Stroheim.

VENDREDI 18 JUILLET

15 h. : Le patrimoine cinématographique français (le Penseur, de L. Poirier) ; 17 h. : les Flots du Danube, de L. Ciulei ; 19 h. : De la veine à revendre, de A. Munk.

SAMEDI 19 JUILLET

15 h. et 17 h. : Le patrimoine cinématographique français (Fantomas, de L. Feuillade) ; 19 h. : le Courrier du cœur, de F. Fellini ; 21 h. : la Marche triomphale, de M. Bellocchio.

DIMANCHE 20 JUILLET

15 h. : Le patrimoine cinématographique français (Fantomas, de L. Feuillade) ; 17 h. : Tartuffe, de F.W. Murnau ; 19 h. : l'Arsenal, de A. Dovjenko ; 21 h. : la Vie, l'amour, la mort, de C. Lelouch.

LUNDI 21 JUILLET

15 h. : Le patrimoine cinématographique français (le Carnaval des vérités, de M. L'Herbier) ; 17 h. : Kino Pravda, de D. Vertov ; la Sixième partie du monde, de D. Vertov ; 19 h. : la Vie privée de Henry VIII, de A. Korda.

MARDI 22 JUILLET

Relâche.

Les exclusivités

L'ALBUM DE MARTIN SCORSESE (A., v.o.), Epée de Bois, 5[e] (337-57-47).
ALIEN (A., v.o.) (**) (70 mm) : Broadway, 16[e] (527-41-16).
AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Saint-Michel, 5[e] (326-79-17) ; Paramount-City, 8[e] (562-45-76) ; Paramount-Elysées, 8[e] (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9[e] (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14[e] (329-90-10).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (**) : Denfert, 14[e] (354-00-11).
AU-DELA DE LA GLOIRE (A., v.o.) (**) : George-V, 8[e] (562-41-46).
LE BATEAU DE LA MORT (A., v.o.) (*) : U.G.C. Odéon, 6[e] (325-71-08) ; Biarritz, 8[e] (723-69-23) ; v.f. : Rex, 2[e] (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13[e] (336-23-44) ; Miramar, 14[e] (320-89-52).
BIENVENUE Mr. CHANCE (A., v.o) : U.G.C. Odéon, 6[e] (325-71-08) ; Normandie, 8[e] (359-41-18) ; v.f. : Bienvenue - Montparnasse, 15[e] (544-25-02).
CALIGULA (It., v. ang.) (**) : St-Germain Studio, 5[e] (534-42-72) ; Monte-Carlo, 8[e] (225-09-83) ; Normandie, 8[e] (359-41-18) ; v.f. : ABC, 2[e] (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6[e] (544-14-27) ; U.G.C. Opéra, 2[e] (261-50-32) ; Lumière, 9[e] (246 - 49 - 07) ; Nation, 12[e] (343-04-67) ; Fauvette, 13[e] (331-56-86) ; Mistral, 14[e] (539-52-43) ; Magic-Convention, 15[e] (828-20-64) ; Murat, 16[e] (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18[e] (522-46-01).
LE CAVALIER ELECTRIQUE (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8[e] (225-67-29).
LE CHAINON MANQUANT (A.,v.o.) : U.G.C. Danton, 6[e] (329-42-62) ; Balzac, 8[e] (561-10-60) ; v.f. : Caméo, 9[e] (246-66-44) ; Miramar, 14[e] (320-89-52).
LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) : Hautefeuille, 6[e] (633-79-38) ; Pagode, 7[e] (705-12-15) ; U.G.C. Marbeuf, 8[e] (225-18-45) ; Athéna, 12[e] (343-07-48) ; Studio Raspail, 14[e] (320-38-98).
5 % DE RISQUE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2[e] (296-80-40) ; Quintette, 5[e] (354-35-40) ; Marignan, 8[e] (359-92-82) ; Parnassien, 14[e] (329-83-11) ; Cambronne, 15[e] (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18[e] (522-46-01).
LE COLLEGE EN FOLIE (A., v.o.) : Cluny - Ecoles, 5[e] (354-20-12) ; U.G.C. Marbeuf, 8[e] (225-18-45) ; v.f. : Mistral, 14[e] (539-52-43).
CONTES PERVERS (Fr.) (**) : U.G.C. Danton, 6[e] (329-42-62) ; Bretagne, 6[e] (222-57-97) ; Caméo, 9[e] (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12[e] (343-01-59) ; Maxéville, 9[e] (770-72-86) ; Mistral, 14[e] (539-52-43) ; Magic-Convention, 15[e] (828-20-64) ; Ermitage, 8[e] (359-15-71).
DON GIOVANNI (Fr.-it., v. it.) : Vendôme, 3[e] (742-97-52).
ENQUETE SUR UNE PASSION (A., v.o.) (**) : Studio Cujas, 5[e] (354-89-22).
L'ETOILE NOIRE (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6[e] (325-71-08) ; Biarritz, 8[e] (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2[e] (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12[e] (343-01-59).
LES FAISEURS DE SUISSES (Suis.) : Marais, 4[e] (278-47-86).
LE GANG DES FRERES JAMES (LONG RIDERS) (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1[er] (297-49-70) ; Colisée, 8[e] (359-29-46).
GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6[e] (325-60-34).
HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3[e] (272-62-98).
LES HERITIERES (Hong., v.o.) : Saint-André des Arts, 6[e] (326-48-18) ; Biarritz, 8[e] (723-69-23) ; Parnassiens, 14[e] (329-83-11) ; Gaumont les Halles, 1[er] (297-49-70) ; v.f. : Helder, 9[e] (770-11-24) ; Gaumont-Convention, 15[e] (828-42-27).
HORROR SHOW (A., v.f.) (**) : Rex, 2[e] (236-83-93).
JE VAIS CRAQUER (Fr.) : Biarritz, 8[e] (723-69-23) ; Haussmann, 9[e] (770-47-55).
KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Quintette, 5[e] (354-35-40) ; Paris, 8[e] (359-53-99) ; v.f. : Capri, 2[e] (508-11-69) ; Montparnasse 83, 6[e] (544-14-27).
LADY MACBETH SIBERIENNE (Pol., v.o.) : Olympic, 14[e] (542-67-42) ; Hautefeuille, 6[e] (633-79-38).
LES LOUPS DE HAUTE-MER (A., v.o.) : Paramount-City, 8[e] (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9[e] (742-56-31) ; Max Linder, 9[e] (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12[e] (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13[e] (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14[e] (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14[e] (329-90-10) ; Paramount - Maillot, 17[e] (758-24-24) ; Convention Saint-Charles, 15[e] (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18[e] (606-34-25).
LULU (Fr.-all., v. all.) (**) : Studio Alpha, 5[e] (354-39-47) ; Paramount-City, 8[e] (562-45-76).
LA MALEDICTION DE LA VALLEE DES ROIS (A., v.o.) : Studio Médicis, 5[e] (633 - 25 - 97) ; Publicis Champs - Elysées, 8[e] (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9[e] (742-56 - 31) ; Paramount - Maillot, 17[e] (758-24-24) ; Paramount-Marivaux, 2[e] (296-80-40) ; Paramount - Bastille, 12[e] (343-79-17) ; Paramount-Montmartre, 18[e] (606-34-25) ; Convention Saint-Charles, 15[e] (579-33-00) ; Paramount-Montparnasse, 14[e] (329 - 90 - 10) ; Paramount - Orléans, 14[e] (540 - 45 - 91) ; Paramount-Galaxie, 13[e] (580-18-03).
MANHATTAN (A., v.o.) : Studio J.-Cocteau, 5[e] (354-47-62).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : Cluny - Palace, 5[e] (354-07-76).
MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Gaumont les Halles, 1[er] (297-49-70) ; Berlitz, 2[e] (742 - 60 - 33) ; Marignan, 8[e] (359-92-82) ; Elysées Lincoln, 8[e] (359 - 36 - 14) ; Saint-Lazare Pasquier, 8[e] (387-35-43) ; Nations, 12[e] (343-04-67) ; Hautefeuille, 6[e] (633-79-38) ; Parnassien, 14[e] (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15[e] (828-42-27) ; 14 - Juillet-Beaugrenelle, 15[e] (575-79-79).
LES MONSTRESSES (It., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2[e] (296-80-40).
NIMITZ, RETOUR VERS L'ENFER (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6[e] (329 - 42 - 62) ; Ermitage, 8[e] (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2[e] (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2[e] (261-50-32) ; Bretagne, 6[e] (222 - 57 - 97) ; U.G.C. Gobelins, 13[e] (336-23-44) ; Mistral, 14[e] (539-52-43) ; Murat, 16[e] (651-99 - 75) ; Paramount - Maillot, 17[e] (758-24-24)
LE PRE (It., v.o.) : 14 - Juillet-Parnasse, 6[e] (326-58-00).
LE PRISONNIER DE LA RUE (Fr.) : Studio Saint - Séverin, 5[e] (354-50-91).
QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Quintette, 5[e] (354-35-40) ; Gaumont les Halles, 1[er] (297 - 49 - 70) ; Pagode, 7[e] (705-12-15) ; Colisée, 8[e] (359 - 29 - 46) ; v.f. : Impérial, 2[e] (742-72-52).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Epée de Bois, 5[e] (337-57-47) ; Cinoche Saint - Germain, 6[e] (633 - 10 - 82) ; Athéna, 12[e] (343-07-48) ; Studio de l'Etoile, 17[e] (380-19-93).
LE SAUT DANS LE VIDE (Fr.-It., v. it.) : 14 - Juillet - Parnasse, 6[e] (326 - 58 - 00) ; v.f. : 14 - Juillet-Bastille, 11[e] (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15[e] (575-79-79).
LE SHERIFF ET LES EXTRA-TERRESTRES (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8[e] (225-67-29) ; v.f. : Berlitz, 2[e] (742-60-33) ; Gaumont-Sud, 14[e] (327 - 84 - 50) ; Montparnasse - Pathé, 14[e] (322 - 19 - 23) ; Clichy - Pathé, 18[e] (522 - 46 - 01) ; Gaumont - Gambetta, 20[e] (636-10-96).
SHERLOCK HOLMES ATTAQUE L'ORIENT - EXPRESS (A., v.o.) : La Clef, 5[e] (337-90-90).
LES SOUS-DOUES (Fr.) : Marignan, 8[e] (359-92-82), Richelieu, 2[e] (233-56-70), Montparnasse-Pathé, 14[e] (322-19-23), Clichy-Pathé, 18[e] (522-46-01), Ternes, 17[e] (380-10-41).
THE ROSE (A.) : Kinopanorama, 15[e] (306-50-50), Gaumont - les - Halles, 1[er] (297-49-70), Gaumont-Champs-Elysées, 8[e] (359-04-67), Hautefeuille, 6[e] (633-79-38), Montparnasse-83, 6[e] (544-14-27), Athéna, 12[e] (343-07-48). — V.f. : Impérial, 2[e] (742-72-52).
UNE FEMME ITALIENNE (It., v.o.) : Epée de Bois, 5[e] (337-57-47) H. Sp.
UNE SEMAINE DE VACANCES (Fr.) : Gaumont-Les-Halles, 1[er] (297-49-70), Paramount-Odéon, 6[e] (325-59-83), Publicis-Elysées, 8[e] (720-76-23), Paramount-Opéra, 9[e] (742-56-31), Paramount-Gobelins, 13[e] (707-12-28), Paramount-Montparnasse, 14[e] (329-90-10), Paramount-Maillot, 17[e] (758-24-24).
LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : U.G.C.-Opéra, 2[e] (261-51-33), U.G.C. Odéon, 6[e] (325-71-08), U.G.C.-Marbeuf, 8[e] (225-18-45), Bienvenue - Montparnasse, 15[e] (544-25-02).

LES FILMS NOUVEAUX

LE TROUPEAU, film turc de Yilmaz Guney et Zeki Okten. — V.o. : Racine, 6[e] (633-43-71), 14-Juillet - Parnasse, 6[e] (326-58-00), Biarritz, 8[e] (723-60-23), 14-Juillet-Bastille, 11[e] (357-90-81), 14 - Juillet - Beaugrenelle, 15[e] (575-79-79). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2[e] (261-50-32).
CHARLIE BRAVO, film français de Claude Bernard-Aubert (*). — Berlitz, 2[e] (742-60-33), Quintette, 5[e] (354-35-40), Ambassade, 8[e] (359-19-08), Fauvette, 13[e] (331-56-86), Gaumont-Sud, 14[e] (327-84-50), Montparnasse-Pathé, 14[e] (322-19-23), Cambronne, 15[e] (734-42-96), Wepler, 18[e] (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20[e] (636-10-96).
L'IMMORALE, film français de Claude Mulot (**). — Rex, 2[e] (236-83-93), U.G.C.-Danton, 6[e] (329-42-62), Ermitage, 8[e] (359-15-71), Caméo, 9[e] (246-66-44), U.G.C.-Gare de Lyon, 12[e] (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13[e] (336-23-44), Murat, 16[e] (651-99-75), Paramount-Montmartre, 18[e] (606-34-25), Miramar, 14[e] (320-89-52), Secrétan 19[e] (206-71-33).

Les grandes reprises

A CHAQUE AUBE, JE MEURS (A., v.o.) : Action Christine, 6[e] (325-85-78).
AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6[e] (633-10-82).
AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6[e] (326-80-25).
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : A. Bazin, 13[e] (337-74-39).
AMERICAN GRAFFITI, LA SUITE (A., v.o.) : Opéra-Night, 2[e] (296-62-56).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Bonaparte, 6[e] (326-12-12).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Palais des arts, 3[e] (272-62-98).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Studio Logos, 5[e] (354-26-42).
BILITIS (Fr.) (**) : Palace Croix-Nivert, 15[e] (374-95-04).
BONS BAISERS DE RUSSIE (A., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6[e] (222-72-80), Mercury, 8[e] (562-75-90). — V.f. : Paramount-Opéra, 9[e] (742-56-31), Paramount-Bastille, 12[e] (343-79-17), Paramount-Montmartre, 18[e] (606-34-25), Paramount-Montparnasse, 14[e] (329-90-10), Paramount-Galaxie, 13[e] (580-18-03).
BORSALINO (Fr.) : Paramount-Elysées, 8[e] (359-49-34), Passy, 16[e] (288-62-34), Paramount-Opéra, 9[e] (742-56-31), Paramount-Montparnasse, 14[e] (329-90-10), Paramount-Galaxie, 13[e] (580-18-03).
CADAVRES EXQUIS (It., v.o.) : Studio Bertrand, 7[e] (783-64-66).
CAR WASH (A., v.o.) : Opéra-Night, 2[e] (296-62-56).
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5[e] (325-72-07).
LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE (Fr.) : Forum-Cinéma, 1[er] (297-53-74), Studio de la Harpe, 5[e] (354-34-83), Saint-Lazare Pasquier, 8[e] (387-35-43), Elysées-Lincoln, 8[e] (359-36-14), Nation, 12[e] (343-04-67), Parnassiens, 14[e] (329-83-11).
CHINATOWN (A., v.o.) : Quintette, 5[e] (354-35-40), Colisée, 8[e] (359-29-46), P.L.M. Saint-Jacques, 14[e] (589-68-42). — V.f. : Berlitz, 2[e] (742-60-33).
LA DERNIERE FEMME (It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15[e] (374-95-04).
LES DIABLES (A., v.o.) (**) : Espace-Gaîté, 14[e] (320-99-34), J., S., Mar.
DINGO ET DONALD CHAMPIONS OLYMPIQUES (A., v.f.) : Elysées Point Show, 8[e] (225-67-29).
DRACULA, PRINCE DES TENEBRES (Ang., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8[e] (225-37-90). — V.f. : Caméo, 9[e] (246-66-44), U.G.C. Gare de Lyon, 12[e] (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13[e] (336-23-44), Mistral, 14[e] (539-52-43), Secrétan, 19[e] (206-71-33).
DUMBO (A., v.f.) : Napoléon, 17[e] (380-41-46).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16[e] (288-64-44).
L'ENIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : Olympic, 14[e] (542-67-42).
L'EXORCISTE (A., v.f.) (**) : Capri, 2[e] (508-11-69) ; Gaumont-Sud, 14[e] (327-84-50).
LE FANTOME DE LA LIBERTE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5[e] (354-34-83).
FRANKENSTEIN Jr (A., v.o.) : Luxembourg, 6[e] (633-97-77).
LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Panthéon, 5[e] (354-15-04).
LE GUEPARD (It., v.o.) : Quartier Latin, 5[e] (326-84-65) ; Marignan, 8[e] (359-92-82). — V.f. : Richelieu, 2[e] (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14[e] (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15[e] (828-42-27) ; Wepler, 18[e] (387-50-70).
HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Actua-Champo, 5[e] (354-51-60).
8 1/2 (It., v.o.) : Forum Cinéma, 1[er] (297-53-74) ; Contrescarpe, 5[e] (325-78-37).
LA HORDE SAUVAGE (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5[e] (634-13-26) ; France-Elysées, 8[e] (723-71-11). — V.f. : Richelieu, 2[e] (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14[e] (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18[e] (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20[e] (636-10-96).
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : La Clef, 5[e] (337-90-90).
JULES ET JIM (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6[e] (326-48-18).
LE LAUREAT (A., v. o.) : Cluny - Palace, 5[e] (354-07-76).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5[e] (354-42-34).
JAMES BOND CONTRE Dr NO (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8[e] (359-31-97). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2[e] (296-80-40) ; Paramount-Montparnasse, 14[e] (329-90-10) ; Les Tourelles, 20[e] (364-51-98).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : U. G. C. Marbeuf, 8[e] (225-18-45). — V.f. : Capri, 2[e] (508-11-69).
LE MESSAGER (It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15[e] (374-95-04).
MOLIERE (Fr.) : Calypso, 17[e] (380-30-11). H. sp.
MONTY PYTHON, SACRE GRAAL (Angl., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5[e] (354-20-12).
LA NUIT DES MORTS-VIVANTS (A., v.f.) (**) : Richelieu, 2[e] (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6[e] (544-14-27).
NORMA RAE (A., v.o.) : Lucernaire, 6[e] (544-57-34).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5[e] (634-13-26).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : La Clef, 5[e] (337-90-90) ; Marignan, 8[e] (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8[e] (387-35-43) ; 14-Juillet-Bastille, 11[e] (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15[e] (575-

LE MONDE DES SPECTACLES

Cinémas

78-79) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LES PRODUCTEURS (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
PSYCHOSE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
QUE LA FETE COMMENCE (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
LES TRENTE-NEUF MARCHES (A., v.o.) : Action La Fayette, 9e (808-80-50).
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) (*) : Studio Cujas, 5e (354-89-22)). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
VOYAGE A TOKYO (Jap., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
YANKS (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

Les séances spéciales

L'AMOUR A LA VILLE (It.), v.o. : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sauf S., D.).
CARRIE (A.) (**), v.o. : Calypso, 17e (380-30-11), V., S., 0 h. 30.
LE CIRQUE DE MOSCOU (Sov.), v.f. : Cosmos, 6e (544-28-80), 16 h.
LES DOUZE TRAVAUX D'ASTERIX (Fr.), Broadway, 16e (527-41-16), 14 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap.) (**), v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 24 h.
FRITZ THE CAT (A.) (**), v. o. : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 0 h. 15.
LA GRANDE BOUFFE (Fr.-It.) (**), Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), S., 24 h. ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34), Mer., V., D., L.
HAROLD ET MAUDE (A.), v. o. : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
INDIA SONG (Fr.), Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 15 (sauf D.).
L'INNOCENT (It.), v.o. : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf. S., D.).
JANIS JOPLIN (A.) (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf. S., D.).
MAHLER (A.), v. o. : Le Seine, 5e (325-95-99), 14 h. 25.
MACADAM COW-BOY (A.), v. o. : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.
LA MALADIE DE HAMBOURG (All.), v.f. : Les Tourelles, 20e (364-51-98), J. soir.
MARATHON MAN (A.), v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.
MELODIE POUR UN TUEUR (A.), v.o. : Olympic, 14e (542-67-42) (sf S., D.).
LA NUIT DU CHASSEUR (A.), v.o. : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23), 12 h. et 24 h.
ORANGE MECANIQUE (A.) (**), v.o. : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sauf S., D.).
ROME, VILLE OUVERTE (It.), v.o. : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25), 13 h. 30 et 15 h. 30.
SEX'O CLOCK U.S.A. (A.) (**), v.o. : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), S., D., 18 h. 30.
LE TAMBOUR (All.), v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), 22 h.
THEATRE DE SANG (A.) (**), v.o. : Acacias, 17e (764-97-83), V., S., 0 h. 15.
LE TROISIEME HOMME (A.), v. o. : Epée de Bois, 5e (337-57-47), 22 h.
WOYZECK (All.), v f : Les Tourelles, 20e (364-51-98), Mar., 21 h.

Les festivals

FILM FANTASTIQUE (v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). Mer. : le Retour des morts-vivants ; Jeu. : Duel ; Ven. : Dracula ; Sam. : Phantasm ; Dim. : la Malédiction ; Lun. : Flesh Gordon ; Mar. : le Jardin des supplices.
FILM FANTASTIQUE (v.o.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55). Mer. : l'Ile du docteur Moreau ; Jeu. : Furie ; Ven. : le Retour des morts-vivants ; Sam. : Duel ; Dim. : Dracula ; Lun. : Phantasm ; Mar. : la Malédiction.
J. CAGNEY (v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13). Mer., jeu. : Footlight Parade ; Ven., sam. : les Anges aux figures sales ; Dim., lun. : les Fantastiques années 20 ; Mar. : Oklahoma Kid.
CINE-POLAR (v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34). Mer. : Bunny Lake a disparu ; Jeu. : le Pays de la violence ; Ven. : la Mort frappe trois fois ; Sam. : l'Inquiétante dame en noir ; Dim. : les Fous du roi ; Lun. : le Piège ; Mar. : Seule dans la nuit.
FESTIVAL REGGAE-MOVIES (v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; en alternance : Salsa ; Tout de suite ; Art et Mélodie.
H. BOGART (v. o.) : Action-La Fayette, 9e (878-50-50), mer. : le Mystérieux Dr Clitterhouse ; jeudi : Key Largo ; ven. : La mort n'était pa sau rendez-vous ; sam. : le Port de l'angoisse ; dim. : les Passagers de la nuit ; lundi : High Sierra ; mar. : Echec à la Gestapo.
LES VIOLENTS D'HOLLYWOOD (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42, mercredi : l'Arnaqueur ; jeudi : les Hommes du président ; ven. : Inside Daisy Clover ; sam. : Luke la main froide ; dim. : Propriété interdite ; lundi : le Clan des irréductibles ; mardi : Gatsby le Magnifique.
PREVERT, Studio 43, 9e (770-63-40), en alternance : L'affaire est dans le sac ; Voyage surprise ; Drôle de drame ; le Jour se lève.
COMEDIES MUSICALES (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81), mer. : Gigi ; jeudi : Beau fixe sur New-York ; ven. : Chantons sous la pluie ; sam. : le Pirate ; dim. : Un Américain à Paris ; lun. : Invitation à la danse ; mar. : le Chant du Missouri.
CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.). I, 14 h. 10 : les Hauts de Hurle-Vent ; 16 h. : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. 5 : l'Epouvantail ; 20 h. 10 : Un tramway nommé désir ; 22 h. 5 : Orange mécanique (plus S., 0 h. 15, V., 0 h. 15) : les Diables. — II. 14 h. : A l'est d'Eden ; 16 h. 5 (plus V., 0 h. 25) : la Femme libre ; 18 h. 20 : If ; 20 h. 5, plus S., 0 h. 25 : Marathon Man ; 22 h. 20 : Love.
PANORAMA DU WESTERN ET DU FILM D'AVENTURES (Marais, 4e (278-47-86), mer. : les Aventures du capitaine Wyatt (v.o) ; jeu. : le Trésor de la sierra Madre (v.f.) ; ven., Bronco Apache (v.o.) ; sam. : les Cavaliers (v.o.) ; dim., les Aventures de Robin des Bois (v.o.) ; lun., la Rivière rouge (v.o.) ; mar. : la Vallée de la peur (v.o.).
HOMMAGE A ALBERT LAMORISSE, Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04), en alternance, le Ballon rouge, Crin-Blanc.
FRITZ LANG, Action République, 2e (805-51-33) (v.o.) : le Tigre du Bengale, J., S., L. ; le Tombeau hindou, mer., V., D., mar. ; Marais, 4e (278-47-86) : le Tigre du Bengale, mer., V., D., mar. ; le Tombeau hindou, J., S., L. ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42) : le Tigre du Bengale, mer., V., D., mar. ; le Tombeau hindou, J., S., L. Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) : le Tigre du Bengale, mer., J., S., L. ; le Tombeau hindou, V., D., mar.
GRAND-PAVOIS, 15e (554-46-85) v.o. — I : 13 h. 40 : l'Age de cristal ; 15 h. 40 : la Fête sauvage ; 17 h. 10 : Voyages au bout de l'enfer ; 20 h. 10 : Mort sur le Nil ; 22 h. 30 : Jérémiah Johnson ; V.S., 0 h. 15 : The Kids are alright. — II : 13 h. 30 : Jour de fête ; 15 h. : les Vacances de M. Hulot ; 16 h. 30 : Mon Oncle ; 18 h. 30 : Play Time ; 20 h. 30 : l'Année dernière à Marienbad ; 22 h. 10 : New-York, New-York ; V.S., 0 h. 30 : la Course à la mort de l'an 2000.
SAINT-AMBROISE, 2e (700-89-16) v.o. — I : Mer. 14 h. 15 : les Aventures de Robin des Bois ; Mer. 16 h., S.D. 14 h. : Captain America ; S.D. 15 h. 30 : les Raisins de la colère ; S.D. 17 h. 30 : Dessins animés Tex Avery ; 19 h., t.l.j. : Que Viva Mexico ; 20 h. 30 t.l.j. : The Servant ; 22 h. 30 t.l.j. : le Règne de Naples ; L., 18 h. : Fin d'Automne, 20 h. : la Vengeance d'un acteur, 22 h. : le Goût du saké ; Mar. 19 h. 15 : Macbeth, 21 h. 30 : le Casanova (F.).
STUDIO 28, 18e (606-36-07) v.o.. — Mer : Roméo et Juliette ; J. : Portier de nuit ; V. : The Big Red One ; S. : le Roi et l'Oiseau ; D., Mar. : Elle.
ANTIQUITES PASOLINIENNES, v.o. Olympic, 14e (542-67-42). — Mer, V., D., Mar. : Médée ; J.S.L. : Œdipe Roi.
STUDIO GALANDE, 5e (354-72-71), v.o. — 12 h. : le Privé ; 14 h. : Amarcord ; 16 h. 10 : Portier de nuit ; 18 h. 10 : Délivrance. — 20 h. 10 : Salo ; 22 h. 10 et 24 h. : Rocky Horror Show.

Dans la région parisienne

YVELINES (78)

CHATOU, L.-Jouvet (952-20-07) : les Sous-Doués.
CONFLANS - SAINTE - HONORINE, U.G.C. (972-60-98) : Charlie bravo ; Big Boss ; Bons baisers de Russie (*).
LE CHESNAY, Parly II (954-54-00) : l'Immorale ; les Loups de haute-mer ; les Sous-Doués ; International prostitution (**) ; Bons baisers de Russie.
LES MUREAUX, Club (474-04-53) : Caligula (**) ; l'Immorale ; James Bond contre docteur No ; jeu., 20 h. : Docteur Folamour.
LE VESINET, Médicis (976-09-15) : Tombe les filles et tais-toi.
MAISONS-LAFITTE, Studio (962-19-31) : le Shérif et les Extra-terrestres ; Mon oncle d'Amérique.
MANTES, Normandie (477-02-35) : le Cercle infernal ; le Retour des morts-vivants ; Phantasm ; Satyricon ; Domino (092 - 04 - 05) : Charlie Bravo (*) ; Nimitz ; le Fantôme de Barbe-Noire.
MAULE, Etoiles (090-85-74) : les Sous-Doués.
POISSY, U.G.C. (965-07-12) : le Collège en folie ; Dracula, prince des ténèbres ; Nimitz ; l'Immorale.
SAINT-CYR-L'ECOLE (045-00-62) : Vol au-dessus d'un nid de coucou (*).
SAINT - GERMAIN - EN-LAYE, C 2 L (451-64-11) : Charlie Bravo (*) ; Caligula (**).
VELIZY, C.C. (946-24-26) : Contes pervers (**) ; Caligula (**) ; Charlie Bravo (*).
VERSAILLES, Cyrano (950-96-66) : Contes pervers (**) ; Nimitz ; Caligula (**) ; Une semaine de vacances ; le Shérif et les Extra-terrestres ; ven., sam., 24 h. : Little Big Man ; C 2 L (950-55-55) : Charlie Bravo (*).

ESSONNE (91)

BOUSSY - SAINT - ANTOINE, Buxy (900-50-82) : la Malédiction de la vallée des rois ; Nimitz ; les Loups de haute mer ; le Shériff et les extra-terrestres.
BURES - ORSAY, les Ulis (907-54-14) : l'Immorale ; le Collège en folie ; les Sous-doués ; Bons Baisers de Russie.
CORBEIL, Arcel (088-06-44) : le Collège en folie ; James Bond contre Dr No ; Nimitz.
ETAMPES, Petit Théâtre (494-07-32) : Amarcord.
EVRY, Gaumont (077-06-23) : la Nuit des morts-vivants (**) ; les Sous-doués ; Bambi ; Nimitz ; le Shériff et les extra-terrestres.
GIF - SUR - YVETTE, Central Ciné (907-61-85) : les Muppets.
RIS-ORANGIS, Cinoche (906-72-72) : Salut l'artiste ; la Guerre des boutons.
SAINTE - GENEVIEVE - DES - BOIS, Perray (016-07-36) : Nimitz ; Trinita voit rouge ; le Shérif et les Extra-Terrestres ; les Sous-Doués.
VIRY-CHATILLON, Calypso (944-28-41) : le Shérif et les Extra-Terrestres ; la Nuit des morts-vivants (**).

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : Caligula (**) ; Le shérif est en prison ; Peter et Elliott le dragon.
BAGNEUX, Lux (664-02-43) : le Sheriff et les extra-terrestres.
COLOMBES, Club (784-94-00) : Borsalino ; la Malédiction de la vallée des rois ; Mon oncle d'Amérique ; la Dérobade (*).
GENNEVILLIERS, Cinéma J.-Vigo, les 18, 19, 21 h. ; le 20, 15 h. : Star Trek.
NEUILLY, Village (722-83-05) : Bons baisers de Russie.
RUEIL, Ariel (749-48-25) : Caligula (**) ; Nimitz. — Studio (749-19-47) : Force One ; les Monstresses ; l'Exorciste (**).
SCEAUX, Trianon (661-20-52) : l'Arbre aux sabots.
VAUCRESSON, Normandie (741-28-60) : Lulu (**) ; Malicia (**). Le 21, 21 h. : Frissons (**). Le 22, 21 h. : Patrick (*).

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AUBERVILLIERS, Studio (833-16-16) : la Rivière sans retour ; Little Big Man ; Hatari (v.o.).
AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (867-00-05) : Caligula (**) ; le Collège en folie ; Kramer contre Kramer ; le Sheriff et les extra-terrestres. — Prado (866-80-60) ; James Bond contre Dr No. Jeudi : Frankenstein Jr.
BAGNOLET, Cinoche (360-01-02) : Rome, ville ouverte ; le Cavalier électrique.
LE BOURGET, Aviatic (837-17-86) : Charlie Bravo (*) ; la Horde sauvage ; l'Exorciste (**).
MONTREUIL, Méliès (858-90-13) : Nimitz ; l'Immorale ; Dracula, prince des ténèbres.
LE RAINCY, Casino (302-32-22) : Caligula (**).
PANTIN, Carrefour (843-61-38) : l'Immorale ; les Loups de haute mer ; Nimitz ; la Malédiction de la vallée des rois ; les Sous-Doués ; Dracula, prince des ténèbres.
ROSNY, Artel (528-90-00) : le Bateau de la mort ; les Sous-Doués ; Contes pervers (**) ; Caligula (**) ; Nimitz ; Une semaine de vacances.

VAL-DE-MARNE (94)

CACHAN, Pléiade (665-13-58) : les Monstresses. Mardi soir : Fritz the cat (v.o.).
CHAMPIGNY, Pathé (881-13-58) : Charlie Bravo (*) ; le Shérif est en prison ; 3 % de risque.
CRETEIL, Artel (898-92-64) : Nimitz ; les Sous-doués ; l'Immorale ; Caligula (**) ; Dracula, prince des ténèbres ; Collège en folie. — La Lucarne (207-37-67) : Trois heures dix pour Yuma.
LE PERREUX, Palais du Parc (324-17-04) : Bons baisers de Russie.
LA VARENNE - SAINT - HILAIRE, Paramount (883-59-20) : la Malédiction de la vallée des rois ; Bons baisers de Russie.
MAISONS-ALFORT, Club (376-71-70) : le Chaînon manquant ; Midnight Express (**).
NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-11-31) : Caligula (**) ; le Collège en folie ; Nimitz ; l'Immorale. — Port : The Rose.
ORLY, Paramount (726-21-69) : la Malédiction de la vallée des rois ; Borsalino. — Salle Aragon-Triolet (687-33-66) : Pierrot le fou.
THIAIS, Belle-Epine (686-37-90) : Charlie Bravo (*) ; le Guépard ; le Fantôme de Barbe-Noire ; le shérif et les Extra-terrestres ; Chinatown.
VILLENEUVE - SAINT - GEORGES, Artel (389-21-21) : Contes pervers (**) ; la Malédiction de la vallée des rois ; Bons baisers de Russie.

VAL-D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (961-00-07) : Charlie Bravo (*) ; la Malédiction de la vallée des rois ; Dracula, prince des ténèbres ; l'Immorale ; le Collège en folie ; On continue à l'appeler Trinita. — Gamma (981-00-03) : Nimitz, Midnight Express (**) ; le Shérif est en prison ; les Héritières.
BEZONS, Théâtre (982-20-88) : Des Insectes de feu.
CERGY-PONTOISE, Bourvil (030-46-80) : Nimitz ; l'Immorale ; Caligula (**) ; le Fantôme de Barbe-Noire.
ENGHIEN, Français (417-00-44) : Caligula (**) ; les Sous-Doués ; Conte pervers (**) ; les Héritières ; le Shérif et les Extra-terrestres ; Nimitz ; le Guépard.
FRANCONVILLE, Ciné H.-Langlois (413-65-83) : Ma chérie.
SARCELLES, Flanades (981-80-55) : l'Immorale ; Nimitz ; Bons baisers de Russie ; la Horde sauvage ; le Shérif est en prison.

CARNET

Mariages

— On nous prie d'annoncer le mariage de

Mlle Cécile CORDILHAC
avec
M. Alexandre CAPAISSE,

célébré dans l'intimité à Paris, le 11 juillet 1980.
De la part de M. et Mme Capaisse, 3, rue de la Sorbonne, 75005 Paris.

— M. Michel BAPST et Mme, née Brigitte Renaud, sont heureux d'annoncer le mariage de leur fille

Cordula
avec le
vicomte Loïc du BREIL de PONTBRIAND.

Le vicomte Stanislas du BREIL de PONTBRIAND et la vicomtesse, née Nicole Voyer, sont heureux d'annoncer le mariage de leur fils

Loïc
avec
Mlle Cordula BAPST.

— **Martine MERLY**
et
Antoine LISSOWSKI

sont heureux d'annoncer leur mariage le samedi 12 juillet 1980, à Chatou.

Décès

— Mme Emmanuel Arapoglou et ses enfants ont l'immense douleur de faire part du décès brutal de leur mari et père bien-aimé,

Emmanuel ARAPOGLOU,
ingénieur du génie maritime,

survenu le 9 juillet, à Bombay, à l'âge de cinquante-cinq ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 18 juillet, à 10 h. 30, en l'église grecque, 7, rue Georges-Bizet, 75016 Paris.
Inhumation au cimetière de Montmartre.
Cet avis tient lieu de faire-part

— M. Christian Bauchau,
Rodolphe Bauchau,
M. et Mme Henry Bauchau,
Mme Mary Bauchau,
M. Pierre Lemineur,
M. et Mme Gintzburger-Lassalle,
M. et Mme Patrick Bauchau,
M. Baudouin Bauchau,
M. et Mme J.-P. Paulet,
ont la douleur de faire part du décès de leur épouse, mère, enfant et sœur,

Annie BAUCHAU,
née Lemineur.

Les obsèques religieuses auront lieu le 18 juillet, à 10 h. 30, en l'église Saint-Ferdinand des Ternes.
27, rue d'Armaillé, Paris (17e).
L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille à Châlons-sur-Marne, cimetière de l'Ouest, à 15 h. 30.
3, rue Jean-Baptiste-Dumas, Paris (17e).
19, rue Cavendish, Paris (19e).

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Henri CONIL LACOSTE,
née Marie-Cécile Thérèse Chevalier,

survenu le 8 juillet 1980, dans sa quatre-vingt-septième année.
De la part de :
Mme Marie-Hélène Conil Lacoste-Renwick,
M. et Mme Michel Conil Lacoste,
M. et Mme Paul Carel,
M. et Mme Dominique Liacre,
M. et Mme Antoine Trux - Mistral,
Et de ses petits-enfants et arrière-petits-enfants.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu le 11 juillet 1980 à Jambville (Yvelines), dans la plus stricte intimité.
188, avenue Charles-de-Gaulle, Neuilly-sur-Seine (92).
12, rue Massenet, 75016 Paris.

— M. et Mme Maurice Conge et leurs enfants,
M. et Mme Francis Moloney,
M. et Mme François Le Hanneur et leur fils,
Mlle Roselyne Conge,
M. et Mme François Peccoud et leurs enfants,
M. et Mme Raymond Desthieux,
M. et Mme Henri Bou,
M. et Mme Frédéric Dard,
M. et Mme Julien Castille,
Mme Charles Dard,
M. Henri Noirel,
font part du décès du

vice-amiral Maurice CONGE,
grand officier
de la Légion d'honneur,

leur père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, survenu le 5 juillet 1980, dans sa quatre-vingt-troisième année.
Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité en l'église Saint-Louis de Sète, suivies de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière marin.
Cet avis tient lieu de faire-part.
1, avenue d'Assas, Montpellier.
[Né le 23 février 1898 à Sète (Hérault), Maurice Conge était ancien élève de l'Ecole navale. Enseigne de vaisseau en 1918, il a été successivement commandant de « l'Incomprise » (1937-1939), puis commandant du « Kersaint » en 1942, et commandant du « Paris » et de la flottille de la 11e région (1945-1946). Après avoir assuré les fonctions de chef d'état-major des forces maritimes d'Extrême-Orient (1947-1949), il a été nommé contre-amiral en 1950. Maurice Conge est ensuite devenu chef du cabinet militaire d'André Monteil (secrétaire d'Etat à la marine, 1950, 1951 et 1954), puis a été nommé vice-amiral en 1956. Entre-temps, il fut commandant de l'Ecole de guerre navale. Maurice Conge a aussi été président du comité de coordination des télécommunications (1955-1966) et président de la commission permanente de l'électronique du Plan (1961-1966).]

— M. et Mme René-Frédéric Duval et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Marchat et leurs enfants,
Le colonel et Mme Bernard Duval et leurs enfants,
M. et Mme Gabriel Fradet et leurs enfants,
Mme Bouyssière,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Raymond DUVAL,
née Madeleine Bouyssière,
épouse du général d'armée
Raymond DUVAL,
mort pour la France le 22 août 1955,

leur mère, grand-mère et sœur, survenu le 15 juillet 1980, à l'hôpital du Val-de-Grâce, à Paris.
Les obsèques seront célébrées en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly, avenue du Général-de-Gaulle, le vendredi 18 juillet, à 11 heures.
17, rue Nelaton, 75015 Paris.
45, boulevard de la Saussaye, 92200 Neuilly.
32, rue du 16e-Chasseurs, 57070 Metz.
32, rue du Château, 92200 Neuilly.
82, rue Félix-Faure, 75015 Paris.

— Mme Jean Emery,
M. et Mme Sidney Emery et leurs enfants,
M. et Mme Adam Dattner et leurs enfants,
M. et Mme Guy Fromont et leurs enfants,
Mlle Clarisse Emery,
ont l'immense douleur de faire part du décès du

contrôleur général des armées
Jean EMERY,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
grand officier
de la Légion d'honneur,
membre de l'Académie de marine,

survenu à Nice, le 4 juillet 1980, dans sa soixante-dix-huitième annee.
Les obsèques ont eu lieu à Nice, en la basilique cathédrale Sainte-Reparate, le 10 juillet 1980.
176, boulevard Carnot, 06300 Nice.
Minami-Aoyama,
2-9-21 Minato-Ko, Tokyo.
25, rue du Général-Bertrand, 75007 Paris.
26, rue Henri-Bèque, 78160 Marly-le-Roi.
Ambassade de France, Buenos-Aires.

— Dakar (Sénégal), Vielmur (Tarn).
Mme Michel Garibal et sa fille Françoise ont la douleur de faire part du décès de leur mari et père,

M. Michel GARIBAL,

âgé de cinquante-neuf ans, survenu le 9 juillet, à Vielmur (Tarn).
12, place de l'Esplanade, 81220 Vielmur.

— Mme Antoine Guégan,
M. et Mme H. S. Gill et leurs enfants,
M. et Mme G. Tirolf et leurs enfants,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

M. Antoine GUEGAN,

le 7 juillet 1980.
Ses obsèques ont été célébrées dans l'intimité à Fontainebleau.

— On nous prie d'annoncer la mort du

comte Paul d'HUMIERES,
chevalier de l'ordre national
du Mérite,
agent général honoraire
des Messageries maritimes,

rappelé à Dieu, le 14 juillet 1980.
Les obsèques auront lieu le vendredi 18 juillet, à 8 h. 30, en l'église Sainte-Elisabeth de Versailles.
De la part de :
La comtesse Paul d'Humières, son épouse,
ses enfants et petits-enfants,
Mlle Christine d'Humières,
Le docteur Brigitte Gourland,
Florence, Anne et Nathalie,
M. et Mme Etienne Vendroux,
Jean, Sophie, Caroline et Pierre,
M. et Mme Gilles d'Humières,
Marie, Augustin, Thomas et François,
Mme Michel Romnicianu, sa sœur,
Et toute sa famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.
27, rue La Fayette, 78000 Versailles.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme André LIGOUZAT,

survenu le 11 juillet 1980.
De la part de :
M. André Ligouzat, son époux,
M. et Mme Jean Ligouzat, Marc, Emmanuelle et Vincent,
Mme Jacques Ligouzat et Pascale,
M. et Mme Pierre Ligouzat, Jean-Philippe, Nicolas, Bérangère, Marion,
Petite-Sœur Marie-Danielle de Jésus,
M. et Mme Alain Schwartz, Claire, Marie, Bertrand,
M. et Mme Louis Jeannin, Sylvie, Bruno, Eric,
M. et Mme Louis Ligouzat, Renaud, Olivier,
ses enfants et petits-enfants ;
M. et Mme Paul Ligouzat,
M. et Mme Louis Pouyanne,
M. et Mme John Denison,
Mme Jean Fournier,
ses sœurs, beaux-frères et belle-sœur.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité.
30, rue du Calvaire, 92210 Saint-Cloud.

— MM. Bernard et Laurent Quilici, ses fils,
Et toute la famille,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Suzanne H. MANDEL,
docteur en pharmacie I.P.I.,
médaille d'or
de la faculté de pharmacie
de Marseille,

survenu en son domicile parisien le 12 juillet 1980.
On se réunira au monument crématoire du cimetière du Père-Lachaise (entrée place Gambetta, Paris-20e), le jeudi 17 juillet 1980, à 15 h. 15.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
50, avenue Ségur, 75015 Paris.

— Mme Marta Andras de March,
M. et Mme Jean de March,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Aimé de MARCH,
Philippe March,

après de longues souffrances à Paris, le 12 juillet 1980.
La cérémonie religieuse aura lieu à l'église Saint-Honoré d'Eylau, 66, avenue Raymond-Poincaré, Paris (16e), jeudi 17 juillet, à 10 h. 30, suivie de l'inhumation au cimetière de Fontenailles (Seine-et-Marne), dans l'intimité.

— Son épouse, ses enfants et sa famille ont la douleur de faire part du décès de

Ange THOMAS,
soixante-dix-sept ans,
inspecteur départemental
de l'enseignement, en retraite,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1940-1944,

survenu le 5 juillet 1980.
Les obsèques ont eu lieu à Kérity-Paimpol le mercredi 9 juillet 1980.

— M. Christian Wehrlin, son fils, et toute la famille ont la douleur de faire part du décès de

Jean G. WEHRLIN,

survenu à Saint-Gobain, le 12 juillet 1980, dans sa quatre-vingtième année.
Les obsèques auront lieu le jeudi 17 juillet 1980, à 11 heures, en l'église de Champtoceaux (Maine-et-Loire).
Ni fleurs ni couronnes.
Le Pressoir d'Hormoy, 60129 Orrouy.
18, rue Perrée, 75013 Paris.

Remerciements

Très touchée par les témoignages d'affection et de sympathie reçus lors du décès du

docteur Jean WAGNER,

sa famille remercie toutes les personnes qui se sont associées à sa peine.
Tours, Strasbourg.

Messes anniversaires

— Pour le troisième anniversaire du rappel à Dieu de

Jean SALUSSE,
maître des requêtes
au Conseil d'Etat,

décédé tragiquement le 23 juillet 1977, une messe sera célébrée à son domicile le 19 juillet, à 18 heures, en l'église Saint-Louis, sa paroisse à Hyères.
Une pieuse pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé et qui demeurent fidèles à son souvenir.

LÉGION D'HONNEUR

Postes, télécommunications et télédiffusion

Sont promus *officiers* :

MM. Aimé Fara, inspecteur général, directeur régional des postes à Lyon ; Michel May, secrétaire général de Télédiffusion de France ; Jean Michaudet, directeur général de la caisse nationale des télécommunications ; Louis Tissinier, inspecteur général au service de l'inspection générale.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Jean Decouzon, inspecteur général à l'administration centrale ; Pierre Denis, conseiller technique du directeur général de télédiffusion de France ; Mme Marie-Louise Podevin, directeur départemental adjoint à l'administration centrale ; MM. Gérard Fargues, directeur départemental à l'administration centrale ; Georges Godefroy, directeur d'établissement principal des postes à Toulon R.P. ; Gilbert Ille, secrétaire permanent de Sotelec ; Jean Lamy de la Chapelle, directeur régional de la direction des télécommunications du réseau national ; Jean Viard, chef de service à l'administration centrale.

● RECTIFICATIF. — Une erreur s'est glissée dans la liste des personnes nommées chevaliers de la Légion d'honneur au titre du ministère de l'industrie que nous avons publiée dans *le Monde* du 15 juillet. Il fallait lire au bas de la cinquième colonne : « *Mme Jacqueline Durand, chef de service dans un groupe d'industries d'électricité, d'électronique et d'informatique.* »

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40



emplois internationaux

THOMSON-CSF

Recherche pour sa filiale
THOMSON CSF COOPERATION
chargée de la Formation des clients étrangers du Groupe Thomson

ingénieurs et techniciens

SPECIALISES DANS LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES

capables de former, d'animer et de coordonner dans les spécialités suivantes :

• traitement de l'information : • radars • électrotechnique • hydraulique • électronique générale.

Formation préalable assurée par l'entreprise.

Anglais souhaité. Paris, Moyen-Orient.

Envoyer C.V., photo au Service du Personnel 147, rue Yves le Coz 78000 Versailles.

IMPORTANTE SOCIETE D'INGENIERIE
recherche pour son Bureau d'Etudes et pour ses chantiers

INGENIEURS GRANDES ECOLES

spécialisés en pipe-line on-shore et off-shore

La connaissance de l'anglais est indispensable.

Adresser c.v. et photo s/réf. 537 à M. Laporte - 1, rue José Giner - 93220 Gagny - Réponse et discrétion assurées.

- Nous sommes une grande entreprise internationale du BTP.
- Nous construisons un barrage en ALGERIE
- Nous recherchons pour ce chantier

UN CHEF DE LABORATOIRE T.P.

De très haute qualification, le candidat aura une bonne expérience du chantier et sera rompu aux contacts avec les personnels, l'encadrement, le Maître d'Oeuvre, l'Administration.

Il choisira les sites d'extraction de matériaux, effectuera les essais et contrôles de mise en œuvre pour la digue (corps et filtres).

Il établira les formules de béton et contrôlera la fabrication. Il attachera un soin particulier au béton projeté en galerie.

Envoyer CV, photo, prét., sous réf. 3619 à P. LICHAU S.A. - BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

Pour la réalisation d'un port
AU GUATEMALA
nous recherchons

UN INGENIEUR TRAVAUX A LA MER

(parlant espagnol, 10 ans d'expérience)

- Sous la responsabilité du Directeur du chantier il construira les digues en mer (2 millions de T. de matériaux et enrochement approvisionnés sur sites).
- Avec 5 conducteurs de travaux, 10 Chefs de chantier, 5 grues et 17 gros engins de terrassement...

Envoyer C.V., photo et prét. sous réf. 3610 à P. LICHAU S.A. - BP 220, 75063 Paris cédex 02 - qui transmettra.

Important Groupe Français

commercialisant dans ses filiales françaises et africaines des biens d'équipement et de consommation durable à caractère technique,

offre dans sa filiale du
NIGÉRIA

poste de :

RESPONSABLE des ACTIVITÉS IRRIGATION et TRAITEMENT des EAUX

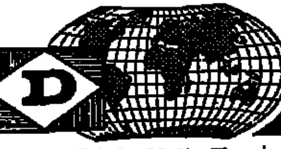
Ce collaborateur devra être du niveau Ingénieur hydraulicien et posséder une expérience confirmée dans ce domaine d'activité.

Une pratique courante de la langue anglaise est indispensable.

Résidence : LAGOS
Rémunération élevée

Envoyer lettre man avec C.V. sous le nº 66.285 à :

cabinet leconte 4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS



DRAGAGES ET TRAVAUX PUBLICS

Génie Civil - Travaux Maritimes
Ouvrages d'Art - Travaux souterrains
Bâtiments - Routes
Spécialisés depuis 1/2 siècle dans les travaux outre-mer - Présents actuellement dans 23 Pays
recherchent
pour leurs exploitations

Jeunes Ingénieurs
X, Centrale, Ponts, Mines, T.P.

débutants ou 2 ou 3 ans expérience.

Futurs responsables de chantiers en *FRANCE et OUTRE-MER après formation en Bureau d'Etudes (calculs, méthode, prix).*

Anglais nécessaire.

Mobiles - Libres immédiatement ou dans 6 mois (service militaire).

Adresser CV, photo et prétentions sous référence 80 M. à
DRAGAGES ET TRAVAUX PUBLICS
Tour Eve - La Défense
92806 PUTEAUX CEDEX

Levi Tourney Pub.



emplois régionaux

Région GOURNAY-EN-BRAY-76
Société de Négoce
C.A. 20.000.000 F, recherche
DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET COMPTABLE
Pour septembre.
Age souhaité 35 ans minimum, Rémunération selon expérience. Env. C.V. + photo à JD/491, HAVAS (B.P. 907) 76023 ROUEN CEDEX.

Groupe européen recherche

ATTACHÉ DE DIRECTION A L'EXPORT

en mesure de promouvoir les ventes de nos matériels d'équipement. - Une implantation existe dans les cinq continents. Il faut disposer d'une bonne formation de thermicien ou d'électro-mécanicien. - Etre capable de s'intégrer à une équipe dynamique au rythme de travail élevé. - Anglais obligatoire. - Allemand et espagnol souhaités. - Très bon salaire à élément de valeur. C.V., réf. 35, à RADIAFRANCE B.P. 1068 87051 LIMOGES Cedex qui transmettra.

Responsable d'unité à Strasbourg

Société de Services aux entreprises, nous bénéficions dans la région Strasbourgeoise d'une excellente image de marque.
Cette réputation de sérieux et de qualité est à l'origine de notre réussite commerciale. Elle ne va pas sans le concours de tous nos collaborateurs.
Vous - même êtes chef de vente. Depuis déjà plusieurs années (5 - 7 ans), vous formez et animez des vendeurs, contribuez à la prospection, assurez la majorité des contacts à haut niveau.
Tel est - précisément - le «profil» que nous avons défini pour notre responsable d'unité à Strasbourg.
Nous lui demanderons, en plus, de réelles qualités de novateur. Ce sont elles qui lui permettront de «faire avancer» son équipe et d'évoluer personnellement.
Innover : dans la création de nouveaux secteurs d'activité, dans la recherche de nouveaux services, etc...
Si ce poste vous intéresse, adressez votre CV (accompagné d'une photo et de vos prétentions) à Pierre PETIT - RSC Strasbourg - 3, avenue des Vosges - 67000 STRASBOURG qui transmettra.

Une collaboratrice

POUR NOTRE CENTRE DE ROUEN

L'idée de changer vous séduit.
Le nouveau job que nous vous proposons va vous permettre de valoriser une première expérience commerciale et d'exploiter votre bonne connaissance de l'entreprise.

Vous allez recruter du personnel administratif et comptable intérimaire, le placer chez nos clients, vous occuper du suivi administratif (contrats de travail, salaires...).

Le poste exige par conséquent, diplomatie, sens commercial, goût de l'organisation, voire du commandement, des compétences techniques aussi. Cela va de soi. Et la prospection ne vous fait pas peur, vous allez trouver de nouveaux clients.

Un niveau BTS secrétariat, constitue un atout supplémentaire pour mener à bien cette mission.

Adressez votre candidature, lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à : J.F. GUITTON - 9, rue Jacques Bingen - 75017 - PARIS.

MANPOWER

rscg carrières

GARAGE A NERAC
(Lot-et-Garonne)
cherche TOLIER-CARROSSIER.
Ecr. J. Dessert, allée d'Albret, 47600 NERAC ou : 16-58-65-00-01.

Société produits aluminium cherche

TECHNICO-COMMERCIAL

pour régions Nord et Est
Niveau Bac., connaissance aluminium ou miroiterie souhaitée. - Véhicule indisp.

Lettre+C.V. adressés à MAIER B.P. 66 13375 Marseille Cedex 4.

Importante Société Electronique en pleine expansion cherche pour le Sud de la France

COMMERCIAUX

(possibilité de Direction Cciale) Env. lettre man., C.V., prétent. nº T 021.204 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur. 75002 Paris.

La Direction Départementale de l'Equipement des ARDENNES et l'Association Départementale d'Information sur le logement recherchent

CONSEILLER JURIDIQUE

qui sera chargé d'assurer les permanences dans le Département. Bonne connaissance des problèmes de logement., Maîtr. en droit privé exigées et expérience professionnelle souhaitée. Adresser candidature av. C.V. et prétentions à : M. le Directeur Départemental de l'Equipement (service U.O.C.). 3, chem. des Granges-Moulues, à 08011 CHARLEVILLE-MEZIERES.

RÉPARTITEUR PHARMACEUTIQUE

850 M.F. de C.A. - 700 personnes - 200 km de Paris
recherche pour son siège social un

CHEF DES SERVICES COMPTABLES

Dépendant du Directeur administratif et financier, il animera une équipe de 14 personnes et sera chargé de la tenue de la comptabilité générale, de l'établissement des bilans et situations périodiques, de la mise en place de procédures de contrôle interne et d'un contrôle budgétaire.

Formation supérieure comptable demandée, DECS ou équivalent. Age souhaité : 30 ans minimum, le candidat doit avoir une expérience confirmée de la fonction, de préférence dans la distribution.

Env. C.V. et photo ss nº 8.680 à «le Monde» Pub., 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09, q. tr.

MINISTERE DE LA DEFENSE
Le Groupement Industriel des Armements Terrestres recherche pour la Sous-Direction Etudes de l'Etablissement d'Etudes et de Fabrications d'Armement de Bourges - 18

INGENIEUR ELECTRONICIEN

pour réaliser des études d'automatismes.

Il sera chargé de la conception, du développement et de l'évaluation de dispositifs de contrôle et de commande de systèmes d'armes.

Ce poste nécessite une connaissance de base en électronique analogique, logique et microinformatique et si possible une expérience des systèmes de commandes.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération souhaitée à
Mr le Directeur de l'EFAB
6, route de Guerry BP 705 et 713
18015 BOURGES CEDEX

Société de promotion immobilière
Filiale groupe national
recherche

CHEFS DE PROGRAMMES

Ayant large expérience dans montage d'opérations immobilières.

Pour Alpes-Maritimes et Bouches-du-Rhône.

Adresser C.V. avec photo et prétentions et département choisi à VREF, 21, rue Montrosier, 92200 Neuilly-sur-Seine, qui tr.

LILLE

Notre commettant, une importante Société de construction mécanique, recherche un :

ingénieur bureau d'études

Le poste sera confié à un Ingénieur diplômé (ENSIA - ECP - AM - IDN..), expérimenté dans la construction de matériel chaudronné ou mécanique de petite série, qui porte intérêt ou connaît le génie chimique et la thermique.

L'importance de la Société permet d'envisager une évolution de carrière rapide pour un candidat de valeur.

Ecrire avec CV à G. STIKER, sous la référence 32191 A, qui peut vous recevoir en Juillet, à



BOSSARD SELECTION
«Centre Vauban» 201 rue Colbert
59800 - LILLE — Tél (20) 54.06.37.

CIT-ALCATEL

recherche pour son Centre Technique *de LANNION*

INGÉNIEURS SYSTÈME TÉLÉCOMMUNICATIONS
ET
INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

Grande Ecole ou équivalent
Débutants et/ou 2-3 ans d'expérience

- Définition et conception de matériel télécommunication intégrant les nouveaux services télématiques.
- Liaisons étroites avec les fabricants de circuits intégrés (analogiques et digitaux).

Anglais indispensable.

Envoyer C.V. nº 66.545 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION DU SUD-OUEST
recherche

AIDE ACHETEUR
EN FRUITS ET LEGUMES
pour son entrepôt

Envoyer C.V. manuscrit détaillé et photo sous le numéro 8.685 à : «le Monde» Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS Cedex 09, qui tr.

IMPORTANTE SOCIETE recherche pour son BUREAU D'ETUDES EN CONSTRUCTIONS METALLIQUES ET OFF SHORE

INGÉNIEUR SOUDEUR

4784A

pour études de structures OFF SHORE

Ce poste peut convenir à un Ingénieur diplômé de l'ESSA, débutant ou possédant une petite expérience dans cette branche.

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

4784B

Le candidat retenu aura acquis une expérience de 2 à 4 ans dans un Bureau d'Etudes structures métalliques et si possible structures off shore.
Pour ces deux fonctions, une bonne connaissance de l'anglais est nécessaire.

Adresser votre dossier de candidature avec C.V. photo et prét. en précisant la réf. du poste choisi, à S.C.S. Jonction 9, rue des Halles Paris 75001 qui transmettra. Il sera répondu à toutes les candidatures qui seront traitées confidentiellement.



RESPONSABLE GESTION ET ADMINISTRATION — 150.000 F

Une entreprise performante du secteur du second-œuvre du bâtiment, affiliée à un groupe international qui est un des principaux producteurs dans sa spécialité, recherche, pour seconder activement le Président, son Responsable Gestion et Administration. En étroite collaboration avec la Direction Générale et la Direction Marketing, il prendra en charge l'ensemble des problèmes comptables et financiers (gestion comptable, établissement des budgets, contrôle de gestion, reporting mensuel, services généraux...). Par ailleurs, il assumera la gestion des transports (négociations avec les transporteurs, factures de transit, gestion des stocks et entrepôt). Ce poste essentiel à la vie de l'entreprise, ne peut convenir qu'à une personne énergique et rigoureuse, maîtrisant les procédures anglo-saxonnes et apte à faire face à la polyvalence des missions d'un Responsable Gestion et Administration dans une entreprise dynamique qui restera, à dessein, de taille humaine, avec des effectifs en nombre limité mais très performants. Le candidat, âgé de 27 ans au moins, sera de formation supérieure (ESCAE + DECS ou équivalent) et possèdera une première expérience professionnelle dans une fonction similaire. La connaissance de l'anglais est nécessaire. La rémunération annuelle, de l'ordre de 150.000 francs, sera fonction de l'expérience du candidat. Écrire à Ph. LESAGE. Réf. A/2946M

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats. Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA Conseiller de Direction S.A.

8, rue Bellini - 75782 PARIS - Cedex 16 - Tél. 505.14.30

Amsterdam - Barcelone - Bruxelles - Copenhague - Croix - Francfort - Londres - Lyon - Madrid - Milan - Nantes
New York - Stockholm - Strasbourg - Zurich

Programmation de la production

Votre expérience professionnelle acquise dans le contrôle de production, les approvisionnements ou dans la prévision des ventes pendant environ 2 à 5 ans, ainsi que votre formation technique vous amènent à rechercher une évolution de carrière.

Basé dans notre usine de production située à 80 Km au nord de Paris, vous serez chargé de préparer les programmes de fabrication en fonction des besoins exprimés par le marketing et des impératifs de production. Vous aurez à votre disposition des outils informatiques perfectionnés : votre expérience de l'utilisation de l'informatique sera un atout supplémentaire.

Votre connaissance de l' anglais vous sera utile pour les relations avec nos services export. Vous pourrez évoluer au sein de notre société, filiale d'un groupe multinational, important constructeur de mécanique lourde.

RSC et G Carrières est chargé de réunir les candidatures. Adressez-lui un CV (avec photo et prétentions) sous référence 6095 M , 64 rue la Boëtie, 75008 - PARIS.



emplois régionaux

CHEF DES VENTES

Société leader dans son marché (jardinage amateur), recherche Chef des Ventes pour sa marque nationale positionnée en circuit de distribution spécialisé et traditionnel.

Fonctions :
- participera avec le Directeur des Ventes à l'élaboration et à l'application de la politique commerciale,
- animera avec délégation la moitié de la force de vente sur la moitié du territoire national,
- contrôlera et formera cette force de vente,
- contacts centrales,
- poste pouvant évoluer selon les résultats et les aptitudes du candidat.

Profil :
- âge : 30 ans minimum,
- très bonne expérience de la vente et des techniques du merchandising,
- qualités de vendeur et négociateur confirmé,
- aptitude au travail d'équipe,
- disponible très rapidement,
- lieu de résidence : AVIGNON.

Ecrire en adressant curriculum vitae, photo et prétentions à : M. HARRACA-TAULET. Directeur des Ressources Humaines. Société de Production Grainière, 9, avenue des Sources - 84028 AVIGNON.

ENTREPRISE LYONNAISE

P.M.E. ENGINEERING TRAITEMENT DES EAUX

recherche

PARTENAIRE

ou

COLLABORATEUR TECHNICO-COMMERCIAL

PROFIL : Technicien, ingénieur ou autodidacte - aptitude de gestion appréciée.
Env. C.V à P. LICHAU S.A., sous référence 2.634, 41, rue Paul-Chenavard, 69001 LYON, qui transmettra.

Région Rhône-Alpes

INGÉNIEUR RECHERCHE-DÉVELOPPEMENTS

Expérience minimum 2 ans en mécanique comme ingénieur de fabrication
Formation ingénieur mécanique et électricité.
Minimum 27 ans, angl. indisp

120.000 +

Adr. C.V détaillé sous réf. 292 à CHEP, 11, rue d'Uzès, 75002 PARIS qui trans.

Société Produits Aluminium cherche

TECHNICO - COMMERCIAL

pour régions Nord et Est Niv. Baccal. Connaissance aluminium ou miroiterie souhaitée. Véhicule indispens. Lettre + C.V. adressés à Maier B.P. 66 - 13375 Marseille Ced. 4

SOCIETE DE HAUT NIVEAU TECHNIQUE recherche

— **INGÉNIEUR D'ÉTUDES, DE PROJETS, DE SYSTEMES**
Formation Grande Ecole, expérience électronique et optique.
Référence 285.

— **INGÉNIEUR DE BUREAU D'ETUDES**
Formation Ingénieur mécanicien. Expérience résistance des matériaux.
Référence 286.

— **INGENIEUR AÉRODYNAMICIEN**
Formation Grande Ecole, expérience dynamique des gaz.
Référence 287.

140.000 à 175.000
selon expérience.

Adresser C.V. détaillé à CHEP. 11, rue d'Uzès - 75002 PARIS.

SOCIETE FABRICATION VETEMENTS recherche

RESPONSABLE

tenue de stock et planning livraisons.
Ecr. n° T 21.256 M, Régie-P., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

SOCIETE GROUPE P.U.K. recherche

1 ANALYSTE PROGRAMMEUR

3 ans d'expérience pratique minimum.
Connaiss et pratique du Cobol sur moyen ou gros système. Expérience de la maintenance. Connaissance R.P.G. souhaitée. Poste : responsabilité de la maintenance et du développement d'une application commerciale en transactionnel.

Adr. C.V et photo à Direction du Personnel, Cuivre et Alliage 9-11, rue Georges-Elesco, 94008 CRETEIL CEDEX.

Nous recherchons pour le Musée Louis-Braille COUPVRAY (Seine-et-Marne)

GARDIEN

Place pouv. convenir à retraité. Bonne présent. Habit. envir. (Esbly-Meaux-Lagny) pour assurer :
— Le commentaire des vis.
— L'entretien.
— Quelques petits travaux.
Adresser lettre manuscrite au n° 486 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ENTREPRISE DE BATIMENT
leader sur son marché

recherche
pour la région parisienne

POUR RENFORCER SES EQUIPES DE CHANTIER

- **Conducteurs de travaux principaux**
- **Conducteurs de travaux 2ème échelon GO, GC, TCE**

Ces postes conviennent à des candidats justifiant d'une expérience similaire dans la fonction, ainsi que d'une formation de base spécialisée : Ingénieur, Eyrolles ou Toulouse.
Les hommes que nous souhaitons recruter pour ces postes ont le goût de l'action, du contact, de l'animation, ainsi qu'une grande disponibilité. (Réf. FX 01)

- **Conducteurs de travaux débutants**

Eyrolles ou Toulouse. (Réf. FX 02)

POUR RENFORCER SON EQUIPE COMMERCIALE

- **Ingénieurs commerciaux**

De formation supérieure (Ponts, Centrale, Mines, ESTP, AM), ils peuvent justifier d'une première expérience de 2 à 3 ans dans le montage, la négociation, l'estimation des coûts, GO - TCE, ainsi que le suivi d'opérations immobilières. (Réf. FX 03)

- **Techniciens commerciaux**

De formation BT, BTS, Eyrolles ou DUT, les candidats peuvent justifier de 3 à 4 ans d'expérience professionnelle. (Réf. FX 04)

POUR RENFORCER SON BUREAU D'ETUDES

- **Ingénieurs d'études débutants**

De formation supérieure (Centrale, ESTP, AM, etc. .), ces postes s'adressent à des candidats désireux d'acquérir une solide formation B.E. avant de se lancer dans les travaux. (Réf. FX 05)

Les performances de l'Entreprise permettent d'offrir une situation d'avenir à tout candidat de valeur.

Pour un premier contact, adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions en précisant bien la référence du poste à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANS.

IMPORTANT CONSTRUCTEUR DE COMPRESSEURS
appartenant à l'un des premiers groupes français de construction mécanique et désirant développer particulièrement la vente des compresseurs gaz, recherche un :

ingénieur commercial

PARIS-REGION PARISIENNE

Il est chargé de :
- la prospection auprès des entreprises et ingénierie du secteur,
- la définition des problèmes du client,
- la dé[illegible]se des devis jusqu'à la conclusion des affaires.

Il travaille sur objectifs de C.A. et bénéficie d'un service après-vente déjà en place,

Le poste sera confié à un candidat jeune, de formation ingénieur (A.M. - CENTRALE) ayant acquis, si possible, une première expérience de la vente de produits industriels.

Ecrire avec CV à G. STIKER, sous référence 32187 D, à

BOSSARD SELECTION
«Centre Vauban» 201 rue Colbert 59800 - LILLE — Tél (20) 54.06.37

SERVICE PUBLIC recherche pour couvrir ses besoins en Région Parisienne

un Jeune Ingénieur

GRANDES ECOLES

Spécialité Mécanique et Automatismes.

Débutant dans le domaine de la manutention de charges isolées en continu.

Les candidats éventuels pourront prendre contact auprès de M. PATRON
Direction de l'Equipement et des Transports
Bureau D.3 - 67, avenue Lénine - 94112 Arcueil
dont le numéro d'appel est : 656.47.56 ou 47.57

sema conseil

recherche, un

expert de haut niveau en comptabilité

Sa première mission se situera auprès du responsable d'une agence comptable en Afrique. Il aura, dans ce cadre, à mettre en place la comptabilité générale, la comptabilité matières, la comptabilité analytique d'une importante société et à en surveiller le bon fonctionnement.

Les candidats doivent être titulaires d'un DECS et avoir une expérience de travail en agence comptable. La connaissance de l'Anglais serait appréciée, ainsi que des capacités d'adaptation, de négociation et de communication.

Adresser votre C.V. avec une courte lettre manuscrite sous référence 10265/M à, A. COFFIN - Sema-Sélection - Centre Metra - 16 - 18 rue Barbès - 92126 MONTROUGE.

MEMBRE DE SYNTEC

sema selection — Paris - Lille - Lyon Marseille - Toulouse

INGENIEURS AVIONIQUE INGENIEURS ELECTRONICIENS

débutants et confirmés

La SFENA, importante société d'équipements aéronautiques, recherche, pour sa division pilotage et systèmes, des ingénieurs, formation grande école ou équivalent, intéressés par l'étude et la conception de calculateurs numériques pour des systèmes nouveaux d'aide au pilotage des aéronefs, ou des systèmes électroniques de contrôle automatique de vol faisant largement appel aux techniques numériques les plus avancées (logiciel et matériel).

Larges possibilités de développement de carrière.

Restaurant d'entreprise.
Transports assurés.

Adresser CV, photo et prétentions à SFENA, Boîte Postale 59, 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY.

SFENA

هكذا من الأصل

chef du personnel

BANLIEUE OUEST 120.000 F +

Notre client est une Société internationale qui fabrique et vend, tant en France qu'à l'étranger, des biens d'équipements industriels. Elle emploie en France près de 2500 personnes et exporte près de la moitié de ses productions. Elle recherche le Chef du Personnel de son réseau commercial (près de 600 personnes). Rendant compte au Directeur des Relations Humaines du Groupe, cet homme aura donc la charge de gérer l'ensemble du personnel constituant l'activité commerciale de cette entreprise. Pour conduire cette mission, il aura à sa disposition l'ensemble des services fonctionnels de la Direction des Relations Humaines du Siège. Nous recherchons un candidat diplômé de l'Enseignement Supérieur, ayant eu une première expérience réussie d'environ 5 ans au sein d'une Société industrielle et commerciale, si possible anglo-saxonne. La connaissance de l'anglais serait très appréciée. Le développement actuel de cette entreprise permet une progression de carrière particulièrement intéressante pour quelqu'un de compétent, sachant communiquer à tous les niveaux de direction.

La plus grande discrétion dans l'examen de votre dossier est garantie.

Envoyer C.V. et prétentions sous réf. 1917 à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ

PRODUITS CHIMIQUES

Banlieue parisienne, recherche

COLLABORATEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Chargé de développer les applications d'une gamme de résines dans le domaine des peintures et revêtements.

- — INGENIEUR CHIMISTE ou équivalent,
- — expérience commerciale de plusieurs années nécessaire.
- — bonne connaissance de l'anglais indispensable.

Déplacements fréquents France entière.

Adresser C.V. photo et prétentions sous référence N° 66392 - CONTESSE PUBLICITE - 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE

Leader sur le marché des équipements électroniques embarqués pour l'aéronautique, recherche

CHEF DE SERVICE S.A.V. AÉRONAUTIQUE

Responsable de l'encadrement de plusieurs ingénieurs et techniciens supérieurs en électronique assurant le service après-vente des équipements embarqués, le candidat devra conduire des négociations avec les clients et participer à des réunions avec les organisations interprofessionnelles.

Ayant acquis dans des compagnies aériennes l'expérience de responsabilités similaires, le candidat devra avoir :

- 35 ans minimum ;
- une bonne connaissance de l'anglais ;
- et être disponible pour des déplacements courts et fréquents en France et à l'étranger.

— Perspectives d'évolution.
— Rémunération à partir de 120.000 F/an.
— Lieu de travail : banlieue sud Paris.

Adresser C.V., prétentions et photo à n° 66.539 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.



GLAENZER SPICER

SOCIÉTÉ DE MÉCANIQUE AUTOMOBILE
RÉGION DE POISSY (YVELINES)
2.200 PERSONNES - 600 MILLIONS DE C.A.

recherche

DIPLOME D.E.C.S.

Ayant une expérience de 5 ans minimum. Après une mission ponctuelle d'environ 6 mois en province, l'intéressé se verra confié au sein du Service Comptable le suivi d'un certain nombre de comptabilités nécessitant des déplacements en Province. Rémunération et avantages sociaux intéressants.

Adresser lettre manuscrite avec curriculum vitae, photo et prétentions au Chef du Personnel, 10, rue Jean-Pierre-Timbaud - 78300 POISSY.

Important laboratoire pharmaceutique en Banlieue Sud recrute pour son centre de recherche, un

technicien galéniste

Il aura plusieurs années d'expérience de l'industrie pharmaceutique. Sa connaissance des techniques sera appréciée et sa dextérité manuelle lui en permettra une application efficace.

Avantages sociaux.
13e mois.
Horaire mobile. Restaurant d'entreprise.

Envoyer CV et photo, sous référence 9666 à MEDIA SYSTEM 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

Ingénieurs Electroniciens et Informaticiens

Importante filiale du Groupe CGE, nous comptons parmi les grands de la péri-informatique (1 000 Ingénieurs et Techniciens - C.A. 343 Millions de francs) et certains de nos produits (distributeurs de billets, guichets bancaires, mini-ordinateurs, terminaux intelligents, périphériques divers) figurent au premier rang sur le marché européen.

Un plan de croissance ambitieux (C.A. + 43 % en 1979) nous conduit à multiplier nos activités de **RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT** en matériels et logiciels.

Dans ce but, nous offrons à des hommes de valeur les fonctions suivantes :

Chef de Service

Responsable d'une équipe de 20 Ingénieurs et Techniciens Confirmés, il sera plus particulièrement chargé des études et du développement d'Ensembles Electro-mécaniques de haute technicité.

Cette fonction convient à un Ingénieur maîtrisant les domaines de l'électronique analogique et des automatismes micro-processés, ayant au moins 6 ans d'expérience de la mécanique fine sur matériel péri-informatique et connaissant bien les méthodes de fabrication en moyenne série. **Réf. 123**

Chef de Service Adjoint

Participant à l'animation du Service, il aura en outre la responsabilité directe d'une équipe de 5 Ingénieurs et Techniciens chargés de la conception d'ensembles électroniques, analogiques et digitaux de systèmes péri-informatiques évolués.

Ce poste s'adresse à un Ingénieur Electronicien ayant au moins 3 ans d'expérience dans ces domaines. **Réf. 122**

Chefs de Projet

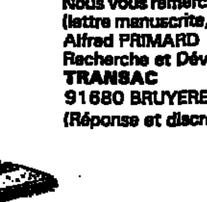
Ils se verront confier la réalisation complète de projets, depuis les pré-études système et l'élaboration des spécifications jusqu'aux essais d'ensembles, en coordonnant les divers groupes d'études.

Ces postes intéressent des Ingénieurs Hardware - Firmware ayant 3 à 5 ans de pratique sur micro-processeurs, LSI, MSI, etc... **Réf. 92**

Ingénieurs Logiciel

Ils assureront, pour l'ensemble de nos produits, la conception et la réalisation des logiciels de base : Firmware pour contrôleurs intelligents, systèmes d'exploitation (moniteurs, méthodes d'accès, télé-diagnostic), compilateurs et interprèteurs pour langages de haut niveau, réseaux de télécom (X 25, SNA, DSA...).

Ces postes conviennent à des Ingénieurs Electroniciens (option informatique) débutants ou à des Informaticiens ayant jusqu'à quatre ans d'expérience sur systèmes temps réel, de préférence sur mini-ordinateurs ou micro-processeurs. **Réf. 190**



Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) à
Alfred PRIMARD
Recherche et Développement des Cadres
TRANSAC
91680 BRUYERES LE CHATEL.
(Réponse et discrétion assurées).

transac

MEDIA PA

VILLE DE BOBIGNY recrute : PUERICULTRICE dipl. d'Etat ou INFIRM. SPEC. ENFANTS. Candid. à adr. à M. le Maire.

Société de location de véhicules banlieue Nord-Est Paris recherche
J.H. AGENTS COMPTOIR
Dégagés O.M. Notions comptabilité et commerciales. Référ. exigées. Libre de suite. Permis V.L.
Ecrire n° 98.540 M Bleu, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes.

E. C. L.

recherche pour début octobre :

1 INGÉNIEUR

2 ans d'expérience sur mini-ordinateur SOLAR 16/65 Langage P L.

Adresser C.V. détaillé ou téléphoner à E.C.L. PARIS 55, rue Hermel 75018 Tél : 259-10-40.

---

2 INGENIEURS INFORMATICIENS

La SFENA, pour sa Division Systèmes Informatiques, spécialiste français d'informatique distribuée et de construction de réseaux, recherche deux ingénieurs informaticiens.

Le premier, **technico-commercial**, sera chargé d'assister les ingénieurs commerciaux pour analyser les cahiers des charges, répondre aux appels d'offres, effectuer les démonstrations des systèmes.

Le second, **Chef de Produits**, aura à assurer la mise en place de nouveaux produits bases de données : tests pilotes, formation des commerciaux, assistance technique.

Ces deux postes s'adressent à des candidats de formation supérieure, connaissant les bases de données, ayant une expérience des mini-ordinateurs.

Restaurant d'entreprise.
Transports assurés.

Adresser CV, photo et prétentions à SFENA, Boîte Postale 59, 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY.

SFENA



BISCUITS BELIN

600 M. C.A. — 1.800 personnes

recherchent

responsable organisation et méthodes administratives

Rattaché à la Fonction Finances et Comptabilité,
- il s'assurera que les procédures administratives sont adaptées aux situations présentes et il en contrôlera l'application
- il formulera des propositions de procédures nouvelles.

Le poste conviendrait à un cadre diplômé d'une grande école de gestion ayant 2 ou 3 ans d'expérience d'organisateur en cabinet ou en entreprise. Une évolution ultérieure vers un poste d'audit interne est prévue.

analyste financier-investissements

Au sein du service Contrôle de Gestion, il aidera chaque Direction dans le cadre de leurs projets à définir leurs dossiers de demandes d'investissements et vérifiera avec eux les justifications financières des projets.

Il rédigera les demandes d'investissement suivant les procédures de la Société mère (Nabisco-VS).

Il établira avec les Responsables de projet les budgets d'investissement dans le cadre des plans et sera responsable du reporting à la Société mère.

Ce poste conviendrait à des candidats diplômés d'une grande école de gestion ayant 2 à 3 ans d'expérience d'analyse financière dans le domaine des investissements.

1 assistant service contrôle de gestion

Il sera chargé du contrôle budgétaire de certains centres de responsabilité et participera aux travaux de consolidation du budget société.

Ce poste conviendrait à des IUT ou BTS ayant quelques années d'expérience en : contrôle de gestion ou a des jeunes diplômés d'école de gestion ou maîtrise de gestion, ayant de solides connaissances comptables et informatiques.

Ces postes nécessitent une pratique courante de l'anglais.
Les rémunérations proposées seront attractives et tiendront compte de l'expérience des candidats.
Envoyer C.V. + photo + prétentions à BISCUITS BELIN - Service Emploi - Formation
Courrier d'entreprise 1113 — 91015 EVRY.

ASSISTANCE PUBLIQUE - HOPITAUX DE PARIS

recherche

UN TECHNICIEN

qualifié en électronique et électromécanique pour maintenance primaire des scannographes. Diplôme B.T.S ou D.U.T. ou équivalent.

Adresser curriculum vitae à l'Assistance Publique, Direction des Equipements SEMM, 3, avenue Victoria, 75100 PARIS R.P.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE BATIMENT

Région PARIS, recherche un

COLLABORATEUR(TRICE)

pour assurer le suivi des traitements informatiques

Le poste demande de très bonnes connaissances en comptabilité, gestion, paye et déclarations sociales.

Le candidat devra en outre être dynamique, d'esprit curieux et posséder de réelles qualités d'organisation

Bonnes possibilités d'évolution

Adresser C.V. dét. sous le n° 66.560 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE

PARIS (13e), recherche pour son SERVICE ETUDES

(Référence A.)

INGÉNIEURS LOGICIELS

POUR PROGRAMMATION de systèmes microprocesseurs, temps réel
DEBUTANTS ou CONFIRMES

(Référence B.)

INGÉNIEURS MATÉRIELS

EXPERIMENTES

pr études petits systèmes logiques et analogiques.

Adresser C.V. et prétentions sous la réf. A ou B à :

PUBLI GR. N° 332

27, faubourg Montmartre, 75009 PARIS

SOCIÉTÉ D'ETUDES recherche pr contrat durée limitée 5 mois 2 juristes DROIT PUBLIQ. niv. maîtrise pr travx s/fichier doc. Env. C.V., prétentions SFERES, 58, av. A.-Briand, 92 Montrouge.

Poste d'infirmiers(res) général(e) à pourvoir (concours sur titres) au Centre hospitalier Sainte-Anne, 1, rue Cabanis, Paris-14. Adr. candidatures avant le 31 juillet 1980.

Importante société du secteur Bois recherche pour renforcer son service Etudes

UN INGENIEUR Arts & Métiers

(ou équivalent avec formation mécanique générale)

Débutant ou ayant quelques années d'expérience.

Après un stage d'adaptation dans un établissement de la société, il sera affecté dans l'une de ses 2 usines du Sud-Ouest et prendra en charge, sous la direction du Bureau d'Etudes central, les problèmes d'investissements de ces 2 usines.

Adresser c.v. et photo (retournée) s/réf. 5544 à Axial Publicité - 27, rue Taitbout - 75009 Paris - qui transmettra.

CONTROLE BAILEY

premier fabricant français de systèmes de contrôle et régulation industriels

recherche

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

pour développer une action soutenue auprès des sociétés et des grands engineerings français et étrangers présents en France dans le domaine de la chimie et du pétrole.

Une expérience de 3 à 5 ans dans un poste équivalent est souhaitable.

Bonne connaissance de la langue anglaise nécessaire.

INGÉNIEUR INFORMATICIEN EXPÉRIMENTÉ

CHEF DE PROJET SYSTÈMES TEMPS RÉELS INDUSTRIELS

Il sera responsable de la partie informatique des ensembles de contrôle commande intégrant un système de régulation et conduite à microprocesseurs et à calculateurs de supervision.

Expérience TEMPS REEL et SOLAR appréciée.

Envoyer curriculum vitae et prétentions au : Service du Personnel, 5, avenue Newton, Zone Industrielle. — 92142 CLAMART.

IMPORTANT GROUPE PHARMACEUTIQUE FRANÇAIS

recherche pour son Département
LICENCES ET DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL

CADRE débutant

de formation supérieure
(BIOCHIMIE - PHARMACIE - SUP. de CO.)

Intéressé par les contrats internationaux et souhaitant se spécialiser dans :

- — La prospection du marché mondial afin de rechercher et d'évaluer les produits nouveaux ;
- — La négociation des contrats et licences.

ANGLAIS courant exigé.

Les candidats intéressés adresseront leur C.V., photo et lettre manuscrite en précisant leurs prétentions sous n° 66.649 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris, qui transmettra.

IMPORTANT MEDIA RADIO

recherche

analyste concepteur

pour assurer la mise en œuvre du nouveau système informatique de gestion.

Il sera chargé des études fonctionnelles et organiques, de la mise en place des applications, et assurera la supervision de l'exploitation.

Le candidat retenu, diplômé de l'enseignement supérieur, aura une expérience de 5 ans minimum et le sens des relations humaines. Il témoignera d'une bonne pratique des réalisations transactionnelles sur moyen système et possédera de solides connaissances des bases de données.

Une expérience dans le secteur audio-visuel sera très appréciée.
Ce poste stable et évolutif, basé à Paris, est à pourvoir rapidement.
La rémunération sera fonction de l'expérience.

Merci, d'adresser lettre manuscrite et CV avec photo et prétentions sous réf. 0071, à EPI-SELECTION, 7, rue Pasquier, 75008 Paris.

Emplois et Carrières

La SIFA, Paris 17ème, groupe une quinzaine d'affaires industrielles dont 10 implantées en Afrique. Elle cherche un jeune

contrôleur de gestion

qui progressivement prendra en charge plusieurs sociétés africaines. La personne retenue, âgée d'au moins 28 ans, titulaire du DECS, fera état d'une expérience acquise, soit dans l'industrie, soit dans un cabinet d'audit.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous référence SI/CG à

CETAGEP

30, Av. Amiral Lemonnier 78160 MARLY LE ROI

SERVICE PUBLIC recherche pour couvrir ses besoins en Région Parisienne

un Jeune Ingénieur

GRANDES ECOLES

Spécialité Mécanique et Automatismes.

Débutant ou au maximum trois ans d'expérience.

Les candidats éventuels pourront prendre contact auprès de M. PATRON
Direction de l'Equipement et des Transports
Bureau D.3 - 67, avenue Lénine - 94112 Arcueil
dont le numéro d'appel est : 656.47.56 ou 47.57

offres d'emploi

GROUPE GESTION INFORMATISEE
Division G. INFO
INGÉNIEURS
systèmes transactionnels de gestion
INGÉNIEURS
Etudes téléphonie confirmés
INGÉNIEURS
Études IRIS 80 - PL 1
INGÉNIEURS LOGICIELS
MITRA 125/225 SOLAR
INGÉNIEURS MICROS
MOTOROLA 6800
Salaire 100 à 145.000 F par an. Lieu de trav. : Paris-Province. Ecr. nº 266, Publicités réunies, 112, bd Voltaire - 75011 PARIS.

SOPRAS
TRAVAIL TEMPORAIRE
INGENIEURS-ELECTRONICIENS
2 à 4 ans d'expérience
Débutants acceptés.
Ecrire ou téléphoner : 100, bd Voltaire, PARIS-XIe. TEL. : 355-36-69.

T. H. R.
Recherche d'urgence
1) TECHNICIENS BILLETISTES AERIENS
pour service société
5 ans d'expérience minimum.
2) RECEPTIFS
Allemand, Anglais courant
Italien, Anglais courant.
2 ans d'expérience minimum.
Tél. : 345-43-29.

E. C. L.
recherche pour début août
6 ANALYSTES-PROGRAMMEURS
— 2 COBOL/OS MVS TSO
— 1 Idem +PAC 700
— 1 PL 1 IMS/DL1
— Une très bonne expérience de DL1 sous IMS COBOL.
— 1 MARK IV.
Adresser C.V. détaillé ou téléphoner à E.C.L.
PARIS 55, rue Hermel 75018
Tél : 259-10-40.

INFORMATIS
Société d'engineering de SYSTEMES INFORMATIQUES ET DE TELEMATIQUE pour d'importants projets de commutations de messages de téléphonie et de télématique
NANTES - LANNION - PARIS
INGÉNIEURS LOGICIELS
Maîtrisant l'un des systèmes SOLAR-MITRA 15/125 - PDP 11
INGÉNIEURS SYSTÈMES
DOS/OS - CICS - DL 1
C.I.I.-H. BULL 66
INGÉNIEURS MICROS
Logiciel Intel 80/80 - Motorola
M. Le Chef du Personnel, 26, r. Daubenton, 5e. - 337-99-22.

Centre de formation de niveau supérieur en audio-visuel recherche TECHNICIENS et REALISATEURS PROFESSION. en vidéo, son, prises de vue, cinéma, pour enseignement. Ecrire avec C.V. détaillé à Mlle MENARD, 137, avenue Félix-Faure, 75015 PARIS.

demandes d'emploi

H. 36 a., I.A.E., lic. droit, DECS, langues, basic et pascal, 9 ans dir. compt. France et Afrique, ch. emploi ville universitaire. Ecr. nº 2.477 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jne Directeur d'agence bancaire classe VII, 10 ans d'expérience. Etudierait toutes propositions grande banque privée ou grande entreprise. Ecr. nº 8.683 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

JEUNE ESTHETICIENNE recherche travail dans Paris. Tél. : 371-47-86 de 9 h. à 11 h.

CADRE
DIRECTION BANQUE
long. expér. outre-mer respons. agces moyenne imp. connaiss. approf. crédits intern. inspect. contr. serv. ch. poste respons. banque ou Ets financ. Afrique Noire Francophone. Ecrire à nº8.686,« le Monde » Publicité, 5, r. Italiens, 75427 Paris cad. 09

Cadre F. 59 a., CHEF COMPTABLE, rech. poste ds PME Paris ou banlieue Nord. T. 960-55-88.

SPÉCIALISTE RECRUTEMENT
Mme TOURENNE : 281-13-14.

J.F. 20 ans, sérieus. références, garderait enfants du 15 juillet au 1er sept. 80. Tél. 486-10-53.

J.H. 29 ans, maîtrise philo., connaiss. angl., italien, dactylo, excell. culture, bne présent., libre de ste, étud. tte prop. sér. Téléphoner le matin : 329-04-67.

J.H. 27 a., cadre juridiq., DEA droit, angl., connaiss. espagn., rech. emploi secrétaire partic. hme de lettres, artiste, P.-D. G. Ecr. nº T 21.258 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.H. 28 ans, lic. histoire, expér. profess. variées, anglais courant, cherche pour 1 an
15 heures par SEMAINE
sal. minim. demandé 2.000 F net toutes propositions examinées. Ecr. nº T 21.262 M, Régie-P., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

travail à domicile

Demande

SECRETAIRE DIRECTION confirmée frappe tous textes s/I.B.M. boule. - Tél. 961-21-26.

JE DACTYLOGRAPHIE thèses, *manuscrits, sur I.B.M.,* trav. rapide et soigné. Tél. 921-34-41.

représent. offre

Pour service export P.M.I.
ATTACHÉ COMMERCIAL ITINERANT
allemand parfait, très bon anglais, disponible début septembre, Env. C.V. av. photo et prétentions à Vernay, 46, r. J.-P. Timbaud, BP 67 78500 SARTROUVILLE.

capitaux ou proposit. com.

Vend brevet extrait alimentaire 1.200.000 F. Ecrire nº 5.085 HAVAS. 37047 TOURS CEDEX.

GRANDE FIRME ESPAGNOLE DE
MEUBLES MÉTALLIQUES DE BUREAU
ch. à introduire ses produits avec maisons intéressées. Ecr. M. Libert-Garcia, Précy-s/Vrin, « les Renonciats », 89132 Yonne.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

information divers

L'Etat offre des emplois stables bien rémunérés à toutes et tous avec ou sans diplômes. Pour les connaître, dem. une docum. gratuite sur la revue FRANCE CARRIERE (C 16) B.P. 402.09 PARIS.

POUR
TROUVER
UN
EMPLOI
LE CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78 Le Chesnay.

Pour connaître les emplois offerts outre-Mer, Etranger (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie) demander la revue spécialisée MIGRATIONS (LM), 3, rue Monthyon, PARIS-9e.

enseignem.

Ecole de français pour adultes étrangers cherche PROFESSEUR, min. 30 ans, exp. méthodes CREDIF exigée. Plein temps. Poste permanent. Cadre très agr. Env. C.V. dét. à Institut de français, 06230 Villefranche-s.-Mer (93) 80-88-44.

automobiles

vente

8 à 11 C.V.

Particulier à particulier Vds ALFA ROMEO Aubergine Coupé 1300 GT - Année 1969 Parfait état Tél. : 720-04-03 et 647-59-10.

URGENT PARTICULIER VEND LANCIA Beta 1300 7 cv, 5 vit., type 8330, ann. 77, couleur marron, pneus neufs, poste radio, pot d'échapp. neuf, 55.000 km, très bon état, jamais eu d'acc. Prix : 24.000 F. Tél. : 499-80-48.

divers

SOCIETE DE FINANCEMENT
VEND AMIABLEMENT véhicules repris en cours de contrat
— MERCEDES 240 D, juin 79, 40.600 km - Comme neuve.
— MINI 850 - Modèle 80 12.800 km - Très belle.
— VOLKSWAGEN GOLF GLD, juin 80, 4.100 km. Com. nve.
— RENAULT R 4 GTL, juin 78, 49.850 km - Prix intéressant.
— CITROEN VISA, modèle 80, 13.900 km - Belle affaire.
— VOLVO 343 DL, modèle 80, 17.350 km - Très belle.
Tél. : 763-11-01

NEUBAUER
vend et loue
PEUGEOT
EN JUILLET 80
qq. 305 D - 505 D - 604 D Neuves - 1980
AUX PRIX JUILLET 79 IMBATTABLE !
M. Gérard - 821-60-21

Urgent, part. vd, cause départ
— 604 Peugeot 1976
— Renault 4 L fourgonnette 72.
Tél. : 387-24-56

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt.

SAINT-ROCH
dans immeuble en cours de Rénovation sur 2 niveaux.
LUXUEUX 50 m2
Tél. : 359-01-49.

4e arrdt.

HOTEL MANSART PRES PLACE DES VOSGES. Luxueux pied-à-terre de 65 m2. DECORATION RAFFINEE. Prix : 975.000 F. GARBI : 567-22-88.

MARAIS
SUPERBE LIV. 3 Fenêtres + CHBRE - Vue soleil - Tout conf. URGENT - 325-75-42.

5e arrdt.

RUE MONGE 4 Pces
890.000 F. - 4e ét. - 575-23-75.

IMM. STYLE XVIIIe
NEUF ENTIER. RECONSTIT. DUPLEX 150 m2 avec Terrasse VUE SUR NOTRE-DAME 3 chbres, 2 bains, 3 W.C., Park. *en ss-sol. Ce jour 11 h. à 18 h.* 22, rue des BERNARDINS.

BD SAINT-GERMAIN (près) Dble liv. + 2 chbres, 2 bains, 118 m2, immeuble caractère rénové. Bas prix vu urgence. Tél. : 526-54-61.

6e arrdt.

VAVIN Dans belles rénovations
STAND. 2 P. Tt cft. Caractère. Prix 490.000 F. — Tél. 522-95-20.

7e arrdt.

38, R. VANEAU NEUF GD STAND
Du STUDIO au 4 P. GARAGES. Sur place 11 h. à 19. - 550-21-26.

VERNEUIL 354-42-70 - Luxe Calme. Gde réception, 3 chbres
180 M2 SUR PARC Soleil

CHAMP-DE-MARS
avec vue imprenable, gd 5 P., 2 bains, 5e ét., grand confort. *Michel et Reyl : 265-90-05.*

7e MAISON 2 niveaux 280 M2
BAS PRIX GARAGE 550-34-00

8e arrdt.

GEORGE-V. Beau 6 p., 160 m2, étage élevé, imm. pierre de T., travaux à prévoir. T. 705-24-18.

QUARTIER EUROPE
Bel imm., P. de T., prop. vends 2 pces, R. de Ch., entrée, cuis., sal bns, w.c., cave, ch. cent. ind. Tél. Bien amén., confortab., calme. S/pl. Jeudi 17, de 14 h. à 19 h. - 17, rue CLAPEYRON.

MIROMESNIL
Luxueux 5/6 pièces moderne, 6e ét. Grand confort. Sur parc. *Etat impeccable, parking.* MICHEL et REYL - 265-90-05.

9e arrdt.

6 P. Me TRINITE - 180 m2 Bel imm. pierre de T. 3e ét., asc. Possibilité prof. lib. Parking. Soleil. Verdure. 1.300.000 F. - 633-78-87.

11e arrdt.

BD VOLTAIRE. Imm. p. de t. hall-galerie, séj. + salon, balc., 3 chambres, cuis. équipée, w.-c., s. bns, chf. + chbre serv., asc. Px : 1.060.000 F. T. : 346-63-85.

BASTILLE 125 m2 à aménager. - 4e et dernier étage. - 272-40-19.

12e arrdt.

Métro LEDRU-ROLLIN, très bel immble XVIIIe s., studio en duplex, tt cft, loué actuellement. TEL. : 555-92-72.

14e arrdt.

Près avenue DU MAINE dans rénovation, studio et 2 p. tt cft balc., ét. élevé, loué rapport à améliorer. Le pptaire : 555-92-72.

TOUR MONTPARNASSE 150 m. dans restauration de caractère studios et duplex très grand cft (asc., v.o., interphone(poutres et vraie cheminée) EUROVIM. LE PROPRIETAIRE : 555-92-72.

PARIS XIVe
Rue des Volontaires 2e étage, 90 m2 habitables. Liv. dble 37 m2 + 1 chbre, 1 salle de bains + 1 cuisine. Parfait état. Apr. 19 h. : 750-21-45.

15e arrdt.

FRONT DE SEINE
Vue imprenable sur la Seine, moderne 3 p., 75 m2, 10e étage. MICHEL et REYL : 265-90-05.

VILLAGE SUISSE
3 P. Imm. bourgeois, 6e, asc. Calme, soleil. 68 m2. Tél. : 633-78-87

16e arrdt.

BOULEVARD SUCHET (dans voie privée) 90 m2, double living + 2 chbres. GARBI : 567-22-88.

Mo RANELAGH ds imm. 1900 S/voie privée
5 P., 130 m2, au 2e ét., balcon 266-35-84 (le matin).

AUTEUIL PLEIN SUD 5e ét. Ascens.
Beau 3 P. 80 m2. Liv. 30 m2, 2 Chbres, cuis., Bains + Chbre service. 885.000 F. Visite sur pl. 5, rue Erlanger. *Jeudi 17/7, de 14 h. à 17 h. 30 ou 954-68-00.*

FOCH luxueux 270 m2 très belle réception 4 chambres services park. - COREPI - 247-13-41 5, rue du Helder, Paris-9e.

VILLA BEAUSÉJOUR
Cadre verdure splendide appartement 140 m2 env., belle récept. + 3 chbres, 2 bains, beau jardin privatif. Rénovation luxueuse. Prix exceptionnel : 1.980.000 F. Possibilité adjoindre studio. PROMOTIC : 553-14-14.

6, Av. DE LAMBALLE
Beau 5-6 pièces 142 m2 + chambre. Prix 1.420.000 F à débattre. Jeudi de 11-13 h. et de 15-19 h.

Métro EXELMANS BON immeuble
Pierre de taille, chauff. cent. LIVING DBLE + 2 CHBRES entrée, cuisine, bains, 75 m2, balcon sur rue, vue jardin 84, RUE BOILEAU mercredi, jeudi, de 15 h. à 18 h.

16e Av. MARECHAL-F.-D'ESPEREY
Exceptionnel. Très gde récept. Directement face Bois, 2-3 ch., 2 bains, grand standing. Téléph. avant 13 h. *et soir : 747-01-80.*

17e arrdt.

LA FOURCHE, CALME STUDIO TT CFT, kitchenette équipée. Prix : 77 000 F. Tél. : 874-70-47.

20e arrdt.

LA CAMPAGNE A PARIS
MAISON 150 M2
7 P., gar., jard., soleil. 530-34-00.

URGENT SAINT-FARGEAU Bourgeois - Asc.
BEAU 3 PIECES refait neuf. Prix à débattre. - 325-77-33.

IMMEUB XVIIIe de CARACT.
5, boul. MAGENTA
Imm. et appt entièr. rénovés, asc., concierge, tapis escalier.
1) Très bel appt style grenier, grand séjour haut plafond + 2 chbres, cuis., w.c., bains, chff. cent., 6e étage, calme et soleil. Prix 500.000 F. - Crédit.
2) Beau séjour av. poutres + salle à manger + 2 chbres, hall d'entrée, cuis., w.c., bains, chff. cent., 3e ét. sur rue, soleil. Prix 750.000 F Voir pptaire mercredi et jeudi de 14 h. 30 à 19 h.

HABITATION + ATELIER D'ARTISTE NEUF : 250 m2
1.400.000 F
555-39-89 ou 355-18-88

78 - Yvelines

VILLE-D'AVRAY 8e et 9e étages. Sup. appt dble séj. av. bureau duplex, 3 chbres, cuis. équipée, 3 bains, 2 terrasses aménagées. Décor. except., 3 gar. EXCLUSIVITE EUROPA. T. 705-24-10.

PARC ROQUENCOURT
(deuxième sortie autoroute de *l'Ouest), 5 pièces 145 m2, cave,* garage, 850.000 F. Sur place, 5, Les Chênes, jeudi 17-7 de 10 h. 30 à 15 h. ou : 954-68-00.

92 Hauts-de-Seine

LA DEFENSE Immeuble récent
beau 4 P., cuis., bains + Salle d'eau, gar. - 450.000 F. 387-27-60

ANTONY *métro Parc-de-Sceaux*
ET. ELEVE. Vue imprenable. Dble Liv. 3 Chbres. 2 Sanitaires. Tél. Cave. Park. 555-82-33 **520.000 F** ou après 20 h. : 200-36-01.

St-CLOUD. *Imm. récent, magn. 4 P., 2 chbres, jardin privé.* 600.000 F. — EIS : 226-15-19.

94 Val-de-Marne

BOIS DE VINCENNES pr. RER b. 4 p., entrée, cuis., tt cft, balc., box, 505.000 F. 346-63-85.

NOGENT près BOIS et R.E.R. beau 2 p., entrée, cuis., tt cft, chf. cent., 263.000 F. 345-82-72.

VINCENNES Propriétaire vend dans rénovation face au Fort. STUDIOS tout cft à partir de 175.000 F; 2 P. tt cft à partir de 390.000 F. - Téléph. : 522-95-20

60 - Oise

Chantilly-Gouvieux
le parc des aigles
LANCEMENT 3e TRANCHE
- 28 mn Paris-Nord
- en forêt de Chantilly
- 3 tennis piscine
- proche golf et chevaux

APPARTEMENTS et MAISONS
LOCAUX COMMERCIAUX ET PROFESSIONNELS
sur place (4) 457.32.62
au siège 387.52.11

Province

HAUTE-SAVOIE
Le Praz-de-Lys (1.500 m alt.). Station été-hiver près des GETS. Studios à partir de 150.000 F., avec 30.000 comptant + crédit, 2 et 3 pièces. Location par société spécialisée. ERIGE-VENTE, B.P. 18, 84, route de Genève, 74240 GAILLARD. TEL. : (50) 38-52-89.

Sables-d'Olonne, magnifique appt aspectant mer (remblais) condit. except. 200.000 F, solde non indexé. SAINT-MALO beau T4 intra muros. Celtique, 2, r. Cadenniers, Nantes - T. 71-80-18.

Etranger

U.S.A. FLORIDE appts proxim. mer. Résidence second. - 149.000 F. AG. DOUGLAS - 562-14-15.

CANADA
Investissez sur le continent américain, rendem. 8,5 % net gar. Poss. pr. à 12 % COREPI, 5, r. du Helder. 75009 Paris. 247-13-41.

appartem. achat

Rech. appts 1 ou 2 pces, Paris préf. 5, 6, 7, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, av. ou ss travx, paiem. COMPTANT CHEZ NOTAIRE. Tél. : 873-23-55, même le soir.

JEAN FEUILLADE 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75 rech. Paris 15e et 7e pour bons clients appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

viagers

LIBRE NEUILLY Beau studio 42.000 F + 1.800 F. Femme 77
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-08.

constructions neuves

TERRASSES DE LA MARNE A JOINVILLE
12 APPARTEMENTS DE STANDING
studio, 3-4 pièces en prix ferme et définitif. Sur place, du samedi au lundi, de 11 heures à 18 heures. 15 quai de la Marne *ou 763-96-86.*

immeubles

Vous désirez vendre VOTRE IMMEUBLE JE SUIS ACQUEREUR. Téléphoner : 747-42-97 le matin, ou écrire : Noël AUFMAN, 27, rue Le Peletier, PARIS-9e.

PROMOTIC 553-14-14
25, avenue Paul-Doumer, 16e.
Achète Immeubles
Forte commission aux intermédiaires et indicat.

Immobilier (information)

Un service gratuit sur rendez-vous

INFORMATION LOGEMENT
525.25.25
- Dispose de renseignements sur des milliers d'appartements et de pavillons neufs à l'achat en région parisienne.
- Vous permet de sélectionner, au cours d'un entretien avec un conseiller, les programmes correspondant à vos désirs comme à vos moyens.

Centre Etoile
49, avenue Kléber 75116 PARIS

Centre Nation
45, cours de Vincennes 75020 PARIS

hôtels-partic.

Bd MONTMORENCY (près)
état exceptionnel magnifique réception, boiseries, 5 chambres, 3 bains, cuis. ultra moderne, charmant jdin, gar. FRANK ARTHUR : 562-01-69.

PARC MONTSOURIS
superbe villa 6 pièces 267 m2 + terrasse, tout confort. Px élevé justifié. T. : 320-26-35. MARTINE IMMOBILIER.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons ttes banl. Loyer garantis 5.000 F max. 283-57-02.

Ch. à louer pavillon, rég. Paris, préf. Nord (Val-d'Oise), 2 chambres, salle à manger, salon. Ecr. nº 6.246 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Couple fonctionnaires cherche pr 1er sept. 4/5 pièces (séjour + 3 chbres), conf. Paris 4e, 5e, 6e, 13e, 14e, 15e. - T. 024-71-14, jeudi.

locations meublées Demande

Paris

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction beaux appts de standing, 4 p. et plus. Téléphone : 285-11-08.

locations non meublées Offre

Paris

PORTE DAUPHINE HOTEL PARTICULIER 400 m2 habitables. 10.400 F mens. - Reprise justifiée. - 567-22-88.

AV. DE BRETEUIL Studio, entrée, cuis., s. bains. Tél. 1.500 F net. Tél. 566-50-46.

St-AUGUSTIN, ds imm. gd stdg, pptaire loue 3 P., 2 bns, w.-c., cuis. éq. 4.400 F. — 526-28-65.

Région parisienne

LA CELLE-SAINT-CLOUD. résidence, 3 PIECES, tt confort, balc., 1.850 F + ch. T. 874-70-47.

SAINT-NOM-LA-BRETECHE appartement de 5 pièces 110 m2, terrasse 14 m2, 2 box, 3.000 F + charges. Téléph. : 451-57-12.

Province

Provence 7 km Vaison, à l'ann. gde ferme 6 p. + dép., vigne, b. sit., Tél., 2.400 F Ecr. BLANC, *19, r. Mirabeau 94300 Vincennes.*

fonds de commerce

A vendre
PAS-DE-PORTE
à Lagny 77400 (Marne-la-Vallée)
TRES BIEN PLACE CENTRE VILLE
1 BOUTIQUE 40 m2, 2 grandes vitrines + 1 appt au 1er étage, 3 pièces, cave, grenier, w.-c.
Tél. : 430-19-00
Bail nf. Loyer min. 1.000 F/mois.

locaux indust.

ENTREPOTS-STOCKAGE près de la porte de la Chapelle. TEL. : 820-93-95.

gérances libres

REGION CENTRE
Affaire BATIMENT à mettre en gérance cse santé, terrain, atelier, matér., bonne clientèle, gde possibilité développement. Px à débat. Mise au courant. Ecr. nº *T 21.257 M Régie-Presse,* 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

bureaux

CONSTITUTION de S.A.R.L.
TELEX Secrétariat téléphonique
Domiciliations artisanales et commerciales Tous services **335-17-50**

QUAI AUX FLEURS
Propriétaire vend directement bureaux libre, en toute ppté, 9 PIECES, 200 m2, situation exceptionnelle, vue sur la Seine. TEL. : 887-88-21.

Votre SIÈGE SOCIAL
BUREAUX MEUBLES, TELEX PARIS 8e — 9e — 15e.
CONSTITUT. SOCIÉTÉS
Prix compétitifs, délais rapides.
ASPAC 281-18-18 +

villas

VÉSINET 2' R.E.R.
Hôtel particulier, parfait état, sur 600 m2, séjour, bureau, 5 chambres, prix 1.780.000 F. Barthel S.A. : 976-16-00.

ENGHEIN près Lac. Superbe VILLA récente
Construct. exceptionn. sous-sol, hall gd séj., cheminée, terrasse, Bur., 4 chbres, bains, cuis. équipée, s. de jeux, 2 garages. Jardin paysagé 750 m2, RARE. 1.100.000 F. PLACOR 989-60-60.

LE VÉSINET - A rénover
sur 1.550 M2 boisés DIVISIBLE réception + 6 chambres. - 1.480.000 F BARTHEL S.A. - Tél. : 976-16-00.

ST-GERMAIN-LES-CORBEIL part. vend de préférence à part. maison KOFMAN et BROAD de 5 Pces, tt conf., cuis. équip., garage + tél. Sur terrain engazonné de 660 m2 (planté de conifères) et clos de lauriers. Prix : 530.000 F Tél. 533-78-63 et/ou 075-05-31.

pavillons

CHAVILLE R.D. - Réception, 3 chbres, tt conf., gar., jard. 630.000 F. — LELU : 534-57-40.

CHATILLON *Métro. Pav. récent* Séjour + 4 chbres ch. cent. gaz. 780.000 F. Frais de notaire 3 %. - T. 734-36-17.

maisons de campagne

HAUTES-ALPES
ENTRE GAP ET SISTERON à 800 mètres d'altitude. SPLENDIDE FERMETTE PIERRES, avec belle bergerie voûtée et dépendences. Eau, élect. Terrain attenant 4.000 m2. Situation except., plein sud, avec vue imprenable sur la vallée. Prix : 340.000 F. CATRY jeudi Tél. (91) 54-92-93. (91) 65-15-87.

DROME SUD
35 minutes autoroute du Soleil. Au cœur des vignobles et des truffières. Dans village classé MAISON EN PIERRE 195.000 F, 80 % crédit possible. CATRY 43, r. d'Estienne-d'Orves 13001 MARSEILLE. Tél. : 16 (91) 54-92-93. 16 (75) 27-13-62. 16 (75) 27-21-32.

chalets

PRA-LOUP (04) vends chalet 3 chambres, salle de bains, séjour, salle à manger, cuisine sur deux niveaux, central, Tél. + studio. Vue imprenable. Tél. après 20 h. (42) 23-18-18.

forêts

ETUDE DE Me BROCARD, NOTAIRE à SAINT-MIHIEL Tél. (29) 89-00-25

A VENDRE FORETS DE QUALITE
— 40 HA plantation résineux, 15 ares, 25 ans. Plus de dégagement. Accès voiture. Epicéas. Douglas. Prix : 1.700.000 F.
— 80 HA : 55 ha taillis sous futaies, chênes, hêtres, frênes. 25 ha terres drainées. Prix : 1.750.000 F.
— Forêts de chênes. 11 HA. 12.000 M3.

châteaux

BOURGOGNE PART. VEND CHATEAU XVIIIe 15 pces princ., nombreuses dép., maison gardien, parc, prairie 4 Ha, rivière. - T. (80) 90-06-75.

propriétés propriétés

A VENDRE
RÉGION DE LA FERTÉ-BERNARD (Sarthe)
Beaux bâtiments de ferme avec 1 hectare
MAISON sarthoise, bon état, belle grange GARAGE avec appart. F 3, pompe à essence
Prix intéressant
Sud-Ouest Sarthe FONDS DE COMMERCE CHARCUTERIE
S'adresser à Me MEGE, notaire à La Ferté-Bernard, tél. (43) 93-00-73.

LE CHESNAY
TRES BELLE PROPRIETE. Superficie 2.250 m2, surface habitable développée 575 m2. S'adr. GODECHOT, 12, rue de Penthièvre, 8e. Tél. : 265-19-36.

MOULIN RESTAURE Le Thoronet, 30 km St-Tropez, A saisir : 850.000 F. Tél. soir (16-42) 21-04-42.

Ancienne école, construction pierre. Salle de classe curieusement restaurée. Terrain. Prix : 450.000 F. VAYSSIE, 82130 Lafrançaise.

Mais. de caract. à 2 km Arles, 12 pces en 2 appart. communiq. ou non, tout conf., ensol., beaux arbres, parc 1.500 m2 ou plus, Px 1.000.000 F. S'adr. à A. Girard, villa des Roses, route de Saint-Louis - 13200 ARLES.

100 km de PARIS
Particulier vend (près de Château-Thierry) presbytère XVIIIe, 200 m2 habit., poutres apparent., gde cheminée, four à pain, chf. électr., tout cft., Tél., dépend., sur jdin clos 1.100 m2, 600.000 F. Visite w.-e., Tél. en semaine : (1) 880-31-20 entre 20 h. et 22 h. ou vendredi : (23) 71-93-31.

PROVENCE
AIX, près VENTABREN
Mitoyenne à un magnifique moulin à restaurer, villa de grand standing sur 2 plans, prête à vivre, restaurée avec matériaux de qualité. Plus de 300 m2 habitables, av. 10.000 m2 de prairie, bordée par rivière, 1.750.000 F. T. (16-42) 26-73-61.

Propriétaire vend à CHATOU, prox. R.E.R., s/parc 2.000 m2, gde maison 12 p. princ., cuis., 2 bains, 2 cab. toil., ch. cent. fuel + pavillon gardien 4 pces, salle d'eau + 2 garages + pavillon de jardin. Téléph. heures bureau 334-45-08.

ENGHIEN près gare, propriété de CARACTERE ss-sol, hall, séj. 45 m2, chem., 5 chbres, cuis., bains, 2 gar. Jardin 750 M2. EXCEPTION. 890.000 F. - PLACOR 989-60-60.

16 KM DE SAINT-TROPEZ. Dans un domaine privé à 800 mètres de la mer, villa av. piscine, superbe vue sur mer. Tél. : 16 (94) 79-22-70/255-04-51.

l'agenda du Monde

Bijoux

Jean DELOR
OCCASIONS
VENTE — 40 % de la valeur
ACHAT BIJOUX DECHETS OR PARIS-17e, métro Guy-Môquet, 97, AVENUE DE SAINT-OUEN.
Tél. : 627-01-27

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, 4e. T. 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT.

ACHAT COMPTANT BIJOUX brillants, argent., monnaies or, or cassé, 136, r. Legendre (17e) Mo Brochant. Ouv. lundi à vend.

Bridge

Cherche bridgeuse (2e série ou promo) pr tournoi mixte Deauville les 21-22. 370-38-10, 19-20 h.

Bibliophilie

Part. achète LAROUSSE XIXe en 17 volumes, reliure rouge. Ecr. nº T 20.999 M Rég.-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Collections

Achat cartes postales avant 1920 et actions anciennes Tél. : 540-72-39

Cours

PREPAREZ LE CONCOURS **DE L'ENA**
STAGES INTENSIFS EN AOUT
ECOGEX FORMATION
INSCRIPTIONS : 502-18-00

Débarras

DÉBARRAS INTÉGRAL
Cave, grenier, appartement Tous locaux — 606-60-06

Instruments de musique

Pianos Daniel MAGNE Agence BOSENDORFER 50, rue de Rome, 75008 PARIS

Sélection des meilleures marques de pianos européens droits et à queue (avec mécaniques Renner) : *BOSENDORFER* GROTRIAN-STEINWEG IBACH EUTERPE - SEILER SCHIMMEL-PLEYEL...

Occas., reprises en l'état, px très inter. : STEINWAY Sons BECHSTEIN - BLUTHNER SCHIMMEL - RAMEAU PLEYEL - ERARD...

Créd. livr. serv. et gar. assur. A saisir : surplus anc. stocks avant travaux août 1980.

Téléphone pour rendez-vous : 522-30-90 et 21-74

Livres

Livres LA PLEIADE, état nf. Vendus AU CHOIX 50 % Particulier : 687-74-85

Mode

Costumes grandes marques A PRIX REDUITS. Arrivage permanent. 5, avenue de Villiers, Paris-17e.

Moquettes

A BRADER
40.000 m2 moquette laine et synthétique, pose assur. TEL. : 757-19-19.

Réceptions

Pour vos soirées, mariages, communions je vous loue ma cave médiévale. Tél. 343-58-23

Soins de beauté

SOINS A DOMICILE Pour tous soins de beauté et de maquillages CHEZ VOUS (clinique, hôtel...). Téléphoner à BEAUTY-TOP : 522-65-00 ou 259-13-05.

Vacances Tourisme Loisirs

BRETAGNE. Encore quelques *locations, villas, appts, dispon.* pour août. Immob. Val-St-Job, 14, rue Papenkasteel, 1180 Bruxelles. Tél. Belgique : 19/32/2364-00-13.

LOUE AOUT VILLAS 4 A 6 PERS. AGENCE CELTIQUE. B.P. 71, 56170 QUIBERON. TELEPHONE (97) 50-11-45.

SOLEIL A LOUER : ALTEA ESPAGNE, mer et montagne : F 3, tout cft, terrasse s/mer, août, 3.500 F. Tél. : 927-30-22.

ESPAGNE bord mer loue villas, appts. Bourdin, 22, pl. J.-Jaurès *77140 Nemours. T. (6) 428-41-62.*

GASSIN, 7 km ST-TROPEZ Très agréable duplex 3 pers. 2e quinz. août 2.300 F, sept. mois 2.500 F. T. 19-34-1-273-03-40 après 20 h. ,ou écr. M. Martin, Can-Menor, nº 8 Madrid 30.

Cple d'avoc., ss enft ni chien ch. à louer b. mais. camp. meublée, rayon 60 km de Paris, 15-7 au 15-9. T. Bleier 723-99-18.

URGENT jeune Allemande de 18 ans cherche famille pour échange séjour août. Téléphone : (19) 49-7665 1941.

STAGE DE SCULPT. ETE 80 Ecr. J.-P. Ruiz Maison-Rouge, 19350 CHABRIGNAC-JUILLAC. TEL. : (55) 25-65-01.

VOLS SPÉCIAUX
ATHENES 1.000 F.
TUNIS 1.000 F.
AGADIR - CASABLANCA MARRAKECH 1.100 F.
Prix mini aller et retour. J.S.F. Lic. A 804 5, rue de la Banque. TEL. : 261-53-21.

CAMPING-CAR VENTE ET LOCATION OUV. EN JUILLET ET AOUT SODISCAR route de Senlis 77100 PENCARD - MEAUX. TEL. : 434-41-18.

économie

L'activité économique devrait connaître un ralentissement

Relativement optimistes jusqu'à présent dans leur analyse de la conjoncture, le patronat et la Banque de France, qui viennent de publier leurs notes mensuelles, rejoignent désormais la position plus prudente de l'INSEE.

« La dégradation de l'environnement international se confirme, et l'économie française ne semble pas pouvoir échapper à un certain ralentissement conjoncturel », indique le C.N.P.F. Et, même si le niveau moyen de l'activité doit rester cette année un peu supérieur à celui de 1979, un certain recul de la production apparait aujourd'hui engagé. Le ralentissement de la consommation se poursuit, et la demande de biens intermédiaires est moins ferme, précise l'organisation patronale. Bien que leur part dans le produit intérieur brut ait reculé de 12,8 % en 1974 à 11,4 % en 1979, seuls les investissements productifs des entreprises, dont « le courant est encore soutenu », semblent « capables de tirer l'activité au cours des prochains mois », note le C.N.P.F. L'activité pourrait se stabiliser à la fin de l'année. Enfin les ménages, s'ils n'ont pas vu leur pouvoir d'achat amputé, estime le C.N.P.F., auraient modifié leur comportement depuis le mois de mai, réorientant leurs ressources vers l'épargne monétaire et financière, au détriment de la consommation et des logements.

« Une très faible progression de la production » a été enregistrée au mois de juin, note de son côté la Banque de France. Après le fléchissement intervenu en mai en raison des jours fériés, congés et grèves, l'activité s'est stabilisée « à un bon niveau » malgré des conditions climatiques tout à fait défavorables. Elle devrait se maintenir jusqu'à la rentrée prochaine.

Cependant, la contraction de la demande a été très forte, l'activité reculant en valeur réelle. Et, si la consommation de denrées alimentaires a résisté, la régression de celle des produits industriels a, elle, été sensible et « largement imputable », selon l'Institut d'émission, à la « dégradation du marché de l'automobile ». Selon les statistiques provisoires, les immatriculations auraient reculé de 16 à 17 % le mois dernier, alors que l'ensemble du marché automobile français a baissé de 6 % au cours du premier semestre.

Chômage : léger recul en juin, mais...

Le nombre des demandes d'emploi non satisfaites a, en données corrigées des variations saisonnières comme en données observées, baissé de, mai à juin : il est passé, en données corrigées, de 1 472 500 à 1 459 800, soit une diminution de 0,9 % (12 700 chômeurs en moins) et, en données brutes, de 1 337 400 à 1 296 200 (— 3,1 %, 41 200 demandes en moins). Mais, en un an, on enregistre respectivement une hausse de 5 % (70 100 chômeurs supplémentaires) et de 5,1 % (63 200 demandeurs en plus).

Le volume des offres d'emploi non satisfaites a baissé d'un mois à l'autre : de 0,7 % en données brutes (100 100 en juin contre 100 800 en mai) et de 7 % en données corrigées (88 000 en juin contre 94 600 en mai). En un an, on note en revanche une augmentation : + 4,1 % en données observées.

Le nombre des chômeurs secourus par les ASSEDIC (caisses d'assurance-chômage) a, lui, progressé de 3 700 unités : 928 744 en juin contre 925 044 en mai.

Après sept mois consécutifs d'aggravation — en données corrigées des variations saisonnières, qui constituent l'instrument de mesure la plus fiable, — le chômage a donc reculé en juin : c'est la première fois depuis la crise de 1974 qu'il baisse, toujours en données corrigées, à cette époque de l'année. En règle générale, la courbe des données « désaisonnalisées » ne commence à redescendre qu'au mois d'août.

Cependant, il ne s'agit pas d'un véritable renversement de tendance, et le ministère du travail et de la participation n'a fait, en publiant ces chiffres mardi 15 juillet, qu'un commentaire très mesuré, en mettant l'accent sur l'amélioration du fonctionnement de l'Agence nationale pour l'emploi (A.N.P.E.).

C'est un fait : l'A.N.P.E. a recueilli, au cours du mois de juin, 126 494 offres contre 103 556 en mai (+ 22,2 %) et 122 142 en juin 1979 (+3,6 %). On peut en déduire à la fois un regain de confiance de la part des employeurs et un regain d'activité de la part des prospecteurs-placiers, qui vont « *dénicher* » ces offres. Pour ce qui concerne les offres d'emploi durables et à temps plein, l'augmentation est même de 6,5 % de juin 1979 à juin 1980.

Ensuite, l'A.N.P.E. a également progressé dans les placements proprement dits des demandeurs d'emploi : 67 681 au cours du mois de juin contre 54 730 en mai (+ 23,7 %) et 63 688 en juin 1979 (+ 6,3 %). Parmi ces 67 681 placements, elle en a effectué 49 711 durables et à temps plein, soit une hausse de 21 % par rapport à mai et de 12,7 % par rapport à juin 1979.

L'action plus performante de l'organisme d'Issy-les-Moulineaux, depuis la mise en place de la réforme, constitue l'explication la plus positive de ce recul du chômage. Mais il existe deux autres raisons qui le sont moins : la première est le clair effet de la loi du 28 décembre 1979 « *relative au maintien des droits, en matière de Sécurité sociale, de certaines catégories d'assurés.* »

On sait que, depuis la promulgation de cette loi, les personnes qui ne sont pas vraiment désireuses de trouver un emploi n'ont plus besoin de s'inscrire à l'A.N.P.E. pour bénéficier, pendant douze mois d'une couverture sociale. A cause de lenteurs administratives — les agents de la Sécurité sociale ont continué, dans les premiers mois de l'année, d'envoyer ces intéressés à l'Agence — ces dispositions n'ont été réellement appliquées que récemment et ont eu leur première influence sur les statistiques de juin.

Pour cette raison, entre autres, la C.G.T. vient d'indiquer, dans un communiqué, qu'elle n'établirait plus, désormais, ses propres statistiques mensuelles du chômage, qu'elle appuyait sur la définition du bureau international du travail multipliée par un « coefficient de raccordement ». La C.G.T. indique que « *les manipulations successives auxquelles le gouvernement s'est livré depuis des années sur la statistique mensuelle des demandes d'emploi non satisfaites pour en éliminer différentes catégories de chômeurs (...) rendent aujourd'hui impossible un calcul précis* ». La centrale de la rue La Fayette signale qu'elle « *publiera chaque mois un commentaire sur les statistiques officielles et deux fois par an (lors de la parution des « enquêtes-emploi » de l'INSEE) des précisions sur l'évaluation globale du chômage.* »

Enfin, l'autre motif de cette légère régression du chômage en juin est l'inscription moins précoce que les années précédentes des jeunes âgés de moins de vingt-cinq ans : les premières entrées sur le marché du travail ont diminué de 12,2 % de juin 1979 à juin 1980. Il y a une excellente raison à cela : les trois années précédentes, les pouvoirs publics avaient lancé, avant l'été, leur campagne, à la télévision et sur les ondes, en faveur du pacte pour l'emploi. Cette année, cette « promotion » ne se fera qu'à partir de septembre. C'est dire que le chômage n'a reculé que pour mieux sauter la barre des 1 500 000 demandeurs d'emploi. — M. C.

Longues pluies et récoltes incertaines

« Parlez-moi de la pluie... » Hormis les marchands de paratonnerres chers à Brassens, personne ne se réjouit des précipitations exceptionnelles qui, depuis le 20 juin, gâchent les vacances de ceux qui peuvent en prendre, et irritent les autres. Pour les producteurs agricoles, les conséquences sont, à l'image de l'agriculture elle-même, diverses et en tout cas jamais définitives, ce qui rend la tentative de bilan dressée ci-dessous aléatoire.

Exceptionnelles, les pluies de ces dernières semaines le sont surtout par leur durée, plus que par la hauteur d'eau. Pour la région parisienne, prise au sens géographique, et qui constitue un bon poste d'observation pour l'ensemble de la France (une fois n'est pas coutume), il est tombé en juin 82,6 mm d'eau, dont 52 mm au cours de la troisième décade, alors que la hauteur moyenne habituelle sur ce mois est de 52 mm. En juillet, on obtient jusqu'au 14, 64,8 mm, pour une hauteur normale mensuelle de 59 mm. C'est surtout la répartition qui étonne : 20,8 mm pendant 24 heures du 1er au 10, 44. mm du 11 au 14 pendant 29 heures, dont 30 mm le 13 pendant 19 heures.

Juin et juillet sont des mois arrosés habituellement par des pluies d'orage, donc limitées dans le temps. Cette année, au contraire, on observe des valeurs exceptionnelles de durée. Depuis 1898, il n'y a eu que six années qui ont connu des précipitations en juin de plus de 50 heures, avec 59 heures en 1963 et 52 heures en 1977. Pour la seule troisième décade de juin 1980, la pluie est tombée pendant 34 heures. Pour le mois de juillet, sept années dépassent ce seuil de 50 heures, avec 51 heures en 1977 et un record de 61 heures en 1925, record qui risque fort d'être battu par juillet 1980, puisqu'en deux semaines on enregistre 53 heures de pluie. La contrepartie de ces exploits hydriques sont un ensoleillement déficitaire (36 heures en deux semaines contre 246 heures en moyenne pour le mois de juillet) de faibles températures maximales, et un prélèvement de l'eau par évaporation inférieur à la normale. Ce dernier aspect intéresse au premier chef les agriculteurs : les sols saturent et agronomiquement parlant, cet été ressemble à un printemps ou un automne.

Patience...

La fenaison est la première victime de ces trop longues pluies. A peine entamée, alors qu'elle devrait être terminée aux trois quarts, elle donnera des fourrages moins abondants et, surtout, moins nutritifs. Le maïs connaît un retard de végétation rattrapable. Les ensilages d'herbe, technique pratiquée par les éleveurs *« avancés »* sont faits et l'herbe des champs est abondante : pas de problème donc pour la production laitière et de viande de la fin de l'été. Pour les animaux eux-mêmes, pas de conséquences visibles, mais on peut craindre une recrudescence du parasitisme, du fait de l'excès d'eau dans l'herbe, qui, combinée avec une alimentation carencée en hiver du fait de la mauvaise qualité des fourrages, aggraverait les risques de maladie du bétail, au printemps prochain.

Les moissons d'orge d'hiver et d'escourgeon, dans les régions marginales où elles ont été faites, sont bonnes en volume et en qualité. Pour les récoltes encore sur pied, orge de printemps et blé, l'incertitude demeure : attaque de fusariose ici, verse là, et partout une dizaine de jours de retard. Toutefois, comme en Europe, l'Italie exceptée, on s'attend à une progression de la collecte en blé qui atteindrait 18 ou 19 millions de tonnes, soit 2 millions de tonnes de plus que l'an passé. Le retard et la longueur de la moisson risquent d'avoir des conséquences commerciales : comme le marché n'est pas brillant et que le régime de l'intervention communautaire n'est ouvert que pour trois mois à partir du début de la campagne, les organismes stockeurs seront tentés de porter leurs céréales à l'intervention, dès moisson faite, plutôt que d'attendre un hypothétique meilleur marché. Les betteraves, merci pour elles, se portent bien. Après des semis difficiles, dus à la sécheresse d'avril (on l'avait oubliée), la pluie a permis un épanouissement de la végétation qui ne laisse guère de place aux herbes parasites. Les racines prennent du poids, mais du poids d'eau. La qualité de la betterave, son rendement en sucre se fait en août, en fonction du soleil. Attendons.

Les légumes et les fruits, enfin, sont les plus sensibles aux perturbations atmosphériques. Il serait d'ailleurs plus juste de dire que les consommateurs de fruits et légumes sont les plus sensibles. En légumes, la pluie actuelle réduit l'offre et la demande, donc pas de problème. Si le temps chaud revient sur la moitié nord, et non pas dans les zones de production, la demande excède l'offre et les prix flambent. A l'inverse, si le temps chaud fait mûrir en masse la production, comble le retard actuel, les légumes arrivent en masse sur le marché, et les cours s'effondrent. Pour les fruits, s'ajoute à ces combinaisons possibles un risque de télescopage avec les productions habituelles de fin juillet, et l'on s'attend d'ailleurs à une pointe de sortie de vergers dans la dernière semaine du mois. Pour faire bonne mesure, on signale l'arrivée, via Munich, de petites quantités de pêches grecques, dont les prix, trop bas selon les producteurs, risquent de faire référence. Ces quelques considérations sur la pluie et le beau temps confirment le propos d'un négociant qui ne croyait guère qu'à un seul procédé pour réglementer le marché des légumes et des fruits : *« Il faut,* disait-il, *mettre le soleil sur ordinateur.* » Et pourquoi pas filtrer l'eau avec des cartes perforées ?

JACQUES GRALL.

Commerce extérieur : un déficit semestriel de 30 milliards de francs

Les exportations françaises, au mois de juin, se sont élevées à 44,436 milliards de francs et les importations à 46,356 milliards, ce qui fait apparaître un déficit de 1,920 milliard de francs. En données brutes le taux de couverture s'établit ainsi à 95,9 % au lieu de 83,3 % au mois de mai. « *Les chiffres traduisent une nette amélioration de notre commerce extérieur* », souligne avec satisfaction le ministère du commerce extérieur, qui ajoute : « *La diminution de nos exportations au mois de mai était donc bien pour une large part accidentelle.* » (*le Monde* du 19 juin).

Pourtant le mois de juin est traditionnellement un excellent mois pour les exportations. Le fait que le mois de mai ait été particulièrement court — en raison du nombre élevé de jours chômés et fériés — aurait dû entraîner, en outre, un report d'activité sur le mois de juin. Or, après correction des variations saisonnières les exportations se sont élevées à 40,763 milliards de francs et les importations à 46,580 milliards, soit un déficit de 5,817 milliards de francs et un taux de couverture de 87,5 % (à peine meilleur que less 84,1 % de mai).

Au mois de juin, les achats de produits énergétiques — 12,7 milliards de francs — ont représenté 1 milliard de moins qu'en mai mais 1,2 milliard de francs de plus qu'en moyenne au cours des quatre premiers mois. Quant aux importations non énergétiques, elles sont supérieures de 21,3 % à celles de juin 1979, mais supérieures de 1 % seulement à la moyenne des quatre premiers mois.

Le premier semestre s'achève ainsi par un déficit de 30,2 milliards de francs en chiffres bruts et de 29,8 milliards de francs en chiffres corrigés des variations saisonnières.

M. Deniau a souligné son inquiétude à l'égard de la faiblesse du dollar (qui justifie le renchérissement du pétrole et accroit la compétitivité des produits américains sur le marché français) et ses craintes devant le dynamisme des constructeurs japonais d'automobiles, qui concurrencent les marques françaises non sur le marché national, mais à l'exportation (or la France vend une voiture sur deux à l'exportation).

Le ministre du commerce extérieur a aussi expliqué l'important déficit du premier semestre « *pour plus des neuf dixièmes par l'aggravation très importante de notre facture énergétique qui a augmenté de 28 milliards de francs* ».

Dans une lettre à M. Deniau — publiée avant les résultats de juin — M. Pierret, député (P.S.) des Vosges, estime pourtant que « *le pétrole n'explique pas tout* ». « *La tendance au déficit chronique de notre commerce extérieur* ajoute-t-il, *s'explique aussi par les faiblesses structurelles de notre appareil industriel et de notre recherche, et non pas seulement par la stratégie des pays producteurs de pétrole.*

» *Le premier trimestre 1980,* précise encore M. Pierret, *révèle une évolution catastrophique. Certes, le déficit avec l'OPEP s'élève à 16,4 milliards de francs, mais le déficit réalisé avec les Etats-Unis, le Japon et la R.F.A., à laquelle il faut adjoindre les Pays-Bas et l'Union belgo-luxembourgeoise, atteint 15,4 milliards de francs. Fait tout aussi inquiétant, notre excédent avec les pays* « à économie centralisée » *est en passe de disparaître et le surplus réalisé avec les pays en voie de développement s'effondre.* »

Aussi M. Pierret suggère-t-il une série de mesures, notamment sectorielles sur le textile et la machine-outil.

● *La hausse des prix de détail* s'et ralentie dans les vingt-quatre pays de l'O.C.D.E. pour descendre à 0,9 % en mai, soit le meilleur résultat enregistré depuis le début de 1980 (1,4 % en avril, 1 % en mars, 1,2 % en février et 1,5 % en janvier). Ce ralentissement est attribué par les experts de l'Organisation à l'évolution « *particulièrement favorable* » des prix alimentaires et à une augmentation « *moitié moindre* » des prix de l'énergie. Durant les six mois se terminant en mai, l'inflation dans la zone O.C.D.E. a, en taux annuel, atteint 15,5 %. Sur douze mois, la hausse des prix s'est établie à 13,8 % contre 13,9 % fin avril.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dép −		Rep + ou Dép −		Rep + ou Dép −	
$ E.-U.	4,0630	4,0650	+ 100	+ 120	+ 185	+ 215	+ 415	+ 495
$ can.	3,5280	3,5240	+ 25	+ 55	+ 55	+ 95	+ 150	+ 235
Yen (100)	1,8510	1,8560	— 15	— 5	— 25	0	+ 30	+ 75
DM	2,3210	2,3250	+ 25	+ 75	+ 105	+ 135	+ 340	+ 405
Florin	2,1220	2,1260	+ 25	+ 40	+ 60	+ 80	+ 175	+ 225
F.B. (100)	14,4990	14,5120	— 260	— 145	— 385	— 220	— 855	— 405
F.S.	2,5160	2,5200	+ 140	+ 155	+ 285	+ 310	+ 790	+ 865
L. (1 000)	4,8810	4,8840	— 405	— 260	— 770	— 685	—2540	—2200
£	9,6280	9,6360	— 400	— 320	— 675	— 565	—1130	— 925

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	9 1/2	9 5/8	9 3/8	9 1/2	9 1/4	9 3/8	8 13/16	8 15/16
$ E.-U.	26 3/16	26 5/16	8 13/16	8 15/16	9 1/8	9 1/4	9 3/4	9 7/8
Florin	10 1/2	10 3/4	10 1/4	10 3/8	10 1/4	10 3/8	10 3/16	10 5/16
F.B. (100)	13	15	13 5/8	13 7/8	13 3/8	13 5/8	12 11/16	12 15/16
F.S.	4 1/2	5 1/2	5 3/16	5 5/16	5 1/4	5 3/8	5 7/16	5 9/16
L. (1 000)	20	25	19	21	20 1/2	22	22	24
£	16 3/4	17 1/4	16 1/2	16 3/4	16 1/8	16 5/16	14 5/8	14 3/4
Fr. franc.	11 3/4	12 1/4	12	12 1/4	11 15/16	12 3/16	11 15/16	12 3/16

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

CONSÉQUENCE DE LA BAISSE DU POUVOIR D'ACHAT

Les ventes du grand commerce ont accusé un net recul au cours du mois de juin

On a commencé les soldes à Paris plus tôt que de coutume, ce qui n'est pas bon signe pour le commerce en général. Et, de fait, l'indice synthétique des ventes du grand commerce, établi par le Centre d'observation économique (C.O.E.) de la chambre de commerce et d'industrie de Paris indique une forte baisse du volume des ventes en juin : —6 % pour les hypermarchés, —5 % pour les grands magasins et —8,5 % pour les magasins populaires par rapport au mois de juin 1979.

En valeur, l'évolution du chiffre d'affaires du grand commerce s'établit à + 6 %, soit + 6 % pour les hypermarchés, + 3 % pour les magasins populaires et —0,5 % pour les grands magasins. Il s'établissait à + 12,5 % pour l'ensemble au mois de mai (respectivement + 18,5 %, + 9 % et + 8,5 %). En volume, au mois de juin, les ventes ont baissé de 6 % dans les hypermarchés, de 8,5 % dans les magasins populaires et de 5 % dans les grands magasins, toujours par rapport au même mois de l'année précédente.

Le mauvais temps serait-il la cause de cet important recul ? Nul ne songe à nier l'effet de la météorologie sur l'achat des articles de mode. Les chefs de vente interrogés reconnaissent que les clients ont boudé les tenues d'été, tout comme ils avaient négligé les vêtements chauds au cours d'un hiver plutôt clément. D'une manière générale, les articles de saison ont trouvé difficilement preneur.

Mais ce n'est là finalement qu'un épiphénomène. En réalité, le mois de juin ne fait que souligner une baisse tendancielle qui se fait sentir depuis mars, de sorte qu'au premier semestre 1980 le volume des ventes du grand commerce se situe en recul du 1 % par rapport à la même période de l'année précédente.

C'est la baisse du pouvoir d'achat qui est la cause de cette mévente. Du Printemps aux centres Leclerc, en passant par le Groupement des grands magasins, chacun fait une analyse identique en s'appuyant sur les mêmes indicateurs qui ont plus à voir avec l'expérience qu'avec les statistiques officielles (statistiques qui, au demeurant, ne font que confirmer les déclaration des vendeurs). Quand les ressources des ménages diminuent, en termes de pouvoir d'achat, les premières économies se font sur l'habillement, les hommes semblent être sacrifiés les premiers, puis les femmes et enfin les enfants. En l'occurrence, les phénomènes climatiques ne font qu'accélérer le processus.

Le second poste sur lequel vont porter les économies est celui de l'alimentation. Tout se passe, indique un dirigeant de grand magasin, comme si les Français se sentaient globalement suralimentés et en possession d'une garde-robe convenable. Pour M. Edouard Leclerc, la voiture, malgré les hausses de l'essence, le chauffage et les vacances représentent les postes auxquels on touchera en dernier. Pour affirmer cela, il prend appui sur un sondage effectué auprès de dix mille de ses clients qui ont répondu à 90 % dans ce sens, y compris en ce qui concerne l'habillement et l'alimentation. Il ajoute que les clients, dès lors qu'ils calculent davantage, ont tendance à se porter vers les magasins compétitifs : ces derniers temps, les centres Leclerc auraient reçus plus de monde, et leur chiffre d'affaires aurait augmenté en moyenne de 30 % au cours des six premiers mois de l'année par rapport à la même période de l'année précédente.

En revanche, dans les hypermarchés, on accueille toujours autant de clients, mais les « paniers » se remplissent moins. Se remplissaient moins, devrait-on dire, car, comme un rayon de soleil perçant les mauvais nuages de l'été, les premiers jours de juillet ont été meilleurs, nous signale-t-on au Groupement des grands magasins. — F. S.

Faits et chiffres

● *M. Pierre Bonelli quitte la direction générale de la SEMA-METRA pour Saint-Gobain-Pont-à-Mousson.* — M. Pierre Bonelli, actuel directeur général du groupe SEMA-METRA, quittera ses fonctions à la fin de cette année pour assumer d'importantes responsabilités auprès de M. Roger Fauroux, du groupe Saint-Gobain-Pont-à-Mousson. Il sera remplacé à son poste par M. André Félix, actuel directeur général de l'informatique du groupe SEMA-METRA. Le groupe SEMA-METRA est la première société européenne intégrée en matière d'informatique et de conseil.

● *Les ministres des finances des Neuf*, ou leurs représentants, réunis mardi 15 juillet, à Bruxelles, ont donné leur accord pour que la Commission européenne emprunte 400 millions d'ECU (1 ECU égale 5,90 F environ) sur le marché des capitaux. — *(Corresp.)*

● *Chrysler s'apprête à lancer un nouvel emprunt* de 300 millions de dollars. Le comité gouvernementale chargé de la garantie de ces prêts a donné à la firme automobile américaine en difficulté son aval. Le total des avances garanties par l'Etat fédéral en faveur de Chrysler s'élève donc à 800 millions de dollars, après l'émission, le 24 juin, d'une première tranche d'emprunt de 500 millions de dollars. Ces sommes s'inscrivent à l'intérieur du plan d'aide de 1,5 milliard de dollars, sous forme de garantie de crédit, défini par la Maison Blanche et le Congrès. Selon M. Miller, secrétaire américain au Trésor, Chrysler, qui connaîtrait des pertes plus élevées en 1980 que prévu, tenterait de maintenir ses demandes à hauteur des 800 millions actuels, mais, a-t-il précisé, « *nous prévoyons 200 millions de plus* ».

CONJONCTURE

La fin de la préparation du VIIe Plan

La première phase des travaux préparatoires du VIIIe Plan s'est achevée par la publication, au cours de la seconde semaine de juillet, du rapport de la commission du développement. Ce rapport est le fruit du dispositif de concertation mis en place et qui comportait quatorze commissions et comités dont les réunions se sont déroulées entre octobre 1979 et juillet 1980.

Si le rapport de la commission du développement ne saurait constituer, à proprement parler, une synthèse des travaux des autres commissions, il y puise cependant une partie de sa substance. Son importance tient non seulement au rôle de la commission, mais aussi au fait que le document final qui sera présenté à l'automne au Conseil économique et social et au Parlement s'inspirera largement de ses conclusions qui, contestées par les syndicats, ne s'écartent pas globalement de la politique actuellement en vigueur.

Continuer dans la même voie

Qui se souvient du premier rapport de la commission du développement, publié en avril 1979, ne sera pas surpris par celui de juillet 1980 : il s'agit toujours pour la France de s'adapter à un environnement international en profonde transformation. Se libérer des contraintes extérieures sans recourir à des mesures protectionnistes reste le souci majeur des experts de la Rue de Martignac. Les économies d'énergie (*le Monde* du 11 juillet) et le développement soutenu de l'industrie (*le Monde* du 9 juillet) sont considérés comme les moyens essentiels de s'affranchir, à terme, de cette contrainte extérieure. Mais s'en tenir à ces seules préoccupations reviendrait à négliger un facteur primordial de l'économie, celui de l'emploi, qui a, en fait, conditionné l'ensemble des travaux préparatoires.

Sous la pression des représentants syndicalistes, notamment, les groupes de travail ont cherché la voie royale par laquelle on pourrait tout à la fois réduire le chômage de façon significative et maintenir l'économie en état de compétitivité. L'idée qui s'est dégagée, et qui n'apparaissait qu'en filigrane dans le rapport d'avril 1979, est qu'il fallait étudier un nouveau partage des revenus et du temps de travail. On connaît la conclusion : « *La réduction du temps de travail est efficace pour améliorer l'emploi, à condition qu'elle n'affecte pas la durée d'utilisation des équipements et qu'elle s'accompagne d'une modération de la progression des revenus.* » Encore faut-il combiner ces conditions restrictives avec une stabilisation, voire une réduction des cotisations sociales à la charge des entreprises. Une « *croissance équilibrée pour l'emploi* », thème du dernier chapitre du rapport, passe, nous dit-on, par l'investissement productif. Or, souligne-t-on, « *son financement requiert une amélioration de la rentabilité des entreprises et une progression modérée du revenu des ménages durant la première partie du VIIIe Plan* ».

Pour compléter cette analyse, il faut se reporter au tout début du rapport, c'est-à-dire au chapitre qui traite du « *dilemme emploi - productivité du travail* », un domaine où les investissements jouent un rôle éminent. Mais un domaine perturbé par les mutations technologiques, dont le prodigieux développement est particulièrement souligné, mais dont l'impact sur l'emploi peut être néfaste « *s'il se manifeste de façon brutale et massive dans un contexte de croissance relative* ».

Les ambiguïtés des travaux de la commission se décèlent à travers l'attitude de ceux qui estiment que « *les problèmes de l'économie française ne pourraient être résolus par un ralentissement de la productivité du travail* », et les réserves des représentants des syndicats qui pensent que « *le débat sur la productivité ne peut éluder la question cruciale des conditions de travail* ». Aussi bien, les rapporteurs s'accordent-ils à admettre que « *l'accroissement de la productivité du travail doit être utilisé pour une réduction significative de la durée du travail et pour la création de nouveaux emplois dans le tertiaire et les activités non marchandes* ».

Ce balancement constant entre les thèses opposées apparaît clairement dans le chapitre consacré à l'inflation, dont les causes elles-mêmes sont vivement discutées. Dès lors, il devient difficile de deviner vers quels remèdes vont les préférences de la commission, qui souligne que le débat a fait apparaître un clivage entre les défenseurs d'une politique « *gradualiste de désinflation* » et les partisans d'une action ponctuelle d'envergure. On trouvera ce même sentiment d'hésitation dans le chapitre relatif aux finances publiques, chacun s'accordant cependant à reconnaître l'excellence de l'analyse de la situation qui y est faite.

Mais, partant de prémisses qui indiquent que la part des prélèvements obligatoires et des dépenses des administrations publiques ont augmenté l'une et l'autre de 10 % en vingt ans, les rapporteurs s'interrogent sur la marche à suivre. L'équilibre des finances publiques ou, à l'inverse, l'acceptation d'un déficit important, conduisent à des blocages, soit qu'il faille augmenter les prélèvements obligatoires, soit que le financement du déficit aboutisse à la création monétaire, sinon à l'absorption d'une grande partie de l'épargne normalement destinée aux entreprises. D'où le recours à la voie médiane « *fondée sur l'acceptation d'un déficit modéré des finances publiques, qui permettrait de soutenir la demande tout en évitant d'affecter trop gravement le commerce extérieur* ».

Un choc pétrolier supporté par les ménages

Car, l'aurait-on oublié que le rapport nous le rappellerait en conclusion, cette analyse de la conjoncture ne peut se faire qu'en référence au contexte international, avec la menace croissante du choc pétrolier.

« *Dans l'ensemble*, note cependant le rapport, *on peut espérer que les firmes pourront faire face de façon satisfaisante aux besoins de financement qu'entraînera un investissement probablement assez dynamique, au cours des prochaines années. En fait, ce seront sans doute les ménages qui, cette fois, supporteront l'essentiel du prélèvement pétrolier. Le maintien du rythme de croissance de la consommation dépendra donc de la poursuite de la baisse du taux d'épargne.* »

On a là un bon résumé des chapitres précédents. Toutefois, « *il convient de noter*, fait valoir la commission du développement, *que la logique de ces hypothèses serait remise en cause par une véritable récession généralisée produisant ses effets en 1981* ». « *Les risques majeurs de dérapage*, ajoute-t-elle, *tiennent à l'attitude des pays de l'OPEP et à l'instabilité croissante des euromarchés.* »

Tout se tient, et, pour obtenir une croissance aussi élevée que possible « *en desserrant la contrainte extérieure* », la commission considère que deux voies sont possibles : « *D'une part, agir sur le plan international pour que, en collaboration avec nos partenaires commerciaux, la croissance de la demande mondiale soit plus soutenue ; d'autre part, recourir à l'endettement extérieur.* » Encore cette dernière solution n'a-t-elle pas fait l'unanimité, notamment en ce qui concerne l'ampleur effective des marges de manœuvre disponibles.

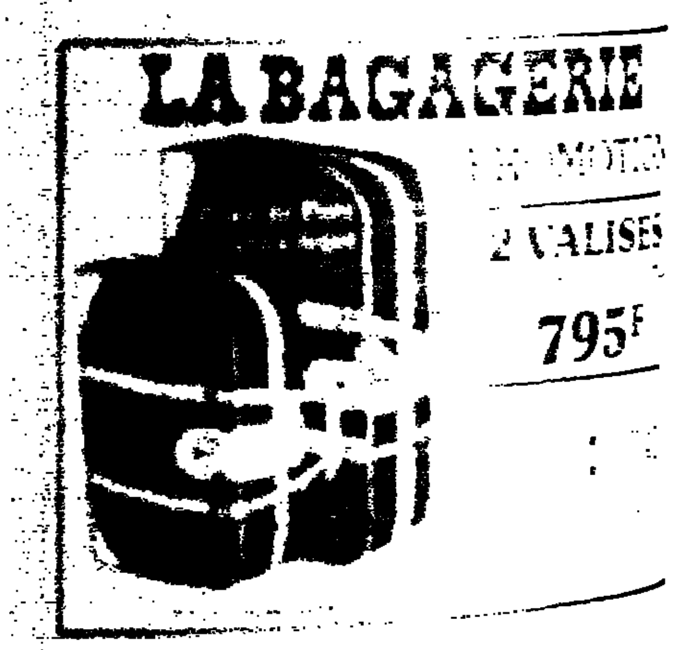
Reste le maintien d'une monnaie forte, qui suppose que l'appareil productif « *justifie une politique de change ambitieuse* ». Sur ce point encore, le rapport de la commission du développement reconnaît que la conclusion n'a pas été unanime, mais il fait néanmoins apparaître qu'« *une politique de stabilité du franc par rapport aux autres monnaies du S.M.E. pourrait constituer un objectif minimum durant la période du VIIIe Plan* ». « *Mais*, conclut-il, *cet objectif exige un effort continu d'adaptation de l'appareil productif qui implique une réorientation des circuits financiers en faveur de l'industrie et le renforcement de la lutte contre l'inflation.* »

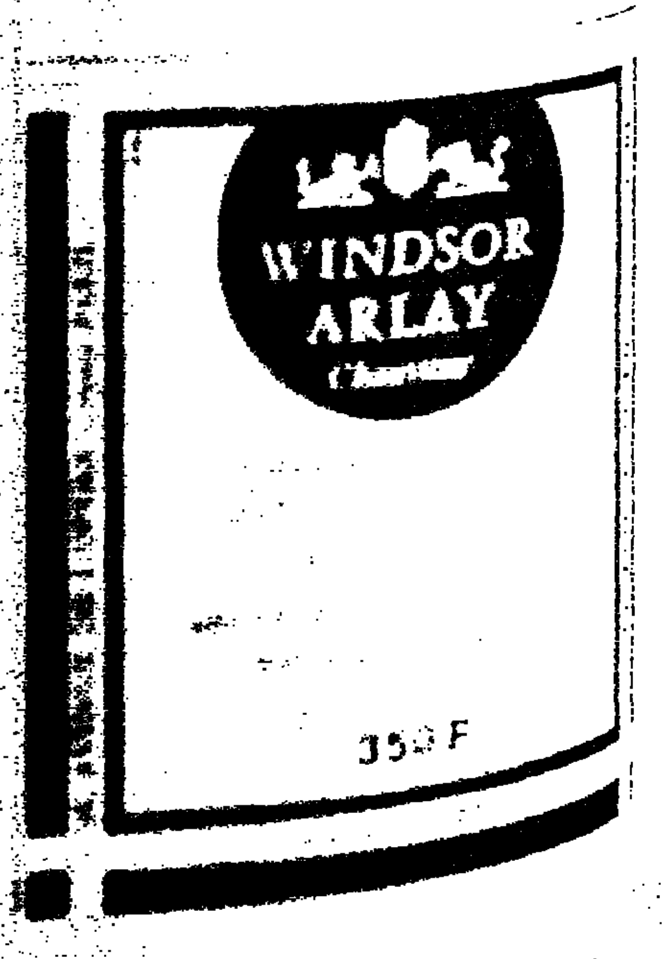
On pourrait en déduire que, si ce sont là ses grandes orientations, le VIIIe Plan vaut le plan Barre. C'est ce que ne manque pas de faire la C.G.T., dont l'avis est annexé au rapport de la commission du développement. La centrale ouvrière ne voit dans tout cela qu'« *un discours destiné à fournir par avance le maximum de justification aux choix du gouvernement* ». Pour elle, « *l'examen d'ensemble du rapport justifie les craintes les plus graves sur l'avenir de la planification publique en France* ».

Cette critique, s'ajoutant à celle de la C.F.D.T. (*le Monde* daté 13-14 juillet) et aux réserves de la C.F.T.C. jointes au rapport, laisse présager de nouveaux débats à la rentrée. Des débats qui auront lieu en pleine campagne préélectorale. Ce qui fait dire ici ou là que, l'ordre du jour du Parlement étant déjà bien chargé, il se pourrait qu'il n'ait pas à se prononcer sur le VIIIe Plan avant le printemps 1981.

FRANÇOIS SIMON.

هكذا من الأمل





SOCIAL

La C.G.T. accentue ses attaques contre la C.F.D.T. et confirme son alignement sur le P.C.F.

Le débat interne qui s'était instauré au comité confédéral national de la C.G.T. depuis le début de l'année s'est achevé, le 16 juin, par l'adoption d'un « document sur l'unité d'action », que vient de publier « le Peuple », organe confédéral, du mois de juillet.

Ce texte reprend la condamnation du « recentrage » de la C.F.D.T. jugée comme une régression exécutée sous la pression du pouvoir et du patronat, et, d'une façon plus générale, de l'impérialisme. La C.G.T. revendique le développement récent des luttes ouvrières et exprime nettement la volonté de tenir le leadership de l'action revendicative. Tandis que la bourgeoisie ne peut supporter l'idée d'une alternative de gauche, les « forces de progrès tiennent en respect l'impérialisme ». Les « forces de libération nationale en lutte pour l'indépendance » marquent de nouveaux succès.

C'est la seule allusion voilée à l'Afghanistan, alors que l'alignement de la C.G.T. sur le P.C.F. et l'U.R.S.S. lors du « coup de Kaboul » avait suscité les remous qui allaient conduire au débat interne sur l'unité.

Les quelques militants socialistes qui siègent à la commission exécutive et au bureau — des dirigeants communistes adoptèrent parfois la même attitude — constatent aujourd'hui que l'appareil de la C.G.T. n'a rien abandonné d'une analyse de la crise mondiale « empruntée au P.C.F. » ni d'un « sectarisme qui place les cégétistes dans un isolement manichéen ».

Le document a été adopté par les membres présents du comité confédéral. Mais les contestataires socialistes, qui sont membres de la commission exécutive (ou du bureau) ne votent pas dans cette instance. Ils ont fait savoir qu'ils auraient rejeté le texte (1). Ces derniers et d'autres dirigeants signataires de l'appel « Union pour les luttes » n'ont guère qu'une satisfaction : cette pétition n'est pas citée — sinon en filigrane — dans le document, alors que les éléments les plus traditionnels de la C.G.T. avaient, un moment, voulu la condamner.

Est-ce le glas de l'accord unitaire signé le 24 juin 1974 entre la C.G.T. et la C.F.D.T. ? Il n'est même pas mentionné dans le document, qui, déclare-t-on à la C.F.D.T., confirme combien la C.G.T. se range sur la ligne du P.C.F. et de l'U.R.S.S.

Toutefois, il semble que le discours prononcé par M. Séguy avant la clôture du C.C.N. du 16 juin est susceptible d'atténuer la brutale intransigeance du document adopté. Selon le secrétaire général de la C.G.T., en effet, ce texte serait « conjoncturel », contrairement à l'avis de la vieille garde cégétiste, qui, elle, affecte ce qualificatif au quarantième congrès tenu à Grenoble, placé sous le signe de la démocratisation et de l'ouverture.

JOANINE ROY.

Le document sur l'unité d'action

Devant le « *développement intense* » des luttes sociales, estime le document de seize pages, le pouvoir et le patronat multiplient manœuvres et pressions pour décourager les salariés. Pour cela, ils tentent de constituer un « *front réformiste* ». Cette entreprise trouve des soutiens dans toutes les centrales autres que la C.G.T., « *son but principal est d'y entraîner la C.F.D.T., qui s'y prête* ». Il faut donc « *clarifier la nature des obstacles rencontrés* » par les travailleurs pour donner la riposte, en s'appuyant sur les positions fondamentales de la C.G.T. ; la réalisation d'une véritable unité d'action implique une lutte résolue contre les idées et les pratiques de la collaboration de classe.

C'est ce qu'a confirmé une fois de plus le quarantième congrès de la C.G.T., qui a mis en évidence les dangers du « recentrage » engagé par la direction de la C.F.D.T., confirmé depuis par le congrès de cette dernière à Brest.

« *Fondamentalement, la lutte des classes à l'échelle mondiale qui détermine la situation internationale* » est caractérisée par l'affrontement qui oppose les « *forces de progrès, la classe ouvrière des différents pays capitalistes, le socialisme tel qu'il existe, les mouvements de libération nationale et l'impérialisme* ». Dans les pays capitalistes, la resistance des travailleurs à la politique d'austérité se fait de plus en plus vive.

Les différents pays capitalistes se placent sous la protection du plus puissant d'entre eux, « *l'impérialisme américain, qui n'aurait pas hésité à aller jusqu'à la guerre mondiale pour maintenir sa domination, si l'évolution des forces de progrès ne le tenait en respect* ».

L'impérialisme se bat de toutes ses forces pour enrayer ce processus d'affaiblissement. Il cherche à créer une atmosphère de guerre froide. Il développe « *une pression idéologique d'un niveau inégalé, tant en direction des travailleurs des pays capitalistes que des mouvements de libération nationale, caractérisée notamment par une campagne de discrédit systématique des pays socialistes* ».

« *L'idée d'une alternative de gauche en France, dont la classe ouvrière serait l'élément moteur et pèserait de tout son poids avec l'ensemble des travailleurs pour de véritables changements, mettant en cause la domination des monopoles, est proprement insupportable pour toutes les composantes de la bourgeoisie internationale et nationale.* »

Mais les travailleurs rejettent la résignation. « *C'est la raison de la violence du pilonnage idéologique* » qui s'exerce sur les travailleurs, des campagnes contre la C.G.T. et de l'« *attisation à plein de l'anticommunisme* ».

Ces efforts trouvent des appuis dans toutes les organisations réformistes : F.O., FEN, et C.G.C., non sans obstacles notamment à la FEN.

La C.F.D.T. est un objectif privilégié dans l'offensive déclenchée pour tirer le mouvement syndical en arrière, pour plusieurs raisons. Dans le passé, « *en dépit des idées fondamentalement réformistes de ses origines* », la C.F.D.T. s'est orientée vers une attitude de lutte, qui a favorisé le développement de l'unité d'action. « *De son côté, la C.G.T. a tenu compte de cette évolution, elle s'est elle-même adaptée aux conditions nouvelles. Une telle situation était d'autant moins supportable pour le pouvoir et le patronat que l'unité d'action C.G.T.-C.F.D.T., sur des bases de classes, rendait vain tout espoir de consensus social dans notre pays.* »

« *Fruits des pressions extérieures et intérieures au plan national et international (...)* », la stratégie dite du recentrage de la C.F.D.T. « *est un recul* » vers ses positions d'origine.

Cette stratégie se traduit par une acceptation de fait des grands objectifs économiques et sociaux du pouvoir et du patronat, et, sous le vocable de « *réalisme* », par l'acceptation de la fatalité de la crise. D'où : solutions au rabais, réduction des objectifs revendicatifs et freinage de l'action.

« *Cette situation n'est pas insurmontable.* » La C.G.T. veut créer les conditions d'une action efficace et d'une unité d'action véritable.

Pour y parvenir, la C.G.T. estime qu'« *il est indispensable de faire la clarté sur la non-fatalité de la crise, la nécessité de l'action, la possibilité de faire reculer le pouvoir, la nature des divergences qui séparent les organisations syndicales et particulièrement la signification profonde de la nouvelle stratégie de la C.F.D.T. (...)* ». « *La recherche de l'unité dans l'action implique donc de développer, dans tous les domaines, une intense activité indépendante de la C.G.T. et va de pair avec elle.* » Les luttes récentes n'étant dues qu'à elle, la C.G.T. « *entend conserver et affirmer sa personnalité en toutes circonstances, et par-dessus tout disposer de sa capacité d'initiative, droit qu'elle ne conteste à personne (...). En ne négligeant aucune possibilité d'unité, la C.G.T. ne conditionne pas ses décisions d'action à la conclusion d'un accord* ».

(1) Il s'agit notamment de Mmes Janine Parent et Dina Caudron, de MM. Pierre Feuilly, Claude Germois, Pierre Carassus, etc. D'autre part, M. Aimé Pastre, président de la Fédération nationale de la justice, a fait connaître, par lettre, son vote hostile.

ÉNERGIE

POUR UN MILLIARD DE DOLLARS

Le Koweït souhaite acquérir près de 15 % du capital du groupe pétrolier Getty-Oil

Le Koweït souhaite acquérir près de 15 % du capital de la compagnie pétrolière américaine Getty Oil. D'un montant de près d'un milliard de dollars,** cet achat **représenterait le plus important investissement de cette nature jamais réalisé par un pays de l'OPEP à l'étranger.

Paul Getty, qualifié par la revue *Fortune*, dans les années 50, d'« *homme le plus riche d'Amérique* », avec un revenu quotidien de 400 000 dollars, avait légué à sa mort, en 1976, une part de sa fortune à une fondation, le Paul Getty Museum in California. Cette fondation, administrée par la Title Insurance and Trust Company, exécuteur testamentaire de Paul Getty, détient une part non négligeable des actions de la Getty Oil, dix-neuvième compagnie pétrolière américaine, avec un chiffre d'affaires de près de 5 milliards de dollars et des profits de 605 millions de dollars.

Les lois américaines interdisant aux fondations les investissements à l'étranger, il avait été convenu qu'une partie des actions de la Getty Oil, détenues par le Paul Getty Museum, devraient être revendues. Déjà, en avril, quatre millions d'actions (soit 5 % du capital) avaient été replacées dans le public.

Le 13 juillet, la Kuwait Investment Organisation — bras séculier du ministère koweïtien des finances — a adressé aux exécuteurs testamentaires une offre d'achat portant sur douze millions d'actions de la Getty Oil (soit 14,6 % du capital). Le prix proposé est de 82 dollars par action (pour un dernier cours coté en Bourse la semaine dernière de 79,25 dollars par action).

La Title Insurance and Trust Company devrait donner une réponse dans les prochaines heures à cette offre, dont le montant total s'élève à 982 millions de dollars. L'opération, en tout cas, ne semble pas vue sous un jour favorable par les dirigeants de la Getty Oil. M. Sidney Peterson, nouveau P.-D.G. de la compagnie, estimant qu'elle va « *à l'encontre des intérêts à long terme des autres actionnaires* ».

EURODIF LIVRE SES PREMIÈRES TONNES D'URANIUM ENRICHI AU JAPON

Le Japon a reçu ses cinq premières tonnes d'uranium enrichi produites à l'usine d'enrichissement d'uranium de la société Eurodif, à Tricastin.

Le Japon est le premier pays étranger à recevoir d'Eurodif de l'uranium enrichi pour ses centrales nucléaires. Les prochains clients étrangers à être livrés seront la Belgique, l'Espagne, et l'Italie.

L'enrichissement de l'uranium consiste à porter à environ 3 % la concentration en uranium 235 (seul fissile) de l'uranium, qui n'en contient à l'état naturel que 0,7 %. L'enrichissement de l'uranium dans le combustible nucléaire des centrales varie entre 2,5 et 3,5 % environ. Il se mesure en unités de travail de séparation (U.T.S.). Il faut environ 120.000 U.T.S. par an pour assurer le fonctionnement d'un réacteur de 1 million de kilowatts, soit 25 à 30 tonnes d'uranium enrichi. En 1980, 1 million d'U.T.S. seront livrées au Japon, précise-t-on à Eurodif. C'est le 9 avril 1979 que furent livrées les premières tonnes d'uranium enrichi à E.D.F., qui va devenir progressivement le principal client de la société.

La capacité totale d'Eurodif, lorsque ses quatre usines seront en fonctionnement, sera de 10,8 millions d'U.T.S. La troisième unité, dont une grande partie des groupes est déjà en fonctionnement, devrait être entièrement en service vers le 15 août, un peu avant la date prévue.

Le Monde

équipement

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

LES PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DE L'ILE-DE-FRANCE VONT ÊTRE DÉFINIES A L'ÉLYSÉE

Continuer la décentralisation sans nuire au rôle international de la «région-capitale»

M. Valéry Giscard d'Estaing doit présider, le 17 juillet, une réunion interministérielle consacrée à l'avenir de l'Ile-de-France. Après le grand Sud-Ouest, l'Alsace, la Corse et la Bretagne, le président de la République va donc, pour la première fois depuis le début du septennat, appréhender « l'ensemble des problèmes de la région-capitale », pour reprendre une expression utilisée à l'Elysée. Il le fera en présence des ministres et des hauts fonctionnaires concernés, et des bureaux des deux assemblées de l'établissement public régional.

Ce ne sera là qu'une représentation partielle de la région. Le parti communiste et le parti socialiste, qui lors des élections européennes de l'an dernier avaient respectivement recueilli 22,94 % et 20,08 % des voix en Ile-de-France seront absents d'une rencontre qui veut dessiner ce que sera l'évolution de la région dans les vingt prochaines années. Quant aux syndicats de salariés, ils ne seront représentés que par la C.F.T.C. (qui n'a obtenu que 4,5 % des suffrages aux élections prudhommales de décembre 1979). D'ailleurs, le P.C., la C.G.T. et la C.F.D.T. ont par avance critiqué cette réunion élyséenne.

L'absence de représentants de l'opposition n'entraînera pourtant pas forcément l'unanimité des participants. Les représentants de l'Ile-de-France risquent même de sortir quelque peu déçus de l'Elysée.

Lorsque, le 17 mars 1980, le président de la République annonça au bureau du conseil régional d'Ile-de-France qu'il présiderait lui-même, en juillet, une réunion ministérielle sur l'« avenir » de la région, les responsables de celle-ci crurent que c'était là la preuve que leurs cris d'alarme avaient été entendus. Depuis, ils n'ont pas cessé de dire sur tous les tons et à tous propos que Paris ne devait plus être sacrifiée à la province (*le Monde* du 27 juin 1980).

De tous côtés, une campagne virulente a été menée contre la « redevance », cette taxe que doivent payer les sociétés qui veulent installer des usines ou des bureaux en Ile-de-France, et surtout contre l'agrément qu'elles doivent, por ce faire, obtenir d'un « comité de décentalisation » dépendant du premier ministre. Ce n'est rien de moins qu'une remise en cause de la politique de décentralisation et donc d'aménagement du territoire que les Parisiens espèrent de cette rencontre à l'Elysée.

Bien entendu, lors des réunions préparatoires, la DATAR a fait front contre un telsouhait. Elle ne manque pas d'argument. La « redevance » (de 25 francs le mètre carré dans les villes nouvelles, à 150 francs dans la zone centrale pour les locaux industriels) n'a pas été augmentée depuis 1971. L'inflation la grignote donc tous les jours, et elle ne représente plus aujourd'hui que 5 % du coût immobilier d'une construction d'usine.

Quant à l'agrément, il oblige les entreprises à entrer en contact avec la puissance publique, donc à connaître ses souhaits, et éventuellement à en tenir compte. La DATAR ne peut se passer d'un tel outil pour orienter les emplois. Tout au plus, admet-elle qu'elle doit, plus que par le passé, faciliter la croissance sur place des petites et moyennes entreprises. Déjà une instruction du premier ministre du 17 janvier 1980 oblige à donner systématiquement « l'agrément » aux entreprises indépendantes de moins de cent salariés. Pour celles-ci les formalités pourraient être encore simplifiées. Mais il paraît difficile aux responsables de l'aménagement du territoire d'aller au-delà.

Les entreprises de cent cinquante salariés qui sont en développement constituent en effet une réserve importante de « candidats » à l'implantation en province, une province qui en a bien besoin. Et, si la situation de l'emploi se dégrade, en Ile-de-France, la situation apparaît beaucoup plus critique dans de nombreuses régions françaises (*le Monde* du 22 mars). Surtout, les secteurs les plus dynamiques (recherche scientifique, électronique, aéronautique), restent particulièrement bien implantés autour de Paris.

Quant à l'aspect politique, il est étonnant de constater la faible représentation d'une région (qui regroupe 20 % de la population française) dans le gouvernement de M. Raymond Barre. Si l'on excepte les ministres techniciens, sans assise locale, on ne trouve que M. Alain Peyrefitte, garde des Sceaux, maire de Provins, une zone très rurale et en tout cas aux marches de l'Ile-de-France, Mme Monique Pelletier, conseillère municipale de Neuilly et M. Jacques Dominati, élu député (P.R.) de Paris en mars 1978.

Il serait surprenant que M. Giscard d'Estaing veuille remettre en cause les grandes orientations d'aménagement du territoire qu'il avait définies solennellement, à Vichy en décembre 1978, et réaffirmé il y a quelques semaines par M. Barre. Le chef de l'Etat avait même souligné à l'époque que les administrations publiques ne donnaient pas assez l'exemple de la décentralisation.

La rivalité des centres d'affaires européens

Un argument des Parisiens pourrait pourtant être entendu favorablement par le gouvernement : l'Ile-de-France doit garder la possibilité « d'entraîner » le reste du pays. Pour ce faire, chacun souhaite que Paris soit en état de rivaliser avec les autres grands centres d'affaires européens. D'autant que géographiquement la capitale est bien située, surtout dans la perspective de l'élargissement vers le sud de la Communauté économique européenne.

Améliorer encore l'environnement et l'équipement de l'Ile-de-France : tel est le but de la révision du schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme. Le président de la République devra donner des instructions claires aux services de l'équipement, qui vont être chargés de rédiger ce nouveau schéma, avant qu'à l'automne il ne soit présenté aux huits conseils généraux de la région (1) puis aux deux assemblées régionales. Il lui faudra particulièrement trancher les points de divergence entre l'administration préfectorale et le conseil régional : est-il possible d'accepter une urbanisation en « doigt de gant » le long de tous les axes de communications existants, ou suffit-il de densifier les centres urbains existnats, les villes moyennes traditionnelles et les villes nouvelles ? Les espaces libérés par l'abandon de projets autoroutiers doivent-ils être remis aux collectivités locales ou faut-il continuer à les « geler » pour préserver l'avenir ? L'Ile-de-France possède-t-elle, oui ou non, suffisamment d'équipements sanitaires et sociaux ? Les élus régionaux seraient particulièrement sensibles à un effort de l'Etat, spécialement pour la formation professionnelle et aux transports en commun (prolongation du métro à Bobigny et à Villejuif, de la ligne S.N.C.F. jusqu'à Cergy-Pulseux).

Mais quels que soient les objectifs définis à l'Elysée la région aura, en la matière, à faire face à la rigueur budgétaire des prochaines années.

D'autant que le gouvernement, comme le chef de l'Etat, s'inquiètent de la persistance du déficit des transports en communs dans la région parisienne (3 milliards de francs en 1979 sur un budget de fonctionnement de 10 milliards, de francs prévus en 1980 pour un budget de 11 milliards).

L'accord devrait en revanche plus facilement trouvé sur une meilleure protection de l'environnement dans les lignes de la politique annoncée directement par M. d'Ornano (*le Monde* du 11 juillet).

Tant il est vrai que les Parisiens souhaitent une amélioration de leur cadre de vie, et cela passe certes par une milleure maîtrise de développement urbain, mais surtout par le ralentissement volontaire de la croissance démographique. Voilà au moins un point qui ne pourra que satisfaire les provinciaux toujours inquiets devant le développement tentaculaire de l'Ile-de-France. Les aspects politiques — électoraux — de cette rencontre ne peuvent-être — en effet — ignorés. Si la « région capitale » accueille 20 % des électeurs. Il faut donner quelques satisfactions à Paris, sans déplaire à la province. Toute la difficulté est là.

THIERRY BREHIER.

(1) Seine-et-Marne, Yvelines, Essonne, Seine-Saint-Denis, Hauts-de Seine, Val-de-Marne, Val-d'Oise et Paris.

Libres opinions

Un double désastre

par PHILIPPE SAINT-MARC (*)

AU moment où le gouvernement et l'Elysée préparent des choix décisifs pour l'avenir de la région parisienne, il faut dénoncer le double désastre de la politique de croissance aberrante qui y est menée depuis quinze ans, en application du schéma d'aménagement alors présenté par M. Delouvrier.

Désastre pour la province où elle a dramatiquement aggravé l'exode des habitants qui souhaitaient « vivre au pays », mais qui ont été attirés par la masse des emplois offerts dans la région parisienne. Ce qui, par une réaction d'autodéfense et de survie, a accéléré la montée des mouvements régionalistes. Le nationalisme corse, breton, occitan est, en grande partie, le contrecoup de l'expansion tentaculaire de Paris.

Mais désastre aussi pour l'Ile-de-France qui étouffe sous le poids de sa population. Par rapport à 1965, ses 2 millions d'habitants supplémentaires y ont créé un surpeuplement écrasant pour la nature et l'homme : 830 habitants au kilomètre carré — dix fois la densité nationale moyenne — et, dans la ville de Paris, 23 000 habitants au kilomètre carré. Ce qui est une densité plus qu'asiatique, car Tokyo ne dépasse pas 17 000 habitants au kilomètre carré. Sauf la France, aucun pays européen ne concentre ainsi 20 % de sa population sur 2 % du territoire.

Cet entassement monstrueux est la principale cause des maux dont souffrent de plus en plus ceux qui y vivent : rareté des terrains et donc hausse rapide de leur valeur, pénurie de logements, difficulté de la circulation et, surtout, destruction de l'environnement et crise de l'homme.

Ce n'est pas un hasard si la région parisienne bat tous les records de l'insatisfaction et de la souffrance : violence, drogue, tabagisme, troubles mentaux, maladies respiratoires, consommation de médicaments, tranquillisants ou antidépressifs. Et la criminalité y est quatre fois plus forte qu'en province.

C'est que, en effet, l'entassement est radicalement incompatible avec la qualité de la vie : il rend inéluctable la destruction de la nature par la montée des pollutions et par la consommation d'espace pour y bâtir logements, écoles, hôpitaux, bureaux, usines... Il « stresse » et pousse à l'agressivité ou à la dépression.

Il faut donc encourager une réduction progressive de la population de l'Ile-de-France en aidant les provinciaux immigrés à retourner chez eux, grâce à une décentralisation beaucoup plus vigoureuse de l'industrie et du secteur tertiaire parisiens. Mais cette politique se heurte à l'opposition de tous ceux qui tirent de la croissance parisienne d'énormes profits : spéculateurs fonciers, promoteurs immobiliers, entrepreneurs de travaux publics, grandes banques... Leurs intérêts l'emporteront-ils sur l'aspiration des Parisiens et des provinciaux au bonheur ?

(*) Délégué général du Comité de la charte de la nature.

AÉRONAUTIQUE

La fusion de deux groupes ouest-allemands est en « bonne voie »

La fusion des groupes aéronautiques ouest-allemands Messerschmitt-Blomm (M.B.B.) et Vereinigte Flugtechnische Werke (V.F.W.), qui à des degrés divers participent au programme Airbus, serait en « bonne voie », et un accord pourrait être conclu entre les deux parties d'ici à la fin de l'année. Une telle nouvelle ne peut que satisfaire le gouvernement ouest-allemand qui depuis quelques années appelait de ses vœux la reconstruction de l'industrie aérospatiale ouest-allemande et poussait au rapprochement ent la firme de Munich et celle de Brême.

Au cours d'une conférence de presse, la direction de M.B.B. a fait savoir qu'elle avait accepté une proposition de V.F.W. aux termes de laquelle la firme de Munich reprendra 100 % de V.F.W. et les actionnaires de V.F.W. recevront une participation de 10 % au capital de M.B.B. Les modalités de cette opération financière devraient aboutir à une participation, à hauteur de 2,6 %, dans la firme américaine United Technology Corporation (U.T.C.) qui détient, en effet, 26,4 % du capital de V.F.W.

Cette opération fait suite à la rupture récente des accords qui liaient, depuis le 3 mai 1969, la firme de Brême V.F.W. à la société néerlandaise Fokker (*le Monde* du 13 février). Le mariage n'avait pas été particulièrement heureux puisque les deux partenaires ont dû absorber les pertes causées par l'échec commercial de l'avion biréacteur court courrier V.F.W.-614.

Tout va changer désormais, espèrent les dirigeants des deux firmes. Mais si les conditions financières de la fusion ont été réglées, la répartition des activités entre les diverses usines du nouveau géant de l'aéronautique allemande font encore l'objet de tractations laborieuses. Le groupe devrait avoir un chiffre d'affaires de plus de 4 milliards de marks (9,3 milliards de francs). L'an dernier, M.B.B. a réalisé 44 millions de marks de bénéfices pour un chiffre d'affaires de plus de 2,6 milliards de marks (contre 965 millions de marks à V.F.W.).

P.T.T.

Les vieux annuaires téléphoniques seront récupérés dans toute la France

Le secrétariat d'Etat aux P.T.T. a décidé de généraliser l'expérience de récupération des annuaires téléphoniques périmés lancée l'an dernier dans neuf départements.

Cette opération a pour objet d'économiser les matières premières et de lutter contre le gaspillage : l'annuaire téléphonique, tiré chaque année à vingt et un millions d'exemplaires, représente une consommation annuelle de 38 000 tonnes de papier, l'équivalent de cinq cent quatre-vingt mille arbres... Le coût total de sa fabrication est de 490 millions de francs.

L'an dernier cinq cent quarante mille abonnés avaient été durant quinze jours invités à déposer les vieux annuaires dans des conteneurs placés sur la voie publique. Deux cent trois mille annuaires ont ainsi été récupérés.

Au cours de l'année qui vient cette campagne intéressera l'ensemble des départements. La récupération des vieux annuaires sera organisée tout au long de l'année, au fur et à mesure de la distribution des nouveaux. Les collectivités locales et divers organismes professionnels participeront à l'opération. Le papier ainsi récupéré sera réutilisé. Les pages bleues de l'annuaire téléphonique (renseignements administratifs) sont déjà fabriquées avec du papier de récupération.

Les P.T.T. rappellent que l'annuaire électronique, qui sera expérimenté dès 1981 chez les abonnés d'Ile-et-Vilaine, devrait permettre d'économiser le papier et de donner des renseignements plus à jour. Grâce à un écran vidéo relié à un ordinateur central, il sera possible d'enregistrer instantanément les informations concernant les nouveaux abonnés (deux millions par an), les transferts de lignes ou les dénumérotages.

ENVIRONNEMENT

Pendant la durée du VIIIe Plan

630 millions de francs seront consacrés chaque année à l'assainissement du littoral

Au cours d'une réunion interministérielle tenue, il y a quelques jours, à l'hôtel Matignon, le gouvernement a pris une série de mesures relatives aux façades maritimes qui tentent de concilier la mise en valeur et la protection du littoral.

A propos des ports et des zones industrielles et portuaires, les objectifs essentiels consistent à développer les capacités d'accueil des gros navires minéraliers puisque les importations de charbon (18 millions de tonnes en 1978 pourraient atteindre 25 millions en 1985). La question est de savoir si le second terminal méthanier (après celui de Montoir-Saint-Nazaire) doit être créé à Bordeaux-le-Verdon ou à Fos n'a pas été tranchée. Dans les zones industrielles et portuaires, il faudra installer des entreprises moyennes, tournées vers l'exportation et remettre en culture les terrains qui ne peuvent pas être utilisés par l'industrie (ces zones couvrent actuellement quelques 40 000 hectares). L'accent mis sur le rôle commercial des ports (y compris les ports moyens comme Sète, Saint-Malo, La Rochelle, Lorient) l'amélioration, la gestion — selon, par exemple, les suggestions contenues dans le rapport de M. Pierre Leonard, conseiller technique au cabinet du ministre des transports —, sont des objectifs prioritaires.

Le littoral, c'est aussi l'aménagement touristique. A ce propos, les côtes françaises constituent des « espaces fragiles » par excellence. L'été, de Marseille à Vintimille, on recense 12 000 vacanciers par kilomètre de plage. Les missions d'aménagement du Languedoc-Roussillon et d'Aquitaine seront prolongées jusqu'à fin 1982 mais le budget qui leur sera consacré en 1981 sera plus faible que cette année.

D'autre part, un programme d'aménagement spécifique du littoral de Vendée, sous la conduite d conseil général, va être lancé (11 millions de francs de subventions de l'Etat en 1980).

Enfin, au chapitre de la protection des côtes, le gouvernement a pris deux décisions essentielles :

— Les opérations d'assainissement se traduiront par la réalisation, pendant la durée du VIIIe Plan, par des travaux de 630 millions de francs chaque année, subventionnés par l'Etat à 20 %. Deux priorités géographiques sont fixées : le littoral de Provence-Alpes-Côte d'Azur avec le lancement d'un programme comportant les stations d'épuration de Marseille, Toulon et Nice, et le littoral de l'ouest entre la Seine et la Gironde (*le Monde* du 18 juin).

— Le conservatoire du littoral portera son patrimoine à 50 000 hectares dans les dix ans à venir, son budget étant alimenté en partie par un versement d'E.D.F. correspondant aux emprises des centrales nucléaires. Les procédures dites des « périmètres sensibles » seront étendues, afin d'enrayer non seulement les constructions de bâtiments en dur mais la prolifération d'installations précaires (caravanes, bungalows) qui prend parfois — le gouvernement vise notamment l'île de Ré — des proportions inquiétantes.

Les propositions du rapport Micaux sur la condition animale

- Création d'une direction spécialisée au ministère de l'agriculture
- Pas d'abolition des expériences en laboratoires

Vaste campagne d'information auprès des Français, création d'une direction de la protection animale au ministère de l'agriculture, modification et renforcement de la législation répressive, telles sont les trois mesures essentielles proposées par le rapport que M. Pierre Micaux (« M. animaux ») doit remettre mercredi 16 juillet au président de la République.

M. Micaux, député U.D.F. de l'Aube, conseiller général, maire de Vendeuvre-sur-Barse et président du syndicat du parc de la forêt d'Orient, avait été nommé en octobre 1979 par M. Raymond Barre « *parlementaire en mission chargé d'étudier auprès du ministre de l'agriculture les problèmes de l'élevage et de l'abattage des animaux, des conditions d'expérimentation et de la protection des animaux de compagnie* ». Le chef de l'Etat avait lui même signalé par lettre « *l'importance qui s'attache dans toute société civilisée à protéger les animaux contre les souffrances inutiles qui leur sont infligées* ».

M. Micaux a sillonné la France avec ses collaborateurs, visitant sans prévenir élevages, chenils, abattoirs et laboratoires. Il a constaté que les règlements étaient parfois inexistants, souvent non observés et que cette situation entraînait maints excès et par conséquent des souffrances inutiles.

Le rapport qu'il doit remettre à M. Giscard d'Estaing tente de définir les grandes lignes d'une nouvelle politique de la protection animale.

Législation plus sévère

Il faut d'abord que les Français qui détiennent le record des animaux de compagnie (sept millions de chiens et neuf millions de chats) mais aussi le record des abandons (un million de laissés pour compte chaque été) apprennent à mieux connaître les besoins de leurs compagnons. Cette campagne devrait être menée par les sociétés de protection animale. Aux pouvoirs publics revient la charge de l'éducation des enfants dès l'école.

M. Micaux préconise ensuite la transformation du simple bureau de la protection animale existant actuellement au ministère de l'argiculture en direction à part entière. Celle-ci comprendrait deux services distincts : l'un s'occuperait des élevages, foires, marchés, transport, abatage des animaux. Il aurait également en charge les animaux de compagnie, de sport et de loisir. Le second service se préoccuperait de l'expérimentation animale dont on sait qu'elle est aujourd'hui âprement contestée.

Sur le plan des initiatives privées, on encouragerait la création de sociétés d'accueil pour tenter de résoudre le problème des abandons, les sociétés de protection gardant leur mission d'intérêt général. Tout cela grâce, évidemment, à de nouveaux crédits.

Le rapporte de « monsieur animaux » souhaite une plus grande sévérité de la législation et son harmonisation « *pour en accroître l'efficacité* ». Le texte de base resterait l'article 453 du Code pénal, qui punit « *quiconque aura sanus nécessité, publiquement ou non, exercé de sévices graves ou commis des actes dec ruauté envers un animal domestique, apprivoisé ou tenu en captivité* ».

Le Parlement sera sans doute invité à ajouter à ces dispositions d'autres textes concernant la mort et la destruction d'animaux. La procédure pénale devrait être modifiée pour que les sociétés d'accueil et de protection animale puissent se porter partie civile en cas de procès.

Punir plus sévèrement ceux qui exercent des sévices, mais protéger les honnêtes citoyens, tel est le vœu de M. Micaux, qui demande des « *dispositions visant à protéger ceux qui sont l'objet d'attaques injustifiées dans le domaine de l'utilisation des animaux. Il y a tant d'affirmations mensongères, tant de calomnies qu'il y aurait lieu,* dit de rapport, *de faire la preuve des accusations portées, faute de quoi la condamnation des accusateurs pourrait être envisagée.* » En écrivant cela M. Micau xpense sans doute aux procès intentés par certaines associations contre des médecins et des chercheurs accusés de pratiquer la vivisection.

En terminant son rapport, « monsieur animaux » préconise la mise en place d'un « *dispositif réglementaire complet fixant les règles de protection humanitaire des animaux* ». Ces règlements — et spécialement ceux qui touchent à la commercialisation et au transport — seraient, bien entendu, harmonisés avec les dispositions en vigueur chez nos partenaires européens. Parmi les dispositions pratiques envisagées figurent le tatouage obligatoire des chiens et des chats (pour dissuader leur propriétaire de les abandonner), ainsi que l'établissement de règles plus sévères pour les élevages « en batterie ».

Au chapitre, fort délicat, de l'expérimentation animale, M. Micaux se montre fort prudent. Contrairement aux associations de défense, il ne suggère nullement l'abolition des expériences, mais leur limitation « *au strict nécessaire* » et le développement de méthodes de remplacement. « *Il s'agit d'une voie de la science qu'on n epeut fermer* », avait déjà dit le président de la République.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
15 JUILLET

Marasme

Le temps résolument détestable donnerait-il du vague à l'âme au marché de Paris?

Alors que tout le petit monde boursier s'attendait dans la matinée de mardi à le voir monter après la brillante performance réalisée la veille par Wall Street (voir ci-contre), il est resté comme figé dans la position prise en fin de séance à la veille du long week-end du 14 juillet, et, à la clôture, l'indicateur instantané n'avait pas varié d'une fraction. Attitude pour le moins singulière quand on sait l'influence que le New-York Stock Exchange peut avoir sur notre place depuis plusieurs mois déjà.

« La reprise des affaires est toujours laborieuse en début de semaine, surtout en ces temps de vacances », *affirmait un professionnel, mettant en cause la faible activité qui régnait ce jour. D'autres mettaient en avant le facteur politique, ajoutant que, dans les milieux financiers, l'on écarte pas la possibilité d'un affaiblissement du franc, pourtant toujours en apparente bonne santé. Que faut-il en croire? Un fait est certain : les échanges se sont surtout signalés par leur maigreur. Quant à la clientèle, elle paraissait avoir déserté les lieux.*

Le seul fait saillant a été la chute de l'or. Mais elle était attendue après la désescalade rapide observée à l'étranger. Le lingot a ainsi baissé de 4,50 %, revenant de 86 930 francs à 83 000 francs. Ce repli, toutefois, a été moins vif qu'à Londres, le prix du métal précieux à Paris ressortant à 636,48 dollars l'once contre 668,50 dollars), tandis qu'à Londres il tombait à 621 dollars. Le napoléon, quant à lui, a perdu 9,50 F à 725 francs.

Taux du marché monétaire

Effets privés, du 16/7 ... 12 ... %

LONDRES

Encouragé cette fois par les meilleurs résultats du commerce extérieur en juin, le marché poursuit son avance et pour la première fois depuis juillet 1979, l'indice des industrielles franchit la barre des 500 pour s'établir à 503 (+ 3,2 points). Irrégularité des pétroles. Nouveau repli des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 624 50 contre 650 ..

VALEURS	CLOTURE 15/7	COURS 16/7
Beecham	153 ..	154 ...
British Petroleum	355 ...	362 ...
Courtaulds	84 ...	85 ...
*De Beers	9 9J	9 7/8
Imperial Chemical	330 ..	334 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	451 ..	454 ...
Shell	416 ...	412 ...
Vickers	136 ...	139 .
War Loan 3 1/2 %	32 ...	33 3/8
*West Driefontein	84 1/4	82 1/2
*Western Holdings	71 ...	71 1/2

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

I.B.M. — Bénéfice net du second trimestre, 763,79 millions de dollars (+ 14,4 %), soit 1,45 milliard de dollars (+ 9 %) pour le semestre.

GENERALE OCCIDENTALE. — Bénéfice net consolidé (part du groupe) pour l'exercice clos le 31 mars : 151,03 millions de francs contre 80,34 millions pour l'exercice précédent (9 mois). Dividende global : 21 francs contre 12 francs.

BRASSERIES ET GLACIERES INTERNATIONALES. — Attribution gratuite : 1 pour 5.

ELECTRICITE DE STRASBOURG. — Attribution gratuite : 1 pour 9.

SITRAM. — Attribution gratuite : 1 pour 10.

ELF AQUITAINE. — Pour la première fois, le groupe publie ses résultats consolidés pour le premier trimestre. Le chiffre d'affaires atteint 18,27 milliards de francs, la marge brute 3,87 milliards (après dotation de 1,65 milliard au fonds de renouvellement des stocks), et le bénéfice net, 1,93 milliard.

consolidé pour l'exercice clos le

HITACHI. — Le bénéfice net 31 mars dernier s'élève à 115 191 millions de yens (+ 18,7 %).

KUTOBA. — Le bénéfice net consolidé pour l'exercice clos le 15 avril dernier atteint 19 486 millions de yens (+ 1,9 %).

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	15/7	16/7
1 dollar (en yens)	219 15	219 20

NEW-YORK
Ventes bénéficiaires

Après deux séances marquées par une forte hausse des cours, des ventes bénéficiaires se sont produites mardi à Wall Street. D'abord bien absorbées, elles ont fini par peser sur la tendance et, en clôture, l'indice des industrielles accusait une baisse modérée de 4,01 points à 901,53. Déjà très importante la veille, l'activité a encore augmenté et 60,92 millions de titres ont changé de mains contre 45,50 millions lundi.

Simple incident de parcours de caractère technique ou coup d'arrêt à la hausse ? La plupart des spécialistes s'accordaient à penser que la première réponse était la bonne. D'après eux, les grands investisseurs sont persuadés que le marché est actuellement dans une phase ascensionnelle et rien pour l'instant ne pourrait les dissuader de stopper leurs achats, convaincus qu'ils sont que le plus dur de la récession serait passé. Ce qui reste à vérifier.

Sur 1 922 valeurs traitées, 823 ont monté, 725 ont baissé et 374 n'ont pas varié.

VALEURS	COURS 14/7	COURS 15/7
Alcoa	58 1/4	58 3/4
A.T.T.	53 1/8	52 3/4
Boeing	38 1/2	38 1/2
Chase Manhattan Bank	46 3/8	46 1/4
Du Pont de Nemours	43 7/8	43 1/4
Eastman Kodak	57 7/8	57 1/8
Exxon	69 3/4	69 1/2
Ford	28 3/8	28 1/4
General Electric	54 7/8	54 1/2
General Foods	30 1/2	30 1/2
General Motors	51 3/4	52 ...
Goodyear	15 1/4	15 3/8
I.B.M.	64 3/4	63 3/4
I.T.T.	29 1/4	29 1/2
Kennecott	27 3/4	27 5/8
Mobil Oil	76 1/2	74 ...
Pfizer	41 5/8	41 7/8
Schlumberger	121 7/8	121 ...
Texaco	37 1/2	47 1/4
U.A.L. Inc.	19 1/4	19 3/8
Union Carbide	44 3/8	44 1/2
U.S. Steel	21 1/8	21 ...
Westinghouse	25 1/2	25 ...
Xerox	60 ...	59 1/2

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1979)

	11 juil.	15 juil.
Valeurs françaises	106,2	106,1
Valeurs étrangères	107,9	108,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	107,8	—

BOURSE DE PARIS - 15 JUILLET - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	29 50	2 369
5 %	40 30	2 262
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Ch. France 3 %	... ..	210 ..
A.G.F. (Sté Cent.)	305	305
Ass. Gr. Paris-Vie	...	...
Concorde	353	352 ..
Epargne France	388 ..	386
Financ. Victoire	350 ..	352
France I.A.R.D.	182 ..	182 80
Gan (Sté) Centr.	737	738

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
S.P.E.G.	225	219 ..
U.A.P.	558	557
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Electro-Banque	157	157
Eurobail	145	145 50
Financière Sofal.	317	318
Fr. Cr. et B. (Cie)	112 70	114 50
France-Bail	288	288 80
Hydro-Energie		19 50
Immobail B.I.P.	281 40	281 80
Immobanque	285	282 ..
Immofice	278	278
Interbail	234	234 10
— (obl. conv.)	233	233 ..
Laffitte-Bail	178 ..	177 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Locabail Immob.	347 ..	359
Loca-Expansion	133	135 20
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Un. Ind. Crédit	242 ..	248 10
Cie Foncière		188 10
C.G.V.	226 ..	228 ..
Fonc. Ch.-d'Eau	378	37J ..
(M.) S.O.F.I.P.	92	94
Fonc. Lyonnaise	1100	1094
Immob. Marseille	1865	1830
Louvre	238	241
SINVIM	145 20	148
Cogiff		215
Foncina		19J
Gr. Fin. Constr.	19J	188
Immindo	181 10	182 10

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Immiavest	... ..	161 .
Cie Lyon. Imm.	135 ..	134 .
[illegible]	[illegible]	[illegible]
(Li) Dév. R. Nord.	126 60	126 60
Electro-Financ.	31J 10	322
(M) Et. Particip.	72 ..	66 50
Fin. Bretagne	91 ..	90 ..
Fin. Ind. Gaz Eaux	620 ..	585 ..
Fin. et Mar. Part.	85 ..	85 ..
Fin. Senelle-Mach.	95 ..	96 ..
France (La)	625 ..	630
La Mure		72 23
Lebon et Cie	269 ..	269 ..
(NY) Lordex	...	...
Cie Marocaine	22 70	28

[illegible]

* Cours précédent

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
2228	4,5 % 1973	2381	2325	2325	2325
3642	C.N.E. 3 %	3656	3642	3643	3642
360	Afrique Occ.	371 90	373	373	371 10
420	Air Liquide	425	421	419	420
94	Als. Part. Ind.	94	94	94 10	94
440	Als. Superm.	438	438	438	438
66	Alsthom-Atl.	63 90	63 9	63 60	62 70
215	Applic. gaz.	234 90	235 90	237 50	232
152	Arjom. Prioux	153 50	153	153	153
455	Aux. Entrepr.	469 90	467	470	467 50
775	Av. Dass-Br.	776	775	776	778
126	Babc. Fives	125 90	125 10	125 10	125 10
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
1270	Elf-Aquitaine	1257	1251	1274	1256
250	— (certific.)	235	236	237	238
265	E. J. Lefebvre	264	261	261	256
129	E. San.-Duval	130	126 80	128	124 40
890	Essilor	899	9 2	902	905
295	Esso S.A.F.	294	289	296	296
315	Eurafrance	336	336 50	336 50	332
850	Europe n° 1	888	878	878	880
425	Facom	419	419	419	415
58	Fin. Dév. Ent.	58	58 10	58 10	58
236	Fin. Paris BP	244	248	243	243
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
170	Navig. Mixte	176	172	174 50	168 60
44	Nobel-Bozel	41 90	41 70	41 70	42 5J
34	Nord-Est	31 4.	32 10	32 10	32 65
71	Nouvel. Gal.	74 50	72 80	72 80	72
215	Olida-Caby	222	217	217	220
107	Opfi-Paribas	118 80	117 90	117 90	118
151	Paris-France	151 60	151 5	151 5J	150
110	Pechelbronn	113 60	113 90	114	115 30
187	P.U.K.	186	185 30	185 90	185
123	— (obl.)	124	123	123 10	123
89	Penarroya	87	88 2.	88 60	86 60
280	Penhoet	241 10	246	245 60	241 10
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
900	Tél. Electr.	922	936	935	928
127	— (obl.)	126 60	125 50	125 50	124 40
220	Thomson-Br.	222	218	219	218
245	— (obl.)	268	261	261	256 50
335	U.I.S.	386 50	385	385	386 5
155	U.C.B.	160 10	161 10	160 10	158 70
165	Un. F. Bque	152 50	163	163	161
148	U.T.A.	165	175	185	175
12	Usinor	11 83	11 80	11 80	11 70
104	— (obl.)	109	109	109	109
360	Valeo	384	389	383 80	382
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
205	Gen. Electr.	212 10	222 50	223	221 10
89	Gen. Mining	87 9J	85 50	85 50	85 10
193	Gen. Motors	197	207	207	203
46	Goldfields	51 40	49 35	48 80	48 35
79	Harmony	96	91	91 20	92
5	Hitachi	5 10	5 05	5 05	5 05
270	Hoechst Aktl.	286	285	285	262 50
35	Imp. Chem.	35 90	35 20	35 20	35 80
88	Inco Limited	88 20	90 50	90 50	88 70
235	I.B.M.	251	260 20	265	259
114	I.T.T.	114 30	116 90	118 50	117
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 15/7	COURS des BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 849	4 957	3 920	4 130
Allemagne (100 DM)	232 870	232 170	224	236 ..
Belgique (100 F)	14 483	14 488	13 8CO	14 80C
Pays-Bas (100 fl.)	212 200	212 L30	305	216
Danemark (100 krd)	74 950	74 890	71 500	76 500
Norvège (100 k)	84 120	84 350	82 500	87 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 624	9 616	9 35.	9 850
Italie (1 000 lires)	4 874	4 876	4 75.	5 100
Suisse (100 fr.)	252 300	252 160	246 ...	258
Suède (100 krs)	98 350	98 370	98	101 500
Autriche (100 sch.)	32 725	32 705	31 800	33 400
Espagne (100 pes.)	6 732	6 734	5 000	6 ..
Portugal (100 esc.)	8 31u	8 325	8 10C	9
Canada ($ can. 1)	3 580	3 621	3 420	3 650
Japon (100 yens)	1 863	1 852	1 740	1 840

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 15/7
Or fin (kilo en barre)	86080	82080 .
Or fin (en lingot)	86930	82500 ..
Pièce française (20 fr.)	734 50	723 .
Pièce française (10 fr.)	391 ..	399 80
Pièce suisse (20 fr.)	600 .	592 .
Pièce latine (20 fr.)	610 10	598
Souverain	758 .	739 80
Pièce de 20 dollars	3050 ..	2980
Pièce de 10 dollars	1538 ..	1450 .
Pièce de 5 dollars	90J ..	900
Pièce de 50 pesos	3560 .	3390 50
Pièce de 10 florins	600 80	585 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

2. JEUNES PROTESTANTS : « Une minorité face à son avenir », par Jean-Paul Willaime ; « Déclin ou renouveau », par Jean Bauberot ; « Féministes, les protestants ? », par *Claudette Marquet*.

ÉTRANGER

3. AMÉRIQUES
— ÉTATS-UNIS : la convention républicaine.
4. ASIE
— La situation en Afghanistan.
4. DIPLOMATIE
— La France n'est pas favorable à la convocation d'une session de l'ONU sur la Palestine.
5. EUROPE
— GRANDE-BRETAGNE : Londres achètera aux *Etats-Unis le missile* sous-marin Trident.
6. AFRIQUE
6. PROCHE-ORIENT
— Les négociations sur l'autonomie palestinienne.

POLITIQUE

7. Les remous au R.P.R.
— La crise aux Nouvelles-Hébrides.

SOCIÉTÉ

8. L'affaire de Broglie.
— JUSTICE : trois animateurs de radios libres condamnés à Lyon.
— POLICE : des syndicats parisiens jugent « bancale » la réforme horaire imposée à la majorité des gardiens de la paix.
9. ÉDUCATION : les inscriptions dans les universités.
— MÉDECINE
— SCIENCES

SPORTS

10. LES JEUX OLYMPIQUES DE MOSCOU : « Une « vitrine » contestée » (II), *par notre correspondant* Daniel Vernet.

JOURS D'ÉTÉ

11-12. Un voyage en Océanie, par Jean-Claude Guillebaud ; Météorologie ; Informations-« Services » ; Jeux.

ARTS ET SPECTACLES

13. ARCHITECTURE. — Le rapport de M. Jean-Michel Bloch-Lainé sur l'habitat en France : « Ecouter pour construire », par Michèle Champenois ; « Un bruit sur la planète du silence », par Frédéric Edelmann.
15. CINÉMA : Lester James Périès et Pierre Perrault à La Rochelle, par Louis Marcorelles ; Les archives du film à Bois-d'Arcy, par Jacques Siclier.
16. MÉTIERS ANONYMES : l'expression orale, par Colette Godard.

ÉCONOMIE

25. L'activité économique devrait connaître un ralentissement.
26. CONJONCTURE : la fin de la préparation du VIII[e] Plan.
27. SOCIAL : la C.G.T. accentue ses attaques contre la C.F.D.T. et confirme son alignement sur le P.C.F.

ÉQUIPEMENT

28. L'AMÉNAGEMENT DE LA RÉGION ILE-DE-FRANCE : « Un double désastre », libre opinion par Philippe Saint-Marc.

RADIO-TELEVISION (12)

Annonces classées (21 à 24) ; Carnet (20) ; Programmes spectacles (17 à 20) ; Mots croisés (12) ; Bourse (29).

Le numéro du « Monde » daté 16 juillet 1980 a été tiré à 524 440 exemplaires.

A B C D E F G

La session du Comité international olympique à Moscou

M. Juan-Antonio Samaranch pourrait succéder à lord Killanin

De notre envoyé spécial

Moscou. — Le nouveau président du Comité international *olympique (C.I.O.) devait* être élu ce mercredi 16 juillet en début d'après-midi à la majorité absolue des membres du comité présents dans la capitale soviétique (1). Cinq personnes s'étaient portées, la veille, candidates à la succession de lord Killanin, qui avait été élu en 1972 et n'avait sollicité ni le renouvellement ni la prolongation jusqu'en 1981 de son mandat. Le mieux placé était M. Juan-Antonio Samaranch, actuellement ambassadeur d'Espagne à Moscou. Il a le soutien de la plupart des représentants des pays latino-américains, africains et méditerranéens.

Les *autres candidats* étaient MM. Lance Cross (Nouvelle-Zélande), Willi Daume (République fédérale d'Allemagne), Marc Hodler (Suisse) et James Worrall (Canada).

Le choix du nouveau président est décisif pour l'avenir du mouvement olympique, qui s'est interrogé une nouvelle fois sur l'opportunité de donner un site permanent aux Jeux. M. Louis Guirandou N'Diaye (Côte-d'Ivoire) a présenté, mardi 15 juillet, un rapport sur les possibilités d'implantation en Grèce. Déjà ancien, un tel projet, qui a retrouvé une actualité à la suite du mouvement de boycottage des Jeux de Moscou, n'a jamais suscité l'enthousiasme des membres du C.I.O. parce que Pierre de Coubertin, le rénovateur des Jeux, s'y était opposé dès l'origine. Toutefois, les membres du C.I.O. ont souhaité un complément d'information. Un nouveau rapport sera donc présenté au congrès olympique de Baden-Baden, en 1981.

Les questions protocolaires pour les cérémonies d'ouverture et de clôture des Jeux ont également tenu une place importante dans *les travaux de la session.* Manifestement, les Soviétiques n'ont approuvé que du bout des lèvres les dernières modifications de la charte olympique, qui permettront à dix-huit des quatre-vingts délégations présentes à Moscou de ne pas utiliser leur hymne et leur drapeau nationaux, et même, pour dix d'entre elles, de ne pas défiler.

Au cours d'une conférence de presse sur la cérémonie inaugurale, M. Wladimir Koval, le vice-président du comité d'organisation, a eu des propos ambigus pour stigmatiser ceux qui *« violent la charte olympique »* à cette occasion.

La mise en scène de la cérémonie de clôture pose également des problèmes. Théoriquement, Los Angeles accueillant les Jeux d'été de 1984, le drapeau américain devrait être élevé dans le stade Lénine, le 3 août, pour symboliser le transfert de la flamme entre les deux villes. Les autorités américaines s'y sont vivement opposées dans deux lettres aux dirigeants soviétiques, qui étaient prêts à accepter. Toutefois, lord Killanin a fait savoir que ce n'était pas au gouvernement des Etats-Unis de fixer le protocole olympique. Voilà sans doute le dernier acte d'autorité de cet Irlandais qui avait été, tout au long de sa présidence, d'une grande diplomatie.

ALAIN GIRAUDO.

(1) Avant la session de Moscou, le C.I.O. était composé de quatre-vingt-six membres. Deux ont démissionné : François-Joseph II, prince de Liechtenstein, et le vice-amiral grec Pyrros Lappas. Dix autres étaient absents.

La retransmission radio-télévisée des Jeux olympiques

Une protestation du Comité de défense des libertés et des droits de l'homme

Les journalistes sportifs de TF 1 et d'Antenne 2, comme ceux de Radio-France, se rendront bien à Moscou pour couvrir les Jeux olympiques.

A la suite de négociations avec les directions des chaînes, le madi après-midi 15 juillet, ils ont accepté de voir les tarifs forfaitaires de leurs indemnités pour frais de séjour alignés sur ceux que recommande l'Union européenne de radiodiffusion. Il semble néanmoins que, de leur côté, les responsables des chaînes françaises, reconnaissant qu'il s'agit de *« circonstances particulières »*, aient garanti qu'ils rembourseraient sans hésiter tout dépassement par rapport aux sommes fixées par l'U.E.R. Le préavis de grève illimitée pour les 17 et 18 juillet déposé dans les sociétés de programmes est donc annulé (*le Monde* du 16 juillet).

Cependant les problèmes soulevés dans les chaînes nationales françaises par la retransmission des manifestations olympiques ne sont pas tous résolus. A Antenne 2, chaîne qui avait prévu de retransmettre la cérémonie d'ouverture des jeux de Moscou, le samedi 19 juillet à 14 heures, on ne pouvait encore, ce mercredi matin 17 juillet, affirmer que l'émission aurait bien lieu. « *La cérémonie d'ouverture devrait normalement être montrée à partir de 14 heures le 19 juillet, en alternance avec des images du Tour de France* », répond-on au service des sports de cette société, en précisant toutefois qu'il faut maintenir toutes les réserves possibles.

Face à ces réserves, le comité de défense des libertés et des droits de l'homme, présidé par M. Georges Marchais, secrétaire général du parti communiste français, proteste contre « *l'incroyable décision de la télévision française de ne pas retransmettre, le samedi 19 juillet, la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques* ». Dans un communiqué publié le mardi 15 juillet, le comité ajoute qu' « *au moment où aura lieu à Moscou le grand rendez-vous du sport, de la fraternité et de la paix (...) les téléspectateurs français auront droit à la projection en différé d'un match de l'équipe de rugby d'Afrique du Sud, le pays de l'apartheid, de la ségrégation raciale* ».

LE MARCHÉ DE L'OR RESTE INSTABLE

Après avoir coté, à l'ouverture, 4,0680 F, le dollar était revenu à la fin de la matinée de mercredi, à 4,0575 F, soit un niveau très proche de celui de la veille. A Francfort, la devise américaine valait à 1,7475 DM sans changement notable par rapport à la veille.

Le marché de l'or reste au contraire très instable après le mouvement de baisse provoqué lundi par la déclaration de M. William Miller, secrétaire américain au Trésor, selon laquelle on ne pouvait exclure la reprise de ventes aux enchères par les Etats-Unis (propos conformes à la position officielle depuis novembre dernier, comme on l'a fait remarquer au Trésor). A Londres, les premières transactions s'étaient faites sur la base de 605 dollars l'once, puis les cours ont remonté pour osciller entre 617 et 620 dollars, soit un niveau proche de la cotation par opposition de mardi après-midi (619,50 dollars).

«Le Canard Enchaîné» évoque une «opération boursière» de Mme Giscard d'Estaing

« Le Canard enchaîné », qui avait publié le 27 juin 1979 la feuille d'impôt du président de la République évoque, dans son numéro paru le 16 juillet, ce qu'il présente comme un « coup de bourse » réalisé par l'épouse du chef de l'Etat, Mme Anne-Aymone Giscard d'Estaing.

L'hebdomadaire indique, sans plus de précision, que Mme Giscard d'Estaing aurait acheté en Bourse des actions Rhône-Poulenc depuis le début de l'année, et qu'un ordre d'achat aurait notamment été transmis avant le départ en Allemagne fédérale, le 7 juillet, du couple présidentiel. Or c'est le 9 juillet que fut annoncée officiellement la cession par Rhône-Poulenc de tous ses intérêts dans la chimie de base au groupe Elf-Aquitaine. Une opération qui a rapporté 1,4 milliard de francs à Rhône-Poulenc (soit 60 francs par action) et déclenché une forte hausse du cours de ses actions en Bourse. Dans la mesure où, toujours selon *le Canard enchaîné*, M. Polge de Combret, secrétaire général adjoint de la présidence de la République, a été au courant de l'origine de cette opération industrielle, l'hebdomadaire laisse entendre que Mme Giscard d'Estaing aurait réalisé une acquisition tombant sous le coup de la loi qui réprime les « opérations d'initiés ».

Il est impossible de vérifier ces informations. La compagnie des agents de change maintient le secret le plus absolu sur les opérations boursières. Au secrétariat particulier de l'épouse du président, on ne désire faire « *aucun commentaire sur cette affaire* » ; le secrétariat général de l'Elysée précise cependant que le compte de valeurs mobilières de Mme Giscard d'Estaing est entièrement géré par une banque (la banque Lazard, croit-on savoir), ce qui la dispense de transmettre elle-même ses ordres.

Le mandat de gestion est rédigé de telle manière, précise-t-on à l'Elysée, que la cliente n'a même pas la possibilité d'intervenir directement sur son compte.

Une chose est probable : compte tenu des volumes inhabituels de transactions constatés sur l'action Rhône-Poulenc, pendant la semaine précédant l'annonce officielle de l'opération industrielle entre Elf et Rhône-Poulenc (cinquante mille titres échangés en moyenne chaque jour, contre moins de dix mille précédemment), des « fuites » ont eu lieu. Le collège de la Commission des opérations de Bourse (COB), qui se réunira mardi 22 juillet, pourrait décider une enquête. — P. C.

GRACE A UNE AVANCE DE SES PRINCIPAUX CLIENTS FRANÇAIS

La paie des deux mille quatre cents travailleurs de la Société franco-belge est assurée jusqu'en septembre

Grâce à une avance d'une trentaine de millions de francs versée par ses principaux clients français (R.A.T.P. et S.N.C.F.), à valoir sur les marchés en cours, la paie des deux mille quatre cents personnes employées par la Société franco-belge de matériel de chemins de fer sera assurée jusqu'au début du mois de septembre, a annoncé, mercredi 16 juillet, M. Chassagnon, administrateur provisoire depuis la mise en règlement judiciaire de la société le 7 juillet 1980 (« le Monde » du 8 juillet). Ce délai permettra aux différents partenaires impliqués dans l'affaire — constructeurs de matériel ferroviaire, pouvoirs publics (ministères et CIASI) et banques — de poursuivre des négociations qui ne se sont vraiment engagées que vendredi dernier et qui devraient déboucher sur la reprise des activités de la Franco-Belge.

Ainsi se trouve évitée de justesse la fermeture d'une usine située dans un secteur « brûlant » : comme on peut le penser, les pouvoirs publics sont peu soucieux de relancer l'agitation dans le Valenciennois à quelques jours de la fermeture définitive de l'aciérie d'Usinor à Denain et après la suppression de six mille emplois en dix-huit mois. Au moment même où se discutait le compromis exposé plus haut, plusieurs centaines de travailleurs de la Franco-Belge, après avoir bloqué pendant une heure et demie le péage de l'autoroute du Nord, à Senlis, sont venus manifester à Paris, devant les ministères du travail et de l'industrie, tandis que M. Alain Bocquet, député communiste du Nord, était reçu par M. André Giraud, ministre de l'industrie.

Reste, maintenant, à élaborer une solution définitive pour la Franco-Belge dans le cadre d'une restructuration générale de l'industrie française du matériel ferroviaire, rendue nécessaire par la diminution des commandes de la S.N.C.F. et la sévère dégradation des marchés à l'exportation. Comme nous l'avons déjà indiqué (*le Monde* du 12 juillet), deux sociétés d'exploitation pourraient être constituées au lieu et place de la Société franco-belge ; l'une pour les wagons de marchandises avec Arbel et les Ateliers du Nord de la France, l'autre pour les voitures de voyageurs avec Alsthom, De Dietrich et T.C.O. (compagnie électro-mécanique). Ces sociétés recevraient un concours du CIASI non seulement pour achever les marchés en cours (métro d'Atlanta, voitures en aluminium pour la S.N.C.F. et la R.A.T.P., wagons de marchandises pour la R.D.A.), mais aussi pour assurer la poursuite des activités au-delà des dix-huit prochains mois, ce qui risque d'entraîner des licenciements dont l'ampleur est discutée actuellement.

A cette occasion deux questions se posent. Comment une entreprise, qui disposait d'atouts techniques importants, a-t-elle pu être aussi mal gérée, certains experts parlant d'une « *véritable impéritie* » ? Dans le cas du marché du métro d'Atlanta, les dirigeants de la société ont signé un contrat de près de 100 millions de dollars (400 millions de francs), avec les rallonges, sans bien en saisir toutes les conséquences juridiques et commerciales, et notamment la *possibilité de perte de change en* raison de la baisse du dollar. En ces cas précis ces mêmes dirigeants n'ont même pas utilisé la possibilité de se couvrir contre ces pertes avec le concours de l'Etat, négligeant, en outre, de demander des aides à l'exportation normalement accordées à leurs concurrents. De l'avis de tous les clignotants de mauvaise gestion étaient allumés depuis dix-huit mois.

Ensuite, il apparaît que la Franco-Belge, spécialiste en wagons de marchandises, et, disent certains, suréquipé dans ce domaine après une énorme commande de la S.N.C.F. en 1966, s'est lancée à corps perdu dans la fabrication de voitures de voyageurs pour survivre, emportant d'importants marchés pour le R.E.R. et l'interconnexion R.A.T.P.-S.N.C.F. à Paris, sans compter le métro d'Atlanta, à des prix inférieurs de 5 % à 7 % à ceux de leurs concurrents, déjà très tirés.

En ce domaine, il semble que la responsabilité des principaux clients métropolitains, la S.N.C.F. et la R.A.T.P., soit engagée : on n'est jamais obligé d'accorder un contrat au moins disant d'une adjudication si les prix offerts sont susceptibles d'entraner une déconfiture, ce qui est le cas.

FRANÇOIS RENARD.

TALBOT RÉDUIT A SON TOUR SA PRODUCTION

Après Peugeot et Citroën, c'est au tour de Talbot d'annoncer des mesures de chômage technique : la production sera arrêtée du 2 au 8 septembre, soit cinq jours ouvrables et pendant trois autres jours dans le courant du mois d'octobre. Cette décision concerne vingt-trois mille salariés, qui, selon la direction de Talbot, percevront 95 % de leurs ressources normales.

Au total, on estime à cent dix mille le nombre des salariés de l'automobile qui seront touchés d'ici l'automne par des mises en chômage technique décidées par les trois marques du groupe P.S.A. Peugeot-Citroën et General Motors. Ces mesures sont prises en raison de la contraction de l'ensemble des marchés européens et de la nécessité de réduire les stocks. Si le marché français a moins fléchi que celui de nos partenaires européens, — il aurait baissé de 6 % en six mois, — cette chute recouvre des évolutions divergentes : le groupe Peugeot est gravement affecté par un recul de 20,3 %, les importations baissent de 6,7 % tandis que le groupe Renault — qui n'a pas pris de mesures de chômage technique — progresse de 12,7 %, selon des statistiques encore provisoires.

LE CRÉDIT D'ÉQUIPEMENT AUX P.M.E. EST OFFICIELLEMENT CRÉÉ

La création du Crédit d'équipement aux petites et moyennes entreprises devait être annoncée officiellement au conseil des ministres du mercredi 16 juillet. Cet établissement public regroupe les activités de la Caisse nationale des marchés de l'Etat (C.N.M.E.), organisme étatique fondé en 1936 pour permettre aux entreprises de mobiliser leurs créances sur les marchés publics, le Crédit hôtelier, établissement coopératif à statut spécial et filiale du groupe des Banques populaires, spécialisé dans le crédit à long terme, et le Groupement interprofessionnel des petites et moyennes entreprises (G.I.P.M.E.), filiale de la Confédération des P.M.E. Son capital sera détenu à 51 % par l'Etat, à 40 % par la Banque populaire, à 3 % par la G.I.P.M.E., le solde allant à diverses banques, essentiellement nationalisées.

La direction générale du Crédit d'équipement des P.M.E. sera vraisemblablement assurée par M. Roger Pujol, l'un des deux directeurs du Crédit National, actuellement en « mission d'étude », et la présidence pourrait être confiée à M. René Bernasconi, président de la Confédération des P.M.E.

LES RAVISSEURS DE M. MAURY-LARIBIÈRE AURAIENT ACHETÉ UNE ARME A LIMOGES

Limoges. — M. Jacques Hivert et Mme Dominique Wernert, auteurs présumés de l'enlèvement de M. Michel Maury-Laribière, auraient séjourné à Limoges peu avant le rapt. Les policiers du S.R.P.J. de cette ville en ont acquis la certitude après la découverte d'un fusil de chasse dans la voiture abandonnée à Paris par M. Hivert. Ce fusil a, en effet, été acheté chez un armurier de Limoges, M. Personne, chez lequel les jeunes gens se sont présentés trois jours de suite. A la demande de ses clients, le commerçant s'était rendu au stand de tir pour régler la lunette que les deux jeunes gens venaient d'acheter avec l'arme, une Winchester de calibre 270. Cette dernière a été acquise au nom de Dotterie, alors que le gîte rural, à Sainte-Orse (Dordogne), avait été loué au nom de Dettorie. Dans le reste de la ville, M. Hivert a donné le nom de Ribault, sous lequel ont été lancés les premiers avis de recherche. Des premières investigations, il ressort qu'un homme accompagnait les jeunes gens durant leur séjour à Limoges. — (Corresp.)